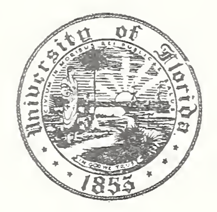

University of Florida
1853

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

J.-J. ROUSSEAU

XVII

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Précédemment parus :

TOME I : Rousseau et Mme de Warens. — Rousseau à Venise. — Rousseau à Paris (1728-1751).

TOME II : Rousseau à Genève. — Le *Discours sur l'inégalité.* — De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — Mme d'Epinay (1751-1756).

TOME III : Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis (1757-1758).

TOME IV : La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758-1759).

TOME V : Autour de *La Nouvelle Héloïse* (1759-1761).

TOME VI : Publication de *La Nouvelle Héloïse.* Impression d'*Émile* (Février-décembre 1761).

TOME VII : Le *Contrat Social* et l'*Émile* (Décembre 1761-juin 1762).

TOME VIII : Rousseau à Môtiers (Juillet 1762-janvier 1763).

TOME IX : Rousseau à Môtiers (Janvier-juin 1763).

TOME X : Rousseau à Môtiers (Juin 1763-mars 1764).

TOME XI : Impression des *Lettres de la Montagne* (Mars-octobre 1764).

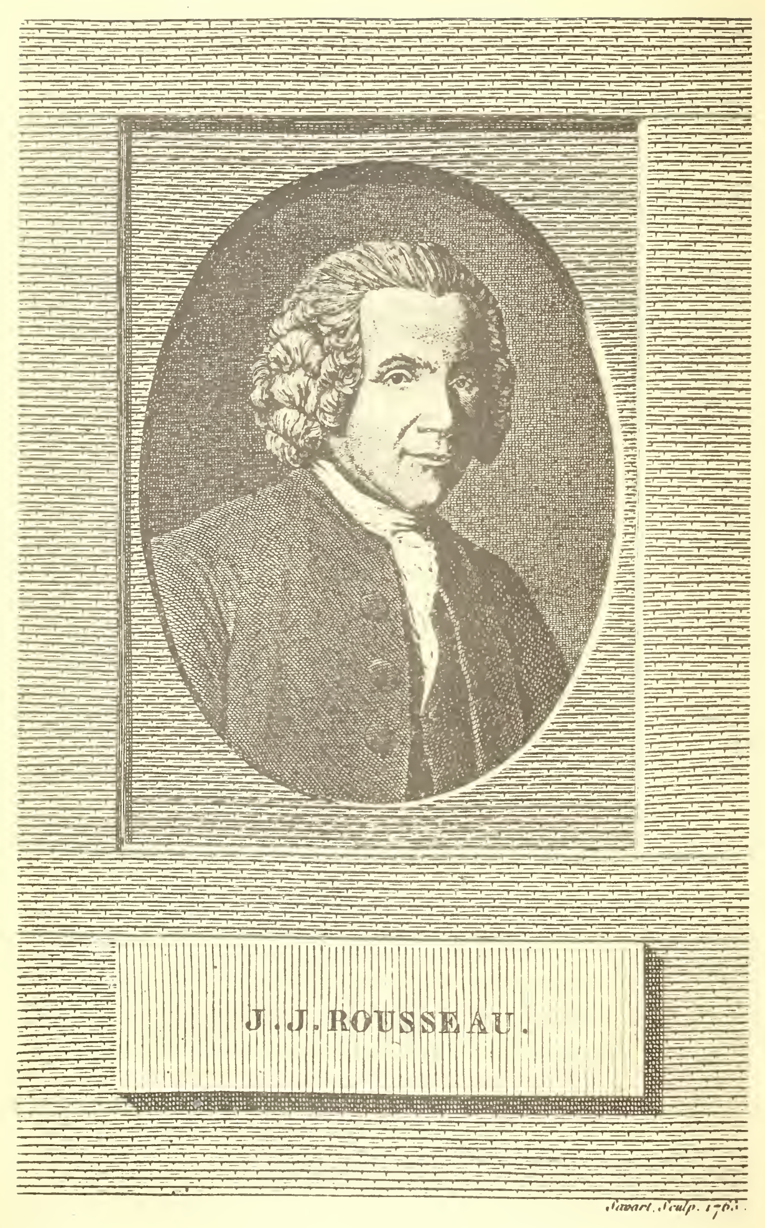
TOME XII : Les *Lettres de la Montagne.* — Le *Sentiment des Citoyens* (Octobre 1764-février 1765).

TOME XIII : Sacrogorgon, ou la guerre de Môtiers (Février-juin 1765).

TOME XIV : La lapidation de Môtiers. — Séjour à l'île Saint-Pierre. Départ pour l'Angleterre, par Strasbourg et Paris (Juin-décembre 1765).

TOME XV : Rousseau à Londres, à Chiswick et à Wooton. La querelle avec Hume (Janvier-août 1766).

TOME XVI : Suite du séjour en Angleterre (Août 1766-mars 1767).



Librairie Armand Colin, Paris.

J.-J. ROUSSEAU
gravé par Savart, en 1765.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR

THÉOPHILE DUFOUR
Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives
et de la Bibliothèque publique de Genève.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

TOME DIX-SEPTIÈME

Fin du séjour en Angleterre et retour en France.
Fleury-sous-Meudon et Trye-le-Château.

(25 Mars—26 Novembre 1767.)

6 PLANCHES HORS-TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

M.CM.XXXII

AVERTISSEMENT

Les lettres qui suivent montrent Rousseau revenu sur le continent. En quittant l'Angleterre, il projetait de se retirer en Italie et songeait à prendre d'abord quelque repos à Bruxelles. Mais, à peine débarqué à Calais, on le voit changer d'idée et accepter l'hospitalité du marquis de Mirabeau, à Fleury-sous-Meudon. Ce ne devait être que pour une quinzaine de jours. Il cède aux sollicitations presque supérieures du prince de Conti qui considérait comme imprudente sa présence aux portes de Paris et l'invitait à se retirer incognito dans son château de Trye, près de Gisors.

Ce séjour est marqué par de nouvelles tribulations. Rousseau ne tarde pas à se croire entouré d'une valetaille hostile et ses inquiétudes le portent bientôt à douter des seuls amis qui connaissent officiellement sa retraite, Coindet, Mme de Verdelin et jusqu'à Du Peyrou. Une visite de quelques jours de ce dernier à Trye sera l'occasion d'une scène dramatique des plus émouvantes, qui termine le volume.

* * *

Un nouveau personnage vient figurer dans la Correspondance. *C'est le marquis de Mirabeau dont les lettres, malgré leur longueur peut-être effrayante, seront, je crois, lues avec grand intérêt. Elles permettent de jeter un regard sur un autre microcosme de la France d'alors que les précédents volumes n'avaient pas encore mis en scène : le milieu des Économistes. Rousseau, sollicité, fait la sourde oreille ; c'est en se faisant*

beaucoup prier qu'il consent à lire les ouvrages qu'on lui soumet avec insistance; mais il ne veut à aucun prix prendre part lui-même aux campagnes que mène son nouvel ami ; il a renoncé à toute activité littéraire : une fois pour toutes, la botanique est la seule chose dont il entend s'occuper.

*
* *

Une lettre mystérieuse (le n° 3387), dont le destinataire n'est pas connu, est classée ici à la date du 20 juin 1767, parce que Th. Dufour — il devait avoir ses raisons, que j'ignore — lui a assigné cette date. Elle nous est restée sous la forme d'une minute autographe, conservée à Neuchâtel, et était jusqu'ici inédite. Elle montre Rousseau passant la nuit à rédiger une « Lettre » polémique qui ne peut concerner que la politique génevoise. Or, parmi les innombrables brochures de ce genre qui paraissaient constamment à Genève pendant la seconde moitié du siècle, il en est une qui est précisément datée du 20 juin 1767 et où sont exposées des idées qu'il est permis d'attribuer sans absurdité à Rousseau. Cette pièce est-elle de sa main et est-ce pour l'écrire qu'il aurait « battu le fusil » (c'est-à-dire, je pense, rallumé sa lampe), dans la nuit qui précéda son départ de Fleury? Je ne saurais l'affirmer, mais il m'a paru que ce texte, totalement oublié, pouvait être sans inconvénient et à titre documentaire reproduit ici en appendice pour les spécialistes de l'Histoire de Genève, qui sauront s'il y a lieu d'en faire usage.

Paris, 28 mars 1932.

P.-P. P.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

J.-J. ROUSSEAU

TOME XVII : Fin du séjour en Angleterre et retour en France. — Fleury-sous-Meudon et Trye-le-Château (25 mars-26 novembre 1767).

N° 3314.

A M. [LE MARQUIS DE MIRABEAU] [1].

(Fragments.)

[vers le 25 mars 1767].

Votre lettre, Monsieur[,] du 20 février m'est parvenue assez promptement, et je puis vous assurer que les choses très agréables que j'y ai lues ne sont pourtant pas ce qui m'en a fait le plus de plaisir. Mais ne vous attendez pas toute fois de ma part à une correspondance en règle ; c'est un engagement que je ne veux pas prendre, parce que je me sens hors d'état de le tenir, même avec vous. Tout soin qu'il faut remplir me coûte et me pèse, par l'unique raison qu'il le faut, mais j'ai particulièrement une telle aversion pour écrire des lettres, que je ne me livre au plaisir d'en recevoir des gens que j'aime, qu'après m'être assuré qu'ils n'exigent pas de réponse. Pour un si grand ennemi de l'injustice, je ne vous paroîtrai peut-être pas trop conséquent. Je crois pourtant l'être, car, selon

1. Transcrit de la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol[s]. 84[b], 85[b], 87[a], sans date et sans le nom du destinataire. Ces fragments, écrits vers le 25 mars 1767, restèrent à l'état de projet. J.-J. renvoya à achever plus tard sa lettre, et la remplaça le 8 avril 1767 par une missive beaucoup plus courte (n° 3329). — Ils étaient *INÉDITS* quand M[me] Noelle Roger, fille de Th. Dufour, les a publiés, le 15 septembre 1923, dans *la Revue de Paris*.

moi, c'est une injustice aux autres de m'imposer, même à mon profit, une loi que je ne puis supporter ; et ce n'en est pas une à moi de me refuser à cette loi en renonçant, quoiqu'à regret, à ses avantages. Il est certain que vos lettres me plaisent et me font du bien ; mais écrire me fait un mal extrême ; écrire est un devoir qui me tue ; je ne puis me soumettre à ce devoir que par la plus forte necessité. Dans tous mes projets de béatitude temporelle, n'avoir ni montre ni écritoire a toujours été mon article favori. Si vous voulez porter jusqu'au bout la générosité que vous m'avez montrée, faites-moi du bien gratuitement, n'exigez point dans mes réponses plus d'exactitude que je n'y en puis mettre. Lorsqu'elle n'y sera pas, accusez moi de négligence, non d'indifférence ; vous auriez tort très assurément. Enfin, puisqu'il faut toujours que je sois en reste avec vous, ne marchandez pas sur le plus ou le moins, et passez, de grâce, la même inégalité dans le nombre et la mesure de nos lettres qu'il faut bien passer, malgré vous et moi, dans la valeur de leur contenu.

[Autre rédaction :]

Rien ne me fatigue tant que d'écrire, si ce n'est que de penser ; et il me faudroit fatiguer un mois pour répondre à une de vos pages. N'exigez pas de moi à proportion de ce que vaut ce que vous m'écrivez, mais à proportion de ce qu'il vous coûte, et d'une page j'aurai payé dix de vos lettres ; au lieu que, par l'autre calcul, ce seroit tout le contraire, et tout mon tems n'y suffiroit pas. Vous voulez m'offrir, dites-vous, une autre philosophie. De la philosophie, à moi ? Eh, Monsieur le Marquis, vous me faites un honneur que je ne mérite guéres. Les systêmes de toute espéce sont trop au-dessus de moi : je n'en mets aucun dans ma vie et dans ma conduite. Réfléchir comparer, chicaner, persister, combattre, n'est plus mon affaire ; je me laisse aller à l'impression du moment sans résistance et même sans scrupule ; car je suis parfaitement sûr que mon coeur n'aime que ce qui est bien. Tout le mal

que j'ai fait en ma vie, je l'ai fait par réflexion ; et le peu de bien que j'ai pu faire, je l'ai fait par impulsion. Cela fait que je me livre à mes penchans avec confiance ; ils sont si simples, si faciles à suivre : pour les contenter, il en coute si peu aux autres et à moi-même, qu'en vérité c'est vouloir escrimer à toute force que de se roidir contre eux. Vous supposez que je fuis la société par aversion pour elle : vous vous trompez dans les deux points. Je ne la hais ni ne la fuis. J'en hais la gêne que j'y trouve, et je hais cette gêne mortellement. Sans elle la société me seroit agréable ; mais la gêne l'empoisonne, et je renonce à un bien dont je peux me passer, pour éviter un mal qui m'est insupportable. Les autres me disent qu'ils n'y trouvent pas cette gêne : tant mieux pour eux ; mais je l'y trouve, moi. Voulez-vous disputer sur un fait de sentiment ? Il faut que je parle, quand je n'ai rien à dire ; que je reste en place, quand je voudrois marcher ; assis, quand je voudrois être debout ; enfermé dans une chambre, quand je soupire aprés le grand air ; que j'aille ici, quand je voudrois aller ailleurs ; que je mange à l'heure des autres ; que je marche de leur pas ; que je réponde à leurs complimens ou à leurs sarcasmes ; [que] je réponde à des billets verds et rouges, dont je n'entends pas un seul mot ; que je raisonne avec les raisonneurs ; que je suive le phebus des beaux esprits ; que je dise des fadeurs aux femmes ; enfin que je fasse toute la journée tout ce que je sais le moins et qui me déplait le plus, et que je ne fasse rien, je ne dis pas seulement de ce que je voudrois faire, mais de ce que la nature et les plus pressans besoins me demandent, à commencer par celui de pisser, plus fréquent et plus tourmentant pour moi qu'aucun autre. Je frémis encore à m'imaginer dans un cercle de femmes, [forcé] d'attendre qu'un beau diseur ait fini sa phrase, n'osant sortir sans qu'[on] me demande si je m'en vais, trouvant dans un escalier bien éclairé d'autres belles dames qui me retardent, une cour pleine de carosses toujours en mouvement, prêts à m'écraser, des femmes de chambre qui me regardent, Messieurs les laquais qui bordent les murs et se moquent de moi ; ne trouvant pas une

muraille, une vouste, un malheureux petit coin qui me convienne ; ne pouvant en un mot pisser qu'en grand spectacle et sur quelque noble jambe à bas blancs.

Monsieur, quand il n'y auroit que ce seul article, il suffiroit pour me faire prendre en horreur l'habitation d'une ville. Moi qui même déteste les plaines et cherche toujours les lieux fourrés et sombres pour pouvoir, deux cents fois le jour, m'arrêter à mon aise, à l'instant du besoin, sans être vu même des paysans. Je me lève à l'heure qu'on se couche à Paris ; je me couche avant qu'on n'y soupe ; ma journée est presque finie avant qu'on l'y comme[nce]. Mon premier soin est d'aller errant en bonnet de nuit dans la campagne ; je vais et viens, rentre et ressors à tous les quarts d'heure. Je ne peux vivre que *sub die* ; je ne respire qu'au milieu des prés et des bois ; j'étouffe dans une chambre, dans une salle, dans une maison dans une rue, dans la place de Vendôme ; le pavé, le gris des murs et des toits, me donne le cauchemar. Et vous voulez que j'aille passer ma vie, ou plutôt l'achever au milieu de tout cela, et il faudra que j'en passe les trois meilleurs quarts encloîtré dans cette triste ou plutôt dans cette horrible prison, ne sachant que faire, que devenir, n'ayant que la ressource effroyable des livres, ou de la funeste écritoire ; ou bien il faudra qu'à soixante ans je renonce à mes vieilles habitudes, pour m'en faire de toutes nouvelles, comme si je me portois assés bien pour soutenir un pareil changement car, avec les habitudes que j'ai prises et les gouts invincibles dont je me sens subjugué à mon âge, si la dure nécessité me rappelle jamais au séjour des villes, ce ne sera que pour m'y faire enterrer.

Je consens fort que vous n'approuviez pas ma manière de vivre, pourvu que vous n'entrepreniez pas de m'en faire changer. Il n'y a point de raisonnement qui me puisse engager d'en prendre une autre, tant que je sentirai que la mienne me convient. Je vous promets de chercher la société dès qu'elle me sera nécessaire : Jusques-là permettez que je reste comme je suis ; moi, je vous permets de tout mon coeur, en échange, de trouver que j'ai très grand tort.

Je ne vous ai parlé jusqu'ici que du physique : commençons toujours par examiner ce point et nous passerons aux autres.....

. . . .

Je n'ai besoin ni de votre bourse, ni de vos amis, ni de votre crédit, ni de votre savoir, ni presque de votre tems, et dans deux jours, dans vingt-quatre heures, vous pouvez être débarrassé de moi. J'ai besoin de votre âme vertueuse, de votre bon sens, de quelques soins faciles et simples et du plus profond secret, voilà tout ; et avec cela vous pouvez assurer la paix des derniers jours d'un infortuné qui met en vous seul toute son espérance.

. . . .

Je ne suis point homme à vous importuner de mes lamentations ; je n'ai à vous parler ni de mes malheurs, ni de mes ennemis, ni de leurs complots ni de personne au monde que de moi seul ; tout ce que j'ai à vous dire est l'affaire d'une minute....

Mais je n'en suis plus aux essais, je les ai faits. J'en suis maintenant au résultat et je m'y tiens.....

N° 3315.

[R. Davenport à Rousseau] [1].

Dear Sir, I received the favour of yours, will take care to forward your letter on Friday which is the next Foreign Post day.

I this day saw Mr Du Tens, who leaves London in a few days, is going for some time abroad, with the Duchess of Northumberland, desired I would make his respects to you. He said he would leave in my hands his security for the books, which comes to L. 65, L. 25 of which is to be paid he tells me 5th of next June. I saw also Lord Newnham, who sends his compliments ; he has disposed of all your Prints except one, the whole will come about L. 16. — If you please I'll receive it for you.

Two guineas to Lewis is enough and I know it satisfies him. I believe him to be an honest upright man, and one fit to be trusted.

I very sincerely wish you joy of the little favour of his Majesty ; if there are any sort of fees to be paid upon the cashier, I'll take care to discharge them.

Now I beg leave to enquire after Mlle Vasseur's health, pray let me know. I wish to God you would let me send her along with you to Calvely, tis an extreme good mild air, and I have servants there to give you assistance. The house is large, there is a many cows and a large garden, and I hope it would contribute to restore her health. If you do not approve of this and she is better, I hope you will be so kind as not to quit your own house at Wootton. I purpose being down in about a month. My dear Grandson you so kindly enquire after is, blessed be God, entirely recovered, his sister is also quite well ; they join with me and all this house in service

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, dans le tome VI des *Annales de la Société J.-J. R.*, p. 191, 192.

to you and Mlle Vasseur and in our hearty wishes for her health and I am your most humble servant, and most sincere friend,

R. Davenport

Thursday March 26. 1767.

Your Malle sets out on Munday. I have put into it the large book from Vaillant and every thing that looked like music.

You'll be pleased to send some person an order to receive your Pension as it becomes due.

N° 3316.

A M. [Louis Dutens] [1].

Wootton, le 26 mars 1767.

J'espère, Monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils sont bien vifs et bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, et retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment, que mon coeur n'est pas en reste avec eux, puisque avoir de vrais amis et les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy : je vous serai très obligé si vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé ; ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, Monsieur, comme je le dois la grace dont il plaît au roi de m'honorer, et à laquelle j'avois si peu lieu de m'attendre. J'aime à y voir, de la part de M. le général Conway,

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

des marques d'une bienveillance que je desirois bien plus que je n'osois l'espérer. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public. Si celle-ci faisoit pourtant cet effet, j'en serois d'autant plus comblé, que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre ; car on pardonne quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites ; et il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, Monsieur, je mets le trop sur votre conscience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques uns qui reviennent à la masse, entre autres l'excellente *Historia fiorentina*, de Machiavel, *ses Discours* sur Tite Live, et le traité *de Legibus romanis*, de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire passer. La rente [1] que vous me proposez, trop forte pour le capital, ne me paroît pas acceptable, même à mon âge ; cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins disproportionnée ; et, si vous le préférez ainsi, j'y consens, car tout est absolument égal pour moi.

Je songe, Monsieur, à me rapprocher de Londres, puisque la nécessité l'ordonne ; car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la pension augmente encore. Mais, quoique comblé des attentions généreuses de M. Davenport, je ne puis rester plus long-tems dans sa maison, où même mon séjour lui est très à charge ; et je ne vois pas qu'ignorant la langue, il me soit possible d'établir mon ménage à la campagne, et d'y vivre sur un autre pied que celui où je suis ici. Or j'aimerois autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domestiques anglois. Ainsi mon parti est pris ; si, après quelques recherches que je veux faire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pension comme j'étois, ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domes-

1. De dix livres sterling.

tique françois ou suisse, fille ou garçon, qui parle anglois, et qui puisse faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le seul qui puisse m'assurer le repos et l'indépendance, sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, Monsieur, de M. Frédéric Dutens, votre ami, et probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, sans songer à la diversité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même personne ; et, puisque vous êtes amis, je ne me suis pas beaucoup trompé. Si j'ai son adresse, et qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, et j'en userai dans l'occasion.

Derechef, Monsieur, recevez mes voeux pour votre heureux voyage, et mes très humbles salutations.

[J. J. Rousseau]

N° 3317.

A M. Le général Conway [1].

Wootton, le 26 mars 1767.

Monsieur,

Aussi touché que surpris de la faveur dont il plaît au Roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa Majesté l'organe de ma vive reconnoissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs ; j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, et je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, Monsieur, le bienfait du Roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable, qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles. Puissé-je

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

n'avoir à les remplir que des voeux les plus purs et les plus vifs pour la gloire de son règne et pour la prospérité de son auguste maison !

Les actions nobles et généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, Monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie; je sais me mettre à ma place, et je sens, à l'impression que font sur mon coeur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de maux, et dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, et par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, Monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude et mon profond respect.

N° 3318.

[Louis Dutens à Richard Davenport][1].

Mr Dutens presents His Respects to M. Davenport, and begs He will be so good as to forward the inclosed to Mr. Rousseau, from whom He had a Letter saturday night, in which He gives him leave to choose which manners He liked best to make the Payment of the Library; Mr Dutens has chosen the annuity of £ 10 a year, to commence the 5th june next; He has wrote it in the inclosed which will serve to Mr Rousseau as an acknowledge, or Bond. He will endeavour to wait on Mr Davenport before Wednesday, the Day fix'd for his Departure; but if He has not the honor of seeing him, He begs leave to express to him here, how sensible He is of Mr Davenport's civilities, and how much He congratulates himself that He had the advantage of knowing so respectable and worthy a Gentleman.

30th March [1767].

1. *INÉDIT*. Transcrit à Londres de l'original autographe, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 55. [Th. D.]

N° 3319.

[R. DAVENPORT À ROUSSEAU] [1].

Dear Sir, On Saturday you'll receive your music in your new malle; the key is fastened to one of the handles. Lord [2] is in it, lapt up as I received it from Lord Newnham. The enclosed I received yesterday from Mr Du Tens, desiring I would forward it to you. He lets me know that you accept of the rente viagere instead of the other way, to commence fifth day of June next. You did not say any thing of your money in Lord Newnham's hands. — I intend leaving this town the 18. or 19. of April, and shall stay about a week at my daughter Bromley's in Warwickshire.

I hope I shall have the pleasure of finding you well and that Mlle Vasseur's health is better. Depend upon me, I'll give you any sort of assistance in my power, to contribute to your happiness and if Mlle finds Wootton too keen an air, I'll help you all I can to some other place, and as soon as possible will wait on you at Wootton, to confer with you on that subject.

If you have any commands at this place you'll be so good to mention them as my stay will be now short.

My children are now very well and I am much better, (indeed the very thoughts of coming soon into the free air again, contributes to make me so) they and all this house join in service to you and Mlle Vasseur. I am, dear Sir, your most obedient faithful servant,

R. DAVENPORT

Piccadilly March 31st 1767.

P. S. By Benj. Walton's letter I have some little sort of suspicion that one of my letters are (*sic*) lost.

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 192.
3. Le portrait de Milord Maréchal.

N° 3320.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU [1].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I am at a great loss, the trunk which you sent to Mr Steward, I make use of to put your Music books etc. in, till such time as I had cleared the little room where the books were.

You gave me a letter to send to Mr Steward along with the trunk. I ask pardon but I have unfortunately laid by your letter so carefully that for my life I cannot find it. I beg the favour of you to give yourself the trouble of sendig me another to give to Mr Steward, which will very much oblige

Your most obedient, humble servant,

Rich. DAVENPORT

April 2nd 1767.

My dear Grandson has another return of his ague, but hope he will soon get rid of it. We all join in service to you, and Mlle Vasseur and we continue fixed if all is well leaving this town by the 19th. — The weather here is hot and rainy. By last Post I wrote one enclosed from Mr Du Tens.

N° 3321.

A LORD NUNEHAM [2].

A Wootton, le 2 avril 1767.

J'apprends, Mylord, par M. Davenport, que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 192, 193.
2. Transcrit le 3 mai 1914 de la copie envoyée à Du Peyrou vers 1780 et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (vol. rel. fol. 34bis-35). [Th. D.]

celle du Roi ? Je le desire assez pour l'espérer ; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon coeur, et je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir et de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Mareschal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, et de me dire en les voyant qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre, que ma mémoire absolument éteinte avoit laissée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. de Ramsay, qui ne voulut jamais m'en dire le prix. Ainsi ce prix lui appartient et non pas à moi : mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourdui que ci-devant, et que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes ; et je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre coeur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre et la qualité de ces estampes. Ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossière de ces gravures, et j'estime que le prix n'en pourroit guère passer quatre ou cinq guinées. Ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, Mylord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance, si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous supplie, mes très humbles excuses et mon respect.

J. J. Rousseau

N° 3322.

A. M. Du Peyrou[1].

A Wootton, le 2 avril 1767.

O mon cher et aimable hôte! qu'avez-vous fait ? Vous êtes tombé dans le pot au noir bien cruellement pour moi. Votre n° 42, que vous avez envoyé pour plus de sûreté par une autre voie, est précisément tombé à Londres entre les mains de mon cousin Jean Rousseau, qui demeure chez M. Colombies, à qui on l'a malheureusement adressé. Or vous saurez que mon très cher cousin est en secret l'âme damnée du bon David, alerte pour saisir et ouvrir toutes les lettres et paquets qui m'arrivent à Londres; et la vôtre a été ouverte très certainement, ce qui est d'autant plus aisé, que vous cachetez toujours très mal, avec de mauvaise cire, et que vous en mettez trop peu; la cire noire ne cachète jamais bien. Votre lettre a très certainement été ouverte.

Mon cher hôte, je suis de tous côtés sous le piège ; il est impossible que je m'en tire si votre ami ne m'en tire pas, mais j'espère qu'il le fera; il n'y a certainement que lui qui le puisse, et il semble que la Providence l'a envoyé dans mon voisinage pour cette bonne œuvre. Il s'agit premièrement de sauver mes papiers, car on les guette avec une grande vigilance, et l'on espère bien qu'ils n'échapperont pas. Toutefois, s'il m'envoie l'exprès que je lui ai demandé avant que M. Davenport arrive, ils sont tout prêts; je les lui remettrai, et ils passeront entre les mains de votre ami qui ne sauroit y veiller avec trop de soin, ni trop attendre une occasion sûre pour vous les faire passer; car rien ne presse, et l'essentiel est qu'ils soient en sûreté.

Reste à savoir si ma lettre à M. de C. est allée sûrement et

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

en droiture. Les gens qui portent et rapportent mes lettres, ceux de la poste, tout m'est également suspect; je suis dans les mains de tout le monde, sans qu'il me soit possible de faire un seul mouvement pour me dégager. Vous me faites rire par le sang froid avec lequel vous me marquez, *Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là ;* c'est comme si vous me disiez, Adressez-vous à un habitant de la lune. S'adresser est un mot bientôt dit, mais il faut savoir comment : il n'y a que la face d'un ami qui puisse me tirer d'affaire, toutes les lettres ne font que me trahir et m'embourber. Celles que je reçois et que j'écris sont toutes vues par mes ennemis ; ce n'est pas le moyen de me tirer de leurs mains.

Si le ciel veut que ma précédente lettre à M. de C. ait échappé à mes gardes, qu'il l'ait reçue, et qu'il envoie l'exprès, nous sommes forts ; car j'ai mon second chiffre tout prêt : je le ferai partir avec cette lettre-ci, et j'espère qu'il ne tombera plus dans les mains de M. Colombies, ni de mon cher cousin. S'il m'arrive de me servir du premier, ce sera pour donner le change ; n'ajoutez aucune foi à ce que je vous marquerai de cette manière, à moins que vous ne lisiez en tête ce mot, écrit de ma main, *Vrai.*

Je vous enverrai une note exacte des paquets que j'envoie à votre ami, et que j'aurai bien droit d'appeler le mien, s'il accomplit en ma faveur la bonne oeuvre qu'il veut bien faire; et cette note sera assez détaillée pour que, si j'ai le bonheur de passer en terre ferme, vous puissiez indiquer les paquets dont nous aurons besoin.

Je ne puis vous écrire plus long-tems. Je donnerois la moitié de ma vie pour être en terre ferme, et l'autre pour pouvoir vous embrasser encore une fois, et puis mourir.

Il faut que je vous marque encore que ce n'est ni pour le *Contrat Social,* ni pour les *Lettres de la Montagne,* que le pauvre Guy a été mis à la Bastille ; c'est pour les *Mémoires de M. de La Chalotais.* Panckoucke est, je crois, de bonne foi ; mais n'écoutez aucune de ses nouvelles ; elles viennent toutes de mauvaise main.

Je tiens cette lettre et le chiffre tout prêts, mais viendra-t-on les chercher? Viendra-t-on me chercher moi-même? O destinée! ô mon ami! priez pour moi; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent.

Le courrier n'arrivant point, j'ai le tems d'ajouter encore quelques mots. Que vous envoyiez vos lettres par la France ou par la Hollande, cela est bien indifférent à la chose; c'est entre Londres et Wootton que le filet est tendu, et il est impossible que rien en échappe.

Pour être prét au moment que l'homme arrivera, s'il arrive, je vais cacheter cette lettre avec le second chiffre. Le 6 avril, je fais partir par la poste une espèce de *duplicata* de cette lettre. Il sera intercepté, cela est sûr; mais peut-ètre le laissera-t-on passer après l'avoir lu.

N° 3323.

A. M. du Peyrou[1].

(Duplicata de la précédente.)

A Wootton, le 4 avril 1767.

Votre n° 42, mon cher hôte, m'est parvenu, aprés avoir été ouvert, et ne pouvoit manquer de l'être par la voie que vous avez choisie, puisqu'il a été adressé par monsieur votre parent à M. Colombies de Londres, lequel a pour commis un mien cousin, l'ame damnée du bon David, et alerte pour intercepter et ouvrir tout ce qui m'est adressé du continent, presque sans exception.

Votre inutile précaution porte sur cette supposition bien fausse que nos lettres sont ouvertes entre Londres et Neuchâtel; et point du tout, c'est entre Londres et Wootton; et, comme de quelque adresse que vous vous serviez, il faut tou-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

jours qu'elles passent ici par d'autres mains avant d'arriver dans les miennes, il s'ensuit que, par quelque route qu'elles viennent, cela est très indifférent pour la sûreté. Les précautions sont telles qu'il est impossible qu'il en échappe aucune sans être ouverte, à moins qu'on ne le veuille bien. Ainsi la poste me trahit et ne sauroit me servir. Il n'y a dans ma position que la vue d'un homme sûr qui puisse m'être utile. Présence ou rien.

Je fais des tentatives pour aller à Londres, je doute qu'elles me réussissent ; d'ailleurs ce voyage est très hasardeux, à cause du dépôt qui est ici dans mes mains, qui vous appartient, et dont l'ardent desir de vous le faire passer en sûreté fait tout le tourment de ma vie. Le desir de s'emparer de ce dépôt à ma mort, et peut-être de mon vivant, est une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. Or, tant que je suis ici, il est en sûreté dans ma chambre; je suis presque assuré qu'il lui arrivera malheur en route, sitôt que j'en serai éloigné. Voilà, mon cher hôte, ce qui fait que quand même je serois libre de me déplacer je ne m'y exposerois qu'avec crainte, presque assuré de perdre mon dépôt dans le transport. Que de tentatives j'ai faites pour le mettre en sûreté ! Mais que puis-je faire tant que personne ne vient à mon secours ? Quand vous m'écrivez tranquillement, *Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là*, c'est comme si vous m'écriviez, Adressez-vous à un habitant de la lune. Mon cher hôte, libre et maître dans sa maison de Neuchâtel, parlant la langue, et entouré de gens de bonne volonté, juge de ma situation par la sienne. Il se trompe un peu.

J'ai travaillé un peu à ma besogne au milieu du tumulte et des orages dont j'étois entouré ; c'est mon travail, ce sont mes matériaux pour la suite, qui me tiennent en souci ; je souffre à penser qu'il faudra que tout cela périsse. Mais, si je ne suis secouru, je n'ai qu'un parti à prendre, et je le prendrai quand je me sentirai pressé, soit par la mort, soit par le danger ; c'est de brûler le tout, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de mes ennemis. Vous voilà averti, mon cher hôte ;

si vous trouvez que j'ai mieux à faire, apprenez-le-moi, mais n'oubliez pas que vos lettres seront vues.

Je vous ai donné avis de la pension. Je vois d'ici, sur cet avis, toutes les fausses idées que vous vous faites sur ma situation : votre erreur est excusable, mais elle est grande. Si vous saviez comment, par qui, et pourquoi, cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Vous me demanderez peut-être un jour pourquoi je ne l'ai pas refusée ; je crois que j'aurai de quoi bien répondre à cela.

Il importoit de vous donner, une fois pour toutes, les explications contenues dans cette lettre, que je suis pressé de finir. Je l'adresse à M. Rougemont, de Londres, en qui seul je puis prendre confiance ; si on la lui laisse arriver, elle vous arrivera. Mille remerciemens empressés et respects à la plus digne des mamans. Recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon coeur.

Vous devez comprendre pourquoi je ne vous parle pas ici de votre ami[1] ; faites de même.

N° 3324.

A Monsieur
Monsieur D'Ivernois
Négociant
a Geneve[2].

A Wotton le 6. Avril 1767.

J'ai receu, mon bon ami, votre dernière lettre et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce memoire est fait de main de

1. Cerjat.

2. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 97, 98. Sur la page de l'adresse, cet avis, d'une autre main, probablement celle d'un employé de la maison Lucadou : « Mr. R. a omis de vous marquer son desir qu'á l'avenir vous lui écriviez sous

maitre et fondé sur d'excellens principes; il m'inspire une grande estime pour son Auteur quel qu'il soit. Mais n'étant plus capable d'attention serieuse et de raisonnemens suivis je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs et sur la solidité de l'ouvrage [1] qui en resultera. Ce que je crois voir bien clairement c'est qu'il vous offre dans votre position l'accomodement le meilleur que vous pussiez (*sic*) espérer. Je voudrois tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive donner la moitié de mon sang pour apprendre que cet accord a receu sa sanction. Peut-être ne seroit-il pas a desirer que j'en fusse l'arbitre, je craindrois que l'amour de la paix ne fut plus fort dans mon coeur que celui de la liberté. Mes bons amis sentez-vous bien quelle gloire, ce seroit pour vous de part et d'autre que ce saint et sincère accord fut votre propre ouvrage sans aucun concours étranger! Au reste n'attendez rien ni de l'Angleterre ni de personne que de vous seul[s] ; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage, elles sont grandes graces au Ciel.

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis que le Roy m'avoit gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons je vous en dirai davantage; mais mon coeur qui desire ardemment ce bonheur ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami; adieu mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la defendre et la réclamer ouvertement. Je connois des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse

J. J. Rousseau

son propre nom. Je suis toujours à votre service. J. A. C. » Cachet à la lyre sur oublie. D'Ivernois a écrit sur la p. 1 : « Receue le 18 » et sur la p. 4 : « Wootton... 1767. Mr Rousseau Le 16 avril R. 18/20 may. » In-4° de 4 p., la 3e blanche. [Th. D.]

1. « des avantag », biffé.

N° 3325.

A M. [Davenport, à Londres.][1]

A Wootton, le 6. Avril [1767].

Je vous remercie, Monsieur, de la malle que vous avez eu la bonté d'envoyer et que j'attends aujourdui. Je ne vois point d'inconvenient à recevoir, si Mylord Neuneham vous l'offre, le produit des estampes, deduction faite de cinq guinées dont je l'ai prié de faire l'emploi [2]. Si vous avez la bonté de m'apporter cet argent vous m'obligerez ; car depuis mon arrivée à Wootton je n'y ai pas encore reçu un sol d'aucun côté.

Comment, Monsieur, si quelqu'une de vos lettres à M. Walton se trouvoit perdue, seroit-ce à moi que vous vous en prendriez? Cela me paroitroit assez plaisant. Eh mon cher Monsieur Davenport, si vous étiez à ma place, il vous arriveroit bien d'autres choses dont vous ne diriez mot, et vous feriez bien.

J'apprends avec grand plaisir que votre bonne santé et celle de toute votre famille nous laisse[nt] espérer de vous voir ici dans une quinzaine de jours. Nos honneurs, je vous prie, à vos chers enfans et à vos Dames. Mlle Le Vasseur vous assure de son respect, et moi, Monsieur, je vous salue trés humblement.

J. J. Rousseau

1. Transcrit à Londres, le 18 avril 1908, de l'original autographe signé, sans adresse, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 6, où cette lettre est classée à tort parmi les lettres de 1766. Un feuillet petit in-4°. [Th. D.]

2. La vente des estampes avait produit 16 £. 11 sh. 7 d. (*Cf.* n° suivant). Rousseau toucha cette somme quelques mois plus tard. Quant aux cinq guinées, elles avaient été réduites à 1 £. 15 sh., que lord Nuneham se chargea de distribuer « à ceux qui auront le plus besoin d'argent et qui sont d'honnêtes gens » (*Cf.* lettre de Lord Nuneham du 7 mai).

N° 3326.

[Lord Nuneham à Rousseau] [1].

A Londres, le 7 d'Avril 1767.

L'estampe qui me restoit, Monsieur, quand je reçus votre lettre, étoit le portrait de Mlle Clairon d'après le tableau de Carle Wanloo mais par bonheur, j'ai encore celui du roi, c'est de tous ceux qu'on a fait le plus ressemblant et le mieux gravé, et il est si rare que, malgré mes recherches pendant plus d'un an, je n'avois pas pu le trouver pour un ami que j'ai en France qui me l'avoit demandé ; ainsi j'avois acheté le vôtre pour le lui envoyer, mais depuis que j'ai reçu votre lettre, j'ai repris l'argent que j'avois payé et je garderai avec soin l'estampe jusqu'à ce que vous me la demandiez. Vous avez évalué Monsr les gravures que vous avez reçues de Monsr Ramsay beaucoup au-dessus de leur prix ; le portrait du roi ne vaut que 5 shillings, et j'ai vendu celui de l'amiral Boscawen 0 : 7 : 6 Lord Bath 0 : 2 : 6 Duke of Argyle 0 : 2 : 0 Lord Bute 0 : 10 : 6. Quand Milady Spencer reviendra à Londres, je vous dirai au juste Monsr pour combien j'ai vendu les autres gravures anglaises, car c'est elle qui les a toutes achetées. C'étoient des portraits gravés par Houbraker dont la plupart se vendent 1 shil. et les bonnes impressions dont il y en avoit quelques-unes deux shil. chacune.

Parmi toute votre collection d'estampes, il n'y en eut qu'une que je ne pus pas vendre aisément, c'étoit le portrait de Lord Bute ; celui même qui l'avoit gravé me disoit qu'il lui en restoit encore 200 impressions et un autre marchand me disoit qu'il avoit eu la folie d'en prendre plusieurs dans le tems qu'elles paraissoient et qu'il n'avoit jamais pu se défaire que d'une seule. La gravure cependant est belle. Je distribuerai

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 226, 227.

l'argent que vous avez destiné aux pauvres, quand j'aurai appris si vous voulez ou non que je fasse une évaluation exacte du produit de la vente des estampes que vous avez eues de Mons[r] Ramsay ; mais sachant, Monsieur, que vous aviez mis trop haut la valeur, j'ai cru qu'il me serait permis de prendre la liberté de vous avertir avant de répondre à vos intentions charitables. J'ai été charmé d'apprendre par Mons[r] Davenport que vous aviez accepté la pension du roi ; la façon dont elle a été donnée est digne de celui qui la reçoit.

Vous ne m'avez jamais mandé Monsieur dans quel état est votre santé, ni comment vous vous trouvez de l'air du pays. J'apprends que M[lle] Le Vasseur ne se porte pas bien, et qu'elle a dessein de venir consulter quelque médecin de Londres. J'espère que je saurai à peu près le tems de son arrivée, car qu'elle vienne seule ou que vous l'accompagniez je serois fàché d'être absent. — A qui voulez-vous que je paie l'argent qui vous appartient? le tout est de Lst. 16 : 11 : 7. Agréez je vous prie Monsieur mes sincères salutations.

NUNEHAM

N° 3327.

Lettre de J. J. Rousseau à M. Le Suire [1].

(Lettre fausse.)

Paris, 7 avril 1767.

Bon jeune-homme,

Vous verrez peut-être en Italie un jeune-homme qui mérite bien le nom de *Sans-pair*, que le hasard lui a donné. Quelque froid que vous paraissiez, vous ne pourrez le voir sans enchantement. Il désire de vous connaître, sur le bien que nous lui avons dit de vous, le père Berthier, votre ancien professeur, & moi. Il a même une idée confuse qu'il vous a vu quelque part. Il a été, comme vous, à l'oratoire; vous vous y êtes peut-être trouvés ensemble ; il a, comme vous, le goût des arts et des lettres; voilà bien des rapports qui appellent entre vous deux une amitié fraternelle. J'ai le droit de vous en vouloir, monsieur Le Suire. On prétend que vous me traitez poliment de fou. Vous aviez des sentiments plus favorables pour moi quand nous nous vîmes en Suisse il y a deux ou trois ans. Vous sortiez cependant de chez M. de Voltaire [2] ;

1. Ce faux évident a été publié en 1787, dans l'*Almanach littéraire* ou *Étrennes d'Apollon.* [P.-P. P.]

2. « J'étais en effet dans l'âge de l'enthousiasme à l'époque dont parle M. Rousseau. Je puis protester que M. de Voltaire ne m'a dit aucun mal de M. Rousseau. C'est lui-même qui, par ses écrits, m'a donné par la suite l'idée qu'il était attaqué de cette manie ou folie assez commune aux gens de lettres, qui, trop frappés de leurs malheurs, se les exagèrent, et en souffrent davantage, qui pensent que tous les hommes qu'ils voient sont des espions apostés autour d'eux par le gouvernement, et se croient l'objet d'une persécution universelle et profondément réflechie. Je parlais peut-être le premier, avec un juste ménagement, de cette folie, dans une épître intitulée : *aux mânes de J.-J. Rousseau,* qui contient un précis de son système, et de la réfutation qu'on en pourrait faire :

Un cœur sensible, un esprit exalté,
Firent tes droits à la célébrité ;

Et si l'on peut t'appeler fou, sans crime,
Rousseau, du moins tu *fus sublime.*

Telles furent mes expressions. On me vexa d'abord pour les avoir publiées ; on a

mais vous aviez alors la candeur et l'innocence du jeune âge ; vous étiez susceptible d'enthousiasme pour la vertu. Prenez garde que la manie de la philosophie ne vous dessèche le coeur. Ah ! mon ami, vous perdrez la sensibilité, et vous n'acquerrez peut-être pas la raison, que vous croyez déjà posséder. Vous la possédez peut-être en effet, cette raison si rare, puisque vous savez vous cacher, heureux jeune-homme ! que je vous envie ce talent ! Pourquoi n'ai-je pas suivi la même marche que vous; pour échapper aux dangers de la réputation ? Quelle situation ! modeste, tranquille, insouciant,

Glissant par une pente aisée,
Et voguant doucement sur l'onde du Léthé
Pour arriver à l'Elysée.[1]

Ce sont là de vos vers, je les ai retenus ; quand les ferez-vous paraître ? Ils vous peignent. Vous travaillerez en silence, personne ne songera à troubler votre repos, personne ne vous soupçonnera peut-être un mérite capable d'éveiller l'envie ; et. après avoir eu l'honnête perfidie d'écrire pour éclairer les hommes ; vous vous esquiverez de la vie en leur laissant un trait de lumière, et vous leur jouerez le tour sanglant de leur avoir fait du bien sans qu'ils puissent vous en punir. Il n'en sera pas ainsi du jeune-homme que je vous adresse. La nature a mis à son mérite une enseigne éclatante. Elle lui a cruellement prodigué les grâces de l'extérieur. Il n'est pas possible que ce mortel éblouissant soit longtemps caché. Toutes les femmes le porteront ; tous les hommes seront ses rivaux, et ses rivaux écrasés. Comment ne serait-il pas persécuté ? enseignez-lui votre secret pour vivre obscur et tranquille. Ecrivez-

fini par les adopter. J'ai pensé que cette idée ne pouvait qu'inspirer un intérêt plus tendre pour cet illustre infortuné, sans rien diminuer de l'estime qu'on doit à ses talents et à ses vertus. Quant à sa doctrine, je n'y ai jamais vu qu'un tissu de paradoxes débités avec la plus grande éloquence ; et je crois qu'il serait aussi aisé de réfuter Jean-Jacques que difficile d'écrire aussi bien que lui. » (*Note de Le Suire.*)

1. « *Epître à ma patrie,* pièce très agréable de M. Le Suire. Voyez l'Almanach des Muses 1778. » (*Note de la rédaction de l'* « Almanach littéraire ».)

moi tous deux quelquefois. Ah ! cher Le Suire, votre ami, dont vous avez ci-devant plaint les malheurs, vous le traitez à présent de fou, parce qu'il se croit malheureux ! Devais-je m'attendre à ce procédé de votre part ? On va me conduire en Angleterre[1], c'est peut-être encore un mauvais tour qu'on me joue. Puissé-je y vivre aussi caché que vous en Italie !

1. Le ton général de la lettre et le style démontrent suffisamment qu'elle est apocryphe. Et, cette phrase : « *On va me conduire en Angleterre* » ne peut pas avoir été écrite par Rousseau « à Paris, le 7 avril 1767 ». Le faussaire s'est trahi par la date. [P.-P. P.]

N° 3328.

[GUY À ROUSSEAU] [1].

Du 7e avril 1767.

Monsieur

Votre lettre du 14 du mois dernier m'est bien parvenue, et il vaut mieux suivre la route de la poste tout uniment ; je suivrai cette méthode pour lorsque je n'aurai qu'une lettre à vous faire passer, mais dès qu'il y aura quelque chose d'un peu plus volumineux, je tâcherai toujours de trouver quelque commodité, comme je fais aujourd'huy, qui est celle que j'ai vu[e] la plus exacte (je veux dire l'occasion de M. Bontems, de chez notre ambassadeur ; c'est un digne homme). Mais je n'en reviens pas de tous les autres bords (*sic*) que (*sic*) je me suis ci-devant servi, surtout ce M. Vaillant. Ciel ! quelles gens !

Ma diable d'indisposition [2] dure encore et durera tant qu'il plaira à Dieu. De sorte que je n'ai pas encore rempli vos intentions auprès de vos amis, dont je suis très fâché, mais comment faire ? Vous savez qu'où le pouvoir n'est pas, les volontés sont toujours gênées.

J'aurai exactement soin de la distribution des exemplaires du Dictionnaire [3], mais j'espère que j'aurai, avant sa publication, de vos nouvelles. Voici la suite des bonnes feuilles, ainsi

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, sans adresse postale, ni cachet, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, dans le recueil Guy-Duchesne, fol. 82, 83, 4 p. petit in-4°, la 4e blanche. Au bas de la première page, Guy a écrit : « M. Rousseau », et au bas de la 4e : « Mr. Rousseau â Wootton ». [Th. D.]

2. Il veut parler de son incarcération. Pierre Guy est entré le 25 janvier 1767 à la Bastille, sur ordre contresigné Saint-Florentin (débit de librairie), et en est sorti le 26 juillet 1767, sur ordre contresigné Saint-Florentin (Bibliothèque de l'Arsenal, 12480, 12570 et 12582 et Bibliothèque de la Ville de Paris, 15592). [*Voy.* F. Funck-Brentano, *Les Lettres de cachet à Paris, étude suivie de la liste des prisonniers de la Bastille* (*1659-1789*). Paris, 1903, in-4°, p. 375, n° 4753.]

3. De Musique.

que l'épreuve de la préface ; nous serons à même d'ajouter à l'Errata vos nouvelles remarques. Je le laisseray dans tout son entier quoique notre intention soit bien de faire des cartons aux choses les plus necessaires et de corriger à la main les plus aisées, parce que du moins l'un supleera au défaut de l'exactitude des relieurs, qui n'ont jamais beaucoup d'attention pour les cartons. J'attendrai de vos nouvelles pour faire tirer les feuilles de la préface, &c.

Dès qu'enfin Dieu voudra me permettre de pouvoir regagner la maison, je reverrai toutes nos affaires avec toute l'attention possible, tant pour le compte que (*sic*) toute autre chose, et je vous en donnerai la satisfaction que vous devez en attendre.

J'avois appris par M. Bontems l'arrangement de la Douane pour vos estampes, ce qui me fit vraiment plaisir.

Je vous réitère que je me suis fait toujours un plaisir de vous marquer que vous pouviez compter sur nous, comme sur vous-même.

Mille choses pour nous à Mlle Le Vasseur. J'apprends que Madame Duchesne et ses demoiselles se portent à merveille.

Je suis, Monsieur votre très humble et très ob. serviteur

GUY

Voici une nouveauté sur les Patagons ; cette ironie est l'effet (*sic*) d'un de nos bons citoyens.

N° 3329.

A M. [LE MARQUIS DE MIRABEAU] [1].

Wootton, le 8 avril 1767.

Je différois, Monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serois délivré de certaines distractions assez graves ; mais les décou-

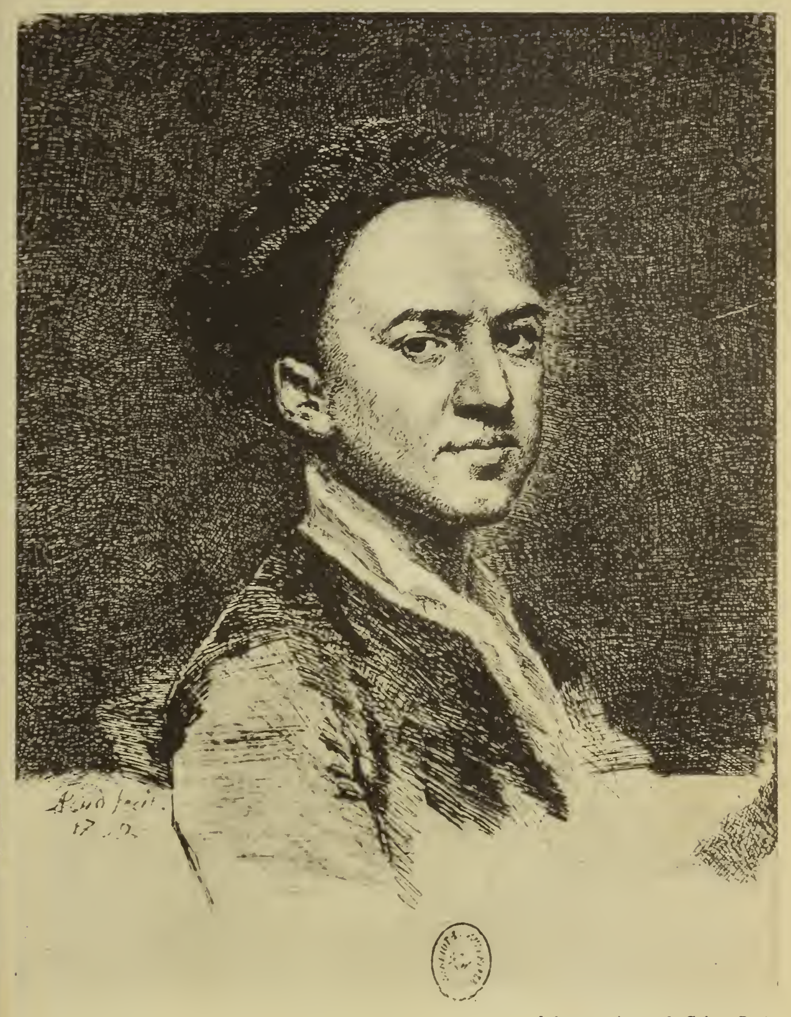
1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

vertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les voir finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un tems, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter, et bien à contre-coeur, un voyage à Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson : Monsieur le Marquis, combien vous l'admireriez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature ; de voir combien ses situations, qui paroissent romanesques, sont naturelles ; combien ses portraits, qui paroissent chargés, sont vrais ! Si je m'en rapportois uniquement à mes observations, je croirais même qu'il n'y a de vrais que ceux-là ; car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas aperçu jusqu'ici vestige d'aucun Belford ; mais j'ai vu si peu de monde, et l'île est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, Monsieur. Je ne verrai jamais le château de Brie[1], et, ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur ; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie : je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères que son noble coeur m'a fait des avances d'amité ; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

1. Musset-Pathay et les éditeurs qui l'ont suivi impriment « Trye », par erreur. Il s'agit du château de Brie, en Augoumois, dont Mirabeau parle dans sa lettre du 20 février 1767 (Tome XVI, p. 315). [P.-P. P.]



Librairie Armand Colin, Paris.

RICHARDSON
eau-forte originale d'Arthur Pond.
Cabinet des Estampes.

N° 3330.

A M. [DAVENPORT, A LONDRES][1].

A Wootton, le 8 avril 1767.

Je suis bien affligé, Monsieur, de la rechute de M. votre petit-fils[2], et je fais des voeux bien sincéres pour son rétablissement et pour le vôtre, car quand quelqu'un de vos enfans est malade, il est impossible que vous vous portiez bien.

Je n'écrirai pas, Monsieur, une seconde lettre à M. Stuart[2]. Ayez la bonté de vouloir bien lui faire faire de bouche mes excuses d'avoir gardé sa malle si longtems; elle a resté à Wootton jusqu'à cet hiver, faute d'occasion pour la renvoyer, et à Londres depuis ce tems-là par un malentendu &c. (*sic*).

Je vous souhaite un bon voyage[3] et une heureuse arrivée avec vos chers enfans, que je salue ainsi que Mlle le Vasseur. Agréez aussi, Monsieur, son respect et mes trés humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU

La malle n'est point encore arrivée.

1. *INÉDIT*. Transcrit à Londres, le 13 avril 1912 de l'original autographe signé, faisant alors partie de la collection Alfred Morrison. 4 p. petit in-4°, les 3 dernières blanches. Un feuillet y est joint, qui porte, outre le cachet à la devise, cette adresse, de la main de Rousseau : « To Richard Davenport. Esqr next door Lord Egremont's, Piccadilly. London », mais on ne peut affirmer que ce soit là l'enveloppe de la présente lettre, les plis paraissant indiquer le contraire. [Th. D.]

2. Fils de la seconde fille de Richard Davenport, Phoebé Davenport [1735-1757], mariée à Davies Davenport [1723-1758]. Cet enfant, né le 29 août 1757 et sa sœur ainée Phoebé (née en 1756), orphelins de père et de mère, vivaient chez leur grand-père. L'enfant, comme son père, se nommait Davies Davenport. [Th. D.]

3. Lisez Stewart, auteur de la lettre n° 3211 (T. XVI). Davenport avait égaré la réponse de Rousseau.

4. A Baginton, dans le comté de Warwick, chez Mme Bromley, puis à Davenport, dans le Cheshire.

N° 3331.

A MONSIEUR
MONSIEUR JEAN JAQUES ROUSSEAU
A WOTTON ASBORNAG
DERBYSHIRE ANGLETERRE [1].
(Lettre de Du Peyrou.)

Neufchatel 9 avril 1767. N° 43.

Vôtre lettre du 22 mars m'est parvenue avant hier, mon cher Citoyen, et hier, j'ay écrit à Messieurs Roguin et d'Yvernois pour leur en faire part. Il est certain que tous les amis doivent apprendre avec plaisir la nouvelle que vous me donnés; mais c'est moins pour la pension qui vous est accordée que pour la façon et le moment où elle vous est accordée que que je me rejouïs. Vous irez à Londres, dites-vous, si vous le pouvés, et vous voulez que ce soit sous vôtre propre nom que je vous écrive. C'est ce que je ferai, mais vous auriez bien dû me dire s'il faut toujours addresser à Wootton. Je supose que vos arrangemens à cet égard sont pris à Londres, et que ma lettre vous trouvera où vous serés. Je m'imagine, mon cher Citoyen, que si vous faites le voyage de Londres, ce sera une promenade plutôt qu'une émigration et j'espère que vous n'êtes pas dans le cas de chercher une nouvelle habitation. — Nous voici au mois d'Avril, sans que vous ayés donné un signe de vie à mes banquiers qui vous doivent pourtant depuis le 1er janvier passé d'abord 800^{tt} de fr^ce^ pour les six derniers mois de nos arrangemens reciproques, et ensuite £ 300 p^r^ les 6 derniers mois de 1766 provenant des 300 Louis de

1. *INÉDIT.* Transcrit le 27 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 208-209. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e. Traces de cachet. Plusieurs marques postales anglaises : « AP. 24 », « 6 MA », « 7 MA » (qui signifient sans doute 24 avril, 6 mai et 7 mai), « DUBLIN » et, à la main, mais d'une autre que celle de Du Peyrou : « Missent to In-Strang » (?) [P.-P. P.]

Mylord Marechal. Voila donc 1100 Livres que vous laissiés chommer lorsque vous n'aviés point de pension. Que voulez vous faire à présent que vous avez une pension? Sans doute, vous voudrez que ce soit moi qui la touche? Plaisanterie à part, je ne sais pas comment vous vous arrangés, mais je suis étonné de voir que nous soyons au mois d'avril et que vous n'ayés pas eu besoin de vos fonds. Vous ne vivés pourtant point d'air, et vous n'êtes pas non plus homme à vivre à crédit. Apprenés moi donc comment vous faites.

Mon n° précédent est du 26 mars et j'espère que vous l'aurez reçu. Quelques jours après l'avoir expédié, je reçus une longue épître de d'Escherny qui me prioit de vous envoyer une lettre in-folio. Je l'ai remise à Messrs Pourtalès pour la faire parvenir franche à Londres, et de là vous être envoyée à Wootton. Je ne sais pas si elle vous aura trouvé, ni si j'ay bien fait de vous l'envoyer. Le cas est toujours embarrassant. Si la lettre est interessante ou non, c'est ce qu'on ignore, et l'on craint toujours de malfaire en prenant le parti de la supression. D'Escherny vous parle sans doute de son séjour à Vienne. Ici, nous sommes dans un temps où nous jouons quitte ou double avec le souverain pour la conservation ou la perte de nos droits. Je fais toujours mes remedes pour mes oreilles mais l'humeur de goute paroit devoir les interrompre. Je ne sais si j'en serai quitte pour la peur cette fois-ci, mais je sens cette humeur en campagne depuis plusieurs jours. C'est l'effet ordinaire du printemps sur moi. J'aurois pourtant bien envie de faire une course dans vôtre Isle. Il faudra voir comment elle pourra s'ajuster avec ma goute et mes bâtimens. S'il y a moyen de les accorder ensemble, j'espère vous embrasser dans le courant de l'année. J'ay actuellement un mal ridicule, qui me fait enrager. C'est depuis 6 ou 8 jours un bouton dans le nés avec inflamation et douleur assés vive pour ne pouvoir ni me moucher, ni prendre du tabac, et voila surtout mon grand mal. Vous ne sauriez vous imaginer combien cette privation me coûte et se fait sentir dans toutes mes occupations. Il m'en coûte aujourd'hui plus d'écrire une lettre que

d'en écrire dix avec ma tabatière ouverte devant moi. Le tems me paroit beaucoup plus long, et les mêmes choses ne m'amusent pas, à beaucoup près, autant qu'elles le faisoient, assaisonnées de tabac. Voila les effets de l'habitude. Ma mère se porte assés bien et vous fait son compliment sur la pension, en vous en souhaittant jouissance longue et douce. Je presente à Mlle le Vasseur mes complimens d'amitié, et je vous embrasse, mon cher Citoyen, aussi vivement que je vous aime.

P. S. Le Trésorier d'Yvernois, cet homme qui n'est ni chair ni poisson, épouse la fille aînée de Sacrogorgon.

N° 3332.

A LORD NUNEHAM[1].

A Wootton, le 11 avril 1767.

Je ne puis, Mylord, que vous réitérer mes très humbles excuses et remercimens de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très obligé de m'avoir conservé le portrait du Roi. Je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers S. M. à toute la plénitude de ma reconnoissance, très assuré qu'en faisant le bien elle n'a point d'autre vue que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes dont M. Ramsay avoit eu l'honnêteté de me faire le cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport,

1. Transcrit le 3 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre vers 1780 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 35, 36. [Th. D.]

qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, Mylord, au moment d'aller vous rendre mes actions de grace et mes devoirs en personne, et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez en attendant, je vous supplie, Mylord, mes très humbles salutations et mon respect.

J. J. Rousseau

Je ne vous parle point de ma santé, parce qu'elle n'est pas meilleure, et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de Mlle le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, est très mauvaise, et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

N° 3333.

[R. Davenport à Rousseau][1].

Dear Sir, just after I was gone to bed, on Thursday night, General Conway sent the enclosed, which I could not convey to you till to day.

I hope you have safely received your Malle; shall be glad to hear you approve of it. In about a week I purpose leaving this Town, and as soon as I can leave my daughter, intend the pleasure of seeing you. My Grandson's ague has left him but he is obliged to take the Bark every week. He, his sister and all this house join in service to you and Mlle Vasseur.

I am yours most sincerely,

R. Davenport

April 11. 1767.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 193.

N° 3334.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [3].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, Benjamin Walton writes me word that at last your Malle is arrived. I hope you found the Music books safe. These carriers are certainly the most provoking creatures upon earth.

I saw Mr Granville yesterday, and he will deliver into your hands the book which I sent you word was left some time ago at my house for you, and a letter which I fastened to it, which I received yesterday with a desire I would take particular care to have it safe delivered.

I called on Lord Newnham a fortnight ago but his Lordship was from home and this day I called again, and he was gone into the country, does not return till Tuesday, which is the day after I leave this town, so I have not had an opportunity of receiving your money.

The weather is most severely cold. That or somewhat else has given me a fresh cold. I hope the country air will soon take it off. My dear Grandson keeps free from his ague and his sister is perfectly well they together with all this house join with me in our service to you and Mlle Vasseur. I shall be extreme glad to hear you and Mlle are well.

I am yours most sincerely,

R. Davenport

April 16. 1767.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 193, 194.

N° 3335.

A MONSIEUR
MONSIEUR DAVENPORT[1].
[Chez sa fille, Mrs. Bromley, à Baginton, dans le Warwickshire.]

A Wootton le 20 Avril 1767.

Je ne vous accusai pas, Monsieur, la reception de la malle, parce que M. Walton se chargea de ce soin. Elle est arrivée en bon etat, et je vous remercie de la peine que vous avez bien voulu prendre d'y faire mettre tout ce que j'avois demandé, et au delà. On dit qu'on attend aujourdui M. Granville à Callwich.

Je me réjouis de tout mon coeur du rétablissement de Monsieur vôtre petit fils. Je ne me réjouis pas moins de votre prochaine arrivée en bonne santé, comme j'espère, avec vos chers enfans. Permettez qu'en les saluant de tout mon coeur et toute votre maison, tant au nom de Mlle le Vasseur qu'au mien, je vous prie aussi de vouloir bien faire agreer mes devoirs à Madame Bromley[2] et à Monsieur son époux. Agréez aussi les miens et ceux de Mlle le Vasseur. Nous vous attendons, je vous assure, avec la plus vive impatience.

J. J. ROUSSEAU

J'espère que l'air de la Campagne aura produit l'effet que vous en attendiez et vous aura délivré de vôtre rhume.

1. *INÉDIT*. Transcrit à Londres, le 13 avril 1912, de l'original autographe signé, faisant alors partie de la collection Alfred Morisson. Petit in-4° de 4 p., les 2e et 3e bl., l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la lyre. Ni marque postale, ni indication de lieu : la lettre aura été portée par un messager à Baginton. [Th. D.]

2. Bridget Davenport, née en 1732, fille aînée de Richard Davenport, mariée à John Bromley.

N° 3336.

A M. Granville [1].

Ce samedi matin [25 avril 1767] [2].

Rousseau fait ses complimens à Monsieur Granville sur son heureuse arrivée et ses remercimens sur son bon souvenir et sur son envoi [3]. Il aura l'honneur de le voir le plustot qu'il lui sera possible, et a, en attendant, celui de le saluer trés humblement.

N° 3337.

A Monsieur
Monsieur Jean Jaques Rousseau
a Wootton Asbornbag
Derbyshire Angleterre [4].

(Lettre de Du Peyrou.)

Neufchatel 26 Avril 1767.

Votre derniere lettre du 4 de ce mois m'est parvenue le 18 et trés bien conditionnée. Mais, mon cher Citoyen, est-ce donc décidé que je n'aurai pas deux couriers de suite un plaisir pur et sans mélange et que l'une de vos lettres détruira le plaisir

1. Transcrit de l'imprimé en 1862 par lady Llanover, I, p. 82.

2 Granville était à Bath en février et mars 1767 pour y prendre les eaux. Il était encore à Londres le mercredi 15 avril, et il arriva probablement à Calwich Abbey le vendredi 24 avril ou le samedi 25, ce qui permet de dater le billet. [Th. D.]

3. Le 15 avril, Davenport avait fait tenir à Granville un volume (était-ce un livre envoyé par la duchesse de Portland ?) et une lettre, pour les remettre à Rousseau. (*Cf.* n° 3334, 2e alinéa.)

4. *INÉDIT*. Transcrit le 27 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 210, 211. In-4 de 4 p., l'adresse sur la 4e, traces de cachet en cire rouge, marque postale imprimée : « 9 MA ». [P.-P. P.]

que m'aura fait la précédente. Tout ce qui vous arrive, tout ce que je puis comprendre de vôtre position me fait sentir avec amertume la distance qui nous sépare. Je ne m'en tiendrai point à ce sentiment, et si ma santé ne s'y oppose point, il faudra que je réalise enfin cette année le projet si longtems caressé de vous aller voir. Mon batiment est un obstacle, mais il peut être trés aisément enlevé. Il n'y a que ma goute qui puisse m'inquiéter. Voici la saison de son retour, et jusques à ce qu'elle se soit déclarée, la prudence ne me permet pas de l'aller chercher ou attendre dans les pays étrangers. Une fois libre de ce coté, je serai bientot arrangé pour tout le reste. C'est à vous, à présent, mon cher Citoyen, à m'indiquer à l'avance tous les objets qui peuvent rendre ma course aussi utile qu'elle peut l'être. Fournissés moi donc une note bien exacte de tout ce qui vous est nécessaire et dont je suis dépositaire. Il ne faut pas en faire à deux fois. Il vaut mieux que je sois trop chargé de 50# que d'être mal à propos allégé d'une #, d'une once, devois-je dire. Il n'y a que vous, mon bon ami, qui puissiés vous faire une idée du plaisir que je me promets et que j'aurai de vous voir et de vous embrasser après une si longue absence, et surtout après tant d'évenemens coup sur coup qui vous ont affligé. Nous aurons bien des choses à nous dire que ne peuvent souffrir ni les détails ni le peu de securité de nos lettres. En attendant ce doux moment, ne perdés point courage pour ce que vous savés, et souvenés-vous que j'en ay moins besoin pour moi-même que pour vous. Ainsi que ce ne soit qu'à la dernière extrémité que vous preniés un parti de desesperé, puisqu'il reste auprès de vous un coeur sur lequel vous pouvez confier tous vos sentimens et toutes vos volontés. Il n'y a plus qu'à les bien détailler et à les bien inculquer. J'espère que l'année ne passera pas que nous ne soyons tranquilles l'un et l'autre. Je ne dis rien de mon ami [1]. Il marcheroit pourtant au premier mot de besoin et son coeur m'est connü depuis près de 20 ans.

1. Cerjat (*Cf.* dernier alinéa du 3323).

Vous devez avoir reçû une lettre de M^{r} D'Y : qui vous a parlé de vos manuscrits du Contract Social et du Dictionnaire de musique trouvés à l'Isle St Pierre et tombés entre les mains d'un honnête homme pret à les rendre à vôtre premiere requisition. J'ay marqué à M^{r} d'Y : de tâcher en attendant vôtre reponse, de retirer ces papiers, sur lesquels ensuite il attendra vos ordres pour en disposer. Pour peu que la chose soit intéressante, vous ferez bien de répondre sans délais et de donner vos ordres à M^{r} d'Y :, dont je n'ay pas encore eü reponse, sur laquelle j'ay attendu quelques jours pour vous écrire. — Vous ne me dites rien de mes Banquiers et cela commence à me paroître extraordinaire. — Je crois deviner à peu près une partie des circonstances relatives à la pension. En tous cas, mon ami, vous pouvés sanctifier l'acceptation que vous en avez faite, en suivant même vôtre inclination. Que cet argent soit employé à faire du bien, à soulager l'indigence, et vous n'en aurez été que le distributeur. Il est cruel de ne pouvoir s'exprimer à coeur ouvert, mais que ceux qui ont la bassesse d'ouvrir les lettres d'autrui trouvent à leur confusion dans vos lettres et dans les miennes tout le mépris qui leur est dû, et qu'ils ont sans doute pour eux-mêmes, dans les momens où ils se rendent justice. — Je ne vous dis rien de nos affaires publiques qui sont dans la plus grande fermentation, ni de leurs suites sur quelques-uns de nos amis. Cela me meneroit trop loin, et ne sauroit vous être agréable. La maman se porte bien et se souvient toujours avec plaisir des momens que vous nous avez accordés. Recevez ses complimens, et faites les parvenir de ma part aussi à Mlle le Vasseur. Adieu, mon cher Citoyen, je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

Je continue à vous addresser sous vôtre nom, en attendant que vous me disiez ce qu'il faut faire.

N° 3338.

A M. [Granville] [1].

Ce mercredi [29 avril 1767] [2]

Rousseau fait ses très humbles salutations à Monsieur de Granville, et desire apprendre qu'il est bien remis des fatigues de son voyage. Toute communication directe avec Londres lui étant fermée par sa situation, il prend la liberté de lui envoyer un petit carton de plantes seches et une lettre pour Madame la Duchesse de Portland qu'il le prie de vouloir bien lui faire parvenir. Il lui renvoye aussi son Gérard [3], et lui fait bien des excuses d'en avoir abusé si longtems.

N° 3339.

A Madame la Duchesse de Portland [4].

A Wootton, le 29 Avril 1767.

Je reçois, Madame la Duchesse, avec une nouvelle reconnoissance, les nouveaux témoignages de votre souvenir et de vos

1. Transcrit le 23 janvier 1907 de l'original autographe, sans adresse, que m'ont communiqué MM. Maggs, frères, libraires à Londres. Petit in-8° de 4 p., les 3e et 4e blanches. — Cet original a été acquis plus tard par M. Edouard Audéoud, de Genève, qui me l'a également communiqué le 3 juillet 1910. [Th. D.]

2. Cette date est confirmée par la lettre à la Duchesse de Portland du même jour.

3. Probablement l'ouvrage de John Gérard intitulé: *The Herball, or general history of plantes.* London, 1597, in-fol. (le catalogue du British Museum indique « Another Edition. Enlarged and amended by T. Johnson, London, 1633, folio ». Il indique aussi un autre ouvrage de botanique du même auteur : « *Catalogus arborum, fructium ac plantarum tam indigenarum quam exoticarum in horto J. G*[*erardi*] *nascentium.* Londini 1596, 8° » (qui a été réimprimé in-4° à Londres en 1876, « privately printed », avec notes et références à l'*Herball,* et vie de l'auteur par B. D. Jackson). [Th. D.]

4. Transcrit le 11 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre, vers 1780, à

bontés dans le livre que M. Granville m'a remis de votre part, et dans l'instruction que vous avez bien voulu me donner sur la petite plante qui m'étoit inconnue. Vous avez trouvé un très bon moyen de ranimer ma mémoire éteinte, et je suis très sûr de n'oublier jamais ce que j'aurai le bonheur d'apprendre de vous. Ce petit Adiantum n'est pas rare sur nos rochers, et j'en ai même vu plusieurs pieds sur des racines d'arbres, qu'il sera facile d'en détacher pour le transplanter sur vos murs.

Vous aurez occasion, Madame, de redresser bien des erreurs dans le petit misérable débris de plantes que M. Granville veut bien se charger de vous faire tenir. J'ai hazardé de donner des noms du Species de Linnæus à celles qui n'en avoient point, mais je n'ai eu cette confiance qu'avec celle que vous voudriez bien marquer chaque faute et prendre la peine de m'en avertir. Dans cet espoir, j'y ai même joint une petite plante qui me vient de vous, Madame la Duchesse, par M. Granville, et dont n'ayant pu trouver le nom par moi-même, j'ai pris le parti de le laisser en blanc. Cette plante me paroît approcher de l'Ornithogale, (Star of Bethlehem) plus que d'aucune que je connoisse, mais, sa fleur étant close et sa racine n'étant pas bulbeuse, je ne puis imaginer ce que c'est. Je ne vous envoye cette plante que pour vous supplier de vouloir bien me la nommer.

De toutes les graces que vous m'avez faites, Madame la Duchesse, celle à laquelle je suis le plus sensible, et dont je suis le plus tenté d'abuser, est d'avoir bien voulu me donner plusieurs fois des nouvelles de la santé de Mylord Mareschal. Ne pourrois-je point encore, par votre obligeante entremise, parvenir à savoir si mes lettres lui parviennent ? Je fis partir, le 16 de ce mois, la quatrième que je lui ai écrite depuis sa dernière. Je ne demande point qu'il y réponde, je désirerois seulement d'apprendre s'il les reçoit. Je prends bien toutes les

Du Peyrou, et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 53, 54. [Th. D.]

précautions qui sont en mon pouvoir pour qu'elles lui parviennent, mais les précautions qui sont en mon pouvoir à cet égard, comme à beaucoup d'autres, sont bien peu de chose dans la situation où je suis.

Je vous supplie Madame la Duchesse, d'agréer avec bonté mon profond respect.

J. J. Rousseau

N° 3340.

A M. [Davenport][1].

A Wootton, le 30 Avril 1767.

Vn maitre de maison, Monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit : si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis noël, vous avez tort : si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort : mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport[2], sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendoit ici sur vôtre parole y étoit à son aise ou non. En voila plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, Monsieur, je quite vôtre maison. J'y laisse mon petit équipage et celui de Mlle le Vasseur, et je laisse le produit de mes estampes et livres pour sureté des frais faits pour ma dépense depuis noël[3]. Je

1. Transcrit à Londres le 22 avril 1908, de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 57 et 58, 2 feuillets petit in-4°, sans adresse. Ecriture appliquée, sauf pour le P.-S., où elle est plus hâtive. [Th. D.]

2. Arrivé le 27 avril dans sa résidence du Cheshire, R. Davenport comptait visiter Rousseau à Wootton le 29 ou le 30. Il en fut empêché par un violent accès de goutte, qui devait le retenir chez lui pendant plus de trois mois. Le 30 avril, Rousseau ne pouvait pas connaître cette circonstance : elle eût certainement ajourné son départ. [Th. D.]

3. R. Davenport avait acheté l'exemplaire de l'*Encyclopédie* que possédait Rousseau, pour 34 livres sterling, qu'il n'avait pas encore payées. Après avoir examiné le compte de Benjamin Walton, il estima qu'une somme de 21 £. 9 sh. revenait à Rousseau et il la fit parvenir à M. Rougemont, à Londres. [Th. D.]

n'ignore ni les embuches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir : mais, Monsieur, j'ai vécu ; il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voila ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez derechef mes vifs et sincéres remercimens de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avoit fini comme elle a commencé, j'emporterois de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effaceroit jamais dans mon coeur. Adieu, Monsieur ; je regretterai souvent[1] la demeure que je quitte, mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un Hôte aussi aimable, et de n'en avoir pu faire mon ami[2].

J. J. ROUSSEAU

[3] Je laisse chez vous trois malles pleines, auxquelles les clefs sont attachées ; je laisse sur la comode de la petite chambre les livres qui vont à la masse de l'acquisition faite par M. Dutens : la plupart bouquins qui ne valent pas le transport, mais dont quelques uns sont assez bons pour racheter l'inutilité du reste.

Sur la tablette du milieu de l'armoire aux livres qui est dans la chambre de Mlle le Vasseur sont mes livres de botanique qui auroient besoin d'une petite caisse, prise sur leur mesure. Sur la tablette au-dessous, dans la même armoire, est un recueil de musique choisie, où, si Mademoiselle Davenport cultive cet art, elle trouvera des choses excellentes, et que je la supplie de conserver en mémoire de moi.

1. « l'aimable », biffé.

2. A trois reprises, écrivant à Hugues Blair (Burton, t. II, p. 366), à Mme de Boufflers (*Private Correspondence,* 1820, p. 241), à Adam Smith (Burton, t. II, p. 375), Hume dit que Rousseau, avant de quitter Wootton, avait laissé sur sa table une lettre « fort injurieuse, » conçue « en termes très violents, » où il reprochait à son hôte de s'être fait « le complice de Hume pour amener sa ruine. » Si ces jugements, exagérés ou inexacts, proviennent d'une communication de R. Davenport, antérieure à celle du 13 mai que donne Burton, il faut admettre que le destinataire de la lettre du 30 avril s'était mépris sur son contenu. [Th. D.]

3. Ce P.-S. manque dans la minute et par conséquent dans les précédentes éditions. Il était *INÉDIT*, quand Th. Dufour l'a publié, en 1910, dans *Quelques lettres,* etc., p. 50.

J'ai remis dans la Caisse des livres de Monsieur Davenport ceux qu'il avoit eu la bonté de me prêter.

N° 3341.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU [1].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I have been returned from Baginton a week this day, and intended waiting on Mr Rousseau either Wednesday or Thursday last, but durst not venture, as I was apprehen (*sic*) of falling ill of the gout, my thoughts proved too true, on Friday I was seized and at present am confined to my room. I long to see you, and should esteem it as a favour if you will do me the great pleasure of letting me send for you, and Mlle Vasseur : the roads are quite fine and I hope it would do hergood; if you'll be so kind to agree with my wishes, you'll make us all very happy. Am glad you liked your trunk and that the things came safe.

My Children send all manner of service to you and Mlle Vasseur as do Mrs Lauzun and Ally, I joyn with them and long to see you.

Yours most affectionately,

RICH. DAVENPORT

Munday 4th of May 1767.

P.-S. I am well inwardly but in a good deal of pain outwardly.

If you'll let me send, please to name any day when you judge proper and he shall bring the horses, the 4 wheeled chaise is at Wootton.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 194, d'après l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. 29626, fol. 59.

N° 3342.

To
M[r]. John James Rousseau
at
Wootton in Derbyshire
near Ashburn [1].

(Lettre de Roustan.)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous écrire pour vous apprendre la mort du vénérable M[r] Abauzit, arrivée à Genève il y a près d'un mois ; elle a été, comme sa vie, douce et paisible. M[r]. Moultou, qui l'avait donné pour parrain au dernier fils qu'il a eu, se dispose à en faire l'éloge. On imprime aussi de lui trois dissertations : la première sur l'Apocalypse, les deux autres sur l'idolâtrie. Je le trouve bien heureux d'avoir terminé sa carrière au moment où sa patrie adoptive court un si grand danger de perdre sa liberté. Permettés que je vous félicite de la pension que le Roi vient de vous accorder : elle l'honore ainsi que vous, mais en particulier elle justifie votre sagesse de ce caractère sauvage que vos ennemis se plaisaient à lui donner. Vous n'avez rien voulu recevoir de ceux qui prennent à leurs peuples, vous avez accepté de celui qui n'a que ce que ses peuples lui donnent volontairement. Je vous dirai aussi que le Petit-Conseil a remis à M[r] Vernet pour moi, mon exemplaire de l'Histoire de Genève qu'il m'avait demandé à voir il y a six ans. Je ne sais comment expliquer cet événement, et l'unique solution que j'y puisse donner, c'est qu'on veut me piquer d'honneur. BeauChâteau me charge toujours

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

de vous dire pour lui mille choses. Je ne vous en dirai pour moi qu'une seule, c'est que je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur,

A.-J. Roustan

Londres ce 5e may 1767.

P.-S. Etant l'autre jour chez Mr Maty[1], Mr Hume y vint, y parla beaucoup de vous, et avec beaucoup de moderation ; il paraît n'être pas à se repentir d'avoir poussé les choses si loin.

Mr Lucadou a reçu aussi quelques livres pour vous, et vous prie de lui faire savoir à qui vous souhaitez qu'il les remette, ou par quelle voie il doit vous les faire tenir. Il soupçonne que vous avez quelque mécontentement contre lui ; il en est fâché, et n'imagine pas comment il y pourrait avoir donné lieu, pénétré, comme il est, pour vous d'estime [et] d'attachement.

N° 3343.

To
Monsieur Rousseau[2].

(Lettre de lord Nuneham.)

A Londres ce 7 Mai [1767].

J'ai vu aujourd'hui, Monsieur, les gravures que j'ai vendues à Milady Spencer ; elle a été à la Campagne, ce qui m'a empêché de répondre plutôt à votre lettre, et de vous payer l'argent que je vous dois. Le prix des estampes que vous avez reçues

1. « Le Dr Matthieu Maty [1718-1776], sous-bibliothécaire du British Museum, fondateur du *Journal britannique* (La Haye, 1750-1755). » (*Note de M. Courtois,* qui a publié cette lettre en 1910, *loc. cit.*, p. 238-239.)

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 227.

de M. Ramsay, (le portrait du roi compris) ne monte qu'à Lst. 1 : 15 : 0 ; je tâcherai de distribuer cette somme à ceux qui auront le plus besoin d'argent et qui sont d'honnêtes gens. Je viens d'envoyer chez votre digne ami Mr Davenport, pour savoir s'il étoit en ville, et pour demander la permission d'aller chez lui demain ; mais on me mande qu'il y a quinze jours qu'il est parti pour la campagne, et comme je ne reste ici que jusqu'à mercredi je payerai l'argent à mon banquier, et je vous envoie Monsieur, un billet que vous pouvez changer en argent quand vous jugerez à propos en écrivant votre nom sur le billet, ce sera alors comme un billet de banque.

C'est moi, Monsieur, qui vous dois des remercîments ; en me témoignant de la confiance, vous m'avez fait le plus vrai plaisir et je suis bien sensible à cet honneur. Recevez, je vous prie, Monsieur mes très sincères salutations et mon respect.

NUNEHAM

Si Monsieur Davenport est chez vous Monsieur, faites lui je vous prie mes compliments ainsi bien qu'à Mlle Le Vasseur.

N° 3344.

AU [CHANCELIER LORD CAMDEN] [1].
(Authenticité contestable [P.-P. P.])

A Spalding in Lincoshire (*sic*) le 5e May 1767 [2].

Mylord

Permettés qu'un pauvre Etranger qui doit-être ici sous la protection des Loix se mette aussi sous la votre. Ma situation tres surprenente et tres peu connue me force a prendre une liberté inusitée, et peut-être indiscrette, mais qui est ma seule ressource. Arretté dans ces lieux par l'impossibilité éprouvée d'aller plus loin seul et sans danger, J'ai cru que le premier ministre des Loix devoit l'être aussi de l'hospitalité publique et j'ose vous supplier de vouloir bien maccorder a mes fraix un guide autorisé, qui me conduise directement et surement au port de Douvre, ou j'ai dessein de m'embarquer sans porter une pleinte (*sic*) contre personne. J'ai seulement l'honneur de vous assureur (*sic*) Mylord, qu'il n'y a qu'une [3] necessité bien reconnue qui puisse m'engager a la démarche que je fais aujourd'hui et cette necessité ne me permet pas même de sortir d'ici jusqu'à la reception de vos ordres. Je vous supplie mylord, d'aggreer avec ma tres humble requête les assurances de mon plus profond respect,

J. J. ROUSSEAU

[La présente lettre est celle dont parle Hume dans une missive non datée et sans destinateur connu, imprimée en 1820 dans *Private*

1. Transcrit le 14 mai 1879 d'une copie ancienne, non autographe, et sans nom de destinataire, conservée à la Bibliothèque de l'Institut de France, dans les mss. provenant de Condorcet et d'Alembert. Cette lettre a été publiée en 1893 dans la *Revue rétrospective* (dirigée par Paul Cottin), tome XVII (1893), juillet-décembre 1892, p. 432. [Th. D.]

2. J.-J. était encore à Spalding le 13 mai 1767, date d'une lettre (n° 3349) qu'il écrivit à Richard Davenport. [Th. D.]

3. « qu'une », et non « aucune », comme on a imprimé dans les *Annales J. J. R.*, VI, p. 156, où l'on a reproduit cette lettre sans s'apercevoir que le mot « aucune » donnait un sens absurde à la phrase. [Th. D.]

correspondence of David Hume..., p. 220-224, où on lit : « ... On fut « quinze jours sans en entendre parler (depuis le départ de Wootton), « jusqu'à ce qu'enfin le Chancelier [1] reçut de lui la lettre la plus extra- « vagante, datée de Spalding, dans le comté de Lincoln. Il dit à ce « magistrat qu'il est en chemin pour Douvres, dans le dessein de « quitter le royaume (observez que Spalding s'éloigne tout-à-fait du che- « min), mais qu'il n'ose pas faire un pas de plus, ni sortir de la maison, « dans la crainte de ses ennemis. Il conjure donc le chancelier de lui « envoyer un guide autorisé pour le conduire, et il le lui demande « comme le dernier acte d'hospitalité de cette nation envers lui. « Quelques jours après, j'appris de M. Davenport qu'il avoit reçu « une nouvelle lettre, datée encore de Spalding, dans laquelle il lui « témoigne le plus vif repentir. Il parle de sa triste et malheureuse « situation et annonce le dessein de retourner dans sa première « retraite de Wootton... Au bout de quelques heures, le général de « Conway reçut une lettre de lui, datée de Douvres, distant de 200 « milles de Spalding... Il n'avoit guère mis que deux jours à faire « cette longue route. » Dans le même ouvrage, *Private Correspondence of David Hume with several distinguished persons* (1820, in-4°), il y a, p. 240 à 242, une lettre de Hume à Mme de Boufflers donnant à peu près les mêmes détails. [TH. D.]. — Th. Dufour ne manifeste aucun doute sur l'authenticité de cette lettre ; je ne puis cependant m'empêcher de la trouver suspecte : 1° on ne la connaît que par un manuscrit signé J.-J. Rousseau, qui n'est pas de l'écriture de Rousseau et qui s'est retrouvé dans les papiers de d'Alembert ; 2° elle est analysée par Hume dans une lettre à un inconnu français qui pourrait bien être d'Alembert ; 3° Hume sait que Rousseau a passé à Spalding, puisqu'il sait qu'il a écrit de ce lieu à Davenport. Et je me demande si la présente lettre n'a pas été fabriquée par Hume, non pas que son texte me paraisse invraisemblable sous la plume de Rousseau, mais à cause de la méfiance que m'inspire sa provenance. Il serait donc précieux, si elle a réellement été écrite par Jean-Jacques, d'en retrouver l'original autographe. Des papiers publics anglais ont signalé au mois de mai que Rousseau auraient écrit au Lord Chancelier (*Cf.* n° 3440, 2e alinéa), mais rien ne prouve que ces papiers n'ont pas été inspirés par Hume.] [P.-P. P.].

1. Le Chancelier d'Angleterre était alors lord Camden (nommé en juillet 1766 dans le ministère de Pitt.) [Th. D.]

N° *3345.*

Turn at Stilton.

To
Rich[d] Davenport Esq[r]
at Wootton
*Ashburn*bag
Derbyshire [1].

A Spalding en Lincolnshire le 11. May 1767 (lundi).

Vous devez être offensé, Monsieur ; mais vous avez asses d'entrailles pour cesser de l'être quand vous songerez à mon sort [2]. Je préférois la liberté au séjour de votre maison ; ce sentiment est bien excusable. Mais je préfère infiniment le séjour de votre maison à toute autre captivité et je préférois toute autre captivité à celle où je suis, qui est horrible, et qui, quoiqu'il arrive, ne sauroit durer. Si vous voulez bien, Monsieur, me recevoir derechef chez vous, je suis prêt à m'y rendre au cas qu'on m'en laisse la liberté ; et quand j'y serois, aprés l'expérience que j'ai faite, difficilement serois-je tenté d'en resortir pour chercher de nouveaux malheurs. Si ma proposition vous agrée, tâchez, Monsieur, de me le faire savoir par quelque voye sure, et de faciliter mon retour d'ici chez vous [3]. Si vous ne faites que m'écrire par la poste, vôtre lettre

1. Transcrit le 15 avril 1912, à Londres, de l'original autographe signé, faisant alors partie de la collection Alfred Morrison. In-4° de 4 p., la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cachet à la devise sur cire rouge. — Au haut de l'adresse, les mots soulignés « *Turn at Stilton* » sont de la main de Rousseau. Qu'a-t-il voulu dire ? De renvoyer la lettre à Stilton si elle ne trouvait pas le destinataire ? Stilton serait-il alors la localité importante pour la résidence appelée Davenport ? Un fragment de cette lettre a été transcrit dans une missive du 25 mai 1767 de Davenport à Hume, imprimée en 1846 par John Hill Burton, *Life and correspondence of David Hume,* t. II, p. 368-370. On y voit que la lettre de Rousseau du 11 mai ne parvint à Davenport que le 17 mai. Le 18, il envoya à Spalding un serviteur qui apprit que Rousseau était parti le 14 pour Douvres. [Th. D.]

2. Ce début est *INÉDIT*.

3. Le passage cité dans la lettre imprimée de Davenport à Hume, commence à « Je préferois la liberté... » et s'arrête ici, aux mots « chez vous ». La phrase qui suit, jusqu'aux mots: « maitre de poste », est *INÉDITE.*

me parviendra d'autant moins que je suis logé chez le maître de poste [1] j'attends votre réponse avec impatience ; moins pour moi, je vous l'avoue, dont le coeur est mort desormais à tout plaisir ; mais pour l'infortunée compagne de ma destinée dont le sort me fait frémir d'horreur si venant à me perdre elle reste ici seule et abandonnée [2]. Au lieu qu'en me perdant chez vous il lui reste au moins un appui : car je vous connois trop pour craindre que vous l'abandonniez en pareil cas. Je ne vous en dirai pas davantage, Monsieur ; mais je lâche cette lettre, doutant si elle vous parviendra.

J. J. Rousseau

N° 3346.

[Edmond Jessop à Rousseau] [3].

[Spalding] Die quarto Nonarum [4] Maii [1767].

Edmundus Jessop J. J. Rousseau. S.

Gratulor mihi, Domine maxime colende, occasionem esse datam epistolæ hujus, et quamvis ab ignoto, spero tamen te non ægre laturum ; Et scriptis Vestris in ipsà Veritate fundatis, nescio quo desiderio flagravi, ut notum tibi fieret, quanto autorem pretio habuissem ; postponatur, quæso, criticum judicium tuum, dum, pro more hodiernæ Doctrinæ, ìdioma Anglicanum Romanis verbis commisceo ; Me maximè et sæpissimè dolet, te maximum, et pro meâ sententiâ Unicum hujus Ævì philosophum a tyrannis politicis, et sacris, nil nisi inju-

1. « ou plustot précisément à cause de cela », biffé.

2. Ce passage : « J'attends... abandonnée », a été reproduit en décembre 1885, dans le catalogue d'une vente faite à Paris par M. Etienne Charavay, vente où la lettre figurant sous le n° 186, fut acquise pour le compte de M. Alfred Morrison. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin, est *INÉDIT*. [Th. D.]

3. Transcrit de l'imprimé en 1916 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 274-275.

4. *Lisez* 4 mai et non pas 10 mai, ainsi que M. Courtois traduit cette date. [Th. D.]

rias accipere ; minime vero tu culpandus, te potius consolator quasi Veritatis fratrem ; Hujus Sæculi mores, omnium pessimorum tenaces, optimis aversantur, libera nolunt, servilia optant ; Tentamini politico a te conscripto dant terga insipientes, et affirmanti male militare Christianos veros, uno animo conviciantur ; tibi asserenti, et proprio damno propugnanti, jura hominum naturalia, non gratiæ, non beneficia, non commodata tribuuntur, sed ingrata, sed malefacta ; Salvum te jubeo heroem Veritatis ! omnigenæ doctrinæ peritum ! humani generis amicum ! A Consortio humano seclusus, omnia utilia meditaris, et tempore opportuno digesta expromis. proh ! vero cruda ingenia legentium, nihil sapiunt, nihil intelligunt ; Institutionibus Vestris nil dignius novi, Quintilianis certissime preferendis ; Tuum est decretum hisce scriptis Veritatem et Usum simul conjungere, ostentationes verborum in exilium mittere, falsas et fictitias Doctrinas supprimere, et in sæcula sæculorum veneranda substituere ; Rationes propositæ de modo educandi procul dubio utiliter valent, sed lucro præceptorum et academiarum nimis adversantur, et quoad politica quædam tua, tyrannidi cum regum, tum clericorum oppugnant ; salve iterum tutamen libertatis ! et crede me gavisum esse te in tantis militare, te audacem esse pro his perpeti, et privato publicum commodum proponere ; Tam profunde de scientiis, sicut hodie nominatis, cogitâsti ut abstractum quid et abstrusum laborare primo videaris, sed perpendenti manifestum, te solum puerile ingenium nôsse, te solum posse expiscari, et iter brevius ad Usum te solum evoluisse ; Musæo deditus, et omne pecuniarium magnanimiter contemneas, rerum interiora sagacius speculatus es, et non visus, (quasi spiritus quidam Angelicus) bono hominum invigilâsti ; hæc vero forte dicta rimis pœtice arbitraris, et sobolem esse ingenii magis quam simplicitatis ; liceat vero, vir colendissime, aliquid philosophari, probe namque nôsti mentem passive parientem ex naturâ quasi ruere in dictum figuratum ; Quid Reges, quid Proceres, quid Papæ ad te ? si justi, si humiles, si legi Christianæ vere obedientes, tu diligis, si non, contemnis. — Hæc

sunt certe æstimanda ; et a te æstimantur, cui tanta cura est publica Salus. Quæso igitur, Vir doctissime, ut hanc Epistolam accipias quasi monumentum pusillum meæ Observantiæ erga te, et recorderis Chirurgum quandam Spaldinensem in agro Lincolniensi voluisse hæc tecum deponere, sicut Philosopho maximo hujus Ætatis, et simul optantem rescriptam habere, quod votum respondendum humillime quærit.

Edmondus Jessop
Vale.

[L'original autographe de cette lettre, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, porte pour adresse : « Ad Dominum J. J. Rousseau » et rien de plus. A la date « Die quarto Nonarum maii », une autre main a ajouté le millésime 1767. A la suite de l'original, Rousseau a écrit la minute de sa réponse, le 13 mai 1767. De l'adresse, sans marque postale, Th. Dufour conclut que la lettre a été envoyée par un porteur, du domicile de Jessop, et qu'ainsi Rousseau était à Spalding au moins dès le 4 mai. Cela aiderait à rendre possible l'authenticité de la lettre au lord Chancelier, mais il est singulier que J.-J. soit resté du 4 au 11 mai à Spalding avant d'écrire à Davenport. [P.-P. P.]

N° 3347.

A. M. [Edmond Jessop, chirurgien à Spalding][1].

[A Spalding le 13 mai 1767][2].

Vous me parlez, Monsieur, dans une langue littéraire de sujets de littérature, comme à un homme de lettres ; vous m'accablez d'éloges si pompeux qu'ils sont ironiques, et vous croyez m'enivrer d'un pareil encens ? Vous vous trompez, Monsieur, sur tous ces points, je ne suis point homme de lettres ; je le fus pour mon malheur, depuis longtems j'ai cessé

1. Transcrit de la minute autographe, non signée, sans date ni nom de destinataire, écrite à la suite de la lettre de Jessop, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. Cette date se trouve sur une copie non autographe de la lettre, également conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7906). [Th. D.]

de l'être ; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté ; aujourdui surtout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés ; c'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la censure publique : elle les traite aussi sévérement que ma personne : à la bonne heure ; je ne prétens point avoir eu raison : je sais seulement que mes intentions étoient assez droites, assez salutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes ; mes sentimens auroient du les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre : telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, et je remets ma cause entre les mains de Dieu, qui voit mon coeur.

Je ne répondrai donc point, Monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même ; les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas que parce que j'aime à être simple et vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien : Si vous m'eussiez parlé botanique et des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir et j'en aurois pu causer avec vous ; mais, pour de mes livres [1] et de toute autre espèce de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérest à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée ; il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnaeus. Recevez, Monsieur, mes très humbles salutations.

1. Littré, article *pour,* reproduit cette phrase de Rousseau à titre d'exemple.

N° 3348.

[Le Marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris le 13 mai 1767.

Je vous ai marqué dans le temps, Monsieur, que je ne recevais pas aisément mon congé de la nature et des hommes et peut-être vous le prouverai-je trop aujourd'hui. Mais, après avoir attendu de vos nouvelles de Londres, ainsi que vous me le promettiez, j'ai pensé que je devais encore vous en demander ; que m'étant présenté à vous comme ami, qu'ayant reçu des assurances que vous seriez le mien, nous étions trop mûrs l'un et l'autre pour que ce ne fussent là que des sons, et qu'en conséquence la situation d'esprit où vous me paraissez être dans votre lettre demande du souci de ma part. Ce n'est pas une explication que je désire : on ne se confesse pas volontiers à la poste ; mais je m'intéresse à votre sort et surtout à votre repos, car il n'y a que cela de bon : *pacem commendo vobis*. Ce qui en éloigne le plus est d'ordinaire ce que nous prisons davantage. Si mademoiselle Clarisse n'eût été supérieure ni en mérite ni en beauté, elle n'eût jamais eu à démêler avec le capitaine Tomlinson.

Et nous sentons si peu la vérité de l'axiome *An eam quisquis mediocritatem diligit*, ou nous l'appliquons si grossièrement, que l'amour paternel même ne cherche qu'à en effacer jusqu'aux vestiges chez les enfants. Je ne sache que la vertu sur laquelle le désir du par delà de la médiocrité ne soit pas un vertige ; or toute la vertu se combine en un seul mot, *justice*, et la justice n'a de prise à notre portée que par la *bonté*. Et que peuvent faire ou ajouter à cela l'esprit, les graces, les talents, etc.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous prierai, puisque vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 342, 343.

voulez bien me promettre votre amitié, de me dire quelquefois si votre ame, qui me paroît écorchée, se cicatrise, de me dire vos mécontentemens, et surtout si par hasard il arrivoit que les offres que je vous ai faites pussent convenir à votre repos; car tout change dans la vie et les circonstances plus que tout le reste, et je serois, sans compliment, bien satisfait qu'il s'en rencontrât où je pusse vous être bon à quelque chose, parce que, vu mon genre et ma tournure d'esprit, cela supposeroit du calme et de la confiance renaissante dans votre coeur. Sur ce, je vous honore de tout le mien.

N° 3349.

Turn at Stilton

To
RICH^{d} DAVENPORT ESQ^{r}.
AT WOOTTON
ASHBURNBAG
DERBYSHIRE [1].

A Spalding le 14 May 1767.

Si j'avois, Monsieur, quelque assurance que la lettre que je vous écrivis Lundi dernier [2] vous parviendra fidellement et que la proposition qu'elle contient peut vous aggréer; j'attendrois certainement ici votre réponse. Mais comme les lettres que j'écris ici par la poste ne parviennent point, je n'espère pas un meilleur sort pour celle-là, et l'incertitude de vôtre résolution me détermine à partir pour Londres très incertain

1. Transcrit à Londres, le 21 avril 1908, de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 61 et 62. In-4° de 4 p. Sans rature ; écriture très bonne. La p. 3 est blanche. L'adresse sur la 4°. Au haut de l'adresse, les mots soulignés : « *Turn at Stilton* » sont de la main de Rousseau. Cachet à la devise, sur cire rouge. [Th. D.]
2. Le n° 3345.

d'y pouvoir arriver. Je vous ai parlé sans déguisement dans ma precedente, je la confirme dans celle-ci, et j'y ajoûterai que s'il m'étoit possible d'avoir chez vous mon absolue liberté tant pour ma personne que pour mes lettres, il n'y a point de séjour sur la terre que je préferasse à votre maison de Wootton. J'ai un si sincere attachement pour cette habitation et pour le proprietaire que si contre toute attente je viens à m'assurer de ma liberté et à toucher une fois la terre du continent j'aurai de là une proposition bien singuliére à vous faire. En attendant, Monsieur, je vous prie de laisser nos [1] malles où elles sont, quand même vous apprendriez que j'ai traversé la manche, car, dans cette supposition, je vous écrirai plus au long de Calais, et j'aurai bien des choses à vous dire : mais comme je n'espére pas avoir jamais cet avantage, j'aurai le chagrin de ne pouvoir jamais vous manifester mes vrais sentimens qui sont très différens que ce que vous pensez, sans doute, relativement au séjour de l'Angleterre et à celui de votre maison. Que ne puis-je être une fois vraiment libre et nous serions bientot d'accord. Recevez les respects de Mlle le Vasseur avec les miens, et saluez tant en son nom qu'au mien votre famille et toute votre maison.

J. J. Rousseau

Permettez que je vous prie de faire mes très humbles salutations à Monsieur de Granville. J'aspire au moment de lui écrire sitot que j'aurai un peu de repos.

1. *Sic*, dans l'original : « nos », et non « mes ».

N° 3350.

A M. le général Conway [1].

Douvres [vers le 18 ou 19 mai 1767].

Monsieur

J'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires le tems de lire cette lettre, seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé, c'est à votre ame saine que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre : il y en a eu un, cela est certain ; j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il auroit pu l'être, quand ce projet eût été une affaire d'État. Mais comment le sort, la réputation d'un pauvre infortuné, pourroient-ils jamais faire une affaire d'État? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cependant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables ; qu'une nation tout entière, se prêtent aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre, c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet ; la cause m'est cachée, et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer ; mais, quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes ; et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité ; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort, par la seule force de la vérité, et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle ; mais cela viendra lentement, et seulement quand les révolu-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

tions du gouvernement auront mis tous les faits passés en évidence. Alors ma mémoire sera réhabilitée; mais de mon vivant je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, Monsieur, que cette ignominie intolérable au coeur d'un homme d'honneur rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte; je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très naturel; on ne doit pas me laisser aller publier au-dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu; on ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent et ailleurs instruire une autre génération des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgraces : à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, Monsieur, de votre respectable caractère me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet! Vous ne me connoissiez point; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis, ils ont abusé de votre bienveillance, et, par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles sentimens de votre coeur, qui vous auroient parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remède; il est presque impossible que vous soyez désabusé; c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter: et, dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre coeur et à votre sagesse : la terrible extrémité où je suis réduit en fait, je l'avoue, ma seule ressource; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manoeuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant,

parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que des signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, Monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste ; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu pour que ma fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires ; et quand tant de complices garderoient le secret, tous mes malheurs précédens mettront trop de gens sur la trace de celui-ci pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses-là peuvent aller, et l'on n'est plus maître de les arrêter quand une fois elles marchent. Convenez, Monsieur, qu'il y auroit quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or on le peut, *et prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événemens de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans desir même de rétablir ma réputation détruite, parce que je sais qu'après moi cela viendra de soi-même, et qu'il me faudroit des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné ; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur

pour moi sur la terre ; et, quand j'aurois désormais à choisir, je sacrifierois tout à cet unique desir qui m'est resté.

Voilà, Monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentimens d'honneur dont il fait profession, et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre ; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur ; et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrètes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, Monsieur, ces promesses bien fortes ; elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garans pour leur exécution ; cela est très juste : les voici ; je vous prie de les peser.

Premièrement, tous mes papiers relatifs à l'Angleterre y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importans qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide et sans autres papiers qu'un petit portefeuille absolument nécessaire à mes affaires, et que j'offre à visiter[1].

Secondement, vous aurez cette lettre signée pour garant de ma parole ; et, de plus, une autre déclaration que je remettrai

1. « *J'offre à visiter*. Conforme au texte de l'édition originale. » (*Note de Musset-Pathay.*)

en partant à qui vous me prescrirez, et telle que, si j'étois capable de jamais l'enfreindre de mon vivant, ou après ma mort, cette seule pièce anéantiroit tout ce que je pourrois dire, en montrant dans son auteur un infame qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi mon travail détruisant son propre objet en rendroit la peine aussi ridicule que vaine.

En troisième lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnoissance la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or je vous demande, Monsieur, si, lorsque honoré d'une pension du prince, j'étois assez vil, assez infame pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il seroit possible en aucun tems qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris, et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendroient le plus vil des mortels.

Il y a, Monsieur, un quatrième garant, plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi, c'est mon caractère connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi, fidèle à ma parole, si j'étois capable de gloire encore, je m'en ferois une illustre et fière de tenir plus que je n'aurois promis ; mais, plus concentré dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela la conscience de mon devoir. Eh ! Monsieur, pouvez-vous penser que, de l'humeur dont je suis, je puisse aimer la vie en portant la bassesse et le remords dans ma solitude ? Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non, Monsieur, je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir ; je suis assez heureux si je suis libre, et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci que ce que je me promets à moi-même, si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, Monsieur, qu'à votre raison : je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre coeur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie, vous pouvez vous en rendre le sauveur, et du plus misérable des hommes en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier mot qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême qui se prépare ; je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre ; il n'y a plus de milieu.

N° 3351.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, Yours dated the 11th came to me last night; where you are is so cross the Country that from this place its the surest and safest way to send by way of London.

I have been confined to my room with the Gout for three weeks, as I wrote you word in two letters, which are now sent to London, as I thought that the most likely place to find you in.

I cant help being amazed at your talking of being in Captivity at Wootton, I have often told you might do exactly as you pleased in that place and I promised you that if you was (*sic*) at any time tired of it I would give you any Assistances in my power to settle you in any other place you should make choice of. Wootton is now entirely at your service. I wrote to you to desire to see you and Mlle Vasseur at this place as I could not possibly come over to you. I sent

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 195.

you word I was between 30 and 40 L. in your debt and that I had several other matters to mention to you ; I have sent over this boy of mine, and with him 20 Guineas. I hope you will receive it safe, if you want any money, draw upon me. Certainly your best way is to hire a carriage, and come to Wootton. I shall be glad to send a carriage over to you at Wootton, as I may have the pleasure of seeing you and Mlle here because I cant possibly tell when I shall be able to stir. I hope my fit will not be long, but thats quite uncertain. — I never was at Spalding, but have always understood it to be one of the most cursed disagreable places in England. I cant conceive what motion could possibly make you go there, and all that flat Country is reckoned very unwholesome, especially for those, who are not natives — for God sake return out of it as soon as you can.

If any unforseen mischief should happen, Mlle Vasseur may depend upon any thing I can do to Serve her. Indeed you should write to any Friend you think proper in London, to authorise them to receive his Majesty's favour as it becomes due. It commences from the 5th of April, will be paid quarterly the person whom you write to receive it must shew your letter to Mr Lownds of the Treasury. I hope I shall hear you are ready to set out, by the return of my servant. I send him because if I had wrote by way of London you would not have receive it till latter end of week — if by Cross post it might have been a fortnight. My young Folks and all this house send their service to you and Mlle Vasseur.

Yours with great sincerity,

R. DAVENPORT

Munday 18th May 1767.

I hope he (the bearer) will bring you your letters which they send me word are at Wootton.

N° 3352.

To Rich[d] Davenport Esq.[re]
Wootton
Ashburnbag
Derbyshire[1]

A Douvres le 18 may 1767.

Je n'avois pas attendu, Monsieur, d'être à Calais pour prendre ma résolution conformément à ma precedente lettre. Sitot que je fus arrivé ici, que je vis la mer, et que je me crus libre de la traverser, je cessai d'en être tenté, et je m'arrêtai dans l'intention de retourner chez vous sitot que j'aurois votre aveu pour cela, vous sachant trop galant homme pour laisser subsister les desagrémens qui m'en avoient chassé. Mais un papier public dans lequel j'ai vu par hazard la maniére dure dont vous me traitez m'a forcé de renoncer à cette idée. J'ai du vous exposer, Monsieur, les raisons qui m'obligeoient à sortir de votre maison : je l'ai fait avec franchise mais avec décence. Du reste, j'ai parlé et je parlerai de vous, Monsieur, avec l'honneur que vous méritez et avec la reconnoissance que je vous dois. Je crois que toute espèce de liaison impose des devoirs, même quand elle est rompue, et qu'on se doit à soi-même de respecter toujours les gens pour qui l'on a témoigné quelque amitié. Vous pensez tout autrement Monsieur, et cette différence met de votre côté un avantage que je ne vous envie pas ; puisqu'en vous permettant de dire de moi tout ce qui vous plaît, elle m'empêche de vous répondre. Je me tais donc, Monsieur, et j'attends ; et vous[2] doutez bien que ce que j'attends n'est pas la justice des hommes ni le bonheur de cette vie. Adieu, Monsieur ; je vous souhaite et à toute votre famille toute sorte de prospérités.

J. J. Rousseau

1. Transcrit de l'imprimé en octobre 1925 par M. Albert Schinz dans *Smith Collège Studies* (Northampton, Mass.), d'après l'original autographe signé, conservé à New-York, dans la Bibliothèque J. Pierpont Morgan.

2. *Sic,* dans l'imprimé de M. Albert Schinz ; il semble que Rousseau a dû ou aurait dû écrire : « vous vous doutez bien ».

N° 3353.

A M. le Marquis de Mirabeau [1].

(Lettre non expédiée.)

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive, Monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feroient un détail plus long qu'amusant. J'aurois ardemment desiré, et vous savez bien pourquoi, passer par Paris et vous y consulter sur le choix d'un asile ; mais, n'ayant pu garder l'incognito près du public sans le garder près du gouvernement, ce qui est contre mes principes, je n'oserois prendre cette route sans m'exposer à un éclat que je dois éviter. Je prends donc le parti, Monsieur, de me rendre à Bruxelles pour y prendre un peu de repos, dont j'ai le plus grand besoin. Permettez que je me prévale de la bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner pour vous demander vos avis et même vos bons offices. Je ne puis sans m'exposer à de continuelles inquiétudes, aller au château de Brie profiter de votre obligeante hospitalité ; d'ailleurs j'ai résolu, pour des raisons très-fortes, de ne plus habiter que chez moi, en payant. Mais daignez me marquer si je puis paisiblement traverser la France pour me rendre en Italie, mon dessein étant d'aller dans l'Etat de Venise chercher enfin ce repos durable qui me fuit depuis si longtems. Je ne dis pas que je ne m'arrêtasse avec le plus grand plaisir en route, si l'on vouloit bien m'y laisser vivre en paix dans un coin ; mais, comme je n'espère point cette grâce, je crois pouvoir attendre au moins de l'humanité du gouvernement qu'on voudra bien me laisser le pas-

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de [N]euchâtel. Publié en 1861 par Streckeisen-Moultou, comme une variante d'une [le]ttre déjà imprimée. En réalité, le présent texte n'a pas été expédié, parce que, [le] même jour, J.-J. modifia ses projets : se préparant à partir non pour Bruxelles, [m]ais pour Amiens, il écrivit à Mirabeau la lettre qui suit et ne conserva guère [d]e la présente que la première phrase. [Th. D.]

sage libre ; car tout ce qui est droit pour tout autre est toujours grâce pour moi. J'ose vous supplier de vouloir bien prendre là-dessus les éclaircissemens suffisans pour m'assurer que je puis tenter ce trajet sans déplaire. Si vous pouvez, Monsieur, faire en ma faveur cette œuvre de charité, donnez-moi réponse, je vous supplie, à Bruxelles, où je vais de ce pas, craignant, malgré mon extrême lassitude, moins les détours que les risques. Mon addresse est à Jean Talas, chez Krysta, à la montagne de la Cour, à Bruxelles. Pardon, Monsieur, si, dans cette marche tumultueuse, je ne vous parle que de moi. J'ai le coeur plein de vous, mais, dans les momens tels que celui-ci, il faut dire ce qui presse le plus. Rien, après cela, ne me pressera davantage que de vous prouver, Monsieur, mon attachement et mon respect.

J.J. ROUSSEAU

N° 3354.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU [1].

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici, Monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout mon coeur aller finir mes jours au château de Brie [2] ; mais, pour entreprendre un pareil établissement, il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable, c'est dans l'état de Venise ; et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation, à tous égards, me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je desire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.
2. Musset-Pathay et les éditeurs qui l'ont suivi impriment « Trye », par erreur. Voyez p. 28, note 1. [P.-P. P.].

voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaise pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit et le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, Monsieur ; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, Monsieur, me livrer à l'ardent desir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes !

[J. J. ROUSSEAU]

N° 3355.

A M. DU PEYROU [1].

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici transporté de joie d'avoir la communication couverte et sûre avec mon cher hôte, et de n'avoir plus l'espace des mers entre nous. Je pars demain pour Amiens, où 'attendrai de vos nouvelles, sous le couvert de M. Barthéemi Midy, négociant. Je ne vous en dirai pas davantage ujourd'hui ; mais je n'ai pas voulu tarder à rompre, aussitôt qu'il m'étoit possible, le silence forcé que je garde avec vous depuis si long-tems.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3356.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, You may be assured I am somewhat amazed at your extraordinary proceedings. You have never staid long enough in any one place to receive my letters of which I have sent four.

You write to me from Spalding 11 may, that you want to return to Wootton, desire me to send by a sure way. Accordingly, the moment I received yours, which was Sunday 17th, I dispatched a servant to you at Spalding, to inform you that Wootton was entirely at your service. Instead of staying for an answer which you write that you impatiently wait for, you set out on Thursday the 14th for London, when you must know it was impossible I could even have received yours. Your next is dated Dover, in that you say you had read a paragraph in a News, which hinders you from coming to Wootton. This my dear Mr Rousseau is surely very strange ; the paragraph must be inserted very near as soon as I received your letter ; however I knew not a syllable of it. Whether this will find you or not I cant tell ; if it does you'll know you may be at Wootton if you please. However pray send me word how I must return your money, which I am indebted to you for your books, and give an order to some one of your friends in London to receive his Majesty's Favour which order your friend must take to Mr Lownds of the Treasury.

What things you have left at Wootton I have given strict charge to be took especial care of as I have been now laid up with the gout at Davenport for above three weeks.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 196.

A letter directed for me to Mr Lewis bookseller, Russell street, Covent Garden, London will most ponctually be forwarded to me.

I am your sincere friend and well wisher.

R. Davenport

Davenport Saturday May 23rd 1767.

My best wishes to Mlle Vasseur.

N° 3357.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris le 25 mai 1767.

Vous me récompensez de mes sentimens, ou, pour mieux lire, la Providence, car je fus toujours son enfant gâté. Comptez sur moi beaucoup plus que sur vous-même, et que non existence est caution de votre sûreté. — Maintenant, voici ce que le majeur de notre petite société propose ; j'ai une naison à Fleury-sous-Meudon que j'ai achetée l'année passée pour ma mère, qui, plus qu'octogénaire, ne pouvoit plus ller au Bignon. La nature a redemandé cet automne à ma ligne mère une raison qui fut unique jusque-là. Tombée lans l'enfance, elle ne sort plus de sa chambre. Je la garde, t, en conséquence, ne puis habiter à Fleury. Ma maison est u bout d'un hameau de vignerons, encadrée dans le grand parc brut à gauche et peigné à droite. J'ai une grille qui va edans, une source, une vue, un désert dans le fait. C'est e lieu d'où je vous ai écrit ma première lettre. Tout y est neublé, et toutes les nécessités et commodités s'y trouvent, et à, nous raisonnerons de tous vos plans. Pour y arriver, voici e moyen : mandez-moi le jour et le moment où vous arrive-ez à la Villette ou à Saint-Denis, car je ne sais pas précisé-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, , p. 344, 345.

ment lequel est sur la route d'Amiens ; l'heure et le lieu où je vous trouverai ; je vous irai prendre en voiture. Il faut que ce soit assez de bonne heure pour que sans entrer dans Paris je puisse gagner avec vous la route qui traverse le bois de Boulogne et va au pont de Sevres, et de là chez nous. Là, je vous déposerai et installerai en paix vis-à-vis mon jardinier, qui est un sauvage, et sa femme, qui a neuf enfans, dont le plus vieux a neuf ans. Ne craignez rien, mandez-moi le nom sous lequel je vous pourrai demander. Je vous préviens à mon abordage, de ma manière franche ; mais croyez que surtout je ne veux pas vous en blesser, je croirois faire un crime. Je vous honore ; je respecte vos talens et vos intentions. La suite vous fera voir, si je puis, que je vous aime, et cela de la bonne manière qui n'attend ni ne prétend. Je vous ai écrit dernièrement ; vous n'avez sans doute pas reçu ma lettre. Adieu ; permettez que je vous embrasse, et venez.

N° 3358.

A M. Morel-Disque, à Calais[1].

A Amiens, le 26 mai 1767.

Je suis arrivé, Monsieur, hier au soir heureusement en cette ville, fort content de mon voiturier, qui m'a très bien conduit, mais qui, étant un homme un peu singulier, m'a donné durant le voyage quelques inquietudes mal fondées, dont j'ai tâché de le dédomager. Il souhaite, Monsieur, que je vous rende bon compte de lui, et comme je le puis en toute vérité, si vous êtes jamais dans le cas de pouvoir lui rendre quelque

1. Transcrit le 4 juin 1894 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Eugène Charavay. Cette lettre a été acquise par le colonel Louis Perrier, de Neuchâtel. Elle a figuré en juin 1912 à l'exposition iconographique de J.-J. R., à Genève, et a été imprimée dans le tome IX des *Annales J.-J. R.* (paru en 1914), p. 85. [Th. D.]

service, je vous serai obligé de ce que vous voudrez bien faire pour lui.

Je vous dois de nouveaux remercîmens pour le bon accueil que j'ai receu de M. Midy. Si je séjourne ici quelque tems, comme j'y compte, ses bontés me seront très utiles et comme elles ne seront que l'effet des vôtres, ma reconnoissance ne se bornera pas à lui et remontera toujours à leur source. J'aurai dans peu de nouvelles importunités à vous donner, bien sur que vous les endurerez avec la même complaisance. En attendant que je sois en état de prendre ma revanche, recevez, Monsieur, mes plus vifs remercîmens et mes très humbles salutations.

J. J. Rousseau

Mlle le Vasseur vous prie d'agréer ses respects.

N° 3359.

[LE CHEVALIER DE BALLET À J.-J. ROUSSEAU][1].

a la citadelle d'amiens ce 29 may, 1767[2].

Monsieur

admirateur de vos ouvrages et de vos talents, et désirant depuis longtems avoir l'honneur, et le plaisir de vous voir et de vous connaistre ; je ne scaurois trop vous exprimer la joÿe que jaÿ ressenti en apprenant votre arrivée en cette ville laquelle n'est pas moins jalouse que moÿ du bonheur de vous posseder. mon empressement a tâcher de vous rejoindre hier a la promenade n'a pas eû tout le succés que j'en esperois. cepandant jai couru, cherché et été avec un de mes amis dans tous les endroits ou vous veniés de passer avec Mr midy de qui jaÿe l'honneur d'etre connu, et je me flattois de pouvoir sous ces auspices, vous faire ma révérence, et revenir dans ma solitude avec la satisfaction d'avoir parlé a un homme que je respecte autant que je l'admire. mais je n'ai pas réusi, et une pluÿe redoublée a mis fin a mes recherches, et voÿant que j'avois manqué l'heureuse occassion de vous aborder une fois dans ma vie je résolu de ne pas tout perdre de mes désirs et je revins à toutes jambes a l'endroit où vous logés dans l'espérance au moins de vous voir rentrer. Comme la sueur et la soif me tourmentoient a force d'avoir couru, et cherché ; je fis venir du vin dans un petit cabinet en bas en fâce de la porte ou a peine i ai je été un quart d'heure, que je vous vis arriver avec Mr midy qui malheureusement pour moÿ vous quitta a la porte de la rüe, d'où je vous suivis des yeux jusqu'a celle de votre chambre ; j'étois saisie de joÿe, et d'admiration en vous voiant passer, et je n'osai vous aborder vous voiant seul, et

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. Le 29 mai 1767 était un vendredi.

mouillé mais je revins chez moÿ avec la satisfaction de vous avoir vu. mais que ce plaisir a été grand, et court en meme tem̃s pour moÿ. comme je ne sors que les fêtes, et dimanche si j'osois vous prier, et me flatter de pouvoir vous faire ma révérence dimanche, vous ne pouriés pas me faire, ni me procurer un plus grand plaisir, autant pourtant que cela ne vous genera point je suis faché de ne m'etre pas trouvé a la citadelle que vous avés honoré hier de votre présence ; j'aurois pris la liberté de vous engager a vous reposer dans ma chambre, et de vous i offrir un verre de vin de bon coin, je souhaite que cette promenade vous engage a i revenir je ne laisserai point echapper le moment favorable de vous i rejoindre, et de vous dire de bouche ce que ma plume vous annonce.

j'aÿ l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur

votre tres humble tres
obeissant serviteur
Le chevallier de Ballet

celuÿ qui prends la liberté de vous écrire cette lettre sert le roÿ depuis vingt trois ans, et est connu, et estimé de tout les militaires, et des chefs d'armée sous lesquels il a eu l'honneur de servir et de se distinguer mais des pertes, des malheurs, des maladies quil a supporté, et essuÿé tant sur terre dans les troupes légeres que sur mer avec le capt thurot, joint a cela trois réformes qui l'onts beaucoup derangé sonts aujourduy cause de son chagrin, et de sa situation facheuse, ainsi que de sa détention a la citadelle d'amiens ou il est simplement resté sur sa parole d'honneur jusqua ce que l'on ait envoÿé l'argent, qu'il doit oû que la cour lui donne une autre place excuses un si long détail. il ne veut pour consolation que l'honneur de votre souvenir, et de votre estime.

N° 3360.

A M. [le marquis de Mirabeau][1].

Amiens, le 2 juin 1767.

J'ai différé, Monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je passe vous marquer le jour de mon départ et le jour de mon arrivée. Je compte partir demain et arriver après-demain au soir à Saint-Denis, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux *Trois Maillets*. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denis, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu comme je l'avois desiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste, et à tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jaques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux *Trois Maillets*. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

N° 3361.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][2].

De Paris, le 5 juin 1767.

Je vous envoie le s^r^ Garçon[3], qui, comme je vous ai dit, est sûr à tous égards, et je désire bien que la matinée vous ait

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 345, et collationné sur l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

3. « Son secrétaire. » (*Note de Streckeisen*, qui imprime par erreur : « Je vous envoie *de nouveau* Garçon ».)

plu, ainsi que l'air. Si l'on vivoit d'air, j'aurois plus de confiance, mais il y a du pain à Meudon, et quant à la parole de Dieu, vous la trouverez dans tous les arbustes. Tâchez de vous reposer bien et comptez que vous êtes chez vous ; tout ce que j'oserois exiger, c'est que sitôt qu'on vous donnera quelque inquiétude vous veuillez bien me consulter.

Je vous salue de bon coeur, ainsi que Mademoiselle Levassor.

N° 3362.

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU [1].

Fleury, ce vendredi à midi, 5 juin 1767.

Il faut, Monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable ; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquiétudes ; mais, quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de les prévenir. Mille très humbles salutations et respects de Mlle le Vasseur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3363.

[Le prince de Conti à Rousseau][1].

[Juin 1767.]

Depuis que j'ai reçu votre lettre[2], Monsieur, je me suis occupé des moyens de vous servir et de vous garantir des dangers auxquels vous êtes exposé dans notre pays. Pour cela, il falloit parler à quelques personnes, et je n'ai pu les joindre aussitôt que j'aurais voulu. Pendant le temps qu'il m'a fallu, votre imprudence, permettez-moi de vous le dire, renverse tout ce que j'avais entrepris. Comment ! décrété de prise de corps, vous venez à Amiens sous votre nom, et vous êtes publiquement établi dans une ville où vous recevez des accueils que votre réputation mérite, mais que votre situation rend fort dangereux ! aussi ne puis-je vous dissimuler que vous êtes en grand danger. Le premier procureur du roi du Parlement de Paris qui vous dénoncera pour être en France le forcera, quand même il ne le voudrait pas, à vous faire arrêter, et alors les suites seraient inévitables et sinistres. Votre résidence à Amiens est connue : le premier pas à faire est donc d'en sortir secrètement et de nuit, sans qu'on sache où vous allez ; le second est d'aller, en changeant de nom, dans un asile momentané que vos amis vous ont ménagé et qui est hors du ressort du parlement de Paris[3]. Ces mêmes amis

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, tome II, p. 1-3. — Cette lettre était adressée à Amiens.

2. Lettre qui m'est inconnue. [Th. D.]

3. « Rousseau avait déjà quitté Amiens quand cette lettre y arriva, et les avis du prince de Conti devenaient par conséquent inutiles. On sait que le philosophe s'était rendu d'Amiens à Fleury-sous-Meudon, dans une propriété du marquis de Mirabeau, où il séjourna jusqu'à son installation au château de Trye. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*) — Le prince de Conti avait probablement eu connaissance de la note de police suivante, communiquée au Procureur Général Joly de Fleury:

« On a eu avis que Jean-Jacques Rousseau étoit parti pour revenir en France : on dit qu'il y a quelques jours il est arrivé à Amiens : que les officiers municipaux

m'ont fourni l'homme qui vous porte cette lettre ; il vous porte aussi un ordre pour être reçu dans un château. Lorsque vous y serez arrivé, il reviendra, et là vous aurez plus amplement de mes nouvelles sur les arrangements possibles pour l'avenir ; mais, monsieur, il faut parer au premier moment, et je vous demande instamment d'avoir encore dans mes conseils et dans mon amitié la même confiance que vous y avez déjà eue. Soyez sûr que je ne négligerai rien pour votre service et que je mets à vous procurer de la sûreté et de la tranquillité plus d'intérêt que vous ne prenez vous-même à en avoir ; mais quittez Amiens, changez de nom, comme vous m'avez offert dans votre lettre de le faire. Je vais tâcher de conjurer l'orage et de pouvoir, en sûreté pour vous, vous offrir un asile solitaire et doux, et où néanmoins il ne me sera pas impossible, sans vous trahir, de vous assurer moi-même de loin en loin de l'amitié que je vous conserve. Et au reste vous serez le maître de choisir entre celui-là et celui qui vous est offert et de peser l'avantage de l'un et de l'autre, si aucun des deux peut devenir sûr. D'ailleurs, je vous en prie, souvenez-vous de vos engagements avec moi, je ne mérite pas que vous y manquiez. Vous pouvez avoir besoin d'argent ; si cela est, dites-le moi et ne me faites pas l'injure d'imaginer qu'en cela je veuille faire le noble : je ne veux que recevoir une marque d'amitié de vous et n'avoir pas le chagrin de craindre que vous ne soyez en détresse.

avoient délibéré de lui offrir les vins de la ville : qu'une personne remarquable de la ville leur a fait faire attention que ce Particulier étant décrété de prise de corps, cette démarche les exposeroit à une réprimande : sur quoy on dit que l'on s'est contenté de luy donner un grand repas, et qu'il a été festé.

« On ne sait de quel costé il prendra sa route : quelques uns disent qu'il est entré dans le royaume à la faveur d'un passeport sous un faux nom, et qu'il va à Venise.

« 4 juin 1767 ».

(Transcrit de l'imprimé par M. Gustave Lanson dans le tome I des *Annales de la Société J.-J. R.*, p. 135, d'après la copie, adressée au P.-Général par le procureur fiscal de Montoire et conservée à la Bibliothèqne Nationale, coll. Joly de Fleury, vol. 2423, f° 328).

N° 3364.

A M. Du Peyrou [1].

Le 5 juin 1767.

Je n'ai pu, mon cher hôte, attendre, comme je l'avois compté, de vos nouvelles à Amiens. Les honneurs publics qu'on a voulu m'y rendre, et mon séjour en cette ville, devenu trop bruyant par les empressemens des citoyens et des militaires, m'ont forcé de m'en éloigner au bout de huit jours. Je suis maintenant chez le digne ami des hommes, où, après une si longue interruption, j'attends enfin quelques mots de vous. Mon intention est de ne rien épargner pour avoir avec vous une entrevue dont mon coeur a le plus grand besoin ; et si vous pouvez venir jusqu'à Dijon, je partirai pour m'y rendre à la réception de votre réponse, pleurant d'attendrissement et de joie au seul espoir de vous embrasser. Je ne vous en dirai pas ici davantage. Écrivez-moi sous le couvert de M. le marquis de Mirabeau à Paris. Votre lettre me parviendra. Je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3365.

[J. Cowper à R. Davenport] [2].

The pleasure of your's Dear Sir, with your Apologey, (for which there was little occasion) was duly received. I was sorry that you had an Attack of the Goute ; but if it is to do you good I cannot be so.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit à Londres de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 65, 66. [Th. D.]

I was affraid that R[s]. peevish letter was a prelude to some further extravagance. I must let you know that before I had your's on this subject I received a letter from Paris from a well wisher of Rousseau's in which they ask me tell question viz whether he had not quarelled and left his best friend and benefactor Mr Davenport, at which I was greatly surprised however this serves to show that either Mad[m]. La Vasseur or he, had imparted this to their friends in Paris before it happened. I have read several things in the news papers since concerning that very singular being and if I am to credit common report he is actually gone to France ; but know nothing further the pleasure of one from you will clear it up, and in the mean time I am D[r]. Sir with Mrs Cowper's best respects to you and family wishing you soon restored to good health.

Your most humble
and most obed[t]. Serv[t].
J. Cowper

June the 6[th]. 1767.

N° 3366.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

Le 9 juin 1767.

1° Ne m'écrivez pas, mon cher maître, à moins que vous n'ayez quelque chose à me dire, car c'est ainsi qu'il faut faire ;

2° Je vous envoie ci-joint ma dernière lettre à vous, adressée en Angleterre, qui vient de m'être renvoyée par M. Bontemps, qui me mande qu'il paroit certain que vous avez quitté ce pays-là ;

3° Un gros livre de plantes, qui je crois est le seul que j'aie ; j'en saurois davantage s'il plaisoit au s[r] Garçon de relever ;

4° Souvenez-vous du Bignon dans vos prières, non comme d'un *Inveni portum*, mais comme du siège de votre empire, de vos malles, de votre herbier, etc., d'où vous ferez au dehors

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 345, 346.

des excursions, sûr de trouver toujours ce séjour-là comme un pis-aller, et je vous prierai de ne m'écrire qu'à chaque sortie que vous ferez, ou quand il vous faudra quelque malle. Vale.

N° 3367.

A M. le Marquis de Mirabeau [1].

Ce mardi, 9 juin 1767.

Votre présence, Monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espèce, ont mis le comble aux sentimens que m'avoient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre ; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurois devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir ; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être ; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourroit réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits ; que dès à présent je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnoissance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi ; encore ce que je ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

mes peuples, puisque en pareil cas, quand je ne vous devrois rien, je ne le ferois pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serois chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi ; je serois dans le ressort du parlement de Paris, qui, par raison de convenance, peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle, *in animâ vili* : je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irois pourtant voir votre terre avec grand plaisir si cela ne faisoit pas un détour inutile, et si je ne craignois un peu, quand j'y serois, d'avoir la tentation d'y rester : là-dessus toutefois votre volonté soit faite ; je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie ; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre ; et surtout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre coeur. Je remets donc à ces doux momens ce qu'il me reste à vous dire, et surtout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

N° 3368.

[Voltaire à***][1]

(Fragment.)

9 juin 1767.

... Le diable est à Neufchâtel comme il est à Genève, mais il est principalement dans le corps de Jean-Jacques qui s'est brouillé en Angleterre avec tout le canton où il demeurait. Il s'en est enfui au plus vite après avoir laissé sur sa table une lettre dans laquelle il chantait pouille à ses hôtes et à ses voisins...

N° 3369.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][2].

De Paris, le 10 juin 1767.

Oh bien ! Griffonnez donc, si cela peut vous plaire. Je vous avois prié de ne point écrire, et vous pouviez d'autant mieux obtempérer à ma requête que vous ne m'avez rien écrit que vous ne m'eussiez dit et persuadé. La nature sait bien ce qu'elle fait dans les dégoûts qu'elle nous donne, et l'attitude sédentaire ne vaut rien du tout à votre santé. Ainsi, je vous le répète, n'écrivez pas. Pour moi, qui porte des lettres comme un prunier des prunes, je vous dirai :

1. Transcrit en novembre 1903, du n° 276e de la *Revue des Autographes,* de Mme Ve Gabriel Charavay, où, sous le n° 295, est annoncé un dossier de 30 pièces ou lettres de Voltaire, dont deux autographes et les autres de la main de Wagnière, parmi lesquelles une lettre du 9 juin 1767, dont on cite ce fragment. — Ce dossier, acquis par M. Maurice Boy de la Tour, a été donné par lui à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 346-350.

1° Que vous croyez bien difficile d'obliger sans intérêt puisque vous vous creusez la tête pour me trouver des motifs et vous rappeler un pauvre mot, entraîné, comme tout le reste, dans les flots mêlés de ma volubilité. Or donc, je vous déclare que depuis que vous m'avez dit le genre de tourment que vous donne la composition, que je conçois très fort comme étant une suite du vrai génie, qui n'est jamais content de ce qu'il produit, et que vous avez ajouté à cela l'affirmation du bonheur que vous offrent la liberté et vos rêveries, et un genre d'études analogues à l'un et à l'autre et qui les unit dans la contemplation des ouvrages de la nature ; depuis cette exposition, dis-je, je croirois vous faire tort de propos délibéré en vous excitant à écrire en quel sens que ce puisse être et ainsi je n'en ferai rien.

2° Que vous perdriez dans mon estime si vous continuiez à tâter et à dire : *Mais que veut-il de moi ?* Vous avez été nourri de mauvaise nourriture fréquemment, en fait de société, mais le désintéressement ne doit pas vous paroître une plante inconnue à tout autre qu'aux botanistes. D'ailleurs je ne vous offre rien que ce dont je ne fais rien et n'ai nullement affaire et sans m'arrêter à cet excellent axiome : *Vilis amicorum est annon a bonis ubi quid deest.* Je vous répète qu'il n'y a ici bas jamais de don, que tout est prêt et échange, et que sachant dès longtemps que c'étoit vous mettre au supplice que d'exiger quelque chose de vous, j'ai résolu, avant de vous aborder, de ne vous jamais rien offrir, et, je vous le répète, je ne vous offre rien. Mais, direz-vous dans votre tête, *il y a pourtant bien des gens qui ont besoin de logement, et si M. de M... en offroit à tous il n'en auroit guère de reste ;* à quoi je réponds d'abord en niant la majeure. J'ai beaucoup logé de gens en ma vie, et tant que j'ai eu de la place, mais je n'en connus aucun qui n'eût en cela d'autre objet que d'avoir la tête à couvert, et aucun qui m'en ait demandé en maison déserte pour y vivre de ses deniers sans se mêler de rien, sans rien, etc. J'ajouterai après que pourtant il y a gens et gens, et que je suis payé plus qu'un autre pour penser et sentir que

la célébrité à laquelle il ne se trouve au fond d'autre objection à faire que : *C'est un homme singulier*, mérite quelque chose.

3° A l'égard de Bignon, je vous répéterois : 1° qu'il n'y a rien du tout à craindre, pas plus qu'au Congo, pour le fait du Parlement, et quand j'affirme la sûreté d'un homme confié à ma foi, je puis être cru. 2° que c'est être chez vous, car puisque vous ne voulez ni faire bâtir ni acheter le toit d'un autre, je ne vois pas comment le mien ne vous conviendra pas autant que tout autre, d'autant que vous serez le maître d'en payer le loyer à mon fermier, qui, dans le fait, en est le vrai possesseur d'ici à dix-huit ans. 3° Que c'est continuer à dérouter les curieux et à brouiller vos traces autant et si peu qu'il vous plaira. 4° que c'est un bien habité par de trés bonnes gens, tous à moi dévoués ; que vous y serez mené et arrangé par ma ménagère qui les connaît à fond, ainsi que tout le pays. 5° que je n'envisage pas cela néanmoins comme un séjour fixe, car je pense même qu'avec l'âge, le rapprochement des secours casuels vous deviendrait nécessaire, n'eussiez-vous pas d'autres motifs. Mais il me semble que votre premier besoin à présent est un lieu de sûreté, un point de ralliement, un séjour dont vous soyez assuré, pour tâter bien tout autre établissement avant d'y consentir, et pour avoir, lors même que vous en prendriez un autre, la petite astuce de pouvoir vous dire à vous-même. Si je ne suis pas bien, je retourne à ma perche et je verrai de là.

Voilà mes raisons, toujours en n'insistant sur aucune aux dépens de votre libre arbitre, car je vous avertis que je vous passerai tout, hors le dégoût du raisonner, sur lequel il ne faut pas vous écouter, sauf à garder votre avis comme le meilleur. A l'égard de l'idée d'une nouvelle embarcation, et par conséquent d'un coup d'œil de rupture, en quittant mon donjon, misère ! Ne vous en déplaise, je ne suis point un enfant gâté ; je ne veux pas non plus vous traiter comme si vous l'étiez. Eh ! mon cher tissu d'homme au-dessus et au-dessous de l'homme, relisez la fable des *Deux Amis du Monomotapa* ;

l'un accourait avec sa bourse, son épée, son esclave, l'autre ne répond qu'un mot : *Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu,* le bon et excellent homme La Fontaine qui, à l'inquiétude près, vous ressemblait beaucoup, ne vous déplaise, n'ose décider lequel des deux aimait le mieux. Mettez à côté de cette amitié votre délicatesse, et dites après si elle est digne de votre coeur. Mais, direz-vous, je ne suis point votre ami encore. Eh bien soit, je ne vous arrête point sur l'anathème de privation du don d'aimer que vous prononcez sur l'âge où l'on n'a plus le temps des longues expériences. Je vous dirai seulement en supposant que ce que je vous offre soit quelque chose, que je vous fais acte et signal d'ami, que si votre coeur est de niveau, la main présente doit frapper franchement dans la main offerte. Ce n'est qu'aux autels que c'est pour jamais, partout ailleurs, tout est de convention momentanée, et vous ne me blesserez pas même au moment où vous voudriez me blesser : volonté que je ne saurais vous supposer, car il y a bien loin en ce genre de l'acte à la volonté, et il faudrait vous supposer déchu, et je ne le saurais et vous croirais plutôt malade. Or vous me devez la même justice et me croire beaucoup plus homme, c'est-à-dire beaucoup plus simple et plus juste que ceux avec qui vous avez vécu. Voilà tout mon petit manifeste. Ci-joint une lettre que je reçois d'Amiens. Je ne comprends pas comment vous êtes en peine de n'avoir pas de nouvelles, car il ne doit pas y avoir longtemps que vos correspondants ont votre adresse. Ces dames devaient aller vous voir aujourd'hui, ma soeur s'est trouvée incommodée ; je ne vous envoie que notre amie, vous serez bien aise de causer avec elle, et elle certainement avec vous. Quant à moi, je veux commencer à ne vous pas gêner et que vous jouissiez de vos promenades, car la vie n'est qu'une enfilade de jours ; c'est un larcin que de prendre des moments au passager, et nous sommes tous résidents en espérance et passager sommes de fait. Adieu je vous embrasse. *Vale.*

N° 3370.

[Le prince de Conti à Rousseau][1].

[Juin 1767.]

Vous verrez, Monsieur, par ce que je vous mandais à Amiens, et que j'avais fait d'abord ce que j'avais pu et que votre situation est fort critique. Des gens dont j'ai besoin pour pouvoir vous croire en sûreté ne sont pas à Paris. Je ne puis les voir de trois à quatre jours et ne puis par conséquent vous parler positivement d'ici là. La lettre que je vous écrivais vous indique mes vues ; mais, au nom de Dieu, d'ici à ce que j'aie pu m'assurer de ce qui sera possible pour votre tranquillité, tenez-vous bien caché. On vous a déjà vu dans le parc de Meudon. Prenez garde à la moindre de vos démarches jusqu'à ce que j'aie pu parler à ceux dont je m'étais assuré d'abord, mais dont il faut que je m'assure de nouveau parce qu'ils n'avaient pas, en me parlant, imaginé que vous viendriez si près de tous les lieux où il est si difficile de demeurer ignoré. Cachez-vous donc bien, ne doutez pas que je ne fasse de mon mieux, et faites-moi savoir vos volontés. Mon objet est jusqu'à présent de vous procurer en France un asile tranquille, si cela se peut en sûreté, sinon, d'assurer votre sortie, si elle est nécessaire.

N° 3371.

[Mme de Luxembourg à Rousseau][2].

Montmorency, [vers le 10 juin 1767].

Est-il possible que vous soyez si près d'ici[3] et que je n'ose pas vous aller voir ? M. le prince de Conti ne le veut pas, il

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 3.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 456, 457.

3. « Rousseau était caché à Fleury, près de Meudon, chez le marquis de

croit que cela peut être dangereux. Je ne sais pas encore où vous êtes ; je le saurai, car je le veux absolument, et il faudra que cela soit bien défendu, si je ne vous embrasse pas avant peu de temps. Mon Dieu, que tout ce qui vous est arrivé me fait de peine! Je vous aime de tout mon coeur, et j'espère que vous n'en douterez jamais. Je vous supplie d'embrasser mademoiselle Levasseur de ma part.

N° 3372.

[Mme DE CHENONCEAUX À ROUSSEAU][1].

[Début de juin 1767.]

Enfin, mon ami, vous voilà donc avec nous, et quitte de ce vilain pays d'Angleterre qui me faisait tant de peur ; vous m'aviez mandé de ne vous y point écrire. J'ai eu bien de la peine lorsque j'ai appris que vous aviez passé si près de Paris sans nous voir. Il est vrai que je n'étais guère en état, car je viens d'être malade pendant trois mois avec fièvre et convulsions où je n'avais ma tête que par moments et bien faible. C'est l'état le plus cruel et le plus souffrant qu'il y ait que ces maux de nerfs. Heureusement, me voilà guérie, mais j'ai encore presque toujours mal à la tête. Si votre voyage eût été trois semaines plus tard, avec quelle joie aurais-je été au devant de vous pour vous revoir notre compatriote ? Nous sommes encore séparés, mais c'est tout de vous savoir hors l'Angleterre, où je n'aurais pas voulu vous voir partir, et où il m'était impossible de vous sentir, car j'aurais terreur de passer nos frontières comme si c'était partout ailleurs des abîmes.

Mirabeau. Ce billet lui fut sans doute envoyé par l'entremise du prince de Conti, puisque la maréchale ignorait le lieu de sa retraite. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 267-268.

Les courses de mon mari[1] m'ont inspiré cette crainte. Je ne sais où vous êtes, ni le temps que vous y resterez. Si c'est loin, j'espère que dans quelque temps vous vous rapprocherez, mais je suis contente de tout pour le présent, et j'espère que, lorsque vous serez entièrement reposé et arrangé, nous chercherons des moyens pour que je puisse vous voir et vous dire, mon ami, combien je suis ravie de penser que vous serez encore dans ce pays. Je sais que vous vouliez me voir et j'en ai été bien touchée. Adieu, soyez sûr de tout mon tendre attachement.

N° 3373.

A Monsieur
Monsieur Coindet
Hôtel le Blanc
rue de Cléry
A Paris. [2]

A Fleury sous Meudon, le 10 Juin 1767[3].

Si M. Coindet peut sans se déranger faire quelqu'un de ces jours une course jusqu'ici, il trouvera chez M. le Marquis de Mirabeau quelqu'un qui lui donnera des nouvelles d'un de ses amis. S'il trouve quelque difficulté à être introduit, il n'aura qu'à demander *M. Jaques* et dire son nom. Encore plus simplement, il n'aura qu'à ouvrir lui-même le loquet de la grande porte à main droite et entrer dans la cour ; il ne

1. C'est-à-dire, sans doute : « Les courses que m'ont occasionnées la mort de mon mari. »

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. 203, n° 39. In-4° de 4 p., les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, cacheté d'un pain à cacheter noir. Empreinte de la devise (?). [Th. D.]

3. Streckeisen-Moultou, qui a imprimé ce billet en 1861, *Œuvres Inédites*, p. 442, lui assigne on ne sait pourquoi la date inexacte du 16 juin 1767. [Th. D.]

tardera pas d'être apperçu. On connoit la discrétion de M. Coindet et l'on s'y confie. Le secret importe, et sans exception.

N° 3374.

[Mme DE VERDELIN À ROUSSEAU][1].

[après le 10 juin 1767.]

Vous verrez, mon voisin, par les instructions qu'a mon vieux serviteur qu'on s'est fort occupé de vous. Vous pouviez aller où elles vous conduisoient sans avoir d'inquiétude. J'en ai de vous savoir entre Versailles et Paris, parce qu'ici il y a des fous et là des ambitieux qui sont offensés de la façon de penser d'un homme libre parce qu'ils ne voient que des esclaves. J'aurois été vous voir et vous porter moi-même ces témoignages du sentiment de vos amis, mais j'ai craint de retarder mon courrier. Je vous prie de ne pas aller courre le parc de Meudon ; je suis cependant très sure que les magistrats en place ne veulent pas vous nuire ; mais sans passeport sous les yeux du maître, on croiroit ou on diroit que c'est braver les lois. Arrosez votre jardin, nous irons vous voir si cela vous est agréable, Mr Coindet et moi, et vous dire toute l'inquiétude affreuse que vous m'avez causée.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7902. In-8° de 4 p., les 2 dernières blanches. Le billet n'a pas été cacheté. [Th. D.]

N° 3375.

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU
AUX BAINS ROYAUX
RUE DE RICHELIEU
À PARIS [1].

Le 10 Juin 1767.

Je reçois, mon cher Hôte, votre n° 46 ; je n'ai point receu les trois précédens. Je veux supposer, pour ma consolation, que la goute n'est point venue, et que, selon vos arrangemens, vous arriverez aujourdui ou demain à Paris. Cela étant, allez, je vous supplie, au Luxembourg voir M. le Marquis de Mirabeau ; vous saurez par lui de mes nouvelles. Il n'est prévenu de rien, parce que je ne l'ai pas vu depuis la réception de vôtre lettre ; mais il suffira de vous nommer. Ne sachant si cette lettre vous parviendra, je n'en dirai pas ici davantage. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Si par hasard M. le Marquis de Mirabeau n'étoit pas chez lui, demandez M. Garçon, son secrétaire.

N° 3376.

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU
CHEZ Mr BRIEL BAIGNEUR
RUE DE RICHELIEU [2].

10 Juin 1767.

Je vous écris, mon cher Hôte, à l'addresse que vous m'avez donnée, et à tout évenement j'ajoute sous celle-ci par dupli-

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. *INÉDIT*. Transcrit d'une copie, qui m'a été communiquée en janvier 1905, de l'original autographe non signé, faisant partie des collections du prince Czartoriski, à Cracovie. [Th. D.]

cata qu'en supposant votre heureuse arrivée à Paris, vous y apprendrez de mes nouvelles chez M. le Marquis de Mirabeau au Luxembourg. Si par hasard il n'étoit pas chez lui vous pourriez demander M. Garçon son secretaire. En vous nommant à l'un ou à l'autre il[1] vous diront où je suis. Je vous embrasse de tout mon coeur[2].

N° 3377.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][3].

A Fleury sous Meudon, le 15 Juin 1767.

Je profite, mon cher Compère, du départ de M. Du Peyrou pour vous donner enfin de mes nouvelles et vous demander des vôtres ; ce que je n'ai pu faire plustôt, vu ma situation et mes courses. Quand je serai plus tranquille, je vous écrirai plus au long. J'ai quelque lieu d'espérer que je trouverai enfin le repos que je cherche et dont j'ai si grand besoin. Donnez-moi de vos nouvelles, de celles de Madame Rey, et de ma chère filleule que je charge M. Du Peyrou d'embrasser pour moi. Vous m'avez envoyé à corriger une mauvaise édition du Devin du Village où il y a autant de fautes que de notes. Tout ce que j'ai pu faire dans l'agitation continuelle où j'ai vécu, a été de recouvrer un exemplaire de la première Édition, que je vous envoye. Il n'y a pas beaucoup de fautes d'impression. J'en ai corrigé quelques-unes, et les autres ne s'apercevront pas. Il m'est impossible de m'appliquer, et ma tête affaiblie ne me le permet plus. J'ai pensé que le voyage de M. Du Peyrou fournissoit une occasion commode pour le payement de

1. *Sic,* dans la copie : « il vous diront ». [Th. D.]

2. Ce billet est un duplicata du précédent, adressé « aux Bains royaux, rue de Richelieu ». Ces deux billets disent la même chose en termes différents. Les « Bains Royaux » et « Briel baigneur » étaient, sans doute, le même établissement. [Th. D.]

3. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.,* n° 144.

l'année courante de la pension de Mlle Le Vasseur, qui vous assure de son respect, et je lui ai remis le receu de la dite année dont vous pourrez lui remettre l'argent en échange, si cela vous est égal ; sinon vous pouvez sans inconvénient attendre qu'elle soit échue ; car ce n'est pas qu'il y ait rien de pressé. Je n'ai point receu l'envoi de livres que vous aviez fait à M. Lucadou et il n'est pas nécessaire que vous m'en fassiez un autre, étant résolu de ne plus rien lire de ma vie excepté des livres de botanique, pas même mes propres écrits. J'attends, mon cher Compère, de vos nouvelles par M. Du Peyrou qui vous dira plus amplement des miennes, et je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

N° 3378.

A Monsieur
Monsieur Jaques [J.-J. Rousseau]
à Fleury [1].
(Lettre du marquis de Mirabeau.)

De Paris, le 15 février [*lisez* juin] 1767 [2].

Faites-moi dire de vos nouvelles, mon cher maître, car je ne vous irai pas voir maintenant pour ne pas grossir le nombre des survenants. Il est inutile que je vous repéte ici ce que je vous ai dit. Ce concours d'amitié et d'hospice, de niveau avec les hautes protections, ne vaut pas grand chose. On sait et on débite que vous êtes chez moi ; je suis persuadé, et sûr même, qu'il n'y a rien à craindre pour vous ; mais le *visiblement caché* n'appartient qu'aux gens à bonnes fortunes. Je m'en fie à votre amitié pour que je sache ce qui vous concerne. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, et qui porte très lisiblement la date 15 *février* 1767.

2. Il faut évidemment lire ici *juin* et non février, puisque le billet est adressé à Monsieur Jaques, à Fleury. Mais comment expliquer l'erreur du marquis de Mirabeau, qui écrit février? [Th. D.]

N° 3379.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris, le 16 juin 1767.

Vous m'appelez *patron* ; vous avez donc oublié ma premiére lettre ? S'il n'est ni roi ni prince du sang, le patron d'un homme tel que vous est un sot, et, Dieu merci, je ne suis pas plus cette dernière chose que les deux premières, du moins dans le genre de la fatuité. Je suis votre ami, puisque les hommes m'ont inscrit le leur et nul n'est plus homme que celui qui fait honneur à son siècle. Le Bignon ni moi ne changeront de place ni de volonté pour vous, au premier signal de votre part, vous en disposerez toujours sans vous gêner, je vous assure. Quant au lieu où vous êtes, je désirerois de tout mon coeur qu'ils vous y trouvassent bien, et que vous pensassiez comme eux ; ma sauvegarde à moi est levée depuis samedi, jour où vous seriez parti si vous aviez été libre ; nous marchions entre les roseaux. Le chêne [2] vous met sous son ombre ; c'est autre chose ; mais vous êtes toujours le même, et l'intérêt que j'y prends n'a fait que croître.

Celui qui vous porte ma lettre est à moi, c'est le mari de ma gouvernante que vous avez vue ; ainsi ce n'est pas un espion ni un imposteur. Adieu, mon ami, pas client ; je vous honore et embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 350-351, et collationné sur l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est ainsi rédigée : « A Monsieur, Monsieur Jaques, à Fleury ».

2. « Allusion au prince de Conti. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

N° 3380.

A M. [Coindet ?][1].

[Fleury-sous-Meudon ? juin 1767 ?]

R. n'a jamais compté faire ici une résidence même passagère, ni on ne la lui a point donnée comme telle ; il n'attend pour se rendre dans un lieu moins en vue et plus sur que les ordres de S. A. ; et du lieu où il compte se rendre il en attendra d'ultérieurs pour celui qu'il doit habiter.

N° 3381.

[Mme de Verdelin à Rousseau][2].

[vers le 16 juin 1767.]

Je ne ferai rien demander, mon voisin, à mr le duc de C[3]. Il faut laisser faire l'altesse. Je n'en ai pas eu de nouvelles ; je ne suis pas fâchée que vous restiez quelques moments à Fleury gardant votre jardin. La réserve de votre conduite fera ouvrir les yeux aux gens prévenus et peut-être de tout ceci résultera-t-il plus de bien que nous n'en espérons. Rassurez surtout Mlle sur l'idée qu'on peut vous séparer ; tous ces fagots[4]-là

1. Trancrit en septembre 1883 de l'original autographe sans adresse, ni date, ni signature, conservé à la Bibliothèque de Genève, dans les papiers Coindet (ms. fr. 203, n° 52). Petit in-4° de 4 p., les trois dernières blanches. Ce billet semble avoir été écrit à Fleury sous Meudon en 1767. Il était probablement destiné à Coindet, puisqu'il s'est retrouvé dans les papiers de ce dernier. [Th. D.]

2. *INÉDIT.* Transcrit (orthographe restituée) de l'original autographe non signé, adressé : « à Monsieur Jacques », sans autre indication, cacheté d'une oublie (Bibliothèque de Neuchâtel, 7901). Petit in-4° de 4 p., la 3e blanche. [Th. D.]

3. M. le duc de Choiseul (?).

4. On lit : « fagots » ; mais « ragots » présenterait un sens plus plausible. [Th. D.]

n'égayent pas votre imagination. J'ay trouvé hier ma fille plus souffrante ; elle est moins mal aujourd'huy mais toujours dans un état cruel. Bonjour mon voisin.

N° 3382.

A M. [Coindet, à Paris][1].

Ce 17. matin. [juin 1767].

En attendant des nouvelles de votre heureux retour hier soir, voila mes dépêches que je prépare, et voila aussi un tas de commissions, dont vous ferez seulement celles qui se trouveront à présent sous votre main, et les autres plus à loisir. N'allez à Montmorency vous-même qu'au cas qu'il fasse beau, ce que le tems ne promet pas; il n'y a aucune necessité, ce me semble. Je vous prie, si vous y allez, d'embrasser pour moi M. et Mad[e] la Roche, et de leur dire combien il m'eut été doux de faire cette commission moi-même, si cet avantage m'eut été permis. Informez-vous particuliérement de la santé de Madame la Mareschale. Que vous êtes heureux! Vous allez revoir Montmorency ! Que n'y puis-je aller avec vous, et baiser le seuil de ces portes chéries où le meilleur et le plus aimé des hommes passa tant de fois! Mais non ; dans l'état où mon coeur brisé se trouve, je ne dois pas desirer cette vue, ma tête déjà foible ne la soutiendroit pas. Voyez tout, parlez-moi de tout. Je vous attends demain; je vous embrasse.

Votre Messager n'arrive ici qu'à près d'une heure. Je crains que vous n'ayez pas le tems suffisant pour aller à Montmorency [2].

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. 123 n° 40. Sans adresse. In-4° de 2 pages, sur la 2[e], blanche, une main inconnue a écrit deux noms : « Robert de Monneville » et « M[r]. Titon ». Cette lettre a été publiée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites*, p. 442-443.

2. Par trois fois, Rousseau écrit Montmorency, avec un *y*. Généralement, il l'écrit avec un *i*. Ce P.-S. est écrit en tête de la lettre, dans l'espace blanc qui sépare la date de la première ligne. [Th. D.]

N° 3383.

A Mme [LA MARQUISE DE VERDELIN][1].

Ce 17 juin 1767.

J'ai reçu, Madame, des nouvelles dont M. Coindet vous rendra compte et qui m'obligent à faire mon paquet à la hâte pour partir au plus tard après demain. Je crois que c'est très-bien fait de ne rien faire demander en ce moment et de s'en remettre uniquement aux soins bienfaisans du prince. Je ferai de mon mieux pour qu'on n'ait plus l'occasion de songer à moi ; je me soumets, du reste, à tout ce qui pourra arriver. J'apprends avec plus de chagrin que de surprise que Mademoiselle de Verdelin ne se trouve pas mieux ; mais vous avez fait une si grande provision de patience, qu'il vous en coûte moins qu'à un autre d'en user. La charité est une autre de vos vertus dont j'ai fait mon profit dans beaucoup d'occasions, et surtout dans la visite dont vous m'honorâtes dimanche.

Bonjour, Madame ; que ne suis-je encore votre voisin ! que cet heureux tems m'étoit doux, et que je le regretterai toute ma vie ![2]

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste,* p. 326. Cette lettre n'était pas dans le dossier du comte Le Veneur, quand je l'ai eu sous les yeux à Alençon, en avril 1924. [P.-P. P.]

2. Je supprime la signature « J. J. Rousseau », que Bergounioux met à la fin de cette lettre. Elle n'était sûrement pas au bas de l'original, pour deux raisons : la première, que Rousseau ne signait pas en écrivant à Mme de Verdelin et la seconde, qu'il n'eût pas signé « J.-J. Rousseau » en juin 1767, alors qu'il se cachait sous le nom de « Jaques ». [P.-P. P.]

N° 3384.

[Mme de Verdelin à Rousseau][1].

[18 (?) juin 1767.]

Vous avez de l'inquiétude, mon voisin, sur la discrétion de mon gouverneur. Sur cela, au moins, soyez tranquille, car il ne sait point où vous allez. D'ailleurs, je puis vous assurer que je l'ai vu dans une circonstance très épineuse tirer d'embarras quelqu'un à qui mon mari s'intéressoit et dont l'honneur et la vie estoit dans le plus grand péril. Il ne nous est jamais revenu que cette funeste aventure ait fait bruit. Je ne sais ce qu'il a pu dire à Amiens, hors Mr Midy à qui Mr le prince de Conty l'avoit adressé, il n'a parlé à personne qu'a votre aubergiste devant Mr Midy[2] qui l'a trompé en lui disant qu'on étoit venu avec un grand équipage vous chercher. Mon voisin, vous pouvez être assuré que cet homme a plus de discretion que vous ne le jugez et qu'en tout cas je l'ai si fort dépaysé qu'il ne sait sur votre compte rien qui puisse vous alarmer. Sachez moi gré de vous laisser partir sans retourner vous dire adieu ; [3] je pense avec plaisir que vous allez jouir des beaux jours dans une situation paisible. Je suis chargée par le duc d'Aumont de vous dire qu'il auroit bien desiré vous la procurer. Il est venu tout courant m'apprendre que vous étiez à Meudon et m'offrir de me servir de courrier. J'ai répondu que vous en partiez. Nous vous avons mis pour nôtre commodité au château de Vincennes. Cela n'étoit pas difficile à arranger, mais je n'aime pas à mon voisin la qualité de prisonnier, même avec la liberté des bois voisins. Je

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901).

2. Les mots « devant Mr. Midy » sont rajoutés après coup, au-dessus de la ligne. Donc, « qui l'a trompé » se rapporte à l'aubergiste. [Th. D.]

3. Mme de Verdelin avait fait une visite à Rousseau le dimanche [14 juin] (*Cf.*, no précédent, auquel cette lettre répond).

voudrois bien savoir s'il emporte assez de livres de botanique pour s'amuser. Depuis deux ou trois ans, j'en ai acheté sur cet objet et sur d'autres d'assez bons. Je les lui offre non pas en pur don, car il se mettroit en colere, mais en jouissance tant que cela lui seroit agréable. J'ai fait courir un plaidoyer d'un Mr Servan avocat général du Parlement de Grenoble, en faveur d'une protestante que son mari a abandonnée. Vous verrez que tous les magistrats ne sont pas fanatiques. Je vous prie de trouver bon que Mr Coindet vous l'envoie aussitôt qu'il sera imprimé; je le charge d'établir avec vous une petite correspondance par laquelle j'espere que je saurai au moins quelquefois que votre santé n'est pas mauvaise et que vous êtes content, que j'en ai besoin! Je souffrirai longtemps, mon voisin, des chagrins que vous avez eus. Pourquoi Mlle Le Vasseur s'occupe-t-elle d'acquitter une commission qu'on a mal faite? Quoi! vous m'êtes dur au point de ne pas permettre que je ne comptasse pas avec elle d'une aune de mousseline! Oh! vous ne m'enverrez [pas] mes pelottes de coton à la tête, je suis si contente de m'en défaire : elles me rappellent sans cesse que j'aimois à tricoter et que la goutte y met obstacle. Mademoiselle, je vous prie, employez[-moi] si vous avez quelque commission, disposez de moi et v[ous], mon voisin, faites-moi, je vous prie, partager avec [M.] Coindet le plaisir de vous être utile. Ma fille va [un peu] mieux.

N° 3385.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris le 18 juin 1767.

Adieu, excellent homme[2], votre simplicité m'a touché autant que vos rares talents m'avaient frappé. Je croirais vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 351-354.
2. « Rousseau allait partir pour Trye. » (*Note de Streckeisen.*)

faire tort en vous excitant à l'émotion ; c'est un ressort chez vous prompt à la détente, et dont on n'a que trop abusé. De cette pensée a résulté le sang-froid plein de franchise, mais aussi d'égalité avec lequel je vous ai abordé et quitté, et auquel je n'ai failli manquer qu'une fois. De là cet étonnement intérieur chez vous, qui prolongeait quelques-uns de vos regards jusque dans mon âme, pour y trouver la conciliation des contraires, avec le flambeau d'une intelligence encore entièrement neuve sur la science de l'empire sur soi-même. C'est néanmoins cet empire et celui de la raison que les gens de bien qui voudront user de vous en conscience doivent sans cesse interroger chez vous. Une âme forte et élevée était sortie des mains du créateur pourvue de toutes ses facultés ; la première de ces facultés qui sort de sa coque est la sensibilité. L'usage de celle-ci est si doux, ses abus mêmes, et jusqu'à ses mécomptes, sont si fréquents, qu'on s'accoutume à l'exercer seule, et de même qu'un bras tenu constamment en écharpe s'engourdit, et devient nul, ainsi la raison, la force, la justice plénière, la charité bien ordonnée et autres facultés si nécessaires à la plénitude de notre être et à la maturité de notre âge, demeurent engourdies et sans essor. Ainsi l'homme devient une image vivante à la fois et masquée de son créateur ; ainsi le plus rare génie se trouve accompagné de la plus fragile pusillanimité. De là ces axiomes si répétés et si peu crus de ceux qui ont obtenu de pouvoir tenir tête à l'orage : *cela est plus fort que moi, je suis incapable* ; *je n'ai plus de tête*, etc... Ce que je vous en dis en passant ici n'est pas pour vous inquiéter ni vous convaincre, c'est uniquement pour vous donner la carte de ma conduite. Si tous les hommes méritaient un abord de réflexion, ou, pour mieux dire, si je méritais moi de vivre à toute heure en présence de mon devoir, je les aborderais tous avec intention de n'être avec eux que ce qu'il leur est bon que je sois, le tout sans fausseté. J'ai jugé qu'il vous fallait du calme et de la cordialité sans émotion, voilà le chiffre de mon allure, et pourtant vous m'avez vu tel que je suis.

Maintenant, il faut pourtant que vous me connaissiez un peu mieux, et que vous jugiez plus sûrement mon existence. En conséquence, je vous demande, au nom de l'amitié que vous m'avez promise, j'ose exiger, dis-je, le sacrifice de la lecture de mon dernier ouvrage que voici. Ceci n'est nullement un piége. Je ne prétends point échauffer votre génie, mais votre bonté me fit pitié pour moi-même quand vous m'offrîtes hier de plein gré de m'aider pour notre travail de quelques détails de botanique. Ce n'est point de voir le citoyen de Genève ramper parmi le serpolet et la guimauve qui m'a étonné ; ce qui le ferait croire frappé comme Nabuchodonosor au vulgaire peut le faire trouver sage à qui sait que rien n'est grand ni petit dans la nature. En un mot, je ne m'en dédis point, le travail sédentaire ne vous est pas bon ; mais sans vouloir engager en rien ni vous ni vos rêveries, je veux que vous connaissiez, par un aperçu du moins, moi et la science qui m'occupe. Chacun a sa conscience ; je ne me connaissais aucun talent. L'applaudissement général sur mon premier ouvrage, sans me persuader de sa justesse, ou pour mieux dire parce qu'il ne m'en persuada pas, me parut une vocation marquée. J'ai constamment étudié et travaillé depuis, et, persuadé que le bon emploi de notre talent est le pacte immuable et éternel de notre existence, je ne cesserai point ; mais je veux que vous voyiez à quoi je l'emploie, et que vous n'emportiez pas de moi l'idée d'un homme qui s'est assis sur sa première et par conséquent sur sa plus commode idée de la bienfaisance et qui s'en tient à semer et à recueillir. Vainement me diriez-vous que vous croyez tout et ne voulez rien voir, je répéte que j'exige pour tout le bien que j'aurais voulu vous faire que vous ayez la patience de me lire jusqu'au bout, je le demande et je m'en fie à votre foi.

Adieu, excellent homme, emportez mon livre de plantes, il sera plus heureux que moi. Songez que jusques aux temps tranquilles ce pays-ci doit être votre centre de réunion. Ne recevez point de terreurs, laissez dire ceux qui y croient ; c'est un prix de plus à leur bonne volonté, mais n'en tâtez plus,

ceux qui vous saisiraient et vous interrogeraient ne feraient-ils pas une bonne figure aux yeux des nations ? Votre conscience vous le dit, c'est en fuyant et quand on vous verra par le dos qu'on vous verra sot et incompatible. Ceci me rappelle la fin d'une de mes phrases dans la *Philosophie rurale* : *Et verseront des torrents de lumière sur les repaires même de ces blasphémateurs* ; c'est ainsi que je répondais aux imputations sur la *Théorie de l'impôt.* Vous avez renoncé à rester ; soit, mais vous ne pouvez renoncer à être homme et faire tomber le scandale. Demeurez donc, souvenez-vous quelquefois de cette maison que vous quittez. C'est sur l'escalier qui descend du salon à la terrasse que M. de P... [1] me dit ces mots : *Mon pauvre compatriote ne se serait jamais dépris de vous...*, qui firent éclore l'idée de vous écrire ; c'est sur ce bureau noir que cette première lettre le fut. Ce lieu exercera souvent les jambes de mon héros de frère dont je vous ai parlé, c'est là que vous verrez l'homme simple, brisé de services rendus et méconnus, de connaissance des hommes, pétri de simplicité intérieure et de grandeur de proportion. Si les circonstances nous permettaient de l'habiter toujours, la petite maison serait-elle vide pour vous et mademoiselle Levasseur ? Quant au Bignon, il sera toujours à sa place solitaire et champêtre et moi à la mienne, ou si j'en bouge *in ogni modo*, ce ne sera, j'espère, que pour être mieux, car l'homme moral peut toujours se perfectionner, et je ne jurerais pas que le vieillir ne fût perfectionnement. Adieu, combien ceci est déjà long ! mais je vous parle du coeur, qui est bavard de sa nature. Ma méthode à moi n'est pas de mettre la sensibilité à l'avant-garde, elle n'y est que trop portée de sa nature et elle marche trop à la houzarde ; je la tiens au corps de réserve tant

1. « du Peyrou ? de Pury ? » (*Note de Th. D.*) — Il me semble que ce n'est ni l'un ni l'autre, et qu'il faut lire « Madame de P... », car la phrase qui suit indique qu'il s'agit d'une « compatriote » de Rousseau dont Mirabeau lui a déjà parlé [*Cf.* tome XVI, p. 235]. Je pense que c'est la comtesse de Pailly, dont il parle encore dans sa lettre du 2 juillet et qui était sa maîtresse. Il la dit *compatriote* de J.-J., parce qu'elle était née à Berne (de famille française) et qu'elle était la femme d'un vieil officier suisse demeurant à Lausanne. — P.-P. P.

que je puis, c'est alors qu'elle donne de l'activité à tout le reste : mauvais guide, mais bon suivant. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3386.

A M. le Marquis de Mirabeau [1].

Ce vendredi, 19 juin 1767.

Je lirai votre livre, puisque vous le voulez ; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu : mais il ne résultera rien de plus de cette lecture que la confirmation des sentimens que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie, ce que je me permets de vous dire en passant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parcequ'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point, mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus desireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée ; je ne vis plus que par le coeur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte : c'est beaucoup ; mais voilà tout ; n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai si je puis votre livre de plantes ; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte ; je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3387.

A M.***[1].

[20 juin 1767 ?][2].

Je porte, Monsieur, toutes vos bontés dans mon coeur, mais si elles ne cessent que quand je n'en aurai plus besoin, elles ne sont pas prettes de finir. Cette nuit, en déplorant les malheurs de cet infortuné peuple, j'ai battu le fusil et broché la lettre ci-jointe. Si cette lettre pouvoit leur parvenir à tems, elle leur sauveroit peut-être les horreurs des derniéres calamités ; mais ce qui m'embarrasse, [c']e[s]t qu'il m'importe que personne au monde ne puisse dire qu'elle vient de moi. Après y avoir bien pensé, je ne trouve qu'un moyen sur pour la répandre et rester caché ; ce seroit de la faire imprimer par un imprimeur sûr et de retirer de ses mains la copie. Cela n'empêchera pas que les soupçons ne tombent sur moi, mais pourvu que vous n'en conveniez jamais, ces soupçons resteront sans preuves. Voyez, Monsieur, si vous voulez vous charger de cette bonne oeuvre qui, ce me semble, ne peut vous compromettre en aucune façon. En pareil cas, diligence et secret. Vous m'avez parlé l'année dernière d'un libraire sur lequel vous m'assuriez que j'aurois pu compter. Voici le cas d'en faire usage, si cela se peut sans trahir mon secret. Si vous jugez la chose impraticable, renvoyez-moi ma lettre et remettons le tout à la providence, dont souvent les soins bienfaisans ne se montre[nt] que quand la sagesse humaine est à bout. Je ne joins point de complimen[t] à cette lettre, parce

1. *INÉDIT*. Transcrit de la minute autographe, sans date ni nom de destinataire, signée « J. J. Rous. », conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel 7842 fol. 60*b*. [Th. D.] — Le destinataire est peut-être Roustan. [P.-P. P.]

2. Cette date est proposée par Th. Dufour ; elle est la même que celle de la brochure que nous signalons plus bas. Mais c'est le 20 juin que Rousseau a quitté Fleury pour Trye, et c'est au cours de la nuit précédente qu'il l'aurait rédigée.

que personne au monde que vous seul ne la doit voir. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rous.

[Voir à l'Appendice le texte d'une brochure qui est peut-être l'écrit dont il est question dans la présente lettre.]

N° 3388.

A M. Du Peyrou, chez Briel, rue de Richelieu, à Paris [1].

Au château de Trye, le 21 Juin 1767.

J'arrive heureusement, mon cher Hôte, avec M. Coindet, qui vous rendra compte de l'état des choses. J'espère, les premiers embarras levés, pouvoir couler ici des jours assez tranquilles, sous la protection du grand prince qui me donne cet asile. Donnez-m'y souvent de vos nouvelles, cher ami ; vous savez combien elles sont nécessaires à mon bonheur. Vous pouvez remettre vos lettres à M. Coindet, ou les fait mettre à la poste sous cette addresse, à *Monsieur Manourry lieutenant des Chasses de Monsieur le Prince de Conti, pour remettre à M. Renou, au château de Trye, par Gisors*. Quand vous aurez quelque pacquet à me faire tenir, il y a un carrosse de Gisors qui va à Paris tous les mercredis, et revient tous les samedis : mais je ne sais pas où en est le bureau à Paris ; cela n'est pas difficile à trouver ; il faut se servir par le carrosse de la même addresse. M. Coindet va partir, je suis très pressé ; je finis en vous embrassant de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

N° 3389.

[Coindet à Rousseau][1].

Je ne vous écris qu'un mot, mon très-cher, pour vous dire que j'arrivai hier de bonne heure, et fort heureusement. Ce matin, j'ai reçu des nouvelles de Sultan, qui se porte bien, à ce qu'il m'a dit lui-même en personne ; j'en aurai grand soin, et je l'enverrai, par le carrosse qui partira vendredi pour Gisors, à l'adresse de M. Mannouri. Nous venons de déjeuner ensemble, et je vous assure qu'il a bon appétit. Vous jugerez aisément du plaisir que j'ai eu à voir ce pauvre Sultan. Il est tout-à-fait intéressant. Je l'amuserai de mon mieux pendant son séjour ici, et je le traiterai selon son mérite. Vous pensez bien que j'ai payé la gratification promise.

Je n'ai pas encore pu voir S. A. ; j'irai aujourd'hui ; elle ne part pas encore pour les eaux,

Vous recevrez aussi vos commissions samedi.

Je vous prie de faire agréer mes complimens les plus empressés à M. Mme Mannouri, et à M. Cochois ; je leur renouvelle mes remercîmens pour leur accueil obligeant.

Mille choses à Mlle Renout.

Adieu, mon très-cher, je vous embrasse de tout mon coeur.

Coindet

Ce lundi matin 22 juin. [1767]

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est ainsi rédigée : « A Monsieur, Monsieur Mannouri, lieutenant des chasses de M. le prince de Conty, pour Monsieur Renout, au château de Trye, par Gisors. »

N° 3390.

A M. le Marquis de Mirabeau [1].

Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'espérois, Monsieur, vous rendre compte un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation ; mais une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du poignet me donne à tenir la plume une difficulté qui me force d'abréger. Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisseroit rien à regretter, si je ne sortois pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin ; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout : j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc ; j'étois en train d'emporter toute la maison ; je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asile ; M. le Prince de Conti le desire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jaques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, Monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, Monsieur, mes salutations très humbles. Je vous révère et vous embrasse de tout mon coeur.

Renou

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3391.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

[Paris] Mercredi 24 Juin 1767.

J'ay été bien content d'apprendre, mon cher Citoyen, vôtre arrivée au gîte qui vous attendoit. Mr Coindet s'est donné la peine de passer chez moi à son retour, mais sans me trouver. Je compte le voir ce soir chez lui où il me donnera les détails que je desire. Pourtales est arrivé Lundi, mais comme il a passé par la Flandre avant de se rendre ici, il n'a pas été à tems d'accepter les lettres de change comme je l'en avois prié. J'attends donc le retour de la lettre que j'avois écrite à cette occasion, et je suis bien fâché de ce petit contre-tems. Mes petites affaires commencent à prendre quelque fin, mais avec tout cela, je ne sais quand je quitterai le paÿs. Ce sera dans le courant de la semaine prochaine. Robin se rejouit fort d'aller à St Preux. C'est de quoi je vous prie de féliciter son ami Robert. Adieu, mon cher Citoyen, je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

Cette lettre ne partira que demain à midi, mais si je ne prends mes avances, il me sera difficile de suffire à toutes mes dépêches. J'en suis plus accablé ici que chez moi, et j'ay cent fois moins de loisir. Adieu encore et mes complimens à Made Renou.

Jeudi matin. Je vous donne le bonjour avant de fermer ma lettre. J'ay manqué hier au soir Mr Coindet qui s'est trouvé en campagne mais qui doit me voir ce matin. Nous parlerons de vous, mon cher Citoyen, et il me dira bien des détails dont je suis impatient d'être instruit. Adieu je vous quitte en vous embrassant de toutes mes forces.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 28 mai 1929 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 212, 213. Petit in-4° de 4 p., les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

N° 3392.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À L'HOTEL LE BLANC
RUE DE CLERY,
A PARIS [1].

A Trye-le-Château, le 27 Juin 1767.

Je crains, mon cher, que la pluie qui tombe en abondance ne dérange le projet que j'avois d'aller aujourdui recevoir à la descente du carosse mon pauvre camarade ressuscité [2], que vous avez la bonté de me renvoyer. Sans cette précaution, toutefois, je crains fort qu'il ne me parvienne pas surement, d'autant plus que des accidens de chiens enragés ont forcé de faire tuer tous les chiens de ce pays, et jusqu'au pauvre Colin de M. Manoury, qui commençoit à partager mes affections avec Sultan. A moins qu'il ne pleuve à verse, je tâcherai d'aller à Gisors et j'y porterai cette lettre à la poste, destinée surtout à vous remercier des soins que vous avez bien voulu prendre du fidelle Achate, que Virgile a mis parmi les hommes et qui se trouve bien plus aisément parmi les chiens. J'attens aussi par le même coche les commissions que vous m'annoncez et dont j'ai encore à vous remercier. Enfin j'attens de vos nouvelles, et d'apprendre comment s'est passée l'audience que vous avez dû avoir de M. le Prince de Conti. Les soins obligeans de M. Manoury et de sa famille se soutiennent à merveille et vont même un peu jusqu'à l'excès ; mais il y a ici d'autres gens, qui ne se soucient pas trop d'y

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, signé « Renou », conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 41. In-4° de 4 pages, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la lyre sur cire rouge. Timbre postal GISORS. Cette lettre a été publiée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites,* p. 443-444. [Th. D.]

2. Son chien Sultan.

voir un hôte, et qui feront de leur mieux en secret pour m'en déloger. Tel est le destin des grands, que les plus dangereux ennemis des gens qu'ils aiment sont toujours dans leur propre maison. J'ai bien peur que mes peines ne soient pas finies ; il faut prendre patience et se préparer à tout.

J'ai eu pendant deux ou trois jours une vive douleur au poignet, qui m'empêchoit d'écrire et que j'ai prise pour la goute ; mais, comme elle est à sa fin, je suppose que ce n'étoit qu'un effort. N'oubliez pas, quand vous m'écrirez, de me donner des nouvelles de M. du Peyrou, s'il ne m'écrit pas lui-même, et de celle de Madame de Verdelin et de Mlle sa fille. Je vous embrasse de tout mon coeur

J. RENOU

Mille complimens de la part de M. et Mad^{e} Manoury et de M. Cochois. Ce dernier vient avec moi à Gisors, car j'ai attendu pour fermer cette lettre que je fusse prêt à partir.

N° 3393.

A MADAME
MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN
CHEZ MADAME LA MARQUISE D'AUBETERRE
RUE St MARC
A PARIS [1].

A Trie le 27 Juin 1767.

Le prompt départ de M. Coindet m'empêcha, Madame, de répondre à votre derniére lettre et de vous en faire mes remercimens : il me promit d'y suppleer en vous rendant compte

1. Transcrit à Alençon, le 4 mars 1924, de l'original autographe non signé, appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. in-4°, la 3e blanche, l'adresse sur la dernière. Traces de cire rouge ; le cachet est tombé. C'était probablement la lyre, à en juger par la dimension. [P.-P. P.]

de mon arrivée ici et de l'obligeante reception qui m'y a été faite. Les attentions de l'Officier à qui M. le Prince de Conti m'avoit recommandé n'ont fait depuis ce tems que continuer et augmenter; mais malgré toutes les bontés de S. A. et tous les soins de M. Manoury je sens que l'indépendance est le seul état qui me convienne et que l'idée que vous avez eue est dans son exécution la seule propre à me procurer la paix. Supposez, Madame, qu'il y ait dans cette maison des gens qui eussent intérest que je n'y fusse pas, et pensez à quel point loin des yeux du Maître ils peuvent m'y rendre la vie desagréable. Ils n'oseront me chercher querelle ouvertement, mais si la fantaisie leur prend, (et je crains qu'elle ne leur prenne) d'irriter par dessous main la populace du village et du Château contre un homme proscrit qui ne va pas à la messe, et qu'ils représenteront comme un criminel et un mécréant ; que puis-je faire à cela pour en éviter les effets déplaisans ? D'autant plus malheureux que si j'en crois l'Officier du Prince qui doit connoître ses vassaux, ceux de ce village, insensibles aux bienfaits et aux bons offices ne veulent qu'être mâtinés. Expédient que quoi qu'il arrive je ne laisserai surement pas employer pour moi. Au reste je mets ici les choses au pire (*sic*), et peut-être prendront-elles un meilleur cours ; mais chat échaudé craint l'eau froide.

Je vous supplie, Madame, de vouloir bien témoigner à Monsieur le Duc d'Aumont combien je suis sensible à son souvenir et à ses bontés. Si l'expédient du Château de Vincennes avoit tout fini, je m'en serois fort accomodé. Mais je suis maintenant sous la protection d'un grand Prince aussi bienfaisant qu'éclairé, qui fera tout pour le mieux. Bon jour, Madame, j'ai appris avec un grand plaisir que Mademoiselle de Verdelin se trouvoit un peu mieux ; je vous supplie de me faire donner le plus souvent qu'il se pourra de vos nouvelles et des siennes. Pour moi, j'ai souffert deux jours d'une douleur dans le poignet que je croyois être la goute, mais qui très heureusement ne s'est trouvé être qu'une foulure.

N° 3394.

A Monsieur
Monsieur Coindet
Hotel le Blanc, rue de Clery
A Paris [1].

A Gisors, le 27 Juin au soir. [1767.]

Je suis venu ici, cher Coindet, au devant de mon Chien avec M. Cochois à qui j'assurois bien en venant qu'infailliblement il seroit arrivé malheur au pauvre animal, et qui se moquoit de moi comme de raison. Le Carosse arrive, on interroge le cocher, qui daigne à peine nous écouter et qui n'a, dit-il, point de chien. On le presse, on l'importune. Il l'a, dit-il, oublié à Pontoise. Tel a été le sort final du malheureux Sultan, et tel est le mien en toute chose. Adieu.

N° 3395.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hotel Le Blanc, rue de Clery
A Paris [2].

Ce 28 Juin [1767].

Je me hâte de vous dire qu'on vient de ramener mon chien. J'en suis redevable à la précaution que vous avez prise, et que

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 42. In-8° de 4 p., les 2e et 3e bl., l'adresse sur la 4e, avec la marque postale GISORS. Cachet de cire rouge armorié : aigle accosté d'une étoile et d'un cœur. Chevron, en pointe (Evidemment un cachet qu'à Gisors on aura prêté à J.-J.). [Th. D.]

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, signé « Renou » et conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 43. In-8° de 4 p., les 2e et 3e bl., l'adresse sur la 4e, avec marque postale GISORS, et cachet à la lyre, sur cire rouge. Cette lettre a été publiée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites,* p. 445. [Th. D.]

j'ignorois, de faire graver sur son collier le nom du château J'ai receu aussi votre envoi ; je vous remercie de tout et vous embrasse de tout mon coeur.

Renou

Je signe exprès mon nom, afin que vous ne mettiez plus le t [1] dont vous nous gratifiez à l'inseu de nos ancêtres, et qui, s'il passoit contre l'orthographe de nos titres, seroit capable de plonger dans la roture l'ancienne et illustre maison des Renou.

N° 3396.

[Coindet à Rousseau] [2].

Paris, le 29e juin 1767.

J'ai recu vos deux lettres, mon très cher. Je juge que celle que je vous écrivis vendredi aura retardé d'un courrier ; il est vrai que je ne pus l'envoyer qu'à midi et demie à la poste. Vous y aurez vu ma conversation avec S. A. Ce serait certainement bien contre son gré si tout ne concourait pas à ce que vous pouvez désirer pour l'agrément de votre solitude, et s'il a quelque moyen de remédier à ce que vous craignez, il ne faudrait pas négliger de l'employer de bonne heure. Vous savez aussi qu'il y a des choses auxquelles il ne faut pas faire d'attention : il serait douloureux que vous ne recontrassiez pas le repos dans cet asile. Je vous demande en grâce de disposer de moi de la manière qui vous conviendra pour tout ce que vous jugerez à propos et de ne pas me laisser ignorer ce qui pourrait arriver qui vous déplût et à quoi vous imagineriez de remède.

Je n'ai pu rencontrer M. Du Peyrou, mais je compte le voir

1. *Cf.* n° 3389, où Coindet écrit « Renout » pour « Renou ».
2. Transcrit de l'imprimé en 1922, dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* tome XIV, p. 123-12(. La lettre est adressée « A Monsieur Manoury... pour Monsieur Renou, au chateau de Trye, par Gisors ».

aujourd'hui et je vous en donnerai des nouvelles. Mes affaires ne m'ont pas permis de retourner chez Mme de Verdelin depuis lundi, Mlle sa fille allait toujours de même.

Voici une lettre de Mrs de Rougemont, je vous ai dit que je leur avais écrit à mon retour de Trye, c'est-à-dire il y a 8 jours. Sans parler d'aucun changement, vous pouvez, si vous le jugez à propos, me faire adresser ici les lettres pour vous et je vous les ferai parvenir comme celle ci-jointe.

Je suis charmé de l'heureuse arrivée de Sultan qui a dû vous dire bien des choses de ma part. Il arrive près de vous dans une fâcheuse circonstance ; mais j'espère qu'il n'en résultera point d'inconvénient pour lui. J'ai bien du regret à ce pauvre Colin ; il avait l'air bonne personne.

Vos réflexions sur la lettre t sont très justes et je m'y conformerai ; le célèbre d'Hozier aurait eu peut-être bien des choses à dire là-dessus ; mais moi qui ne suis ni célèbre, ni d'Hozier, je ne dis mot.

Je ferai incessamment le supplément de vos commissions. Les deux saucissons que vous avez trouvés me sont venus d'Avignon pendant mon absence, et comme je n'ai point de ménage, j'ai cru devoir vous les envoyer.

Je suis sensible au souvenir de M., Mme Manoury et M. Cochois ; vous me feriez plaisir de leur présenter mes compliments. J'ai bien pensé que vous seriez content de leurs procédés. Je salue bien sincérement Mlle Renou et je vous embrasse de tout mon coeur.

Je suis fort aise que votre douleur de poignet n'ait pas eu de suite. Je vois que vous avez retrouvé votre petit cachet[1] ; je me proposais de vous en envoyer un autre dans le même goût. Il n'y a toujours rien de nouveau ici.

1. Coindet avait été frappé par le cachet insolite de la lettre du 27 juin, écrite le soir, à Gisors. Le cachet à la lyre était resté à Trye. [P.-P. P.]

N° 3397.

[Mme DE CHENONCEAUX À ROUSSEAU[1]].

[fin juin 1767].

Si j'eus[se] été en bonne santé, mon ami, je vous aurais écrit, mais il m'a été impossible : il n'y a que depuis quelques jours que je suis mieux. J'ai toujours été tourmentée d'allarme depuis ma dernière maladie, et l'événement[2] qu'on vous a mandé m'a fait retomber. Je ne suis point dans mon état naturel. Vous ne pourriez comprendre la souffrance de ces convulsions, et ce qu'elles donnent de trouble et d'ennui à l'esprit. Je vous assure que je ne fais aucune drogue, et M. de Vernage, que j'ai vu, les désapprouve. J'espère que le temps et la tranquillité me donneront plus de calme. Je pense comme vous sur l'événement, mais il m'a fait bien du mal. J'ai senti tout ce que vous dites touchant ma belle-mère, même mon mouvement m'eût portée à désirer être avec elle dans ces moments ; je ne l'ai pas pu, et, depuis, mon beau-père m'a écrit qu'elle craindrait de me voir, car il me semble que cela l'éloigne. Depuis que je ne vis plus avec elle, il me semble que je suis seulement contente d'être tranquille, mais que je ne ressens plus ni humeur ni passion. Ma mère m'a donné dans cette occasion, toute marque de bonté et d'intérêt : elle suit mes affaires avec le plus d'attache, et a été occupée de ma maladie avec bien de la sensibilité. On ne peut prendre d'arrangement définitif dans ce moment. J'ai bien peur de me retrouver encore dans les affaires à la mort de mon beau-père ; mais, mon conseil, qui a grande réputation

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé, adressé « à Monsieur || Monsieur Renou, au château de Trye par Gisors », et conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. La mort de Dupin de Chenonceaux, survenue le 3 mai 1767.

d'habileté et de probité, a bonne espérance, et m'a même dit qu'il était à présent très content des dispositions du conseil de M. Dupin. Mon fils a paru très sensible et l'a fort été à ma maladie. Dans les occasions, il a l'air de m'être bien attaché; c'est, vous pensez bien, un grand bonheur pour moi. Ce qui me met au désespoir, c'est que l'ardeur et pétulance de son caractère, et la santé que j'ai, m'empêchent de le prendre, et vous jugez de toutes mes inquiétudes ; au moins, je le suivrai le plus possible et par moi et par mes amis.

Quoique je ne vous eusse pas écrit, j'ai bien été occupée de vous, et avec le plus vrai intérêt. J'espère que votre santé se sera un peu réparée dans ce climat, et qu'en vous éloignant de vos chagrins vous aurez retrouvé plus de calme et de tranquillité. On dit que le lieu où vous êtes est affreux. C'est un grand mal pour vous, et que je regrette bien. Je désire que vous preniez quelque occupation douce et intéressante qui, sans vous fatiguer, plaise à votre esprit, et vous fasse passer le temps avec contentement. Adieu, vous êtes bien persuadé combien sincèrement je désire votre bonheur.

N° 3398.

[Coindet à Rousseau] [1].

Paris, le 1er juillet 1767.

Je vous ai écrit avant hier, mon très cher, pour vous envoyer une lettre ; en voici une autre que M. Garçon m'a adressée. M. Du Peyrou est venu me voir ; il se porte très bien. Vous devez avoir reçu sa réponse à la lettre que je lui remis de votre part ; il compte partir samedi pour la Hollande et il vous écrira avant ce temps.

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 125-126.

J'ai vu Mme de Verdelin qui avait reçu de vos nouvelles ; nous sommes fort en peine de vos inquiétudes, et moi en particulier, je ne saurais comprendre qu'il y eût des gens assez imprudents pour s'exposer aux ressentiments du maître qui certainement n'entendrait pas raillerie si ses ordres n'étaient pas exactement suivis. Je crois qu'il convient que vous soyez éclairé sur ce qui pourrait se passer ; mais, au nom de Dieu, ne vous mettez pas martel en tête sur ce qui peut n'être qu'imaginaire. Au reste, quoi qu'il arrive, je vous supplie de me tenir sur les avis (*sic*) et quelle que soit votre volonté, je m'y réglerai. Souvenez-vous aussi que dans tous les temps je puis me rendre auprès de vous sur le moindre mot. Je ne sais si je prends mes voeux pour de l'espoir, mais j'espère que les choses s'arrangeront de manière que vous serez tranquille. Mme de Verdelin doit vous répondre incessamment ; elle se porte bien et Mlle sa fille un peu mieux.

Avez-vous reçu des nouvelles du Général Conway ? On a dit en bon lieu qu'il cherchait où vous étiez pour vous dire que l'intention de S. M. Britannique était que la pension vous fût payée. D'ailleurs, rien de nouveau. On ne trouve point ici les gazettes de Berne ; mais je puis vous envoyer celle de Hollande, c'est-à-dire d'Amsterdam ou d'Utrecht.

M. et Mme d'Azaincourt me demandent toujours avec empressement de vos nouvelles ; ils m'ont chargé de vous dire mille choses pour eux quand je vous écrirais ; ils vous croyent bien loin. Adieu, cher Renou, je vous embrasse.

N° 3399.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris, le 2 juillet 1767.

Je commençais à craindre, mon cher Monsieur, non que vous m'eussiez oublié, car je compte plus que cela sur vos paroles, mais qu'on vous eût de nouveau jeté dans les craintes et l'inquiétude d'esprit. Je suis ravi d'apprendre que vous soyez tranquille. Je ne sais pourquoi j'ai une sorte de satisfaction que vous ayez la clef de ma grille, et je ne veux pas que vous me la renvoyiez. On dit aux enfants qui font leur premier acte public : *Regardez les têtes d'hommes comme des choux*. Si cette leçon, dont mes souvenirs seuls me paraissent avoir profité, pouvait passer dans la tête de M. Renou, et que tout en herborisant à travers les choux mouvants il voulût être libre au milieu d'eux comme au milieu de carottes immobiles, il me paraît qu'il en serait tout à coup bien aise et qu'un jour il pourrait faire afficher que chacun de ceux qui ne le croient pas un fripon eussent à lui envoyer une clef de sa maison. Il en aurait bientôt plus que M. Josselin n'a de fouets et de férules à sa ceinture, et la mienne serait la doyenne, et il entrerait un jour tout à coup dans mon jardin. On lui dirait : *Bonjour Monsieur Jacques*, et le maître l'embrasserait, et puis ils se mettraient à causer comme deux hommes qui n'ont jamais rien eu en propre et dont l'un a sué toute sa vie au métier de la surintendance des propriétés, et l'autre à repousser les émanations gauches d'icelles qui voulaient arriver à lui malgré lui. *Ce monde-ci n'est qu'une oeuvre comique,* ne nous avisons jamais d'y prendre rien au sérieux comme nos devoirs.

La langue économique est un nouvel alphabet, et il est impos-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 354-356.

sible d'y lire de suite au premier coup d'oeil. Vous seriez bientôt fort au delà de nous si vous n'aviez abdiqué toute contention d'esprit ; mais mon dessein n'a pas été de vous y induire, seulement de vous faire voir quel était l'ordre, quelle était la scène de mes travaux.

Madame de Pailly vous honore et vous remercie ; elle voulait fourrer ici un petit billet, mais c'est une paresseuse. Son esprit, aussi foncièrement original que s'il fût sorti de vos montagnes, vous plairait à l'user, et autant par écrit que par conversation, car tout y est vie et vérité.

Adieu. M. Garçon, qui vous remercie et vous assure de son respect, ramassera vos feuilles la semaine prochaine, que nous irons à Fleury, et les enverra au retour à M. Coindet, et moi je vous aime et honore et embrasse de tout mon coeur. La petite comtesse dit son mot.

N° 3400.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Paris 2 juillet 1767 au soir.

Depuis ma lettre du 24, j'ay été un peu vagabond et ne suis parvenû à trouver Mr. Coindet qu'avant hier. Vous sentez bien, mon cher Citoyen, avec quel plaisir nous avons parlé de vous, et il m'a fort tranquillisé sur vôtre nouveau séjour où j'espère qu'à mesure que vous l'aurés connu, vous vous serés plû. Mr. Coindet m'a procuré un autre plaisir dont j'étois fort desireux. Il me parla de Madame la Marquise de Verdelin et me dit que je pouvois m'y présenter. C'étoit dans la matinée ; je ne perdis pas un moment, et cette dame que j'aimois et respectois par raport à vous, eut la bonté de me

1. *INÉDIT*. Transcrit le 28 mai 1929 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Vol. rel. fol. 214, 215. Petit in-4° de 4 pages pleines. [P.-P. P.]

recevoir de manière à se faire aimer pour l'amour d'elle-même. Nous parlames encore de vous. De quoi pouvions-nous nous entretenir plus volontiers ? Je suis faché d'en avoir fait la connoissance si près de mon départ, mais, à mon retour dans ce paÿs, elle m'a permis de l'aller voir, et je ne seray pas mal venü, j'espère avec les nouvelles que je compte lui pouvoir aporter. Elle a eu la bonté de se faire informer ce matin de mes nouvelles. J'étois encore au lit, fatigué de la course que j'avois faite la veille, pour aller voir à Marly la revue de la maison du roy-cavalerie. Je comptois venir souper à Paris dans une maison où j'étois invité, mais la cohüe fut si grande que je n'arriveray qu'à près d'une heure après minuit. La poussière, le fracas et surtout la crainte qu'il n'arrivât quelque malheur sous mes yeux, tout cela me tourmenta de façon qu'à peine la nuit put elle me remettre. En voila assés sur le passé, voyons un mot sur l'avenir. S'il m'est possible d'avoir des chevaux dimanche prochain, je compte partir. Cela est fort casuel avec le départ du Roy pour Compiègne. Je me rendray à Mastricht d'abord où je séjourneray peu pour gagner Amsterdam où je suis talonné de me rendre. Comme on ne peut pas répondre des evenemens je ne peux vous dire que des à peu près. Je compte donc séjourner un mois ou six semaines en Hollande. Jusques à présent la goute me laisse tranquille mais je sens par ci par là que sa saison doit arriver. Pourvû qu'elle ne me prenne qu'en Hollande, je suis content. Vous devez l'avoir été beaucoup du retour de Sultan. Je sens le plaisir qu'il a dû vous faire. Pour moi, j'ay reçu aujourd'hui la nouvelle de la mort de Jonge qui a fini doucement et de vieillesse. Ma mère me charge de vous faire parvenir ses complimens, ainsi que M^de^ de Luze et Pury, &c, &c. Robin n'a encore aucune nouvelle des lettres de change. Il attend, dit-il, le retour de son billet addressé inutilement à celui qui devoit s'en charger. Si lui, Robin, reçoit à tems ce billet avec ce qu'il renfermoit, il en fera usage par une autre voye qui lui a été indiquée.

Mes compliments à Mad^le^ Renou. J'espère qu'elle se sera

remise des fatigues passées. Adieu, mon cher Citoyen. Il est assés tard, et je vais vous quitter pour gagner mon lit. Ce ne sera pourtant pas sans vous avoir embrassé bien tendrement.

Ma lettre doit être demain matin à 8 heures au Bureau. Voila pourquoi elle est écrite de la veille.

La Gazette de Berne annonce le départ de M[r] Rousseau d'Amiens pour se rendre à Wesel où dit-elle, le Roi de Prusse lui avoit déjà offert un asile. Passe pour cela ; mais elle ajoute que M[r] Rousseau étoit arrivé à Amiens dans un tel dérangement d'Esprit, que des particuliers de cette ville attendris sur son compte, ont pu gagner sur lui de se laisser conduire hors du Royaume pour aller à Wesel. Que dites-vous de ces bêtises ? Mad[e] de Luze en est furieuse.

N° 3401.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de Davenport.)

Dear Sir, It gives me the greatest satisfaction to hear from you and as you say nothing to the contrary, hope you are in perfect health.

I am still confined to my room with this ugly gout, but as I begin to crawl about the floor, expect to be able to go soon over to Wootton, and will take care to have your boxes etc. safely sent to M[r] Rougemont, shall when there see Benjamin Walton's account, and will return the surplus to that gentleman. Some letters which were directed for you immediately or even before you left England, sent to from Wootton, I have by this post forwarded to London.

I very sincerely thank you for wishing to see me in France

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 196.

the climate there without all doubt is preferable to this, but was it in the worst part of Europe I should with pleasure go into any Country to enjoy any share of Mr Rousseau's conversation.

The only thing I ever took a miss of you was your saying that I put a paragraph in the news paper concerning your leaving Wootton, which upon my honour I neither directly nor indirectly did, tho' I must own I was quite surprized to see it there.

If it should so happen that any sort of business invites you to this land, pray remember that Wootton is and always will be at your service. I hope that Mlle Le Vasseur has her health. All this family joins me in service both to you and to her with numberless wishes for your happiness. My Grand daughter in particular begs to be remembered to you with many thanks for the music you have presented her with ; she says she shall abhor Wootton since she knows you are not there her brother says just the same.

It will always give me more pleasure than you ever can imagine to hear from you ; pray dont refuse me that satisfaction and if I can be of any sort of service, depend upon me, you may comm and me who am with the greatest sincerity yours,

Richd. DAVENPORT

Davenport July 4th 1767.

N° 3402.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
HOTEL LE BLANC RUË DE CLERY
A PARIS[1].

A Trye le 5. Juillet 1767.

J'ai receu vos lettres jusqu'à celle du pr. juillet inclusivement. Je vous remercie de toutes choses, et il y en a tant que j'avois

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la

oublié les deux saucissons d'Avignon, que nous prenions tout bonnement pour des cervelas. Comme je ne mange pas de ces drogues-là, j'en ai fait part à M. et Mad[e] de Manoury. J'ai receu des nouvelles de M. du Peyrou ; je ne lui écris pas aujourdui, parce que, selon ses arrangemens, ma lettre le trouveroit déja parti.

Je pense comme vous qu'il ne faut pas se tourmenter pour des choses qui peuvent être imaginaires : mais, imaginaires ou non, je ne vois pas, en cette occasion, comment votre crédit pourroit m'être utile, et quand je vous ai parlé des desagrémens que je trouve ici contre l'intention du maître, c'étoit pour m'épancher avec vous, et non pour implorer votre assistance, dont l'offre est toutefois une obligation de plus que je vous ai. Je n'ai receu aucune lettre de Mad[e] de Verdelin. Je ne doute pas qu'elle ne pense comme vous sur ce chapitre. Depuis qu'il est établi que je suis fou, il est tout simple que les malheurs qui m'arrivent ne soient plus que des visions.

Je n'ai point ouï parler du Général Conway, mais soyez certain qu'il ne m'a pas un instant perdu de vue et qu'il sait où je suis tout aussi parfaitement que vous. Voila une pension qui circule terriblement dans le monde avant d'arriver à moi.

Vous voila faisant bien le modeste, pour un chevalier de Malte, sur les généalogies et sur M. d'Hosier. Malgré tous mes illustres ancêtres, comme il y a eu par-ci par-là, quelques mesalliances qui ont altéré le pur sang des Renou, je serois fort embarrassé de faire, comme vous, mes preuves ; ainsi c'est à moi d'avoir pour vous du respect, et lorsque fondé sur une priorité d'âge qui me rendroit bien votre grand'père, je vous ai quelque fois appellé : mon cher Coindet, par une petite familiarité de barbon, j'ai eu tort de réclamer pour mes

Bibliothèque de Genève, ms. 203, n° 44. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4[e], avec le cachet à la lyre sur cire rouge. Timbre postal GISORS. Cette lettre a été publiée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites*, p. 445-448, avec plusieurs fautes de lecture.

années la primauté due à votre rang. Mais jusqu'où m'entraîne une mauvaise plaisanterie? Voila trop de radotage. Priez Dieu, mon jeune ami, que je ne fasse que radoter.

Il me paroit assez bizarre que la gazette de Berne ne se trouve point à Paris. Ne seroit-ce point parce qu'on m'y traite aussi de fou? Ma folie a cela de bon qu'elle n'amuse personne autant que moi qui en sais la source et qui trouve plaisant de voir comme elle s'étend.

Ainsi, ne vous faites faute pour cela de m'envoyer la gazette de Berne ou quelque autre, car je parie qu'il n'y en a, dès à présent, aucune où l'on ne me loge aux petites maisons. Voila précisement l'habitation qu'il me faut pour vivre en solitude : tout le monde est si sage que je ne dois point trouver là de compagnon.

Je crois que c'est par la même raison que vous êtes si bref sur les nouvelles qui me regardent. Il est vrai que vous n'avez jamais aimé vous étendre avec moi là-dessus; mais si votre unique motif est de ménager mon amour-propre, rassurez-vous et dites-moi tout. Car comme en ce moment ma position est unique, je desire savoir comment elle est vue, et quoiqu'on en puisse dire, je suis beaucoup plus curieux que vain.

Vous m'avez magnifiquement envoyé deux couverts d'argent ; cela est fort bien, mais j'en aurois aimé quatre mieux d'autre chose, afin que, quand j'ai quelqu'un à diner, ce qui m'arrive assez souvent, je ne fusse pas, avec mon argenterie, réduit à manger ma soupe avec les doigts.

J'attends le second envoi que vous m'annoncez ; je vous prie de n'y pas oublier des raquettes et des volans, un portefeuille de carton pour mettre des plantes à la promenade ; et s'il est impossible de trouver l'Agrostographie ou traité des graméns de Scheuzer, voyez dans quelqu'une de vos courses à la rue St. Jaques, si vous ne trouveriez point le livre suivant, petit in-folio : *Remberti Dodonaei Pemptades* [1]. Ceci ne

1. *Remberti Dodonæi Mechlinensis medici cæsarei Stirpium historiæ pemptades sex, sive XXX.* Antverpiæ, ex Offic. Plantiniana, apud Balthasareum et J. Moretos, 1616, in-fol°., (*frontispice* et *figures.*) Le texte original en flamand a paru à

presse point et peut se remettre à une autre fois. Comme deux cents francs ne peuvent suffire à tant de choses, vous pourrez recevoir le surplus de M. la Roche, à qui je pense qu'il reste encore quelque argent de celui qu'il avoit entre les mains.

Ne m'oubliez point auprès de M. et Mad[e]. d'Azaincourt, de M. Watelet et de tous ceux qui vous parleront de moi avec amitié. Sitôt qu'il y aura de bonnes nouvelles de ce pauvre Guy et de mon vieux bon ami Lenieps, je vous prie de m'en donner.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

Je crois qu'il est à propos de mettre plus convenablement le nom de S. A. S. M[gr]. le Prince de Conti sur vos lettres. L'usage familier de la conversation que j'ai suivi, pour l'abréger, sur le modelle de l'addresse, ne doit pas être suivi dans ce qui paroit en public.

N° 3403.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, le 7[e] juillet 1767.

J'ai reçu hier votre lettre du 5. Elle m'a vivement affligé parce qu'il me paraît que nous ne nous entendons point. Ce n'est pas du crédit que je vous ai offert, c'est du zèle le plus sincère et le plus ardent qui fut jamais. Je vous ai prié de le diriger au besoin et de faire enfin de moi ce qu'il vous plaira; je me suis peut-être mal énoncé, mais au moins, une fois pour toutes, soyez très assuré que je vous aime, honore et

Anvers en 1554. Une traduction française de Ch. de l'Ecluse, Anvers, 1557, petit in-fol. Brunet cite, à la date 1841 une biographie de l'auteur, Rember Dodoens, avec son portrait. [Th. D.]

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J. J. Rousseau,* p. 130-132.

respecte comme mon père, que rien au monde ne peut altérer les sentiments que je vous ai voués et que si vous avez pu remarquer dans mes lettres quelque chose de contraire à ce que j'exprime ici, mon coeur n'y a aucune part. Vous m'avez autorisé quelques fois à vous écrire avec liberté ; ce que vous me dites, quoique sur un ton de plaisanterie, me ferait craindre d'en avoir abusé ; je ne sais comment cela aurait pu être ; mais ce que je sais très bien, c'est que je n'ai eu ni n'aurai jamais la volonté de rien faire qui puisse vous déplaire, et qu'en répondant l'autre jour sur les désagréments que vous craignez, je ne cherchais qu'à vous rassurer sur des choses que je souhaite imaginaires, mais sur lesquelles je ne suis point surpris que vous voyez plus de réalité. Les infortunes que vous avez éprouvées doivent vous avoir appris à tout craindre.

Vous me faites chevalier bien gratuitement et je ne sais pas trop pourquoi ; mais c'est une chose sur laquelle nous disserterons quand nous nous verrons. Ce n'est pas la peine d'en parler ici et je n'en aurais dit mot, si, à propos de cela, je n'apercevais une leçon que je vous supplie de me donner tout bonnement chaque fois que vous en trouverez l'occasion ; la tâche est un peu forte, mais votre bonté surmontera tout.

Je ne vois pas par quelle raison la Gazette de Berne ne se trouve point ici ; il est certain que ce n'est pas par celle que vous soupçonnez, et je suis trop en repos sur votre façon de penser à ce sujet pour craindre qu'aucun des mauvais propos qui pourraient s'y trouver pût vous faire de la peine. Comme vous m'avez dit qu'il vous était indifférent de les avoir un mois plus tard et que j'ai la facilité de recevoir des paquets francs de port, j'écris à Genève qu'on m'envoie chaque mois les gazettes qui auront été lues et desquelles on ne doit faire aucun cas. En attendant, je vous enverrai *samedi* [1], avec vos autres commissions, celles de Hollande. Je vous assure qu'il ne se dit rien dans le public qui puisse exiger des détails ; je ne vous parlerai point de mes sociétés où l'on sait combien

1. Le samedi 11 juillet.

je vous aime et chez qui on se garderait bien de dire devant moi des extravagances, si on en pensait ; mais vous jugez bien que j'ai interrogé des gens non suspects et tout ce qui m'est revenu, c'est que votre séjour aux environs avait fait sensation, que beaucoup de gens, croyant que vous y étiez encore, avaient été pour vous voir et vous rendre des hommages. Quelques personnes ont trouvé de la témérité dans votre procédé et j'ai su qu'il avait été répondu que cette confiance honorait la nation. D'autres, mais en très petit nombre, ont dit véritablement qu'il y avait eu chez vous quelque dérangement ; mais la conduite que vous avez tenue aux environs de Paris et tout ce qui s'est bientôt répandu de vrai sur votre compte, ont étouffé tout mauvais propos. On ne sait point où vous êtes, ni surtout le parti que vous avez pris ; les uns vous croient passé en Italie, d'autres à l'Isle-Adam, d'autres à St Martin, d'autres dans Paris. On m'interroge de toute part plus par intérêt pour vous que par curiosité et vous jugez bien malgré cela que personne ne saura jamais rien de moi· Je suis très persuadé, d'après tout ce que j'entends dire, qu'après avoir passé quelque temps où vous êtes, il vous serait fort aisé de vous rapprocher de Paris. Je ne suis point du tout d'avis que vous vous éloignassiez dans le fond d'une province. Mais vous aurez du temps pour songer à ce que vous aurez à faire et vous êtes en si bonne main que j'ose tout attendre pour votre bonheur. Je ne négligerai point de vous mander jusqu'aux moindres choses bonnes ou mauvaises que je pourrai vous apprendre ; vous êtes trop au-dessus des âmes ordinaires pour user avec vous de ces petits ménagements que d'ailleurs je ne connais pas ni ne veux connaître.

N° *3404*.

[Le Marquis de Mirabeau à Rousseau] [1].

De Paris le 8 juillet *1767*.

J'ai répondu, mon cher digne homme, à votre lettre du 24 juin sitôt que je l'eus reçue. Jusque-là je ne vous avais point écrit pour ne pas vous reforcer et parce que je ne savais pas votre adresse. L'engouement des hommes, et leurs hauts et bas, vous ont accoutumé à l'inquiétude et tourmenté l'esprit sur leur délicatesse ; mais avec moi il ne s'agit que de m'en croire sur ma parole. Je vous ai dit que j'étais tel un jour que l'autre, du moins pour autrui ; que ma main gauche pouvait bien blesser ma main droite par maladresse, mais que pour cela elles ne se voulaient point de mal et ne se boudaient jamais : voilà pour le commun. Je vous ai dit pour vous en sus que je vous aimais, estimais et honorais. Je vous répète que, quand je vous ai embrassé, j'ai toujours senti que je pressais contre mon coeur un coeur digne de le connaître, sans fausseté, sans fiel, sans bassesse et sans cupidité. Je vous défie après cela de me blesser. Otez-vous pour jamais ce souci de la tête, et ne songez pas plus aux méthodes qu'il faut avec moi qu'à apprendre le rituel du Vatican pour le moment où vous serez pape. De ma part, trouvez bon que ma propre conscience me rassure contre votre délicatesse. J'ai jadis imprimé « *Adam ubi es?* fit cacher notre premier père ; un jour plus tôt, ces mots l'eussent fait accourir. » Adieu, mon digne ami. Si je ne vous demande pas des nouvelles de votre établissement, ou, pour mieux dire, de votre contentement, ce n'est pas que je ne m'y intéresse ; mais je ne veux vous faire écrire que ce que vous voudrez. Adieu ; nos dames vous disent bonjour, et je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, I, p. 356, 357.

N° 3405.

[Coindet à Rousseau][1].

Ce vendredi soir [10 juillet 1767].

Je vous ai écrit il y a 3 jours. Je vous envoie le restant de vos commissions, savoir : 1 café ; si vous le trouvez bon, vous m'en redemanderez — 2 paires bas de soie gris — une paire raquettes — 12 volants — 2 couverts d'argent haché — un portefeuille ; j'attendrai, pour vous en envoyer un autre, que vous me disiez si vous le trouvez bien — un crayon et une écritoire de poche.

Je crois que voilà tout, excepté du thé ; mais comme je n'en ai pas encore pu rencontrer de bon à ma fantaisie, je suspends de vous en envoyer, d'autant plus qu'il me semble que vous m'avez dit que vous en aviez encore un peu.

Je chercherai les livres que vous désirez ; on m'a dit que celui sur les gramens se trouvait difficilement ; il a été imprimé en Suisse ; j'écrirai à Lausanne pour l'avoir. J'attendais un paquet de gazettes que l'on m'avait promis ; il n'en vient point et je suis forcé de ployer mon paquet et sans cela, parce qu'il est tard.

Adieu, mon très cher ; si vous avez besoin de quelque chose, donnez m'en note. Je vous embrasse mille et mille fois.

N° 3406.

A Lord Nuneham[2].

Le 10 juillet 1767.

Je reçois seulement en ce moment, Mylord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai et le billet

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 132-133.

2. Transcrit le 4 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre en 1780, à

que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant mes très humbles excuses de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveller les protestations de ma reconnoissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, Mylord, de ne point dater, quant à présent, du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveller quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Watelet est à portée de me la faire passer.

N° 3407.

A Madame la Duchesse de Portland[1].

Ce 10 Juillet 1767.

Permettez, Madame la Duchesse, que, quoique habitant hors de l'Angleterre, je prenne la liberté de me rappeller à votre souvenir. Celui de vos bontés m'a suivi dans mes voyages et contribue à embellir ma retraite. J'y ai apporté le dernier livre que vous m'avez envoyé, et je m'amuse à faire la comparaison des plantes de ce canton avec celles de votre Isle. Si j'osois me flatter, Madame la Duchesse, que mes observations pussent avoir pour vous le moindre intérêt, le

Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 36, 37. [Th. D.]

1. Transcrit le 14 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre, vers 1780, à Du Peyrou, et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 54 verso, 55. [Th. D.]

desir de vous plaire me les rendroit plus importantes, et l'ambition de vous appartenir me fait aspirer au titre de votre herboriste, comme si j'avois les connoissances qui me rendroient digne de le porter. Accordez-moi, Madame, je vous en supplie, la permission de joindre ce titre au nouveau nom que je substitue à celui sous lequel j'ai vécu si malheureux. Je dois cesser de l'être sous vos auspices, et l'herboriste de Madame la Duchesse de Portland se consolera sans peine de la mort de J. J. Rousseau. Au reste, je tâcherai bien que ce ne soit pas là un titre purement honoraire : je souhaite qu'il m'attire aussi l'honneur de vos ordres et je le mériterai du moins par mon zèle à les remplir.

Je ne signe point ici mon nouveau nom et je ne date point du lieu de ma retraite, n'ayant pu demander encore la permission que j'ai besoin d'obtenir pour cela. S'il vous plaît, en attendant, m'honorer d'une réponse, vous pourrez, Madame la Duchesse, l'adresser sous mon ancien nom, *à Mess. Rougemont et Lieutaut*, *Green Lettice Lane*, *Cannon Street*, qui me la feront parvenir. Je finis par remplir un devoir qui m'est bien précieux, en vous suppliant, Madame la Duchesse, d'agréer ma très humble reconnoissance et les assurances de mon profond respect.

N° 3408.

[Mme de Verdelin à Rousseau] [1].

[Vers le 12 juillet 1767] [2].

J'ai de la joie, mon voisin, que vous n'ayez eu que la peur

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7902. Sans date et sans adresse. Cacheté d'une oublie (orthographe restituée). [Th. D.]

2. Rousseau a répondu à cette lettre le 22 juillet, et la lettre à laquelle Mme de Verdelin répond ici est du 27 juin 1767. Le 5 juillet, J.-J. écrit à Coindet

de la goutte, cette importune maladie doit respecter votre solitude et votre genre de vie.

Il est sûr que Vincennes finiroit vos courses et vos embarras, que vous y jouiriez de toute liberté ; mais si vous en vouliez sortir un jour, cela ne souffriroit-il pas des difficultés? On me promettroit tout ce que je voudrois qu'encore je ne m'y fierois pas tant. J'ai présente la Pologne. De sire lion, liberté, mon voisin, c'est la seule chose dont il faut faire cas dans ce bas monde, pour soi et pour ses amis. Voila ce qui m'a donné l'idée dont je vous ai fait part, que j'espère faire adopter à votre patron par le canal d'un homme de ses amis qu'il m'a envoyé et qui me revient quelquefois. Il faut qu'elle vous soit proposée par lui, que ce soit sous ses auspices que vous fassiez un établissement dans un lieu où il y ait assez de protestans pour que vous n'y fixiez les yeux de personne. Le Poitou, le Limousin, le Périgord, la Xaintonge, le Languedoc sont dans ce cas. Je ne connois pas cette dernière province, mais je sais que dans les autres, surtout en Limousin, vous trouveriez à 40 lieues de tout Parlement, à 100 de celui de Paris, une petite campagne pour six ou sept mille francs, et quelquefois pour 3 ou 4 000 fr., composée d'une petite maison avec des champs qu'on donne à faire à moitié à un laboureur. On lui donne des vaches, aussi à moitié et des bestiaux sur lesquels on fait du profit. Vous ne devez pas être en peine de l'argent pour cette acquisition ; j'en ai en papiers que j'aimerois mieux placer sur des fonds. Vous m'en payeriez la rente à l'intérêt courant et le fond répondroit toujours de la somme. Il n'y a personne qui ne fît la même chose sans pouvoir prétendre qu'on lui en soit obligé. Quant aux bestiaux, qui sont nécessaires à l'engrais des terres, si vous n'en vouliez pas mettre, votre laboureur en prendroit à d'autres. Il y a sur cela des arrangemens qui sont l'usage de tous les habitans et dans lesquels personne n'est lésé. Dans tous ces pays-là, avec

qu'il n'a pas encore reçu de lettre de Mme de Verdelin ; le 15 juillet, il lui écrit qu'il a reçu la lettre de Mme de Verdelin. La présente se place donc entre ces deux dates. [Th. D.]

douze ou 15 cents livres, on a une bonne servante pour cuisiner, un valet pour faire son jardin ; on élève des poulets, des dindons, chose que je ne vous conseillerois que pour vous amuser, parce que les denrées y sont à si bon marché qu'on en est pour sa peine. En s'abstenant d'aller au prêche qu'on fait furtivement, les protestans y sont fort tranquilles. Le peuple à qui ils font du bien, parce qu'ils sont plus aisés, les aime et les magistrats, lorsqu'ils ne vont pas au prêche, les protègent. On ne seroit pas surpris de voir aller celle que vous nommerez votre s[oeu]r à la messe. On se marie à condition que les filles suivent la religion de la mère, les fils celle du père. Je ne crois pas que Mr le Prince de Conti pense que vous puissiez rester pour toujours dans son château. Il veut laisser le temps au public de vous perdre de vue. L'affection qu'il vous témoigne mérite que vous vous en rapportiez à celles [1] qu'il aura sur votre avenir. Je crois qu'il est très bien qu'il soit à portée de juger que vous avez autant le goût que le besoin du repos. Je vous dois des remerciemens de la visite de Mr Dupeyrou qui m'a paru plein d'esprit, d'honnêteté et d'attachement pour vous. Il vous aura mandé qu'on annonce dans des nouvelles que vous allez en Prusse. Quant à Paris, on ne parle plus de votre séjour. J'ai même ouï dire ces jours-ci que vous vous conduisiez [très] [2] sagement. Il faut laisser gagner du temps et r[emercier ?] [3] M. le Prince de Conti. Vous avez retrouvé Sultan, je [vous] en fais mon compliment. J'ai peur, mon voisin, que, de longtemps, vous n'en aurez à me faire sur la santé de ma fille. Bouvard en a quelque espérance, mais elle restera boiteuse et vraisemblablement contrefaite, si jamais elle peut guérir, chose très longue et très douteuse. Vous avez connu le Chl. de St-Brisson ; Son frère, moins philosophe que lui, vient d'épouser Mlle d'Estrade à qui j'ai vendu Soisy. Elle a 25 ans [de] plus que lui. La Maréchale de Luxembourg dit beaucoup de choses honnêtes sur

1. C'est-à-dire, probablement, « aux vues ».
2. Trou dans le papier.
3. Trou du cachet, on ne lit que la lettre r.

votre compte à propos de ce qu'on lui demanda à souper, si elle vous avoit vu. Vous avez dû recevoir une lettre du général de Conway, du moins je sais qu'il a fait demander avec empressement votre addresse. Ecrivez au pauvre Mr Davenport. On mande qu'il a été malade d'inquiétude qu'il ne vous fût mésarrivé dans votre voyage. Je crois qu'il faut que vous fassiez passer vos lettres chez moi ou chez Mr Coindet, il est inutile que vos banquiers sachent où vous êtes. On les leur fera remettre. J'envoie ma lettre à Mr Coindet pour y mettre l'adresse, attendu que je ne la sais pas. Bonjour, cher voisin. Donnez moi de vos nouvelles quand la pluie vous oblige de garder la maison.

N° 3409.

[DANIEL ROGUIN À ROUSSEAU] [1].

[Yverdon] le 13 juillet [1767].

Depuis que vous m'avés quitté, mon bien cher amy, je ne vous ay pas perdu de vüe, je vous ay suivi le coeur navré de douleur à Strasbourg dans la saison la plus rude à travers les frimats et les glaçons dans le temps que vous étiés infirme et malade; je vous ay vû arriver à Paris, à Londres, partageant vos fatigues et vos peines, et j'ay apris avec la plus grande satisfaction votre retour en terre ferme et l'accueil gracieux qui vous a été fait par ce grand Prince, protecteur de la vertu et des oprimés. Enfin, ce qui mettroit le comble à ma joye, seroit votre lettre [2], si les choses trop obligeantes ne me faisoyent

1. *INÉDIT*. Transcrit le 23 juillet 1929 de la copie, que m'a obligeamment communiquée M. Maurice Boy de la Tour, de l'original autographe non signé, cacheté de cire rouge (tête antique), conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est libellée comme suit : « Monsieur, Monsieur l'Herboriste de Mme la duchesse de Portland ». [P.-P. P.]

2. Lettre inconnue.

craindre la diminution de votre tendresse que je chéris et estime au-dessus de tout. Puissay-je revoir bientôt cet heureux moment où nos bras entrelassés et nos yeux baignés de larmes nous ôtoyent la parole qui vouloit exprimer nos sentim[ts]. J'en accepte l'augure de toute mon âme, et les nouvelles que j'ay receues ce matin me font espérer qu'il pouroit bien avoir son accomplissement au 1[er] jour. Voicy comme elles s'énoncent :

« Nos dernières nouvelles de Genève prouvent que le nombre des Représentans a augmenté. On espère que le magistrat préfére se relâcher du droit négatif, plutôt que de s'exposer à ce qui résulteroit d'une fermeté déplacée, si le Peuple soutient ses droits, malgré les périls qui le menacent, l'on pourra dire qu'il est encore des Romains, et mesme des Romaines, puisqu'il est certain qu'un grand nombre de genevoises s'exercent en secret à manier les armes ; si nos dernières nouvelles de Paris sont vrayes, la Cour a changé d'iddées, l'on attribüe cet heureux changement au Prince de Conty, qui a donné dans une de ses terres un azile à J. J. Rousseau. Nous pourions bien le revoir dans peu, rappelé par ses compatriotes et luy ériger une statue. Puisse l'oracle s'accomplir. Amen. »

Il vous sera plus facile, cher amy, de vous représenter la joye qu'a ressenti toute ma famille à la lecture de votre lettre qu'à moy de vous la tracer icy. Elle fait encore l'écho. Amen. Nous avons de bonnes nouvelles de la maman [1], de la bonne Mad[elon] qui est toujours nourice et de toute sa progéniture, qui poura venir cet été auprès de nous à la réserve de Mad[elon]. Elles m'ont donné de vos nouvelles avec empressement. Je leur en donne à mon tour. Conservés-vous, mon plus cher amy, et aimés toujours un peu celuy qui vous embrasse tendrement.

1. M[me] Boy de la Tour

N° 3410.

[Coindet à Rousseau] [1].

Je vous ai écrit le 7 de ce mois, mon très cher, pour vous envoyer deux lettres ; en voici une que je viens de recevoir. Aussitôt que M. Rougemont aura pu expédier les malles à l'adresse que je lui ai indiquée, nous prendrons les arrangements convenables pour vous les faire parvenir.

J'ai oublié de vous faire apercevoir qu'il serait nécessaire que vous adressassiez à Paris les lettres que vous écrivez ; car en les envoyant en droiture d'où vous êtes, le timbre de la lettre ferait aisément apercevoir votre résidence. On parle toujours diversement sur le lieu que vous habitez, et il me paraît que l'on ne le sait point encore ; le parti que vous avez pris d'y être tranquille est fort approuvé ; on vous plaint de tous les tourments que vous avez endurés et je vois que le voeu général est pour votre bonheur. Je vous enverrai au premier jour un paquet contresigné renfermant des gazettes ; vous verrez que l'on y est beaucoup moins occupé de vous que vous ne pensez ; et tant mieux : moins connu, moins troublé.

M. Watelet a envoyé chez moi pour me dire combien il était sensible à votre souvenir ; il vous fait mille amitiés. M. et Mme d'Azaincourt me parlent sans cesse de vous. M. Loyseau me remettra un nouveau mémoire en faveur de M. de Portes contre le canton de Berne ; il vous fait ses compliments les plus empressés. J'ai vu Mme La Roche qui vous embrasse de tout son coeur. Mme la Maréchale se porte très bien.

J'espère que vous aurez reçu hier le restant de vos commissions. S'il vous faut quelque autre chose, vous me le manderez ; je vous enverrai la petite note de mes déboursés, ainsi que vous le souhaitez et je demanderai à M. La Roche l'argent qu'il a à vous. Vous aurez trouvé le paquet de ce dernier un

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 133-134.

peu défait dans un coin. Je crains même d'avoir crevé le sac de café ; mais j'avais oublié d'y insérer le crayon et l'écritoire ; je les y fourrai après coup.

Je fais mille compliments à Mademoiselle, à M. et Mme de Manoury et à M. Cochois. Je dois voir Mme de Verdelin aujourd'hui. Mlle sa fille a beaucoup souffert ces jours passés. Adieu, je vous embrasse trés tendrement.

Ce lundi matin 13 juillet [1767].

N° 3411.

A M. [Coindet, à Paris][1].

A Trye le 15 Juillet 1767.

L'occasion inespérée d'un Monsieur qui va partir pour Paris me fournit le moyen de vous envoyer quelques lettres pour l'Angleterre et de vous accuser en même tems la réception de tous vos envois, inclus le pacquet du 13. Dans ce dernier pacquet étoient les deux billets que je vous envoye et qui sont un à compte du produit de la vente de mes livres et estampes dont je n'ai pas encore tiré un sol ; lors que vous pourrez me réaliser ces billets je vous en serai fort obligé ; rien ne presse. Quand il sera question de m'en envoyer le produit, si vous pouvez trouver quelque lettre de change sur gisors, il me seroit utile et comode dans la suite d'avoir là quelque bon négociant pour faciliter mes remises. Sinon il faudra se servir de la poste. Mais encore un coup nous avons tout le tems d'attendre ou chercher[2] les occasions.

Vous m'avez écrit au sujet de mes plaisanteries une lettre

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 45, sans adresse ni cachet. 4 p. in-4°, la 4e blanche. [Th, D.]

2. « chercher », au-dessus de « préparer », biffé.

fort amicale fort raisonnable et dont je suis très content. Votre amitié pour moi, toutes vos bonnes qualités doivent assurément compenser et effacer bien des defauts. Mais mon amitié pour vous qui doit me les faire tolérer m'y rend en même tems plus sensible et je suis affligé que vos airs avantageux otent à l'esprit agréable et même brillant que vous avez une partie de son mérite. Vous auriez pu me damer le pion sur l'opinion que les gazettes parlent de moi plus qu'elles ne font en effet. Je vous dirai naturellement que d'après les papiers Anglois, j'ai cru qu'elles parleroient de ma sortie d'Angleterre, et qu'elles en parleroient, à leur ordinaire, aussi peu obligeamment que peu équitablement. Ce n'étoit pas là, ce me semble, une opinion bien vaine. Si je me suis trompé, tant mieux. Ce sera desormais mon affaire de faire en sorte qu'elles ne parlent plus de moi, ou qu'elles n'aient du moins plus d'occasion d'en parler.

A propos des gazettes, vous pourriez m'envoyer le pacquet dont vous parlez et ce que vous pourriez avoir à y joindre, par le retour du Monsieur qui vous portera celui-ci. Ce seroit aussi une bonne occasion pour le thé s'il étoit tout prêt.

Il paroit que ma demeure dans ce château déplait excessivement à la partie de la maison de M. le P. de C. qui est ici, et le projet formé pour m'obliger à force de desagremens d'en sortir est en pleine execution. Je crois que les ennemis de M. Manourry poussent en secret à la roue, et cela pourroit aller jusqu'à le forcer de faire un voyage auprès de S. A. Cependant j'ai peine a croire que même étant poussé comme il l'est il ose tout dire. M. Manourry est comme je crois un très honnête homme, mais timide et craignant toujours de parler. J'ai peine à croire que pour un nouveau venu il veuille se brouiller avec toute la maison qui paroit quoiqu'il arrive décidée à pousser les choses à mon égard aussi loin qu'elles peuvent aller. Le Prince est trop haut et trop loin pour voir ce qui se passe, il sera toujours trompé ; je serai tot ou tard forcé de quitter la partie ; mais ce ne sera je vous promets qu'à la derniere extrémité, et tout ce que j'ai déja enduré d'insultes et

d'outrages à la face de tout le pays prouve, je crois, ma fermeté sur ce point aussi bien que ma patience. Je vois clairement qu'il y a un mobile secret à tout cela ; mais jusqu'ici je n'ai pu pénétrer quel il est.

Je suis très fâché de la rechute de Mad[lle] de Verdelin, mais je m'y attendois et Mad[e] sa mère a du s'y attendre. J'ai receu sa lettre j'aurai l'honneur de lui écrire au p[r] jour. Je vous embrasse, ma soeur vous remercie et vous salue. Mille amitiés de M. Manourry et de sa famille.

Je comptois avoir le tems de faire plus de lettres, je ne puis en joindre ici que deux.

N° 3412.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

De la Meuse le 16 Juillet 1767.

C'est en voguant que je vous écris, mon cher Citoyen. Je suis parti hier au soir de Bois-le-Duc dans un yacht que j'avois fait arrêter, et après y avoir dormi quelques heures, me voila levé au point du jour, et profitant de ces momens de loisir que je vais bientôt perdre dans des occupations dont je voudrois déjà voir la fin. Je vous ay écrit de Paris le 2. Je suis parti le 5 et arrivé le 8 à Mastricht où j'ay resté jusques au 14. J'ay eü quelques petits avant-coureurs de ma goute, mais ils m'ont fait plus de peur que de mal. Je m'attends néantmoins à ne pas quitter ce paÿs sans y avoir fait la grimace. Mais je n'y serai pas isolé, ni à l'auberge, deux articles bien essentiels quand on est malade. Je ne sais pas trop, mon

1. *INÉDIT*. Transcrit le 28 mai 1929 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 216, 217. Petit in-4° de 4 p. pleines. [P.-P. P.]

cher Citoyen, ni d'où ni quand cette lettre partira. Ce sera à la plus prochaine occasion. D'où que ce soit, puisse-t-elle vous arriver à bon port, vous trouver bien portant et content de vôtre position actuelle. Je compte qu'à mon arrivée à Amsterdam ou du moins peu après, j'aurai de vos nouvelles et qu'elles m'apprendront ce que je desire savoir. Je passerai vraisemblablement et sauf les retards de la goute cinq à six semaines dans ce paÿs, après quoi je rentrerai en france. Jusques à présent je n'ai pas su déterminer ni par mon livre de poste, ni par ma carte des postes, la route qu'il me faudra tenir. Je retombe toujours à Paris et je voudrois pourtant bien éviter ce détour. Voyés si vous serez plus habile que moi, et faites moi part de vos lumieres.

Vous ne feriez pas mal, je crois, d'écrire à Mr Victor Minet pour qu'il adresse les lettres de change dont il est porteur, à Mr Morel Disque, negociant à Calais, comme de la part de Messrs Pourtales qui lui a donné l'ordre d'envoyer le paquet qui lui viendroit de Douvres pour moi, à Messrs Rougemont rue Croix des Petits Champs à Paris. Ces messieurs le tiendront à ma disposition. Il ne reste donc qu'à donner l'ordre à Mr Minet qui ne m'a pas acheminé la lettre que j'avois écrite sous son couvert à Mr Pourtalès, laquelle lettre renfermoit l'ordre que vous m'aviez remis. Il devient donc nécessaire que ce soit vous qui écriviés à Douvres. Je voudrois fort vous en éviter la peine, mais le moyen ne s'en présente pas à mon esprit. — Comme nous n'avons rien règlé sur la manière de vous y prendre avec Messrs Banquet et Pache, il convient que vous y pensiés à loisir. Voyez donc sous quelle dénomination vous voulez que la chose se fasse, et comme il est possible que d'ici au moment de nous voir, vous soyez apellé à faire usage de vos droits, je pourrois vous fournir le papier nécessaire depuis la Hollande pourvû que je sache sous quelle dénomination vous souhaittez qu'il soit, sous la premiere ou bien sous la seconde actuelle.

Bien des complimens a Mlle Renou. Je souhaitte qu'elle se porte bien et qu'elle se plaise dans sa nouvelle habitation.

Adieu mon cher Citoyen. Il y a bien du tems que je n'ay eu de vos nouvelles, et je m'impatiente fort d'en avoir. Je vous embrasse tendrement et de tout mon coeur, comme je vous aime.

Lundi matin, 20 juillet. Je suis à Amsterdam depuis vendredi au soir. Je me porte fort bien et ma goute semble vouloir me faire grace. Il est possible que je vous addresse cette lettre sous couvert de Mr Coindet pour qu'elle vous parvienne plus sûrement. J'ay passé hier chez Rey, mais il étoit à la campagne. Je verray ce matin si je serai plus chanceux, et avant de fermer ma lettre, je vous en dirai deux mots. Le bruit a courû dans ce paÿs que vous y aviez passé.

L'après diner. J'ay vû ce matin Mr Rey. Nous avons beaucoup parlé de vous. Il aquitera les 300# de la pension et vous fera l'expédition du papier de poste et des livrets par la voye de Paris à l'addresse de Mr Coindet, au cas que par cette voye le tout pût vous être rendu plus tôt que par moi même. Sans quoi je m'en chargerai. Je préviens là dessus Mr Coindet.

J'ay fini une des affaires qui m'amenoit dans ce paÿs. Les autres me donneront plus de peine et prendront plus de tems.

Adieu, Mon cher Citoyen, je vous embrasse toujours avec tendresse.

N° 3413.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, le 16e juillet 1767.

Voici, mon très cher, une lettre que je reçus hier; je n'ai rien de nouveau à vous mander depuis mes trois dernières.

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 137. La lettre est adressée « à Monsieur Manoury... pour M. Renou, au château de Trye, par Gisors ».

J'attends de pouvoir faire contresigner le paquet des gazettes pour vous les faire parvenir ; elles seront tout simplement à l'adresse de M. Manoury.

M. Guy sortira enfin dans 10 jours à ce qu'on a promis positivement ; il désire que vous fassiez vos observations sur les feuilles que vous avez.

J'ai couru tous les libraires sans trouver vos deux livres de botanique ; on les dit très rares ici. Mme de Verdelin me chargea hier de vous dire mille choses pour elle. Mlle va toujours de même. Adieu, je vous embrasse de bon coeur.

N° 3414.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, ce 17e juillet 1767.

Je vous ai écrit avant-hier pour vous envoyer une lettre que j'avais reçue pour vous. M. Raban m'a remis ce matin votre paquet ; je donnerai cours par le premier courrier à vos deux lettres pour Londres, et je vais faire rendre la clef chez M. le M. de Mirabeau.

J'ai négocié vos deux billets sur Londres de £ 24 . 16 . 7d. ensemble faisant, à 31 7/8, £ 560 . 17. J'ai remis cet argent à M. Raban dans un groupe composé de 23 louis et 8 [livres] 17 s. en monnaie. Je vous envoie de plus, par la même occasion, une bouteille de thé et les gazettes que je vous ai promises ; comme c'est un prêt que l'on me fait, vous me les renverrez après les avoir lues, quand vous en trouverez l'occasion, mais rien ne presse. Je crois qu'excepté les livres que je n'ai pas encore pu trouver, ce sont là toutes les commissions

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 137-140. La lettre est adressée « à Monsieur, Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

que vous m'aviez données ; vous verrez si vous avez besoin de quelqu'autre chose, ou si je n'ai rien omis.

Je ne connais personne qui soit en relation à Gisors ; mais vous pourrez facilement vous faire informer par M. Cochois des négociants de Gisors qui sont en correspondance à Paris, par exemple de quelques marchands épiciers. Il pourrait savoir à qui ils s'adressent ici et alors je me servirais aisément de cette voie dans l'occasion pour l'argent que j'aurais à vous faire parvenir ; sinon, j'aurai à la poste toutes les facilités que je voudrai.

Je ne vous envoie pas beaucoup de thé ; vous verrez si la qualité est bonne et, si elle vous convient, je vous en enverrai davantage.

Quelle fatalité inconcevable que toutes les contrariétés que vous éprouvez ! Il est étonnant que les gens dont vous parlez s'exposent à déplaire au maître par une conduite qu'il réprimera certainement aussitôt qu'il en aura connaissance. S. A. a bien pu ne pas prévoir beaucoup de choses ; mais je suis certain qu'elle désire ardemment que vous trouviez le repos de l'asile quelle vous a offert, et qu'elle fera tout pour vous le procurer. Je sens aussi le déplaisir que de telles tracasseries doivent vous causer. Si vous imaginiez quelques moyens d'y remédier et que cela pût s'arranger avec votre bonne et honnête façon de penser, je crois que vous feriez très bien d'y songer ; au reste, la fermeté et la patience que vous opposez ne peuvent que faire un bon effet, et quand le prince saura que vous avez été insulté sans que vous vous soyez plaint, il verra encore mieux tout ce que vous faites pour l'amour de la paix. Ces méchantes gens m'affligent cruellement et, sur le peu que vous me dites, j'imagine combien vous devez souffrir, vous qui êtes la bonté par excellence ; mais quels motifs auraient-ils donc ? Ils entendent bien mal leurs intérêts. Car naturellement ils devraient bien plutôt imaginer que loin de leur nuire, vous pouvez leur rendre service. Je désire fort que M. Manoury vienne ; le peu qu'il dira éclaircira S. A., et, connaissant votre délicatesse, elle imaginera sans doute ce

ui se passe. M. le Pri. de C.[1] doit venir dans les premiers ours du mois prochain. Je vous supplie de m'entretenir de os chagrins ; j'ai bien regret que vous soyez si loin, ou plu-ôt que je sois aussi peu maître de mon temps ; j'irais quelque-ois les partager avec vous.

Je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous me faites 'amitié de me dire ; si j'étais plus à portée d'écouter vos sages onseils, je vaudrais certainement beaucoup mieux. Le défaut lont vous me parlez n'est pas seul et je m'en afflige souvent ; nais je sens que tout en aimant d'être plus parfait, il est très lifficile de se corriger soi-même et que la volonté de bien faire le suffit pas toujours. Je vous dois d'aimer les choses ver-ueuses ; je vous dois peut-être plus que mon existence ; mais 'ai négligé dans ce temps heureux de votre séjour à Mmy[2], ue j'appellerai toujours l'âge d'or, de profiter autant que je 'aurais dû de l'accès que vous me permettiez ; j'avais alors de a candeur et un caractère doux et timide qui pouvait se por-er au bien ; mais j'eus la bêtise de ne pas sentir le prix du emps que je passais auprès de vous, et je me le reprocherai oute ma vie. La candeur a disparu ; le caractère s'est altéré ; ieureusement il m'est resté un coeur bon, une âme sensible t surtout une amitié très tendre pour vous, qui durera autant ue moi.

J'ai la plus grande envie de vous revoir ; dites-moi, je vous n prie, si quand il se trouvera deux jours de fête de suite dont e pourrai disposer, vous me permettriez de vous faire une etite visite. J'ai un cheval à ma disposition ; ainsi cette petite ourse ne serait point à charge à ma bourse ; faites moi seule-nent le plaisir de me mander à quelle auberge je dois descen-lre à Gisors ; j'irai en me promenant à Trye.

Je verrai Mme de Verdelin au premier moment. Mille choses our moi, je vous en prie, à Mlle votre soeur, et bien des alutations à M. et Mme Manoury et à M. Cochois. Adieu, je ous embrasse de tout mon coeur.

1. *Lisez :* « Le Prince de Conti ».
2. *Lisez :* « Montmorency ».

Je ne ferme ma lettre que ce samedi matin ; on me dit hier que le baron de Glecken [1], envoyé de Danemark, savait où vous étiez ; mais je ne sache pas qu'il ait désigné l'endroit ; cependant, sur quelques particularités que j'ai apprises, je présume qu'il est instruit. On m'a ajouté qu'il vous estimait et aimait beaucoup, et qu'il était fort lié avec M. de Choiseul.

Tout le monde demande de vos nouvelles avec empressement et il paraît toujours que le voeu général serait que vous fussiez et restassiez en France. Mme de Chenonceaux se porte beaucoup mieux. Elle a chargé M. Lemierre de venir me demander si je savais de vos nouvelles.

Adieu, derechef, je suis à vous.

N° 3415.

[Le Marquis de Mirabeau à Rousseau] [2].

De Paris, le 18 juillet 1767.

Je ne sais, mon digne ami, si l'on n'aura pas dévoyé mes deux lettres ; mais voyant arriver ma clef sans un mot de billet, j'en ai quelque doute. Quoi qu'il en soit, je me vois obligé de vous faire passer un livre qu'on m'a opiniâtrement laissé pour vous [3]. J'ai eu beau dire que vous ne vouliez point lire, etc., on a persisté et je suis obligé de m'acquitter. Cela sort de notre école, voilà tout. Garçon, qui vous salue, n'a trouvé nul cahier, ni dans sa chambre ni dans la vôtre ; vous aurez tout emporté. Je salue, s'il vous plaît, Mademoiselle Levasseur, et vous embrasse de tout mon coeur.

1. « Charles-Henri, baron de Gleichen [1735-1807], envoyé extraordinaire de Danemark à Paris. » (*Note de l'éditeur de 1922.*)

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 357.

3. « *Ordre naturel et essentiel des sciences politiques* (1767, in-4°), par Mercier de La Rivière, ancien intendant de la Martinique. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

N° *3416*.

[Coindet à Rousseau] [1].

Ce samedi à midi [18 juillet 1767].

On m'a remis votre paquet; j'ai donné cours aux lettres et envoyé la clef; M. Raban devait repartir aujourd'hui ; je viens de chez lui pour le charger du thé, des gazettes, et de l'argent de vos billets; je ne l'ai pas trouvé, et comme on m'a dit qu'il ne partirait que demain, la crainte que vous ne soyez inquiet m'engage à vous écrire ce mot fort à la hâte. Vous trouverez aussi dans le paquet que je remettrai à M. Raban une longue lettre que je vous écrivis hier. Adieu, je vous embrasse.

N° *3417*.

A Mme [la marquise de Verdelin] [2].

Au Château de Trye, le 22 Juillet 1767.

Que je vous plains, Madame, connoissant si bien vôtre coeur de Mére, de voir toujours par les rechûtes d'une fille cherie tromper l'attente du succés de vos soins pour sa guérison. N'ayez plus cette attente si souvent et si cruellement trompée, vos soins ne se relàcheront pas, mais leur inutilité vous tourmentera moins. Il y a quoiqu'on en dise, des situations où l'espérance même est cruelle, et où c'est une sorte de repos de n'en avoir plus. Je sens cette sorte de repos, Madame,

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*. p. 140, 141. Le billet est adressé « à Monsieur Mannoury..... pour Monsieur Renou. Au château de Trie, par Gisors ».

2. Transcrit le 4 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. pleines in-4°. [P.-P. P.]

tâchez de l'avoir de même à cet égard, et qu'il soit à jamais le seul où ce triste reméde puisse être à vôtre usage.

Tous les détails que votre excellent coeur vous dicte, Madame, sur l'établissement champêtre dont vous me donnez le projet[1] et dont vous voulez si généreusement me faciliter l'exécution sont autant de jouissances anticipées sur ma reconnoissance : mais en vérité je suis rebuté pour jamais de tout projet et ne veux plus vivre qu'au jour la journée. Les choses de la vie ne valent pas les soins qu'elles nous coûtent et pour moi je suis déterminé à les laisser aller desormais leur train naturel à mon égard ; au tournant des malheurs qui m'entraînent je ne veux pas joindre celui d'y vouloir resister, que les coups de la dure necessité me frappent à leur aise je ne daignerai pas sortir de ma place pour leur échapper.

J'en éprouve ici des plus pénibles auxquels je m'étois le moins attendu : car honoré des bontés et de la protection du maître de cette maison je n'imaginois guéres que je serois livré aux dédains de ses valets et aux insultes tant de la canaille qui les suit que de celle qu'ils ameutent. Il m'est impossible d'imaginer quelle main donne le prémier branle à tout cela ; mais il est certain qu'il y en a une. Je vois dans le détail quelques causes, mais qui ne me paroissent pas proportionnées aux effets. La prémiére est mon équipage et celui de ma soeur, un peu moins que bourgeois. Dans un protégé du Prince traité avec tant de distinction l'on s'attendoit à voir un homme à grands airs ; du galon, des rubans noirs ou rouges, un plumet, du moins une épée. Imaginez, Madame, à quel point ma figure a du frapper des gens pleins de tout cela. Ils ont[2] cru que le Prince se moquoit d'eux et qu'il leur envoyoit quelque faquin d'espion pour examiner leur conduite, et vous concevez qu'ils ne sont pas curieux de cet examen. Quand on m'a vu aller seul herborisant dans les bois, je suis devenu

1. Bergounioux, qui a reproduit cette lettre en 1840 dans l'*Artiste*, p. 373-374, imprime « le projet d'être » ; ce dernier mot n'est pas dans l'original, [P.-P. P.]

2. Mot biffé : « tous ».

un faiseur d'Orviétan dont le Prince s'étoit engoué parce qu'il lui promettait la pierre philosophale, et comme on s'attend à me voir au premier jour chassé ignominieusement on croit faire d'avance la cour à S. A. en prévenant obligeamment ce soin de sa part. Le commandant de l'équipage de chasse, homme à ce qu'on dit três haut et très-vain, paroit outré de me voir occuper un appartement qu'il auroit peut-être voulu pour lui-mème, et surtout de savoir qu'il ne tient qu'à moi d'aller à la chasse et à la pêche, grace dont vous croyez bien que je n'ai pas abusé. Deux jours après mon arrivée est venu ici un nouveau concierge qui dés l'abord s'est montré fort mal disposé pour moi. Soit que mon voisinage l'incomode, soit qu'il trouve mauvais que je n'aye point été mis dans sa dépendance, soit comme on le prétend qu'il me croye placé ici par Madame de Boufflers dont il ose parler sur un ton à mériter une punition exemplaire, cet homme est à la tête de ceux qui se flattent de me faire sortir d'ici à force de désagrémens. Il m'a même fait enfermer plusieurs fois tantôt hors du château tantôt dedans, et il a fallu que l'officier du Prince pour éviter à l'avenir le même inconvénient, fît faire une autre clef du château pour moi. Le Jardinier qui a eu l'ordre de me fournir des légumes, l'a trouvé fort mauvais m'a fait insulter par ses garçons conjointement avec les palefreniers, valets de chiens et autres gens dont je ne connois pas un seul : ils ont soulevé contre moi tout le village et les villages voisins ; le Vicaire s'est mis de la partie ; je ne saurois faire un pas dans le château ni dehors sans y recevoir quelque marque de dédain et de malveillance. L'officier du Prince a fait mettre en prison un garçon jardinier pour lequel j'ai voulu intercéder ; l'officier n'a pas paru content de me voir ainsi compter sur mon crédit. Il m'a dit que si je voulois être protégé il faloit le laisser faire, et sentant l'importance dont il est pour moi de ne pas indisposer le seul homme sous la sauvegarde duquel je suis, au milieu de tant d'ennemis, je l'ai laissé et je le laisserai faire sans plus me mêler de rien. Grâce au Ciel M. le Pr : de C. va revenir, l'équipage et sa

suite vont retourner à l'Ile-Adam et je puis espérer de rester ici un peu plus tranquille. Mais tranquille ou non je suis bien déterminer (*sic*) à demeurer quoi qu'il arrive et à ne point sortir d'ici à moins que je n'en sois tout à fait chassé. Il n'est pas possible que S. A. ignore absolument ce qui s'est passé et je suis sur que pour peu qu'elle en sache elle sera indignée et y mettra ordre pour l'avenir. Mais le public qui, quand les malheurs me viennent chercher, dit toujours que c'est moi qui les cherche, ne manquera pas de dire, aussi sagement qu'à son ordinaire, que je ne puis rester en repos nulle part ; ce qui ne seroit que trop vrai s'il vouloit dire qu'en quelque lieu que je me réfugie on ne me laisse en repos nulle part. Au reste, comme je disois d'abord, les causes que je viens d'exposer ne suffisent pas pour expliquer ce qui se passe ; car il paroit, par la contenance de ceux dont j'aurois à me plaindre qu'ils ne craignent rien, et que quand même on feroit contre eux des plaintes, ils sont très sûrs de l'impunité. Ce qui me semble annoncer qu'ils se sentent appuyés en secret de quelqu'un qui a du crédit. Voilà, Madame, à quoi je ne comprends rien. Quoi qu'il en soit, j'attends et mets tout au pis.

L'ancienne habitude d'une confiance qui vous peut devenir importune, mais qui m'est toujours douce vous attire, Madame, ces longs verbiages ; je vous supplie de les pardonner à la cause qui les produit.

Vous m'exhortez d'écrire à M. Davenport, pour le tirer de l'inquiétude où il est sur mon sort et qui dites-vous le rend malade : on vous trompe, Madame, sur ces deux points. Le mal qui retient M. Davenport dans sa chambre est la goute, à laquelle je n'ai certainement aucune part, et il n'a pu avoir aucune inquiétude par l'incertitude de ce que j'étois devenu ; puisque depuis mon départ d'auprés de lui jusqu'à mon arrivée ici je lui ai écrit deux ou trois fois toutes les semaines, et que j'ai receu moi-mêmes de ses lettres assés souvent pour être assuré que toutes les miennes lui étoient parvenues[1].

1. Au dos d'une lettre de Mme de Verdelin, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7902), Rousseau a écrit une minute de cet alinéa, dont il a sensiblement

Ainsi, Madame, je vous supplie et vous conseille de vous fier un peu moins sur ce qui me regarde à la bonne foi des correspondans que vous pouvez avoir dans ce pays-là. Mes hommages, je vous supplie, aux trois graces et à leur Mère.

Mon addresse est *à M. Manourry, lieutenant des chasses de S. A. S. Mgr le Prince de Conti pour remettre à M. Renou au Château de Trye par Gisors.*

N° 3418.

A MONSIEUR
MONSIEUR [JEAN-BENJAMIN] DU PEYROU
OP DE BUYTENKANT
A AMSTERDAM [1].

[Trie], 22 juillet 1767.

Permettez, Monsieur, que je vous supplie de remettre la lettre ci-jointe à M. votre parent que je suppose auprès de

modifié la rédaction dans l'original. Ce fragment est ainsi conçu, dans cette minute, qui a été publiée en 1861 par Streckeisen, *Œuvres Inédites,* p. 475-476, sous la date erronée de 1768.

« Vous me marquez, Madame, que j'ai du recevoir une lettre de M. le General Conway. Je n'en ai receu aucune. Vous ajoutez : « Écrivez au pauvre M. Daven-« port ; on mande qu'il a été malade d'inquietude qu'il ne vous fut mésarrivé dans « votre voyage. » Il était difficile qu'il eut les inquietudes dont vous parlez, puisque, durant mon voyage je lui écrivois trés fréquemment, de quoi j'ai la preuve dans la seule réponse dont il m'ait honoré. Dans cette même lettre, il me dit qu'il a la goute et ne me parle point de ses tendres inquiétudes, ni de leur funeste effet sur sa santé. M. Davenport et ses connaissances ont entre leurs mains mes hardes, mes effets, mes livres, mon argent. Je l'ai bien instruit de la voye par laquelle on pourroit m'envoyer tout cela, et la grande tranquillité de ces Messieurs sur cet article n'annonce pas, quoiqu'on en puisse dire, des inquietudes bien vives sur ma situation. »

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothéque de Neuchâtel. Sur l'adresse, les prénoms ici entre crochets « [Jean-Benjamin] » sont d'une autre main que celle de J.-J., peut-être de celle de Thérèse Le Vasseur. La même main a, de plus, écrit, également sur la page de l'adresse : « *por payé jucqua paris* ». [Th. D.]

vous, et, s'il a été retenu en route par la goute ou quelque autre accident, de vouloir bien la lui faire passer où il est. Je prends aussi la liberté de vous conjurer en ce dernier cas de me marquer un mot de ses nouvelles, et de me donner son addresse. La mienne est tout simplement, *pour le Citoyen,* sous le couvert de *M. Coindet Hôtel Le Blanc rue de Clery. A Paris.* Excusez-moi, Monsieur, si je ne signe pas ici ; mais cela ne m'est pas permis.

N° 3419.

A M. Du Peyrou [1].

Le 22 Juillet 1767.

Je suis, mon cher Hôte, dans les plus grandes alarmes de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis votre départ. Si vous m'avez écrit, il faut que vos lettres se soient dévoyées, et je n'imagine que la goutte qui ait pu vous empêcher d'écrire. Cette idée me fait frémir, en pensant à ce que c'est que d'être pris de la goutte hors de chez soi, et peut-être même en route dans un cabaret. Ah ! cher ami ! si je le croyois bien, si je savois où, rien ne m'empêcheroit d'aller vous y joindre; votre silence me tient dans une angoisse d'autant plus cruelle que, dans le doute, je mets toujours les choses au pis. De grace, si ma lettre vous parvient, en quelque état que vous soyez, faites-moi écrire un mot ; faites-le écrire à double, l'un où je suis, directement à mon adresse que vous savez, et l'autre à l'adresse de M. Coindet, que vous savez aussi. Il est étonnant que je ne sache ou que je ne me rappelle pas votre nom de baptême : cela me tient en quelque embarras pour vous distinguer, en écrivant à M. du Peyrou d'Amsterdam, à qui j'adresse cette lettre. Je n'ai pas le courage de vous parler de

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

moi jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles. Donnez-m'en, je vous conjure, le plus tôt que vous pourrez. Adieu, mon cher Hôte : puisse la Providence vous conduire et vous ramener heureusement !

N° 3420.

A MADAME
MADAME BOY DE LA TOUR
A LYON [1].

Ce 24 Juillet 1767.

Quel long silence, ma bonne amie ! qu'il est cruel à mon coeur ! Il est bien tems qu'il cesse ; je ne saurois l'endurer plus longtems. Vn des malheurs que j'ai le plus cruellement sentis étoit de cesser de m'entretenir avec vous, avec le bon Papa, avec la pluspart de mes meilleurs amis, et de ne pouvoir tirer d'une si douce correspondance des consolations dont j'avois si grand besoin. Enfin, chére amie, je suis plus à portée de recevoir de vos nouvelles et de vous donner des miennes ; mais il s'en faut beaucoup que je n'aye encore là-dessus toute la liberté que je desirerois, et ce n'est que peu-à-peu que les choses pourront reprendre leur ancien train. En attendant nous pourrons du moins de tems en tems nous donner réciproquement signe de vie. J'en ai receu ci-devant de la charmante Madelon qui m'ont transporté de joye mais cela n'empêche pas que je n'aye rancune au coeur contre la petite dissimulée de nous avoir si misterieusement caché ses amours. Je ne doute pas qu'afin de pouvoir critiquer mon

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild. Publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 117-120. In-4° de 4 p., la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Timbre postal GISORS » chiffre postal 12, cachet à la lyre. [Th. D.]

ouvrage elle n'ait déjà rendu trop court mon lacet, mais cela ne la dispense pas de remplir les conditions sous lesquelles il lui fut donné, et qu'elle n'a pas, j'espere, oubliées. En me marquant de ses nouvelles avec les votres et de celles de toute votre aimable famille que j'embrasse mille fois, n'oubliez pas, je vous en prie, de me donner son addresse ; car je lui dois une réponse et je lui êcrirois bien sans cela ; mais je n'ai pas avec moi sa lettre, ayant laissé en Angleterre tout mon petit bagage et tous mes papiers qui y sont encore. Je ne doute pas, mon excellente amie, que le bonheur de cette chére enfant en augmentant le votre ne raffermisse de plus votre santé que j'ai appris avec le plus sensible plaisir être bien rétablie. Dieu veuille vous la conserver pour le bien de votre famille et de vos amis. J'attends avec impatience de vos nouvelles. Vous pouvez m'écrire sous cette unique addresse *Pour le Citoyen* dans une enveloppe addressée *à M. Coindet à l'Hôtel le Blanc*, *rue de Clery A Paris*. Je vous demande aussi des nouvelles du trés cher Papa à qui j'attends impatiemment l'occasion d'écrire, et des chéres soeurs qui sont avec lui. Recevez, trés chére amie, avec mon respect mes plus tendres salutations.

N° 3421.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU [1].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, On Wednesday last I with some difficulty got to Wootton for the first time since I left London and the first time of my going out of this house. I placed your Bot : books in a spare box which just fitted them, took the liberty to add the 2 or 3 books of that sort, which I had sent you from town ; you must not say I have done amiss, for in the article of books, I am sure I remain greatly in your debt. I have examined with care every account between us as Benjamin Walton is pretty exact in setting down every particular ; you had spent very little of any of the things I sent, and upon the strictest calculation, I remain in your debt twenty one pounds nine shillings, which sum I have by this Post given Mr Rougemont a draught for upon my banker. The money due to you for your prints I never received ; I suppose Lord Newnham has given you an account of that affair.

Give me leave to say Wootton looked horrid dull without its old tenants. I found the collection of dried plants, and intend carefully to preserve them, not without some distant hopes of Mr Rousseau's some time returning to make an addition to them.

I quite long to be assured from your own self that you are happy. I must ask you, if you have continued the charming work you were upon. I have a right to ask, because you were so kind to promise I should see more of it.

Can I be of any service to you in this Island ? If I can, make me happy in employing me etc.

I sent your compliments to Mr Granville who returns his and is full of good wishes for your prosperity.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 198.

My dear little girl returns a thousand thanks for the acceptable present you have made her, but says she had much rather hear you play one of the pieces yourself than have the whole without having that pleasure.

Her brother, Mrs Lauzun and Ally join in respects to you and beg you'll make their best compliments to Mlle Le Vasseur; pray tell that lady, with my service to her, that I am in a particular manner obliged to her, as I have the satisfaction of bearing about me every day the marks of her favour.

I am dear Sir, your most sincere and most affectionate servant,

Richd. Davenport

Davenport Saturday July 25. 1767.

N° 3422.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, le 25e juillet 1767.

Je vous ai écrit fort longuement samedi, mon très cher, en vous envoyant le restant de vos commissions par M. Raban. J'espère que vous avez tout reçu ; j'augure de votre silence qu'il n'y a rien de nouveau et j'en suis bien aise. J'ai pourtant un grand regret de vous sentir ainsi à la merci de ces méchantes gens. Si j'apprenais que les choses vont mieux, j'en aurais beaucoup de joie.

On commence à parler dans le public de votre séjour dans une des terres de M. le P. de C. sans dire où ; mais il paraît

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 141-142. L'adresse est « à Monsieur Manoury... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

que le vœu général est que vous y soyez en paix. Si j'apprends quelques particularités, soyez sûr de mon attention à vous le mander. M. le Ms de Mirabeau m'envoya samedi un in-4°, que j'ai remis à M. Raban. Voici une lettre de M. Du Peyrou. Adieu, j'attends que vous me disiez si vous voulez recevoir ma visite et je vous embrasse de tout mon coeur.

Mme de Verdelin est fort incommodée depuis quelques jours d'un grand mal de poitrine et d'une toux ; elle a eu de la fièvre. Dieu merci, son état n'est pas dangereux. Elle vous dit mille et mille choses.

N° 3423.

A M. le Marquis de Mirabeau [1].

Trye, le 26 juillet 1767.

J'aurois dû, Monsieur, vous écrire en recevant votre dernier illet ; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à éparer ma négligence, et pouvoir vous parler en même tems u livre [2] que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le ire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les itres, et qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture n'a moins satisfait que je ne m'y attendois ; et je sens que les races de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne ermettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que ette évidence qui sert de base au despotisme légal, et rien ne n'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces vidences. Ceci ressemble assez au système de l'abbé de

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. « L'*Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (1767, in-4°, ou 2 vol. in-12), r *Mercier de La Rivière,* ancien intendant de la Martinique. » (*Note de Musset-athay.*)

Saint-Pierre, qui prétendoit que la raison humaine alloit toujours en se perfectionnant, attendu que chaque siècle ajoute ses lumières à celles des siècles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure et très étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, et que des préjugés toujours renaissans nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée ne peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les lois naturelles et politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier, que tant d'élémens divers composent, cette évidence disparoît nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions, selon les tems, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il ? que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, et que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote ?

Mais supposons toute cette théorie des lois naturelles toujours parfairement évidente, même dans ses applications, et d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux ; comment des philosophes qui connoissent le coeur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes ? comme s'ils ignoroient que chacun se conduit très rarement par ses lumières et très fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement, cela est reconnu de tous les tems ; mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts ? le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, Messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il se ruine, et n'en va pas moins son train : de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit ?

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Voilà ce que fera votre despote, ambitieux, prodigue, ıvare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible; car c'est ainsi ju'ils font tous et que nous faisons tous. Messieurs, permet-:ez-moi de vous le dire, vous donnez trop de force à vos cal-:uls, et pas assez aux penchants du coeur humain et au jeu des ›assions. Votre système est très bon pour les gens de l'Uto-›ie; il ne vaut rien pour les enfants d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en politi-jue, que je compare à celui de la quadrature du cercle en ;éométrie, et à celui des longitudes en astronomie: *Trouver ıne forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de 'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons-la et tâchons de 'établir. Vous prétendez, Messieurs, trouver cette loi domi-ıante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop; car :ette évidence a dû être dans tous les gouvernemens, ou ne era jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, et 'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis st qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre tout d'un oup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par onséquent établir le despotisme arbitraire et le plus arbitraire u'il est possible: je voudrois que le despote pût être dieu. En n mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus ustère démocratie et le hobbisme le plus parfait; car le onflit des hommes et des lois, qui met dans l'état une uerre intestine continuelle, est le pire de tous les états poli-ques.

Mais les Caligula, les Néron, les Tibère!.... Mon Dieu!..... : me roule par terre, et je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des lois dans otre livre, et ce qu'en dit l'auteur nouveau dans le sien. Je ouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de

gouvernement, bien légèrement surtout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du despotisme électif est très vrai, ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis longtems m'a roulé dans l'esprit :

Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à-la-fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère ni des Néron.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon râtelier. J'espère que cela n'arrivera pas ; mais, Monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal.* Je ne saurois le goûter ni même l'entendre ; et je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroit inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, Monsieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, sitôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appelez richesse ou valeur disponible, sitôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser ; c'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes et sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout : le champ est vaste ; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avois du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de lais-

ser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, et qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que j'en lise ; ne tentez pas même de m'éclairer si je m'égare : il n'est plus tems. On ne se convertit point sincérement à mon âge. Je puis me tromper, et vous pouvez me convaincre, mais non pas me persuader. D'ailleurs je ne dispute jamais ; j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié et avec le plus vrai respect.

N° 3424.

[Lord Nuneham à Rousseau][1].

A Nuneham ce 27 Juillet [1767.]

Je me hâte Monsieur, de répondre à votre lettre, que j'ai reçue hier au soir, car je suis trop sensible à l'honneur que vous m'avez fait, pour tarder d'un moment à vous en faire mes remerciments. Je ne saurois Monsieur, vous exprimer combien je suis touché des marques que vous me donnez de votre amitié ; conservez-la moi toujours, elle me sera toujours chère, et je tâcherai de m'en rendre digne.

Ayant été à la campagne depuis longtemps, et ne sachant pas le lieu de votre retraite, j'ai été fort inquiet sur votre compte ; mais j'ai appris depuis peu, la réception qu'on vous fit à Amiens et cela me rassure un peu. Partout où vous serez je ferai des voeux pour votre bonheur, et il me sera doux d'apprendre que vous l'ayez trouvé.

Je crois, Monsieur, que le billet que je vous ai envoyé ne pourroit servir de rien dans le pays où vous êtes ; mais si vous le trouvez bon, je pourrois écrire à mon banquier à

1. Transcrit de l'imprimé en 1910, par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 228.

Londres pour payer la somme à un de ses correspondants à Paris, qui vous fera toucher l'argent, et je ne crois pas que Mr Foley qui est mon banquier à Paris et qui connoît mon écriture, fasse la moindre difficulté de le payer à vue, si vous voulez prendre la peine de l'envoyer chez lui.

Agréez je vous prie, Monsieur les assurances de mon attachement et de mon respect.

NUNEHAM

Que voulez-vous que je fasse Monsr des gravures de Monr Wattelet et du portrait du roi? des occasions pour vous les envoyer ne me manqueront pas, en cas que vous souhaitiez les avoir. Pourrois-je vous être bon à quelque chose dans ce pays-ci ?

N° 3425.

[GUY À ROUSSEAU] [1].

A Paris le 27e Juillet 1767.

Monsieur,

Par votre derniere je m'aperçus que vous étiez instruit de mon aventure à la Bastille. Je m'empresse donc de vous faire part de ma sortie : mon séjour dans cette terrible demeure a été de six mois. Je croirois vous ennuyer de vous faire le détail du sujet qui m'a procuré cette retraite. Il suffit de vous dire seulement qu'une malheureuse équivoque de ballot a fait l'affaire, et les aparences étoient tellement contre moi qu'il en a infiniment coûté pour pouvoir justifier l'erreur du commissionnaire. J'avois beau jurer, protester qu'il y avoit de l'erreur : on étoit tellement enclin à penser le contraire que j'ai vu le moment que je pourrirois dans cette forteresse.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, adressé « A Monsieur Renou, à » (le nom de lieu en blanc, le nom de « Renou » en surcharge sur « Rousseau », précédemment écrit) et conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, rec. Guy Duchesne, fol. 84, 85. Cachet de cire rouge. 2 p. 3/4 in-4°.

J'ai ap[p]ris avec bien du plaisir que vous n'étiez plus entouré de mer, mais bien en terre ferme : je serai fort content lorsque j'ap[p]rendrai par vous de l'état de votre santé.

Vous avez dû recevoir un paquet de moi, où il y avoit une lettre [1], des épreuves, &c, lequel paquet avoit d'abord été envoyé en Angleterre, et mon ami M. Bontems l'a renvoyé ici. Vous nous ferez plaisir de jetter un coup d'oeil sur ces dernières feuilles et de nous les renvoyer pour faire finir cette besogne.

J'ai vu ce matin Madame la Maréchale : elle est en très bonne santé. M. et Madame La Roche m'ont bien recommandé de vous faire leur[s] complimens.

J'avois vu pareillement Madame de la T... et qui a voulu vous écrire un mot que voici [2].

Je remets ma lettre à M. Coindet, qui se charge de vous le faire passer. Je ne vous écris que bien succinctement ; je le ferai plus amplement dès que je serai debarrassé d'un tas de visites que je suis obligé de faire à l'occasion de mon aventure.

Ce pauvre M. Le N... y est toujours. Ce n'est que depuis ma sortie que j'ai ap[p]ris que nous étions dans la même tour.

Madame et Mesdemoiselles Duchene vous font mille salutations ; nous faisons bien nos complimens à Mad[lle] Le Vasseur.

Je suis, Monsieur,

Votre tres humble
et très ob. serviteur
Guy

1. Vraisemblablement celle du 7 avril.
2. C'est la lettre qui suit.

N^e 3426.

[Mme DE LA TOUR DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU][1].

Le 29 Juillet 1767.

Vous imaginez bien, mon cher Jean-Jacques, qu'il m'est impossible d'avoir une occasion de vous demander de vos nouvelles, et de n'en pas profiter. Où êtes-vous? Que faites-vous? M'aimez-vous toujours un peu? Que vous répondiez, ou non, à ces questions intéressantes, je ne me repentirai point de les avoir faites: l'attachement qui les dicte empêche bien qu'elles ne soient indiscrètes, et quoi que vous fassiez, je ne croirai jamais que vous puissiez les désapprouver.

J'ai été enchantée, mon ami, du billet que vous m'avez fait tenir au mois de février. Il est donc prouvé que vous connoissez mon coeur! Car ce ne peut être à mon style que vous m'ayez reconnue pour être l'auteur d'un des deux petits ouvrages qui tendoient à vous défendre. Sans la détention de M. Guy, il en auroit paru un second de moi, qui étoit déjà entre ses mains, et que j'ai retiré de celles de Mme Duchêne, parce qu'une chose de cette espèce ne sauroit avoir de mérite que celui de l'*à-propos*. Qui que ce soit au monde ne l'a vu, si ce n'est M. Guy; et je l'aurois déjà brûlé s'il ne s'agissoit pas de vous. Vous pensez bien, mon illustre ami, que l'amour-propre que je pourrois mettre à plaider votre cause, est trop réprimé par la médiocrité de mes talens, pour que je veuille faire courir, dans la société, un écrit devenu inutile, puisqu'il ne peut plus vous servir. Je vous dis, à vous, qu'il existe, parce que c'est pour vous que je l'ai fait; parce qu'il n'y avoit que l'ardeur de soutenir votre parti qui pût m'inspirer l'audace de me faire imprimer; enfin, parce qu'à vos yeux, le zèle, même malheureux, est un mérite, et qu'à mon gré, je

1. Transcrit de l'imprimé en 1803. *Lettres originales*, etc., t. II, p. 228-230.

n'en puis avoir assez auprès de vous. Adieu, mon cher Jean-Jacques, croyez mes sentimens inaltérables, puisqu'ils sont à l'épreuve de votre silence sur ce qu'il y a au monde de plus touchant pour moi, votre sort, votre santé et votre façon de penser pour votre fidèle amie.

N° 3427.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À L'HOTEL LE BLANC RUË DE CLÉRY
A PARIS [1].

Ce 29 Juillet 1767.

J'ai receu, cher Coindet, votre envoi et votre lettre du 25. le ne vous avois pas demandé de m'envoyer l'argent des bilets, même avant le payement; au contraire, je vous avois narqué que cela ne pressoit point. J'aime à profitter des soins le votre amitié, mais je n'aime pas qu'ils soient onéreux ni à ous ni à vos amis. Vous ne m'avez point [2] envoyé la note de os déboursés que vous m'aviez promise, et j'ai peine à conceoir que, même en recourant à M. de la Roche, vous ayez eu e l'argent à moi suffisamment pour cela. Je vous crois trop ıon ami et vous êtes trop galant homme [3] pour prendre le on marché dans votre poche ni dans celle d'autrui.

Quand vous voudrez et pourrez [4] me venir voir, vous me :rez le plus vrai [5] plaisir. Mais, dans la circonstance où je me

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 46. 4 p. in-4°, l'adresse sur la , avec le cachet à la lyre. — Publié en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres ḗdites,* p. 449, 452, avec plusieurs erreurs et omissions.

2. Streckeisen-Moultou imprime : « pas », au lieu de « point ».

3. Streckeisen-Moultou omet : « et vous êtes trop galant homme ».

4. Il imprime : « quand vous pourrez et voudrez ».

5. « vrai », et non pas « grand », comme imprime Streckeisen.

trouve, je ne suis pas fâché que vous différiez encore quelque tems, soit à cause que vous pourriez voir ici des contenances qui vous déplairoient par rapport à moi, soit parce qu'il est bon que nous voyions un peu comment les choses tourneront [1] après le retour de S. A., pour conférer ensemble avec plus de connoissance sur ce qui regarde ma situation. Je remarque qu'il y a, vers la fin du mois prochain, trois fêtes de suite. Vous pourriez en profitter, de façon que nous passerions [2] un peu plus de tems ensemble que s'il n'y en avoit que deux. A l'égard de votre cheval, M. Manourry n'a pas voulu me dire une addresse d'auberge, desirant qu'il fasse ordinaire avec le sien. Cependant si vous pouvez [3] le loger à Gisors, vous me feriez plaisir, et pour cause, espérant qu'il m'accordera la permission de le deffrayer. Je remets à ce tems-là de causer plus au long de beaucoup de choses. Mais ce qu'il ne faut pas remettre d'un seul moment, c'est de me donner des nouvelles de Made de Verdelin ; car, quoiqu'il paroisse par votre lettre qu'elle étoit mieux quand vous avez écrit, ce mieux, après l'allarme que vous m'avez donnée, demande la plus prompte confirmation, et je ne serai pas tranquille que vous ne m'ayez tout à fait rassuré. Je lui ai écrit il y a trois ou quatre jours ; je serois bien aise aussi d'apprendre que ma lettre lui est parvenue en son tems.

J'attends avec impatience les nouvelles que vous m'annoncez du retour du pauvre Guy [4]. Voila une terrible leçon qui doit à jamais le rendre sage. J'ai trouvé les feuilles du Dictionnaire pleines de fautes énormes ; j'en ai marqué quelques-unes quand une plume s'est trouvée sous ma main en le parcourant. Il ne m'est pas possible de les relire pour courrir derechef après les autres fautes. Mon dégout pour la lecture augmente journellement au point d'être absolument invinci-

1. « tourneront » et non « retourne », comme imprime Streckeisen.

2. Streckeisen imprime : « afin que nous passassions ».

3. Rousseau a écrit « pouvez », et non pas « pouviez » comme imprime Streckeisen.

4. Streckeisen a lu : « Gay ». (Il s'agit du libraire Guy, qui venait de sortir de la Bastille.)

ble, surtout pour mes propres écrits. Mettez vous à ma place, cher ami, et jugez des terribles idées que cette lecture me rappelle. Il faudra cependant que je lise la préface de ce Dictionnaire, et quoique Guy m'ait marqué dans sa lettre que j'en trouverois une épreuve jointe aux feuilles [1] ; je n'y en ai point trouvé. Il faut nécessairement que cette épreuve me soit envoyée avant de tirer, car je n'imagine pas qu'on soit allé en [2] avant avant que j'aye vu cette épreuve.

Je voudrois bien ne vous pas [3] importuner de mes commissions. Mais comme elles ne pressent jamais et que [4] vous pouvez prendre votre commodité pour les faire, il ne tient qu'à vous qu'elles ne vous embarrassent pas, et, cela supposé, je crains peu d'être indiscret. J'ai aujourdui sept personnes à diner, et je ne puis éviter que pareille fête ne revienne souvent ; or vous sentez que quatre couverts ne peuvent suffire, il m'en faudroit encore deux ; mais je n'aime point [5] votre argent haché, je veux que les choses soient ce qu'elles paroissent : de bonnes fourchettes de fer et de bonne cuillères d'étain.

Jamais les distractions de la botanique ne me furent si nécessaires. Mes livres sont en Angleterre, avec mes chemises et mes chausses, et je ne sais plus quand tout [6] cela viendra. Je voudrois tâcher, en attendant, d'en acquérir d'autres qui me manquent. Mais je vois [7] qu'on est très mal fourni à Paris en livres de cette espèce, surtout chez la veuve Duchesne, où je les ai toujours trouvés très chers et très mal choisis. Ne pourriez-vous pas vous informer quel est le libraire qui vend par préférence les livres de medecine ou ceux de botanique, et avoir de ce libraire une note de tous les livres qu'il a de cette dernière espèce et des [8] prix. Puisqu'ils n'ont aucun des livres

1. Les neuf derniers mots : « que j'en... feuilles », sont omis par Streckeisen.
2. Streckeisen imprime : « allé *de l'*avant ».
3. Il imprime « ne pas vous ».
4. Streckeisen imprime « comme », au lieu de « que ».
5. Streckeisen imprime « pas ».
6. Il omet le mot « tout ».
7. « je vois » et non « je crois », comme imprime Streckeisen.
8. « des », et non pas « les », comme imprime Streckeisen.

que je demande, ils en auront peut-être quelques-uns dont je pourrois m'accommoder.

Je compte vous envoyer par occasion, quelqu'un des jours de cette semaine ou de l'autre, un pacquet contenant des lettres pour l'Angleterre, auxquelles je vous prie de donner cours. J'en joindrai aussi une pour M. Du Peyrou, dont j'étois extrêmement en peine quand vous m'avez envoyé la sienne. Vous comprenez que dans celle que je vous écrirai en même tems, je n'entrerai dans aucun détail sur ce dont je vous ai parlé précedemment. L'équipage de chasse est parti hier, et de ce côté je suis un peu moins désagréablement à l'extérieur. Mais autant que je puis en juger, toute la maison du Pr. m'a vu venir ici avec peine et n'épargnera rien, de manière ou d'autre, pour me renvoyer. Pour moi, j'ai pris mon parti, et, déterminé à tout souffrir, je ne sortirai pas d'ici, s'il m'est possible, à moins que la main qui m'y a placé ne m'en chasse. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Mon nom est le secret de la comédie, tout le monde me connoit ici, et, comme vous comprenez bien, parmi ce peuple sauvage, je n'en suis pas mieux traité.

N° 3428.

[Coindet à Rousseau] [1].

Paris, le 30e juillet 1767 [jeudi].

J'allais vous écrire, mon très cher, au moment où j'ai reçu votre lettre. Je me hâte de vous dire que Mme de Verdelin va beaucoup mieux et qu'elle est presque entièrement rétablie; il ne lui reste que les maux inséparables d'une poitrine

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 143-147. La lettre est adressée à « Monsieur Manoury... pour Monsieur Renou. Au château de Trie, par Gisors ».

extrèmement délicate ; mais vous pouvez être très tranquille. La lettre que vous lui avez écrite est parvenue très exactement ; les détails qu'elle renferme montrent votre amour pour la paix et la tranquillité et tout ce que vous faites pour vous la procurer ; c'est une chose bien étrange que les méchants vous privent d'une douceur qui vous est due et que vous méritez si bien. Mais toutes les réflexions possibles ne changeront rien à l'état des choses ; je mets tout mon espoir à croire que S. A. remédiera autant qu'il lui sera possible à ce qui peut troubler votre repos et j'attends son retour avec une vive impatience. Je suis fort aise que l'équipage soit parti ; ce doit être certainement un mal de moins.

M. Guy est revenu ; il vint me voir hier et me demanda de vos nouvelles avec grand empressement. J'attendais ce matin une lettre de lui pour vous ; elle n'est point venue ; je lui demanderai la feuille de la préface et je vous l'enverrai.

Soyez très assuré que vos commissions ne [me] sont et ne me seront jamais à charge ; je prends mes moments de loisir pour les faire. Je vous enverrai par ma première la note de mes déboursés ; vous avez raison de compter sur mon exactitude à ce sujet. J'ai passé chez M. de la Roche que je n'ai point trouvé ; je me conformerai à votre intention pour l'argent qu'il doit me compter. Imaginez-vous bien qu'il ne m'a pas plus été à charge de vous envoyer le montant de vos billets que si je vous avais donné 4 écus pour un louis. Ces billets étant échus se payent à présentation à Londres, et comme j'ai cru l'occasion de vous en envoyer le montat favorable, j'en ai profité. Je vous enverrai les cuillères et fourchettes que vous désirez et je m'informerai des livres de botanique, etc., et je vous en enverrai la note.

Indépendamment de la bonne volonté de M. Manoury, à laquelle je suis fort sensible, je serais trés aise de saisir l'adresse d'une auberge à Gisors, parce que, comme je m'arrangerai pour partir la veille des fêtes, il se pourrait que j'arrivasse trop tard à Gisors pour pouvoir me rendre au château. Priez donc, s. v. p., M. Cochois de vous en indiquer une, afin que

je puisse y descendre au besoin. Le mois d'août va me sembler bien long, car les trois fêtes ne se trouvent qu'à la fin ; mais, aussi, je serai un jour de plus avec vous et cela me console. Si cependant il arrivait qu'il fût nécessaire que je fisse ce petit voyage plus tôt, je m'arrangerai pour cela. On parle toujours diversement ici du lieu que vous habitez ; il paraît cependant que quelques personnes le savent ; mais les esprits me paraissent on ne peut pas mieux disposés en votre faveur.

J'ai reçu avant-hier une lettre de M. Beauchâteau de Genève, que j'ai connu autrefois et qui me demande de vos nouvelles avec le plus grand empressement.

Recevez, mon très cher, mille et mille embrassemens. Bien des complimens à Mad^lle et à M^rs et Dam^s. Manoury.

M. Du Peyrou m'a mandé qu'il voulait vous aller voir en revenant de Hollande et je lui ai indiqué une route pour passer à Gisors sans passer par Paris.



Librairie Armand Colin, Paris.

LE DOCTEUR QUESNAY
gravé par François, d'après Fredon.
Cabinet des Estampes.

N° 3429.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Saint-Maur, le 30 juillet 1767.

Je vous rends grâces, mon cher et digne ami, de l'ouverture de votre coeur et de votre tête. Je n'aime pas à disputer non plus ; l'abondance d'idées m'étouffe alors, l'impatience me grille, l'ardeur m'enroue, et l'on dirait que mes gros yeux veulent aveugler le contendant. Cependant, cela m'arrive ; on me le pardonne, ou, pour mieux dire, on sait bien que c'est de ma part une marque d'estime et d'amitié ; mais il ne saurait être question de cela entre nous, et je trouve que la résignation étant l'acte de sagesse et de devoir le plus nécessaire et le plus clair, toute étude qui tend à nous montrer la nécessité des choses dans son vrai jour est l'usage juste de la raison humaine dans son loisir. Voilà dans quel sens j'oserai, malgré vos défenses, suivre avec vous les discussions que vous me présentez. Quoique les principes de ma science ne soient point à moi ; que j'eusse près de quarante ans quand je les ai adoptés, et qu'il me fallût pour cela faire sauter à mon amour-propre la barrière du désaveu de l'ouvrage auquel je dois ma célébrité et mon nom public ; courber le front sous la main crochue de l'homme le plus antipathique à ma chère et natale exubérance, le plus aigre aux disputes, le plus implacable à la résistance, le plus armé de sarcasmes et de dédains (car, ainsi que toutes les âmes droites, le secret depuis l'a bien civilisé) ; quoique je n'aie cru céder qu'à la vénérable et irrésistible évidence au service de laquelle j'ai consacré huit années depuis, autant que ma santé a pu me le permettre, cependant il s'en faut bien que je vienne à vous avec les certitudes du fanatisme et de l'orgueil. Quoique vous me parais-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 358-371.

siez nager encore dans l'océan d'incertitudes dont je suis fort aise de m'être sauvé, toutefois, comme je sens que la vérité nécessaire aux hommes doit leur être accordée un jour ou l'autre, si vous me démontrez que ce que j'ai regardé comme une relâche assurée n'est qu'une anse exposée à tous les orages et à l'incertitude des vents, je vous en aurai obligation. Essayons donc petit à petit de vérifier la chose.

Je ne vous ai envoyé le livre de M. de la Rivière que parce que c'était une commission. Il est singulier de dire que cet ouvrage, fait pour intéresser et rapprocher les esprits négligents et effrayés de l'étude des principes, est cependant dans un autre sens trop fort pour vous. Il jette le but du gouvernement trop loin de vos idées libres, et, comme toutes les idées sont en vous des sentimens, il vous faut un tout autre régime. Quant à cet ouvrage, puisque vous l'avez ouvert, je n'ai qu'une chose juste et obligatoire à vous demander : c'est de lire tout l'ouvrage et d'oublier ce que vous en avez lu.

Vous n'entendez pas notre évidence, et pour cela vous nous soupçonnez d'esprit systématique et de rêver comme le bon abbé de Saint-Pierre ; vous croyez que nous poursuivons la perfectibilité de l'esprit humain et voulons étendre ses limites. Bien loin de là, nous voulons uniquement le ramener au simple, aux premières notions de la nature et de l'instinct. Toutes nos lois se résument à nous conformer aux lois de la nature quant à l'ordonnance de nos travaux, et à l'évidence du droit de propriété quant à la jouissance de leurs fruits.

Cette évidence, dites-vous, disparaît au milieu des combinaisons, des applications et des exceptions des gouvernemens particuliers. Nous en convenons et nous démontrons que toute législation humaine n'a été qu'institution d'un désordre légal excitée par l'intérêt particulier et prétextée de l'intérêt public, et que tous les législateurs exposés à la vénération de l'histoire n'ont été que des fripiers politiques qui n'ont jamais su reprendre les choses à leur racine. Cette racine se trouve dans l'ordre naturel ; mais la connaissance de l'ordre naturel n'a pu être réduite en science, afin qu'elle demeurât et fût

ferme contre toutes les fausses sciences produites par l'entendement humain, dérouté pour avoir voulu méconnaître sa nourrice. Elle n'y a pu être réduite qu'au moment de la découverte d'une vérité la plus simple du monde : c'est que tout marche ici-bas par excédant de produit que notre maître [1] a appelé *produit net*.

Oui, Monsieur, ce n'est pas à vous, à un homme simple et grand, que je craindrai de dire que la découverte du *produit net*, due au vénérable Confucius de l'Europe, changera un jour la façade de l'Univers. Cette vérité était si peu connue, que M. de Vauban, grand, excellent, modeste et laborieux citoyen qui a tant travaillé sur ces matières, établissait de nos jours une recette du fisc égale sur les produits, que la dîme sacerdotale le fut ainsi de tous les temps. Quant à nos ricaneurs politiques qui glanent aujourd'hui sur nous pour nous attaquer avec nos propres armes, qui sont fiers d'avoir tout ambigué, tout indiqué, discuté, réglementé, d'avoir réduit l'art social au bourdonnement, avant-coureur du combat, entre les deux parties d'un essaim qui a deux chefs, ils prétendaient que nos principes étaient connus de leurs apôtres, et, bien entendu, nous conduiraient aux mêmes résultats. C'est pour ces frelons qu'est fait l'essai de nos rayons politiques. Tous leurs travaux sont stériles ; tous leurs réduits souterrains. Les nôtres sont au grand jour, et le miel distributif des subsistances en doit découler à grands flots.

Non seulement notre maître à tous a découvert que du produit total de la culture une portion était restituée à la terre sans en rien retenir, sous peine d'extinction du tout, et que toute la partie de la société qui n'est pas employée à la culture ne subsistait que sur l'excédant du produit de l'année, par delà le montant de ce que l'année précédente en avait confié à la terre ; mais il n'a pas eu de repos jusqu'à ce qu'il ait pu figurer aux yeux cette grande vérité et la marche de la distribution des Subsistances.

1. « Quesnay, fondateur et chef de la secte des Economistes. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

C'est ce qu'il a fait dans le *Tableau économique* que vous avez sous les yeux à la tête de mes élémens. Vous y voyez, selon une donnée quelconque, la société divisée en trois parties réelles, réunies par le concours des dépenses et des travaux, pour prendre part à la distribution des dépenses et opérer par leur consommation la reproduction des mêmes subsistances. Vous voyez la classe productive avec ses avances qui, selon la donnée que présente le tableau, rendent cent pour cent d'excédant ou de *produit net.* Ce *produit net*, remis aux mains des propriétaires et s'appelant *revenu,* nourrit par sa distribution tout l'excédant de la Société qui n'est point outil de production, et, selon que cette distinction est plus ou moins accélérée, plus ou moins conforme aux règles de l'ordre naturel, elle opère à son terme, qui est la *consommation de tous les produits,* une plus ou moins abondante reproduction.

Tout l'avantage physique et moral des sociétés se résume de la sorte en un point, *un accroissement de produit net* ; tout attentat contre la société se détermine par ce fait, *diminution du produit net.* C'est sur les deux plateaux de cette balance que vous pouvez asseoir et peser les lois, les moeurs, les usages, les vices et les vertus. Tout se calcule par ce tableau. Tout ce qui fait décroître votre cent pour cent détériore la société ; tout ce qui l'augmente ajoute à sa prospérité.

D'après cet aperçu, donnez-vous la peine de lire et de suivre la série de principes établis dans les six premiers chapitres des *Eléments,* de parcourir les conséquences qui en dérivent dans les cinq derniers. Je ne prétends pas assurément qu'ils vous apprennent rien ; mais je me crois en droit de demander, comme une justice, que vous décidiez s'il est vrai qu'ils réduisent et joignent en un seul et même faisceau toutes les questions ci-devant éparpillées et jetées à bâtons rompus dans les têtes par tant et tant de nageurs politiques, ou si l'adhérence des conséquences avec les principes, et de principes en principes à cette racine sociale, le *produit net,* est un rêve systématique de notre imagination ?

Ce pas fait, et en vous supposant instruit et persuadé, vous nous renvoyez à l'aveuglement des passions humaines toujours obéïes, quoique contradictoires à l'intérêt visible et notoire. C'est une difficulté simple, et que vous ne devez pas supposer nous avoir échappé. Aussi, si l'on nous accuse d'avoir espéré et prêché comme possible la perfection humaine individuelle et absolue, on nous calomnie. Je ne m'arrêterai point à vous dire que, quoique tout ce qui passe sur le pont Neuf soit agité de bien des passions aveugles, divergentes, toutes ces passions néanmoins concourent au même point, qui est de passer sur le pont, au lieu de se jeter à l'eau ; que si quelqu'un était assez aveugle pour prendre ce dernier parti, fût-il roi ou despote arbitraire, on l'enfermerait aussitôt ; que le *video meliora proboque, deteriora sequor*, et purement un jeu de l'esprit et non un axiome senti. L'homme voit la sagesse comme la mort dans le lointain nécessaire et convenu, *video*, mais l'attrait du moment l'entraîne, et c'est le *meliora* de l'instant déterminant. Tout cela ne serait que discussion métaphysique. Nous avons senti l'inconvénient tout comme vous, et, pour appuyer notre évidence de la force irrésistible de l'opinion, nous avons invoqué, pour base nécessaire de notre législation permanente, l'*instruction* générale et continuelle.

Oui, Monsieur, il est aisé de sentir que ce concours général, qui va chercher le pont pour traverser la rivière, n'est dû qu'au jour qui éclaire les objets ; que dans la nuit le plus grand nombre courrait risque de s'égarer, et c'est cette nuit de l'*ignorance* des lois essentielles de l'ordre naturel que nous cherchons à bannir de nos travaux. Ce sont les fausses lueurs de la science recherchée et des législations humaines que nous attaquons par tous les côtés, et que nous voulons tenir écartées à jamais par l'instruction continuelle et par un cours de démonstrations aussi simples que le sont celles qui dérivent de la connaissance de l'usage et de l'application du *Tableau économique*.

Une fois qu'un peuple sera instruit et imbu dès le berceau

de la divinité de cette loi sacrée, la *propriété*, de son influence sur la prospérité générale et individuelle de l'humanité, chez ce peuple, dis-je, nous ne craindrons plus que les passions personnelles des dépositaires de l'autorité tutélaire et conservatrice des sociétés attentent aux lois naturelles et fondamentales des sociétés. Nous savons trop que ceux qui paraissent les maîtres des humains sont, plus que tous autres, esclaves des bienséances d'opinion ; que le plus puissant roi de l'Europe serait mis au lit malgré lui s'il demandait tout à coup la chaussure ou la coiffure de son bisaïeul et voulait sortir avec cet attirail ; que les Caligula, les Tibère et les Néron étaient des enfants de leur époque et des fruits naturels de la couche sur laquelle ils furent semés et réchauffés ; que les plus grands excés des gouvernemens arbitraires ne sont ainsi que les moindres, de même aussi que le sac d'une ville prise d'assaut n'est que l'effet d'une association pour partager les fruits de l'injustice.

Vous demandez une *forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme* ; mais elle y est. L'homme, ainsi que tout le reste de la création, est assujetti et englobé dans les lois essentielles de l'ordre naturel ; il peut les enfreindre quant au petit cercle relatif à la subsistance et à la multiplication de son espèce, mais il ne le peut que sous peine de souffrance et de mort. Il ne s'agit donc que d'un gouvernement qui montre la loi à l'homme et qui la lui fasse observer. Or, après avoir bien cherché, nous n'avons trouvé que l'évidence de l'ordre naturel. Sa démonstration se fera par un cours de principes simples, à la portée de tous, et l'institution conservatrice de ce dépôt sacré sera l'instruction continuelle.

Vous n'entendez point nos lois ; nous n'en avons d'autres que la propriété personnelle, mobilière et foncière, d'où dérivent les libertés possibles qui ne nuisent point à la propriété d'autrui. C'est de la connaissance de cette loi générale et applicable à tous les cas quelconques que dérive notre *despotisme légal* qui vous effraye, et qui ne doit pas pourtant vous

étonner davantage que le despotisme du calcul, qui depuis qu'il est reçu décide tous les comptes faits et à faire. Toute erreur de ce genre ne pourrait être décidée et finie qu'à coups de bâton. Le chiffre arrive, décide le cas despotiquement et sans appel, car, dites-moi, quelles sont les contre-forces de l'*addition* et de la *soustraction?* En cet état ce n'est pas la peine de disputer sur l'espèce de la main dépositaire de l'autorité d'un seul comme plus susceptible de dégénérer en arbitraire. Nous croyons le concours de plusieurs plus susceptible d'association d'intérêts particuliers contre le despotisme légal ; mais il est à considérer qu'un seul ne saurait résoudre et exercer son autorité sans le concours de plusieurs ; que plusieurs ne sauraient agir sans choisir et déléguer un seul ; que sitôt que l'ordre naturel et ses lois essentielles seront généralement connues et enseignées, elles seules seront despotes, et le consentement de tous veillera à leur exécution. Tout digne économiste n'attaque aucune des autorités qu'il trouve établies, mais il les soumet toutes à l'ordre naturel, parce que Dieu et la nature l'ont ainsi voulu. J'attends pour reconnaître une puissance humaine législatrice de trouver un souverain, un sénat ou une nation qui puisse changer la saison de semer et de recueillir, alors j'accorderai que de cette pleine puissance découle celle de distribuer les subsistances. Mais, comme il m'est démontré par nos principes qu'il n'est institution sociale quelconque qui n'influe, soit en bien, soit en mal, sur la distribution, la consommation et la reproduction des subsistances, je ne puis accorder le droit de législation qu'à la puissance qui ordonne à la sève d'agir ou de surseoir, et je crois qu'il n'appartient aux hommes que d'étudier et de connaître les lois immuables une fois données et prescrites à la nature par cette puissance, de les observer et de les faire observer, tel est le *nec plus ultra* de toute puissance humaine.

Je n'entends pas bien l'énonciation que vous me faites de vos difficultés sur nos principes de population ; je les crois néanmoins très-essentielles à débattre, car si c'est ce que je

pense, cette discussion est la clef et le noeud de toute la science économique. J'imagine que vous êtes dans les mêmes idées à cet égard que j'avais lorsque j'ai écrit mon traité sur cette matière, qui fit tant de bruit alors. J'avais pris mes premières et uniques notions à cet égard dans l'*Essai sur la nature du Commerce* de M. Cantillon, que j'avais depuis seize ans en manuscrit. Cet auteur, beau génie d'ailleurs à bien des égards, élevé dans le commerce, n'avait fait par ses spéculations et ses recherches que perfectionner l'erreur éclose dans le dernier siècle, qui regarde le commerce comme principe de richesse. En conséquence, j'avais, comme lui et tant d'autres, conclu, d'après la visibilité de la chose, que, puisque ma main mise devant mon oeil me cache le soleil, ma main est plus grande que le soleil. J'avais, dis-je, raisonné ainsi : Les Richesses sont les fruits de la terre à l'usage de l'homme ; le travail de l'homme a seul le don de les multiplier. Ainsi, plus il y aura d'hommes, plus il y aura de travail ; plus il y aura de travail, plus il y aura de richesses. La voie de prospérité donc est : 1° De multiplier les hommes ; 2° par ces hommes, le travail productif ; 3° par ce travail, les richesses. En cet état je me trouvais invulnérable, et je papillotais à mon aise la décoration de mon édifice politique, des mariages, des lois somptuaires, que sais-je. Jamais Goliath n'alla au combat avec tant de confiance que j'en eus pour aller chercher un homme qu'on m'apprit avoir emmargé sur mon livre ces audacieuses paroles : *L'enfant a tété de mauvais lait ; la force de son tempérament le redresse souvent dans les résultats, mais il n'entend rien aux principes*. Mon critique ne me marchanda pas, et me dit tout net que j'avais mis la charrue avant les boeufs et que Cantillon, comme instituteur public, n'était qu'un sot. Ce blasphème me fit regarder celui qui le proférait comme un fou, mais faisant réflexion qu'en toute dispute l'opinion respective marche d'ordinaire par représailles, je me retins, rompis la conversation, et, pour mon bonheur, je revins le soir questionner à tête reposée. Ce fut alors qu'on fendit la tête à Goliath. Mon homme me pria de faire aux hommes le même

honneur qu'on fait à des moutons, puisque qui veut augmenter son troupeau commence par augmenter ses pâturages. Je lui répondis que le mouton était cause seconde dans l'abondance, au lieu que l'homme était cause première dans la création des fruits. Il se mit à rire et me pria de me mieux expliquer et de lui dire si l'homme arrivant sur la terre avait apporté du pain dans sa poche pour vivre jusques au temps où la terre préparée, semée, couverte de moissons mûries, coupées, battues, etc., pût le nourrir. J'étais pris ; il fallait ou supposer que l'homme avait léché dix-huit mois sa patte, comme l'ours l'hiver dans sa tanière, ou avouer que ce créateur des fruits en avait trouvé en arrivant qu'il n'avait point semés. Il me pria alors de vouloir bien faire participer toute la population subséquente au même avantage, parce que également cela ne pouvait être autrement. La présomption une fois déroutée dans un sot cause la confusion et la haine ; dans une âme honnête, elle opère la reconnaissance et la docilité. Ce fut mon cas. Je priai mon maître de s'expliquer et de m'instruire, car j'étais un pauvre jouvenceau de quarante-deux ans, et il n'avait point encore fait son *Tableau économique*. Ce fut même un bonheur pour moi, car sentant son utilité et sa nécessité comme la *Genèse* dit que Dieu vit la beauté de ses ouvrages, il m'y aurait renvoyé, et m'aurait rebuté, attendu que ma nature est fort antipathique à l'application mécanique que demandent les calculs. Il fallut donc qu'il m'expliquât son système ; ou pour mieux dire celui de la nature, comment les premiers hommes, soit pasteurs, soit chasseurs, etc., avaient vécu des produits spontanés de la nature ; comment la population des nations qui n'ont point cultivé est encore toujours la même sans s'accroître, et leur habitation errante pour ravir les produits successifs ; comment l'industrie de la cultivation a rendu les nations sédentaires ; comment l'accroissement des produits ne peut provenir que de leur qualité de richesse ; leur qualité de richesse que de leur valeur d'échange ; leur valeur d'échange que de la consommation de ces produits ; comment c'est donc la consommation des produits actuels qui

est la source des plus grands produits à venir, base nécessaire d'un surcroît de population. En général, il ne faut pas m'en dire beaucoup pour me mettre sur la voie, à plus forte raison, quand je vous fais ici mon histoire, je ne prétends pas vous présenter un cours d'instruction que vous avez d'ailleurs sous les yeux appuyé de toutes ses démonstrations. Voilà, Monsieur, nos principes de population. De ces vérités radicales, de ce tronc de l'arbre social sortent tous les embranchemens que la *Philosophie rurale* ramène à leur tige. S'il nous en échappe quelqu'un, voyez vous-même, non pas avec ce génie sublime qui s'irritant des entraves du désordre légal lui préférerait avec raison l'instinct solitaire des brutes et verrait avec justesse que l'homme législateur n'a jamais abouti qu'à asservir l'homme et empirer l'état de l'humanité, mais avec cette équité douce et modeste de votre âme droite et de vos moeurs qui ne se préfère à personne qu'à l'usurpateur ou violent ou frauduleux ; qui défère à tout, hors à l'insolence ; qui pousse la modération jusqu'à l'extrême ; qui semble n'oser m'appeler son ami que par circonlocution. Et c'est là cet homme qu'on disait farouche et orgueilleux !

O mon digne ami, je vous ai dit que je croyais que c'était abuser de vous que d'interroger votre sensibilité ; mais votre coeur est trop riche pour n'en avoir que d'une espèce. Celle que je réclame est ici douce, tranquille, satisfaisante ; elle correspond à l'âme, l'imbibe, en reçoit sa direction et son emploi ; ne l'ébranle point et ne lui échappe jamais. S'il est possible que vous rencontriez sous vos pas la voie d'être utile au bonheur général de l'humanité et de vos frères, pensez-vous pouvoir vous en détourner, vous et l'emploi de vos facultés ? Votre tête est mourante, dites-vous, et vous le dites de la voix du cygne, et vos derniers accents sont, comme les premiers, dus à l'acquit de vos devoirs. Vous rappelez votre état et vos malheurs, mais vous étiez arien dans les flots et vous pouvez être arien sauvé du naufrage. La science économique n'attaque rien que les abus physiques et ne veut régner que par le concours de ceux mêmes qui résistent à ses lois ;

elle est vouée, autorisée du moins à l'instruction, et ne connaît pas d'autre manière de gouverner les hommes, n'en connaîtra jamais d'autre, respectera toutes les puissances, et n'attaque que ces trames civiles appelées privilèges et contre-poids. Or, dans une telle carrière, où sont les risques, où peuvent être les malheurs ? C'en est un, dira-t-on, que de prêcher aux échos et aux sourds ; peut-être, mais la science nous apprend qu'il est une saison pour semer, une autre pour recueillir. En tout, fût-ce l'emploi de la mouche du coche, je ne la trouve ridicule qu'alors qu'elle s'attribue le succès des efforts pour gravir, car jusque-là, elle avait fait son devoir et de son mieux. C'est d'après ces raisons et ces sentimens que je ne crains pas d'abuser en vous envoyant les six premiers volumes des *Ephémérides* ; c'est un recueil qui paraît chaque mois et qui discute par les détails nos principes et nos résultats. La lecture de ces petits traités à partie brisée n'est pas fatigante. Vous y verrez des bribes de votre ami; enfin vous nous lirez et vous nous jugerez.

Je ne vous demande point du travail, c'est de la lecture ; je n'exige pas la conviction, mais l'examen. Osez-vous dire tout de bon ce mot échappé : *On ne se convertit point sincèrement à mon âge ?* Quoi ! à tout âge la vérité n'est point la vérité ? Il est bien question de se convertir. Je vous l'ai dit, vous êtes et fûtes de tout temps plus qu'à mi-chemin ; vous avez senti le vide et le faux de toutes les institutions humaines ; vous vous êtes irrité contre ce monceau de prestiges sous l'empire duquel en effet tout est ; toute invention, tout ce qui nous semblait perfection étant viciation ou moyen de viciation. S'il est vrai que d'autres aient trouvé le noeud de la chose, ce n'est pas une âme comme la vôtre qui enviera à Colomb d'avoir découvert le nouveau monde. Et cela j'en réponds, et je puis en juger par moi. Au premier instant de mon instruction, je pouvais me retourner et désavouer mon maître, avec d'autant plus de facilité que sa haute visée, dédaigneuse des demi-succès, versait comme le soleil la lumière gratuite sans réclamation ni prétention de droit d'aubaine. Je pouvais revenir d'autant plus

imperceptiblement que malgré les désaveux et les retractations les plus authentiques, le grand nombre ne s'en est pas aperçu, et cite encore mon premier ouvrage comme autorité; mais je crois toute justice quelconque une modification du grand culte, et c'est refuser l'adoration à la majesté divine et la reconnaissance à l'auteur de tous les biens que de refuser à qui que ce puisse être une partie de ce qui lui est dû. Plus mon maître se cachait sous sa doctrine, plus je lui envoyais ceux que la chaleur fraternelle de mes écrits m'avait conciliés. J'ai à cet égard donné le ton à tous les économistes qui l'eussent bien pris sans moi, car pour être économiste véritable il faut être honnête homme ou le devenir. C'est à ce titre que vous l'êtes, mon digne ami, et cela sans vous convertir. Nous n'avons qu'un seul et même but, qui est le bonheur de l'humanité; il ne s'agit que d'en éclairer la voie. Si je vous disais de la chercher, vous auriez raison de vous refuser à un travail immense et qui ne peut être solitaire ; si je vous disais de juger la nôtre, vous auriez raison de me dire que c'est tout cru et que mieux vaut rêver que juger et commenter les rêves d'autrui. Mais il s'agit de nos principes ; vous les avez dans les mains, suivez-les tant que cela vous ira, et quant aux résultats, regardez-les comme amusement, et non étant faits pour vous rien apprendre. Mais, mon Dieu, pardon, excellent homme, de l'énorme lettre que je vous envoie, pardon d'un griffonnage horrible auquel ma plume et mon papier se sont également refusés ; aimeriez-vous mieux que je vous envoyasse ma lettre en copie? Comparez le fond de votre solitude au tiraillement de la vie que je mêne, et au lieu d'anathématiser ma prolixité, regardez-là comme une suite de l'intérêt que je prends à la matière et à celui avec qui je la traite. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

L'auteur des *Ephémérides* [1], qui par parenthèse est un digne et excellent économiste, a voulu, mon cher, qu'avant de

1. L'abbé Baudot. Le petit traité qu'il chargeait Mirabeau d'envoyer à Rousseau était, comme on le verra dans une lettre subséquente, une brochure sur le *Droit naturel.*

vous faire passer son recueil, j'obtempérasse à votre désir de ne pas être assommé de lecture, et que je vous fisse passer seulement ce petit traité qui est extrait d'un des volumes des *Ephémérides,* en vous priant de vouloir bien m'en mander votre avis.

N° 3430.

[Mme de Verdelin à Coindet] [1]

[juillet ou aout 1767].

Je ne ferai aucune démarche puisque vous croyez que c'est plus sage je n'ai pas ouï parler de S. A. je crois qu'elle arrange quelque établissement stable et s'est assurée qu'il n'y a rien à craindre où on est, l'inquiétude que Mlle L. V. marque qu'on les sépare peut faire naître cette idée et c'est assez pour tourmenter, dites-lui donc que personne ici n'a d'intérêt à lui nuire, autant qu'elle contribue au bonheur et à la tranquillité de notre ami tout le monde sera des siens, mais ne lui cachez pas qu'on la soupçonne au lieu de calmer les inquiétudes de son maître, de les augmenter en lui rendant toutes les petites tracasseries de femmes, tous les propos, toutes les misères possibles. Je vous ai dit, Monsieur, qu'on l'accusoit à Motiers d'envenimer toutes les choses qu'elle lui rendoit à Montmorency ; après son départ on disoit de même qu'elle l'avoit brouillé avec ses voisins en lui faisant sans cesse des plaintes et des rapports. Mr Davenport fait le plus grand éloge de Mr R. et dit que la gouvernante est bien différente, que le venin de ses rapports cause tous les soupçons de son maître : je veux croire que c'est la juger trop sévèrement, mais exhortez-la donc, Monsieur, à se conduire avec la plus grande discrétion, à ne jamais se plaindre à Mr R. des petits chagrins qu'elle essuiera, j'aurois voulu pouvoir avoir hier une conversation avec elle, mais j'ai été arrêtée par la crainte d'exciter la curiosité du citoyen ; il faut qu'il ignore toute chose, nous devons tous contribuer à le calmer et ceux qui le voient plus souvent ont sur cela plus de frais à faire ; quand Mlle Le Va. travaillera à éloigner tout tracas, tout propos, elle s'assurera des amis qui dans tous les temps lui demeureront, si elle ne se conduit pas de même elle sera abandonnée de tout le monde et peu estimée ; sans contrarier Mr elle peut trouver mille moyens de le faire revenir des impressions qu'il prend contre les gens qui l'entourent [2]...

1. *INÉDIT*. Transcrit en juin 1926 (orthographe restituée) de l'original autographe conservé à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 204). Deux feuillets, le 2e déchiré à la moitié. Sur la 4e page, l'adresse : « A Monsieur Monsieur Coindet, à Paris. » [P.-P. P.]

2. La fin de la lettre, soit la moitié de la page 3 a été enlevée.

N° 3431.

A M. GRANVILLE[1].

De France, le 1er août 1767.

Si j'avois eu, Monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres ; mais les tracas d'une vie ambulante, et ceux d'une multitude de survenans ont absorbé tout mon tems, jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asile un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, Monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela chez mon ancien et aimable hôte ; mais la manière dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite m'a déterminé à la faire entiére, et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disois alors qu'en quelque lieu que je fusse je ne vous oublierois jamais ; j'ajoute maintenant qu'à ce souvenir si bien dû se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et à réitérer de tems en tems les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3432.

[Coindet à Rousseau][1].

Je vous ai écrit jeudi, mon très cher, pour vous donner des nouvelles de Mme de Verdelin qui continue à se mieux porter. Voici la lettre de M. Guy et un paquet que M. le Ms. de Mirabeau m'a envoyé pour vous.

M. le Prince de Conti doit être arrivé samedi. Sans doute que vous lui écrirez ; je serai toujours fort en peine jusques à ce que les choses se passent de manière que vous trouviez la paix et la tranquillité dans cet asile ; et je suis très persuadé que S. A. ne négligera rien pour qu'il en soit ainsi. Je me meurs d'envie de vous voir et de causer avec vous ; j'attends avec la plus vive impatience les fêtes de la St Louis.

Mme de Chenonceaux a envoyé chez moi pour savoir de vos nouvelles ; j'ai été la voir et je l'ai trouvée fort bien à présent. Elle m'a chargé de vous dire cent choses obligeantes ; elle sait que vous êtes en France, mais elle ne sait pas où.

M. de la Roche m'a payé pour votre compte et selon une note que je vous remettrai, £. 137. 4. 6, ce qui, joint avec les 200 que j'ai déjà reçues de Mme Duchesne, font plus que je n'ai déboursé pour vous ; nous réglerons tout cela quand j'irai vous voir.

Je vous enverrai samedi les cuillères et fourchettes, et des catalogues de livres. Si vous m'ordonnez quelque autre commission entre ci et ce temps-là, je les joindrai. Adieu, je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur

Ce lundi [3 août 1767].

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 147-148.

N° 3433.

[Mme DE VERDELIN À ROUSSEAU] [1].

[Vers le 3 août 1767].

J'admire votre patience et votre courage, mon voisin, pour contenir les arrogances des gens qui vous entourent. J'espére que le retour du maître leur en imposera et qu'en en éloignant une partie, le reste sera plus traitable. D'ailleurs ces bonnes gens ne vous connoissent pas et ce n'est réellement pas à vous qu'ils font des impertinences ; malgré cela je voudrois bien que vous fussiez dans un lieu plus paisible, mais chacun a ses inconvéniens sans [parler de] ceux qu'on trouve, sur lesquels on n'avoit pas compté. Vous avez raison, mon voisin, de me conseiller de renoncer à l'espérance sur la santé de ma malheureuse fille ; cependant les médecins m'en donnent qu'ils détruisent le lendemain et, quoi que je me dise, je ne puis défendre mon âme des secousses affreuses de ces alternatives. Je crois qu'elles n'ont pas peu contribué à allumer mon sang ; je me traite avec beaucoup de lait et de patience, mais je n'en tousse pas moins et j'ai toujours un peu de charbons brûlants au milieu de la poitrine.

Je n'ai nulle relation en Angleterre, mon voisin, je tiens ce que je vous ai mandé d'un homme qui étoit chez Mr de Guerchy qui avoit précédé son retour d'Angleterre et qui ne nous fit sur cela ni remarques ni réflexions avec l'air d'être persuadé qu'en effet Mr Davenport étoit votre ami. Je l'ai trouvé si simple et si honnête en même temps que je me suis prise

1. *INÉDIT*. Transcrit (orthographe restituée) de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7902). In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e : « A Monsieur, Monsieur Manoury, lieutenant des chasses de S. A. Mgr le prince de Conti pour remettre à Mr. Renou au château de Trye par Gisors, en normandie, à Trye ». Cachet de cire noire armorié sur le repli, 2 dates, la première biffée : « le 4 août », « le 5 août », de la main d'un employé postal, ou de celle de Manoury. [Th. D.]

sur cela d'affection pour Mr Davenport dont l'inquiétude m'interessoit et tout cela est des vieux propos dont il n'y a pas le mot [de vrai]. Voila comme sont les choses de ce monde. Il y en a une dans ce moment qui fait très fort raisonner : le voyage de Mad^e la princesse de Conti à l'Isle Adam, où elle n'a été de sa vie. On dit que le prince va se remarier. Qui épouse-t-il ? la C[omte]sse ? Non, une s[oeu]r de Md^e de Penthièvre. D'autres disent une s[oeu]r de la C[omte]sse de la Marche. De tout cela je crois qu'il n'épousera personne. Il faut avoir 20 ans pour aimer à épouser. Il va passer 8 jours à Montmorency avant l'Isle-Adam. Mr Coindet attend les fêtes avec bien de l'impatience ; il s'occupe du plaisir de vous aller voir avec une joie touchante. Je voudrois bien trouver la possibilité de m'en occuper aussi. Mr de Mirabeau vous a envoyé l'ouvrage de son ami ; on le dit sublime ; pour moi, qui n'entend rien qu[e les] [1] mots, j'ai eu l'oreille choquée du despote qu'il nous a [montré] [1] pour notre plus grand bien. De tout ce qu'on écrit, mon cher voisin, on peut conclure une fermentation dans tous les esprits qui travaillent à se rendre plus heureux, mais qui surement n'y arriveront pas. Mr Coindet vous portera le plaidoyer de Mr Servan. Si tous les magistrats étoient aussi sensibles et aussi honnêtes, il y auroit moins de décrets. Il court une petite brochure de Voltaire ayant pour titre defense de mon oncle l'abbé Basin. Il y a un chapitre pour la Défense de Belisaire ; il débute par décrier le héros. Jugez de l'opinion qui reste de la pièce. D'Alembert disoit à propos de Mlle Corneille et de son édition de Corneille : Il marie la nièce et fait caca sur la tombe de l'oncle. De même, il répond des douceurs à Marmontel et lui emporte la peau. Mr de Saint-Lambert vient de louer à Aubonne la maison de Mr Favier. On lui fait une porte dans le parc du chateau ; de là à Sannois il y a pour 15 minutes de chemin ; il s'ÿ établit seul ; vous jugez de la joie de cette pauvre c[omte]sse. Mon voisin, si après des expériences vous ne vous trouvez pas bien où vous êtes, dans tout ce que je pourrai vous servir, employez

1. Trou du cachet.

moi. J'ai été si malheureuse une fois, que j'ai quelque effroi de mon guignon. Mais imaginez avec (?) des gens plus heureux et comptez sur mes moyens et mon zèle.

N° 3434.

A M. [Du Peyrou][1].

Le p^r Aoust 1767.

Si, comme je l'espére, mon très cher Hôte, vous avez reçeu ma lettre précédente, vous y aurez vu combien j'avois besoin de la vôtre du 20 pour me tranquilliser sur votre voyage. Grâce à Dieu, vous voilà arrivé exempt de goute; et, quand même elle vous prendroit où vous êtes, ce que je me flatte n'arrivera pas, j'en serois moins effrayé que de vous savoir arrêté en route dans une auberge, malheur que j'ai craint dans ces circonstances par-dessus tout. Si votre vie ambulante de cette année pouvoit, pour cette fois, vous exempter de la goute, je ne désespérerois pas qu'avec vos précautions et la botanique vous n'en fussiez peut-être délivré tout-à-fait. Ainsi soit-il.

Je ne vous dirai pas ce qui s'est passé ici depuis votre départ; peut-être cela changera-t-il avant votre retour. S. A., qui malheureusement a fait un voyage, doit revenir dans peu de jours.

J'écris, comme vous le desirez, à Douvres ; mais je tire un mauvais augure, pour le sort des lettres de change, de ce que votre lettre ne vous a pas été renvoyée. Si vous m'eussiez consulté quand vous la fites partir, je vous aurois conseillé d'attendre une autre occasion. J'espére que vous aurez été plus heureux à retirer l'Opéra.

Je suis encore incertain sur la meilleure voye pour avoir recours à vos banquiers, c'est-à-dire sur le meilleur nom à

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

prendre. Comme cela ne presse point du tout, nous aurons le tems d'en délibérer. S'il ne vous étoit pas incommode de vous charger vous-même du semestre échu quand vous viendrez me voir, cela feroit que, n'ayant rien à recevoir d'eux jusqu'à l'année prochaine, j'aurois tout le tems de penser aux meilleurs arrangemens pour cela. En attendant, il est à croire que l'affaire de la pension sera déterminée de maniére ou d'autre : elle ne l'est pas jusqu'ici.

Je comprends que celle de vos affaires que vous avez terminée la première où vous êtes est celle d'autrui, et je vous reconnois bien là. Tâchez, cher ami, d'arranger si solidement les vôtres que vous n'ayez pas souvent de pareils voyages à faire. Il vaut encore mieux s'aller promener au Creux du vent par la pluie, qu'en Hollande par le beau tems.

Je n'ai ici ni carte, ni livres, ni instructions, pour votre route ; mais je suis très sur que vous pouvez venir ici en droiture sans avoir besoin de passer par Paris. Je crois que Beauvais n'est pas fort éloigné de votre route ; il y en a une de Beauvais à Gisors, et la distance de ces deux villes n'est que de six lieues ; les mêmes chevaux de poste les font, à ce qu'on m'a dit. Ce château est sur la même route, ou du moins très près et seulement à demi-lieue de Gisors. Vous pouvez aisément vous arranger pour y venir mettre pied à terre, et vous enverrez votre voiture et vos gens à Gisors.

Je vous prie de dire pour moi mille choses à M. et à Mad[e] Rey. Voyez aussi, de grace, ma petite filleule ; embrassez-la de ma part. Je serois bien aise d'avoir à votre retour quelques détails sur la figure et le caractère de cette chére enfant ; elle a cinq ans passés ; on doit commencer d'y voir quelque chose.

J'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience ; instruisez-moi le plus tôt que vous pourrez du tems de votre départ, et, s'il se peut, de celui de votre arrivée. Cette idée me fait d'avance tressaillir de joie. Ma soeur vous baise les mains, et partage mon empressement. Adieu, mon cher Hôte, je vous embrasse de tout mon coeur.

Ne pourriez-vous point trouver où vous êtes l'*Agrostographia,* ou *Traité des Gramen* de Scheuzer ? Il est impossible de l'avoir à Paris. Si vous pouviez aussi trouver la *Méthode de Ludwig,* ou quelque autre bon livre de botanique, vous me feriez grand plaisir. Les miens sont en Angleterre avec mes guenilles, et l'on ne se presse pas de me les renvoyer.

N° 3435.

To
RICH^rd DAVENPORT ESQ^r [1].

de France le p^r Aoust 1767.

Le plaisir que j'ai, Monsieur, de recevoir des témoignages de votre bon souvenir et de votre amitié seroit plus parfait si j'apprenois en même tems que vous étes parfaitement rétabli, mais comme vous me marquez que votre convalescence est en bon train, j'espére par vôtre prémiére lettre apprendre que vous étes tout à fait sur pied. Ainsi soit-il. Mais quoique mes guenilles et mes Livres de Botanique me fassent assez grand besoin, je serois bien fâché que le soin de me les envoyer vous fit accelerer le voyage de Wootton plus que ne le permet le ménagement de vos forces, et je puis vous assurer en sincérité de coeur que j'aimerois beaucoup mieux tout perdre que de vous causer la moindre incommodité.

Je suis trés sensible au souvenir de vos chers enfans et de toute votre maison, mais surtout à celui de mon ancienne et charmante correspondante. Je suis trés fier que mon absence ait enlaidi Wootton pour elle, et moi je puis l'assurer au

1. Transcrit le 18 juin 1925 de l'original autographe signé, conservé à la Bibl. publique de Genève (dossier ouvert 1925/50bis). 4 p. in-4°, le post-scriptum seul sur la 3e et l'adresse sur la 4e, pas de marque postale. Cachet de cire rouge, à la lyre. [P.-P. P.]

contraire que son souvenir embellit souvent ma retraite, et que tous les lieux où je pense à elle en sont plus agréables à mes yeux. Je ne puis m'empêcher par le tendre intérest que je prends à ce qui vous touche de vous exhorter derechef à veiller à son éducation tandis qu'il en est tems encore. Il y a de l'étoffe pour en faire la plus aimable femme de l'Angleterre, mais pour cela je vous déclare qu'il faut la faire élever hors de votre maison, et que vous n'avez pas un moment à perdre. Que ne la mettez-vous près de Madame votre fille. Je m'imagine qu'elle seroit chez elle parfaitement bien.

Dès que vous m'assurez, Monsieur, que vous n'avez aucune part aux indignités qui ont été mises dans vos papiers publics, je vous en crois parfaitement, et cette certitude me donne quelque regret de n'être pas retourné chez vous comme je l'avois projetté. Je n'ai pas besoin que mes affaires m'y rappellent, il suffiroit de mes plaisirs pour me faire desirer de vivre auprès de vous, et c'est un espoir auquel je serois bien fâché de renoncer absolument : cependant à moins qu'il ne survienne bien des changemens que je n'espére pas et que je ne desire pas même, il n'est pas apparent que je retourne auprès de vous de sitôt.

Ayant changé de nom à mon arrivée en terre ferme et n'en voulant plus reprendre un sous lequel j'ai vécu si malheureux il se présente quelque difficulté pour recevoir la pension dont il plait à S. M. B. de me gratifier. Cependant pour me prêter autant qu'il se peut à cet honneur, en execution de l'avis que vous m'avez donné; et que M. Rougemont m'a reitéré de votre part, j'écris sous mon ancien nom à M. Charles Lowndes, et je lui recommende M. Rougemont pour recevoir pour moi les quartiers de lad[e] pension.

Mille amitiés de ma part, Monsieur, je vous prie, à vos chers enfans, et salutations aux Dames de votre maison. Je vous reitère de tout mon coeur les assurances du plus sincére et du plus inviolable attachement

J. J. Rousseau

Mlle Le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir et me charge de vous présenter ses respects et de saluer vos chéres enfans et les Dames de votre maison.

N° 3436.

A M. [Coindet, à Paris][1].

3 Aoust 1767.

Voici, mon cher, les gazettes que vous m'avez envoyées et que M. Richard veut bien se charger de vous renvoyer. Voici aussi des Lettres pour l'Angleterre, auxquelles je vous prie de donner cours, et voici enfin une Lettre pour M. du Peyrou à laquelle vous aurez la bonté de faire une envelope à l'addresse de son parent.

Je n'ai aucune nouvelle de M. le Pr. de C., mais je le présume arrivé à Paris, et j'éspère qu'il se sera bien trouvé de ses eaux. N'ayant rien d'agreable à vous mander de ce pays j'aime mieux ne vous en rien dire ; et il sera même bien de ne vous rien écrire de particulier par la poste jusqu'à ce que nous nous soyons vus. Il est absolument necessaire quand vous viendrez, que vous laissiez votre Cheval à Gisors ; on m'a nommé *les trois poissons*. Mais de forcer votre marche en partant tard pour arriver de nuit et avoir probablement un mauvais gîte me paroit une dépense inutile et un arrangement malentendu. Il vaut beaucoup mieux partir le lendemain de très grand matin afin de pouvoir arriver ici pour diner, et si je suis prévenu du jour et qu'il fasse beau j'irai vous attendre sur le Chemin de Gisors. Si vous voulez venir avant la St Louis à la bonne heure ; mais je ne vois à ce voyage d'autre necessité que le plaisir qu'il vous fera et à moi aussi.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 47. In-4° de 2 p. [Th. D.]

Ne manquez pas je vous en prie de m'apporter des nouvelles de Mad[e] la Mareschale. J'ai été bien des fois sur le point de lui écrire : mais quoique je sois bien sur que mon voyage ici n'étoit point un secret pour elle, je n'ai pas dû rompre même envers elle celui que m'a prescrit M. le Pr. de C. sans la permission de S. A. Mille salutations et amitiés à M. et Mad[e] de la Roche.

Quoique vous m'ayez tranquillisé sur l'état de Mad[e] de Verdelin, j'ai besoin de confirmation sur son parfait rétablissement, et je vous prie de ne pas attendre votre voyage pour me la donner si vous en trouvez l'occasion ou même par la poste faute de mieux. Je suis bien charmé de savoir ce pauvre Guy enfin de retour. Je n'ai receu de lui aucune lettre, ni de vous depuis celle du 30 juin où vous m'en promettiez une de lui. Je ne voudrois pas que vous pensassiez sur ce que je vous écris qu'aucune de mes lettres ont été ouvertes ; c'est ce que je suis bien eloigné de croire et de craindre : c'est seulement pour diminuer la peine d'autrui et ma dépendance que je voudrois trouver quelque expédient pour qu'elles me parvinssent directement. Voici un bout d'*errata* que j'avois oublié de vous envoyer précédemment. Ma soeur vous remercie et vous salue à chaque fois, mais je n'y pense jamais en vous écrivant ; excusez l'oubli ; je vous embrasse.

Vos nouvelles de Mad[e] de Chenonceaux m'ont bien réjoui le coeur. Tachez de la voir avant de venir et vous me direz si je puis lui écrire[1].

1. Ce P.-S. est en marge, en travers.

N° 3437.

A Monsieur
Monsieur Coindet
Hotel le Blanc, ruë de Cléry
A Paris [1].

Ce 6 Aoust 1767

J'ai receu hier votre pacquet contresigné et la Lettre de Lundi que vous y avez jointe. Voici une réponse pour Guy, qui ne m'a point envoyé l'épreuve de la préface, et ne m'en a point parlé.

Vous me marquez que M. le Prince de Conti doit être arrivé samedi. Voila un *doit être* que je n'aurois pas attendu de vous en pareille circonstance. M. Richard qui travaille dans les bureaux de S. A. et qui repartit hier de Gisors dit à Mr. Manourry qu'elle n'étoit point arrivée encore, et il devoit le savoir ayant receu du Temple des lettres toutes fraîches. Ainsi je n'en sais pas plus après votre avis qu'auparavant. Vous me faites entendre qu'il faut écrire à S. A. Mais il faloit me marquer aussi ce que je devois lui dire ; car c'est sur quoi je suis fort embarrassé. Je me tais, j'attends, et je me résigne ; je n'imagine pas que dans ma position il soit possible de prendre un parti plus respectueux. Les profondes ténébres qui régnent autour de moi, les sinistres pronostics qui m'environnent semblent m'annoncer que je touche enfin à la catastrophe de mes malheurs. Mon Dieu ! que, se présentant sans cesse, elle arrive bien lentement ! Adieu, mon cher ; je n'ai pas la force de vous en écrire aujourdui davantage.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 48. In-4° de 4 pages. Cachet à la lyre, sur cire rouge. [Th. D.]

J'oubliois de vous dire que M. Richard [1] voulut bien se charger d'un pacquet pour vous, contenant vos gazettes et plusieurs lettres. Je compte que vous l'aurez receu.

N° 3438.

A MONSIEUR
MONSIEUR GUY, LIBRAIRE,
CHEZ MAD^e^. LA VEUVE DUCHESNE
À PARIS [2].

Ce 6 Aoust 1767.

Enfin, Monsieur, vous voila libre ; je m'en réjouis de tout mon coeur ; mais je vous conjure pour vous et pour vos amis de vous garantir pour jamais d'équivoques pareilles à celle qui vous a coûté si cher.

Vous me félicitez d'avoir repassé la mer. Je vous en remercie, et je ne me repens assurément pas d'être revenu dans des lieux que j'aimerai toujours : Mais ma destinée est telle, où que je puisse être, que ce ne sera que quand j'approcherai de ma derniére heure qu'il faudra vraiment me féliciter.

J'ai receu les feuilles que vous m'aviez envoyées, et je vous ai fait tenir par M. Coindet un bout d'errata fait très à la hâte ; mais je n'ai point trouvé dans le pacquet d'épreuve de la préface, quoique vous me l'annonciez dans votre lettre. Rappellez-vous bien, je vous prie, si vous y aviez mis cette épreuve ; car si malheureusement elle a été interceptée cela

1. Voir plus loin une lettre de Richard du 18 août.

2. *INÉDIT*. Transcrit en juin 1890 de l'original autographe non signé, qui a passé le 24 juin 1890 dans la [19e] vente A.-P. Dubrunfant (n° 132 du catalogue). 2 p. in-4°, l'adresse sur un feuillet séparé, avec cachet à la lyre sur cire rouge. Pas de marques postales. — J'ai revu cet original à Paris, en mars 1912, chez M. Henri de Rothschild. [Th. D.]

importe beaucoup plus que vous ne pensez. Quoiqu'il en soit, je vous ai fait prier et je vous prie derechef de m'envoyer une autre épreuve, avant que de faire tirer.

Il y a à la page 499 une grosse faute que je me souviens bien être mienne, mais qui demanderoit cependant un carton. Voyez si vous voulez bien avoir la complaisance de le faire faire. Les expressions algébriques des lignes 20 et 21 sont renversées, et doivent être mises comme ci-dessous.

Car $\frac{5}{4} \times \frac{5}{4} \times \frac{5}{4} = \frac{125}{64} < \frac{128}{64} = \frac{2}{1}$; et

$\frac{6}{5} \times \frac{6}{5} \times \frac{6}{5} \times \frac{6}{5} = \frac{1296}{625} > \frac{1250}{625} = \frac{2}{1}$. Ainsi l'on est [1].

Remerciez mon excellente amie Mad^{e} de la T. [2] de son petit billet, et dites-lui que les premiers épanouissemens de mon coeur seront pour elle. Je ne peux [3] rien dire de plus quant à présent. Elle m'avoit envoyé son addresse; mais sa lettre est restée avec mes papiers, et il m'est impossible de m'en souvenir.

Mille remercimens à Madame Duchesne et à ses demoiselles de leur amitié et bon souvenir. Je les salue de tout mon coeur ainsi que vous. Jouissez du plaisir d'être libre et au milieu de vos amis, et derechef ne vous exposez plus à perdre un avantage qui fait la plus grande douceur de la vie.

Je vous embrasse.

1. L'alinéa qui suit : « Remerciez... souvenir » n'est pas inédit. Il a été publié par les précédents éditeurs de la *Correspondance générale,* sans doute d'après une copie de ce fragment que Guy aura faite pour Mme de la Tour de Franqueville, avec cette date : « Ecrite de Normandie, le 6 août 1767 ».

2. *Sic,* dans l'original ; dans l'imprimé : « Mme La Tour ».

3. *Sic,* dans l'original : « Je ne peux » ; dans l'imprimé : « Je ne veux ».

N° 3439.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris, le 6 août 1767.

J'ai répondu, et longuement répondu, à votre lettre, mon cher et digne ami et maître, et je vous ai envoyé ma lettre par la voie de vos paquets, attendu qu'à madite missive, déjà beaucoup trop lourde, était jointe la petite brochure du *Droit naturel* de l'abbé. Comptez que c'est un recueil de bonnes gens que le petit nombre d'économistes que nous sommes, comme aussi les vrais amateurs, car quant aux lecteurs, le nombre en augmente tous les jours, mais un des meilleurs c'est sans doute ledit abbé. C'est une âme vive, chaude, sans orgueil ni soupçon de cela, toujours le rire sur le front et la larme près de l'oeil, en un mot une très-excellente créature, indépendamment de ses talents d'intelligence et d'élucidation, qui sont rares.

Maintenant j'ai de sa part une requête à vous présenter : c'est tout nu et tout cru de permettre que votre lettre et ma réponse, que je lui ai communiquées, soient imprimées dans les *Ephémérides*. Voilà les raisons de sa requête : 1° Vous ne serez indiqué que sous la lettre initiale M. R., et supposé que vous fussiez reconnu, il assure, et moi aussi, que le style et la forme de votre lettre ne dégénèrent aucunement et sont dignes de vous et de votre réputation ; 2° il dit qu'étant à présent à même de rendre compte de l'ouvrage en question, et votre lettre renfermant toutes les objections principales qu'il a ouï faire contre le livre de l'*Ordre essentiel*, la collection de ces objections ne sauroit être mieux faite par aucune autre main quelconque ; 3° que néanmoins elle ne vous engage à

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 371-372.

rien, puisque dès les premières phrases vous déclarez n'avoir ouvert que les chapitres les plus frappants pour un homme qui a d'ailleurs beaucoup pensé sur ces matières; 4° que ma réponse à ces objections est telle qu'elle doit être pour éviter à cet égard une multitude de répétitions ; 5° que s'il est vrai, comme nous le croyons, que cet ouvrage doit faire du bien, il importe à ce bien de l'étayer par les détails d'explications dès l'aurore des oppositions. Ce dernier article me fait joindre à lui, mon cher maître, pour la même requête, attendu que ce genre de zèle est mon âme unique aujourd'hui ; le tout néanmoins sans prétendre abuser du droit des gens et de ceux de l'amitié, vous laissant pleinement à cet égard à votre libre arbitre, et vous assurant que, telle que soit votre détermination, j'en serai également content.

Donnez-moi en outre des nouvelles de votre santé et de votre goût pour votre séjour, et de ce qui vous touche. Adieu. Je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3440.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU ; AU
SOIN DE MONSIEUR COINDET CHEZ M^rs
THELUSSON NECKER ET C°. PARIS[1].
(Lettre de Daniel Malthus.)

Dorking en Surrey le 6 d'Aout 1767.

Vous partez de l'Angleterre, sans m'écrire un seul mot. Ah ! Monsieur, je l'avoue, c'étoit une folie de croire que parce que je me sentois porté vers vous, par un mouvement de sympathie et de tendresse, dont je ne fus pas le maître, que vous pussiez en sentir la moindre chose pour moi. Je devois me

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 217-218.

connaître et savoir qu'entre mille autres qui vous demanderoient votre amitié, j'en étois peut-être le moins digne. Il est vrai que je ne me disois pas cela, et même je ne me le dis pas à cet instant, mais qu'il est loin de la vanité le sentiment qui me fait croire, que si vous m'aviez connu, vous m'eussiez aimé.

Je ne fais que repasser dans mon esprit nos promenades dans ce canton, où tant de choses contribuoient à me faire perdre le bonheur que j'avois espéré. Je pense à l'aimable réception en Derbyshire, où vous avez tâché avec tant d'empressement à m'ôter la crainte de vous importuner. Si je prends dans la main un de vos ouvrages, je me sens le coeur si serré, que je suis obligé de le quitter. Je trouvois dans la botanique, je ne sais quel plaisir au-dessus de la chose même, parce que c'étoit là vôtre — je ne le trouve plus. — Après avoir balancé quelque temps, je me détermine à vous écrire. J'étois dans la province de Galles au mois de Mai, quand je vis par hasard dans un papier public que vous veniez de quitter la maison de Mr Davenport, que vous aviez écrit au Chancelier d'Angleterre, etc., etc. Je me doutois bien de tout ceci, mais comme je comptois vous faire une visite en Derbyshire, et que cet article avoit quelque impression sur mon esprit, je ne tardai pas à mon retour d'aller chez Mr Davenport, il étoit en Yorkshire. Je me rappelai le nom d'un libraire qui vous faisoit avoir vos paquets quelquefois. Il ne me dit rien, sinon que vous étiez en France. Mais enfin, je trouvai votre banquier, un de ses commis car je ne l'ai pas vu lui-même, me fit espérer que je pourrois vous adresser une lettre, mais il n'en savoit pas précisément le moyen. — Je viens de recevoir une lettre du Colonel Morrisson, qui est à Compiègne avec le Duc d'York et qui me dit que vous êtes actuellement chez le Prince de Condé. J'ai été deux fois chez votre banquier, sans avoir votre adresse et sans me déterminer à vous écrire si on me la donnoit. Croyez moi, Monsieur, je ne manque pas de fierté, mais souvenez-vous d'une expression très forte, dont vous vous êtes servi en parlant de l'Archevêque de Cambrai ! C'est ce que je sens pour vous.

Je ne connois rien des raisons de votre voyage, je suis très loin d'en exiger le détail. Dites moi seulement si vous trouvez que vous n'êtes pas malade, que vous n'êtes pas malheureux et que vous croyez que je vous aime. Ma dernière lettre vous demandoit une tranquillité sur votre compte que j'avois perdu, vous me la donnâtes. Je la demande encore une fois; une pareille occasion ne se retrouvera pas, et vous n'entendrez plus parler d'un homme qui étoit fait pour vous aimer, qui auroit mis ses délices à vous donner quelque preuve de son amitié, et qui vous poursuivra jusqu'à son dernier soupir, avec les plus ardents souhaits pour votre bonheur. Adieu Monsieur,

Dan. MALTHUS.

Je n'oublie pas Mad^lle^ Levasseur, je ne puis que l'estimer, mais dans l'humeur où je suis, je ne sais pas lui adresser un froid compliment. Il y a des expressions dans cette lettre qui me choquent, et des autres qui ne disent pas ce que je veux dire. C'est ce que je trouve en la relisant. J'écris dans une langue dont je n'entends pas la force, mais si le coeur peut parler vous m'entendrez.

N° 3441.

[COINDET À ROUSSEAU][1].

M. Necker vient d'être obligé de partir pour Fontainebleau; il n'est pas certain qu'il puisse revenir demain, et son absence m'oblige essentiellement à rester ici. Je crains donc qu'il ne me soit pas possible d'aller vous embrasser dimanche comme je l'espérais, et je vous en préviens tout de suite afin que vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 152. L'adresse est « à Monsieur Manoury... pour Monsieur Renou. Au château de Trie, par Gisors ».

ne m'attendiez pas en vain. Cependant, comme je me suis arrangé pour avoir deux ou trois jours de libres, si M. Necker est de retour samedi au soir, ou dimanche matin, je partirai tout de suite. Mais je suis forcé à ne pouvoir pas y compter et cela me fait une très grande peine, car je suis bien impatient d'avoir le plaisir de vous voir. Je n'ai point reçu de vos nouvelles cette semaine. Adieu, mon respectable ami, je vous embrasse fort à la hâte.

Ce vendredi matin [7 août 1767].

N° 3442.

[Coindet à Rousseau] [1].

Ce vendredi soir 7 août [1767].

Je vous ai écrit ce matin. J'ai reçu ce soir une lettre de M. Du Peyrou, que voici ; j'y joins la feuille de la préface que M. Guy m'a remise. Je vous envoie aussi 3 cuillères et 3 fourchettes d'étain et d'acier. C'est un petit envoi ; vous verrez si vous avez besoin de quelque autre chose, afin que je le prépare et vous le porte en allant vous voir.

J'ai demandé des catalogues de livres de botanique et les gazettes que je voulais joindre ici, et que l'on m'avait promis ; rien n'est venu ; cela me fâche, car je ne puis les aller chercher, ayant beaucoup à faire et une migraine épouvantable.

On m'a dit de bonnes nouvelles aujourd'hui sur ce pauvre M. Lenieps ; on se flatte qu'il sortira bientôt ; je ne négligerai rien pour vous en informer. Mille bonsoirs ; je vous embrasse comme je vous aime.

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 153.

N° 3443.

[Coindet à Rousseau] [1].

Je vous écris, mon très cher, avec le plus grand empressement et le plus grand plaisir pour vous tranquilliser. J'ai vu hier S. A. Il est impossible d'être mieux reçu que je le fus ; elle me demanda de vos nouvelles, avec cette bonté et ce tendre intérêt que vous lui connaissez. Je répondis de la manière que je crus la plus convenable, et S. A. m'ayant prévenu sur les mauvaises tracasseries de ses valets, je lui dis qu'effectivement il s'était passé des choses les plus propres à vous faire connaître que les gens de S. A. voyaient de mauvais oeil votre séjour au château et qu'ils ne négligeaient point les occasions de vous y rendre la vie désagréable afin de vous forcer d'en sortir, mais que mettant toute votre confiance dans la bonté de S. A., vous résistiez avec fermeté à tout et que la crainte d'être obligé d'entrer à ce sujet dans des détails qui pouvaient lui déplaire, vous avait empêché de lui écrire ; mais que vous m'aviez chargé d'avoir l'honneur de la voir afin que je puisse vous donner des nouvelles de sa santé. S. A. me dit que sur ce que M. M[anour]y lui avait mandé des tracasseries qu'on vous faisait, elle lui avait fait de nouveau connaître ses intentions, qu'ayant désiré et désirant que vous trouvassiez dans cette retraite tous les agrémens nécessaires à vôtre repos, elle ferait punir et chasser tous ceux qui s'écarteraient de sa volonté, et que cet exemple servirait de leçon aux autres ; enfin, elle m'a dit les choses du monde les plus propres à me faire connaître qu'il n'y a rien d'altéré dans ses sentimens pour vous, et que s'il se passe quelque chose qui vous déplaise, il ne tiendra pas à Son A. que cela finisse et

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 153-156. La lettre est adressée « à Monsieur Manoury.... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

qu'elle ne négligera rien de ce qui sera nécessaire pour que vous jouissiez de la tranquillité qui vous est nécessaire. S. A. m'a dit que malgré l'envie qu'elle avait eue de vous écrire depuis son retour, elle n'avait pas voulu le faire parce que, n'ayant pas d'occasion d'envoyer à Trye quelqu'un de sûr, elle ne voulait pas écrire par la poste, de peur que sa lettre ne fût vue et que l'on ne pût découvrir par là le vrai lieu de votre résidence dont on parle toujours diversement ; mais qu'après le 25 août, elle irait passer une quinzaine de jours à l'Isle Adam avec Mme la Psse de Conti qui désirait d'y aller, et que de là elle trouverait un prétexte de chasse pour vous aller voir, sans que cela fît du bruit. Je me suis presque mis à ses pieds sur cette nouvelle, espérant bien que cette visite fera dans le pays le meilleur effet pour votre tranquillité. S. A. a ajouté que comme il paraissait que vous étiez fort inquiet, il lui serait très agréable que je fusse passer quelques momens avec vous, que je pourrais d'ailleurs observer ce qui se passe et l'en informer plus exactement que personne ; elle me donna un petit mot pour M. Manoury et m'indiqua sa marche jusqu'au milieu de 7bre afin que dans tous les cas je fusse en état de l'instruire de ce qui pourrait se passer. S. A. me dit qu'elle avait l'ordre et que toutes les précautions étaient prises pour vous faire passer en Normandie si la chose était nécessaire, mais comme on est très tranquille ici, et que chacun désire que vous soyez en paix, je n'imagine pas que vous soyez obligé de changer ; ainsi tout ira bien, si ce qui vous environne devient raisonnable. Voilà, mon très cher, en détail la relation de mon audience ; je crois à présent que vous devez être plus à votre aise pour écrire à S. A. ; et afin que votre lettre lui parvienne plus sûrement et sans retard, vous pouvez me l'adresser. Vous pourriez aussi me mander ce que vous croyez nécessaire que je dise, car vous devez vous rappeler que vous ne m'avez donné aucun détail sur les mauvais procédés de ces valets. Au surplus, tout ceci n'est qu'en attendant que je vous voie ; je désirerais bien que ce fût au plus tôt, parce que je crois que ce sera mieux pour votre repos. Ainsi,

si vous y voyez la moindre nécessité, mandez-le moi sur le champ, afin que je puisse partir samedi qui est fête ; sinon, nous nous en tiendrons à notre premier arrangement, et j'irai passer les fêtes de la St Louis avec vous. Mandez-moi, je vous prie, ce qui vous sera le plus agréable que je fasse. La fin de votre dernière lettre m'a mis fort [en peine], et je le serai jusques à ce que vous m'ayez rassuré. Mme de Verdelin, que je rencontrai en sortant de chez M. le Pr. de C., fut fort réjouie de ce que je lui dis de la conversation que je venais d'avoir ; elle m'a chargé de vous dire mille choses ; sa santé va bien, Mlle de Verdelin toujours de même.

M. le P. de C. m'a chargé de vous dire qu'il était venu, il y a peu de jours, une lettre pour vous adressée au temple. S. A. était à M.morency. Mme de B[oufflers] qui y allait, se chargea de la lui remettre pour vous l'envoyer, et Son A. en venant à Paris, l'a oubliée à M.morency. Com[me] S. A. y retourna hier au soir, elle vous enverra cette lettre ; mais elle désirerait que s'il n'est pas nécessaire, vous n'y fissiez pas de réponse, parce que cela ferait connaître qu'en vous adressant ainsi, les lettres vous parviennent, et qu'il pourrait en venir d'autres.

Je fus un moment hier à M.morency ; je ne pus pas voir Mme la Maréchale qui jouait ; mais je chargeai Mme de La Roche de dire que vous m'aviez demandé des nouvelles de sa santé, qui est fort bonne.

Je vous ai écrit dimanche matin [1] ; j'espère que vous aurez tout reçu, lettres et paquets. Adieu, j'attends de vos nouvelles avec impatience et je vous embrasse de tout mon coeur.

Ce mardi matin, 11 août [1767].

1. Le 9 août, lettre inconnue.

N° 3444.

Au [prince de Conti][1].

Le 12 août 1767.

J'ai attendu selon les ordres de V. A. S., et j'ose dire que dans ma situation présente cette obéissance est de quelque prix. Je ne puis, Mgr, la pousser plus loin, sans me manquer à moi-même, et l'air de ce lieu m'est si peu favorable, qu'il m'est impossible de l'endurer. Je demande à votre Alt. S. la permission de suivre ma destinée et de disposer de moi ; bien sûr qu'Elle ne m'imputera point mon malheur à crime, et ne m'ôtera pour cela ni ses bontés, ni sa protection.

N° 3445.

A M. le Marquis de Mirabeau[2].

Trye, le 12 août 1767.

Je suis affligé, Monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire ; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagemens, et vous pouvez être assuré que de ma vie une ligne de moine sera imprimée de mon aveu. Pour m'ôter même une fois pour toutes les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 par M. A. François, dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 156-157, d'après, dit l'éditeur, une copie, faite par Coindet, qui s'est retrouvée chez M. Ph. Moricand.

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

lettres qui pourroient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette declaration, Monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la maniére dont je suis ici. Non, mon respectable ami ; je ne déchirerai pas votre noble coeur par un semblable récit. Les traitemens que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitans sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre ! et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus !

Je fais des voeux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote [1] que je crois déjà partie. Je suis bien fier que Madame la Comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paroître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillans ; elle auroit trop à faire s'il faloit qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassemens.

N° 3446.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hotel Le Blanc ruë de Clery
A Paris [2].

Ce 13 Aoust 1767.

J'ai receu, mon cher, votre lettre du 11 et votre pacquet contresigné. Je suis trés sensible à votre zéle, et je suis charmé

1. La comtesse de Pailly [P.-P. P.].

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la

qu'il vous fasse connoitre d'une maniére qui, dans la suite, peut vous devenir avantageuse, à quoi je desire ardemment de pouvoir contribuer. Mais, en attendant, ce même zéle qui vous pousse en avant nous expose à nous croiser dans nos démarches, faute, de votre part, de pouvoir être[1] instruit du véritable état des choses, et, de la mienne, de pouvoir prendre patience et souffrir plus longtems les choses du monde les plus insouffrables. J'ai écrit à S. A. et l'ai prié[e] de me permettre de disposer de moi. Je ne l'ai fait qu'après la conviction parfaite qu'il est impossible, malgré ses bontés et sa puissance, que je vive jamais ici ni heureusement, ni paisiblement, ni librement, ni avec honneur. Je ne puis pas tout dire, ni à S. A., ni à personne, mais quand vous viendrez, vous en verrez assez pour sentir que j'ai raison. Au reste, je vous préviens que, quoi qu'il arrive, je n'acquiescerai jamais à demeurer en Normandie. Ce qui se passe ici m'a fait prendre en dédain, pour le reste de ma vie, la Normandie, les Normands, et même leur voisinage ; jamais je n'habiterai volontairement parmi ces gens-là. J'honore et j'estime trop la nation[2] pour craindre ni Paris, ni Versailles ; mes terreurs viennent de plus loin et n'en sont que plus effrayantes. Je crains beaucoup moins les persécuteurs que les traîtres.

Je suis toujours d'avis de faire[3] votre voyage au tems fixé ; mais, malgré votre obstination, j'oserai m'obstiner aussi à vous conjurer de partir le matin plustot que le soir. Comptant arriver à 8 ou 9 heures, vous arriverez à[4] 10 ou 11. Vous vous ferez attendre et[5] vous tiendrez sur pied toute la nuit. Mais ce n'est pas cette raison-là qui me fait insister ; c'est qu'il

Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 49. In-4° de 4 p., l'adresse sur a 4e, avec le cachet à la lyre sur cire rouge. Timbre postal GISORS. — Streckeisen Moultou a publié cette lettre en 1861, *Œuvres inédites,* p. 452-454. [Th. D.]

1. *Sic,* dans l'original, et non « pouvoir être mieux », comme imprime Streckeisen.

2. *Sic,* « nation », et non « nature », comme imprime Streckeisen.

3. Streckeisen a trouvé plus élégant d'imprimer : « que vous fassiez », au lieu de de faire », qu'on lit dans l'original. [Th. D.]

4. *Sic,* et non : « vous n'arriverez qu'à », comme imprime Streckeisen.

5. Streckeisen répète ici le mot « vous ».

y a actuellement ici une bande de voleurs cachés dans les bois, et qui tiennent[1] tout le monde[2] tellement en allarme qu'on ne veut pas que je sorte, et que M. Manourry a pris même la peine hier au soir[3] de venir avec son[4] fusil et un garde au devant de moi revenant de la promenade. Dans cette circonstance, il seroit souverainement imprudent de venir seul, de nuit[5], et à pied depuis Gisors, et je m'y oppose absolument.

Si vous pouvez[6] sans embarras vous charger de quelques bagatelles, à l'aide d'un portemanteau, voici encore des commissions :

Deux ou trois feuilles de papier doré tout uni, c'est à dire sans dessein.

Du pain à chanter blanc, sans être coupé en cachets.

Quelques cahier de papier à lettres ordinaire.

Deux livres[7] café Moka

Une petite boîte[8] thé boë

Chez Cavelier[9], libraire, rue St Jaques, *Noia Monspeliaca, autore Ant. Gouan.*

Mad^e^ de Verdelin, qui ne se rebute pas de servir les malheureux, a bien voulu m'offrir ses soins encore. Je vous remettrai une lettre pour elle, où j'exposerai[10] ce que je desire, et[11] qui ne contiendra que des choses justes et raisonnables à demander. Si, soit par son propre crédit, soit par la protection de M. le Pr. de C., j'obtiens des graces si modérées, votre

1. Streckeisen a lu « tuent », au lieu de « tiennent ».
2. Streckeisen a ajouté de son cru : « On est », de sorte que la phrase, dans l'imprimé, se lit : « ...des voleurs cachés dans les bois, et qui tuent tout le monde. On est tellement en alarme... »
3. « hier au soir », omis par Streckeisen.
4. « son » et non « un », comme imprime Streckeisen.
5. « de nuit », omis par Streckeisen.
6. « pouvez » et non « pouviez », comme imprime Streckeisen.
7. « Deux livres café », et non « Deux livres *de* café », comme imprime Streckeisen.
8. De même, « boîte thé », et non « boîte *de* thé ».
9. « Cavelier », et non « Cavalier », comme imprime Streckeisen.
10. « exposerai » et non « expose », comme imprime Streckeisen.
11. « et », et non « ce », comme imprime Streckeisen.

ami ne désespére pas, malgré ses miséres, d'achever au moins[1] ses jours en paix.

Adieu, cher Coindet. J'attens notre entrevue pour vous remettre diverses lettres, dont je ne veux pas grossir celle-ci. Je ne compte plus vous écrire jusqu'alors. Je n'ose aller à Gisors, de peur d'être insulté. M. Manourry veut bien se charger de faire partir mes lettres: mais je n'aime pas abuser de cette grace, ce qu'il faut pourtant bien quand je veux écrire, étant ici tellement en tutèle qu'il ne m'a pas été possible d'avoir un commissionnaire immédiat, pour porter mes lettres ni même mon eau.

N° 3447.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][2].

De Paris, le 14 août 1767.

Là, là, ne grognez plus, révérend père Nabuchodonosor, vous ne serez point imprimé malgré vous; Apollon vous destine à faire pendant avec le bel Hyacinthe et vous permet en attendant de n'être plus qu'un borgne *gramen*. Ce n'était pas moi qui vous avais cherché cette querelle, je n'étais que commissionnaire pour l'envoi du livre; pourquoi écriviez-vous? Mais ce n'est pas le tout que d'être grognon, il faut encore être poli, et vous deviez mettre dans votre lettre un petit mot de remerciement pour la note de celui qui vous a envoyé son petit livret de *Droit naturel*. Mais supposé qu'il voulût imprimer ma lettre qui ne vous désigne en rien, le défendriez-vous? car au fait elle vous appartient. Vous me fâchez et beaucoup, par ce que vous me dites de l'allure de vos alentours. Je ne suis pas soupçonneux et n'imagine pas que quel-

1. Streckeisen a omis les mots « au moins ».

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 373-374.

qu'un sous main voulût vous impatienter pour pouvoir arguer contre vous. Le fait est que dans tout pays misérable les gens de la campagne sont barbares et grossiers, et que toute l'Europe est ce pays-là plus ou moins. Comptez que si j'habite dans les villes c'est que j'ai touché au doigt et à l'oeil du sentiment que toutes les campagnes sont peuplées d'ignorance, de malice et d'infatuation. Je ne jurerais pas que mon ami grognon ne finît par mettre en pension chez moi M. Renou et sa gouvernante; sauf à aller herboriser à Meudon quand le Luxembourg et l'aspect des plantes mobiles l'ennuieraient.

Voici ce que me mande votre compatriote[1] dans une lettre du 6 courant, qui m'est arrivée en même temps que la vôtre: « En cherchant le nom de toutes les habitations qui bordent ce tant magnifique lac, on me montra Meillerie. Je ne peux vous dire l'impression que la vue de ce lieu-là fit sur moi; votre idée, celle de Rousseau, celle de Julie, la mienne, tout cela se mêla dans ma tête, je m'attendris, mes yeux s'y fixèrent, je considérais ces rochers devenus si célébres, et enfin je fis aussi mon roman. Faites le vôtre, mais quand vous écrirez à M. Renou, dites-lui mille choses de ma part et que j'aurais bien désiré de l'avoir auprès de moi dans ce moment; j'aurais eu la présomption de lui dicter le canevas d'une bonne lettre. »

Adieu, méchant bonhomme, pardonnez à mon coquin de chat la saleté de mon papier; à ce propos, on m'a dit qu'on vous avait ramené votre chien. La comtesse vous remercie bien de votre souvenir et vous fait mille complimens. Faites mention de moi à mademoiselle Levasseur, et je vous embrasse.

1. La comtesse de Pailly. [P.-P. P.]

N° 3448.

A Mme [la maréchale de Luxembourg][1].

A Trye le 16. Aoust 1767.

Je compte si parfaitement, Madame la Mareschale sur la continuation de toutes vos bontés sur moi que je viens y recourir avec la plus parfaite confiance, en vous suppliant d'obtenir de M. le Prince de Conti la permission de quitter ce séjour sans encourir sa disgrace. J'ose desirer encore de savoir si le gouvernement approuve ou non que je m'établisse dans quelque coin du Royaume où je puisse vivre et mourir en paix sous la protection de S. A. ou si je dois continuer ma route pour chercher un azile ailleurs. Je vous conjure, Madame la Mareschale par une mémoire respectable, et si chére à votre coeur, de vouloir prendre les informations necessaires pour me tirer de l'incertitude où je suis sur ce qu'il m'est permis de faire : car ma résolution est de n'accepter plus de logement gratuit chez personne. Le grand Prince qui a bien voulu m'en accorder un sera mon dernier hôte, et je crois devoir à l'honneur qu'il m'a fait de n'en accepter plus de personne un semblable. Mais pour oser me donner un azile indépendant, il faut quelque obscur et reculé qu'il soit, et quelque incognito que je garde, que j'aye quelque sureté d'y être laissé en paix. Ah, Madame, que je vous doive le repos des derniers jours de ma vie ; il m'en paroitra cent fois plus doux.

1. Transcrit le 27 octobre 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à Paris à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, P. 7074, f. 90, 91. 4 p. in-8°, la 4e blanche. [P.-P. P.]

Nº 3449.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, ce lundi soir 17 août 1767.

J'ai remis à S. A. la lettre dont vous m'aviez chargé et j'ai expliqué toutes les raisons que vous aviez de ne plus rester dans l'asile qui vous a été donné. S. A. ne voit point qu'il y eût sûreté pour vous d'habiter nulle autre part en France, malgré la résolution où vous êtes d'y vivre d'une manière inconnue, parce que la moindre tête chaude pourrait vous susciter des tracasseries qui auraient des suites auxquelles il serait impossible de vous soustraire. J'ai répondu à cela que vous encoureriez les hasards à vos risques et périls, mais Son Altesse trouve qu'il serait imprudent de contribuer à vous exposer à telles choses. Elle m'a engagé de vous écrire par la voie dont je me sers, pour vous expliquer toutefois qu'elle ne prétend en aucune manière de gêner votre liberté dont vous êtes et serez toujours absolument le maître. Elle désire seulement que vous voyez encore comment les choses tourneront après les nouveaux ordres qu'elle donnera mercredi aux personnes de sa maison qu'elle fait venir ; cela ne vous empêchera point de suivre votre projet que j'ai expliqué à S. A., si vous continuez à éprouver des choses déplaisantes. S. A. m'a dit qu'elle écrirait une note des inconvénients que vous éprouveriez dans les asiles que vous pourriez choisir en France et que si après cela vous persistiez dans la résolution de quitter votre habitation actuelle, vous en seriez le maître, et que cela ne diminuerait point son amitié pour vous, mais qu'elle aurait toujours des craintes pour votre sûreté. Il faudra donc de toute nécessité que vous attendiez cet[2] espèce de mémoire qui ne pourra cependant vous parvenir que vers la fin du mois, parceque jusqu'à ce temps S. A. sera fort occupée tant par un

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, tome XIV, p. 159-162.
2. *Sic,* dans l'imprimé.

voyage à Compiègne, que par un autre voyage de quelques jours que Mme la Psse de Conti doit faire à l'Isle-Adam après la Saint-Louis. S. A. est toujours dans les mêmes intentions d'aller à Troyes ; mais ce voyage ne peut absolument se faire que vers le 10 ou le 12. 7bre, ce qui est plus tard que je ne comptais. Il faudrait donc que vous eussiez le courage de patienter jusques alors. Si les choses ne continuent pas de vous être tellement déplaisantes que vous n'y puissiez plus tenir, cette prolongation de séjour ne peut faire qu'un très bon effet. Cependant votre tranquillité étant au-dessus de tout, si vous étiez toujours dans les mêmes résolutions où je vous ai laissé, il faudrait bien prendre les mesures nécessaires pour changer de demeure avant l'hiver. Heureusement qu'il y a un peu de marge ! S. A. fera revenir de nouveau la semaine prochaine à l'Isle-Adam les mêmes personnes qu'elle vient de mander et de plus M. Maunoury, afin de savoir comment les choses se passent ; mais tout cela ne vous engagera à rien, si le séjour continue toujours à vous déplaire ; car, je le répète encore, les intentions de S. A. ne sont point que votre liberté soit gênée et ce n'est que le tendre intérêt qu'elle prend à votre sort qui la rend plus difficile à vous laisser aller sur vos premières représentations. Je serais donc fort d'avis (Si vous pouvez le souffrir sans altérer votre santé) que vous attendissiez non seulement les diverses explications que S. A. veut vous donner, mais encore le voyage qu'elle se propose de faire. Ce seront de nouvelles raisons en votre faveur et certainement cela ne peut manquer de faire un bon effet. S. A. m'a dit qu'elle avait d'abord eu l'intention de vous offrir la maison de ce garde-chasse qui est au bord de la rivière et dont j'ai oublié le nom, mais que le délabrement où elle était l'en avait empêchée, que cependant, si le lieu vous plaisait et que vous présumassiez d'y être plus tranquille, il serait très aisé de faire à ce sujet des arrangements qui vous fussent convenables, tant par les réparations, meubles, etc. etc., et que le garde-chasse serait amplement dédommagé, soit qu'il y restât de votre consentement, ou qu'il fût ailleurs, ou qu'on y mît quelqu'un d'autre

à votre choix ; mais qu'au surplus vous pourriez avoir cette habitation comme une maison de campagne, sans que pour cela vous ne fussiez fort le maître de conserver vos logemens au château dont vous feriez usage quand vous le jugeriez à propos. De tout ce que je vous dis là, il faut conclure que S. A. désirerait ardemment que vous pussiez rester chez elle, et que, quoique je lui aie représenté les difficultés qui s'y rencontrent et s'y rencontreront probablement toujours, les mauvais propos ayant peut-être fait trop de chemin, elle espère toujours que d'après les nouveaux ordres qu'elle donnera, tout s'arrangera à votre satisfaction ; mais au surplus, S. A. est très fort dans l'intention que vous usiez de votre liberté. Ainsi, quoi qu'il arrive, vous serez toujours maître de faire ce qui vous semblera le plus convenable et vous ne prenez aucun engagement en temporisant un peu.

S. A. m'a parlé encore d'une autre terre qu'elle a sur les bords de la mer à quatre lieues du Havre ; mais elle ne sait pas si elle est bâtie, et quoique j'aie représenté votre répugnance pour habiter la Normandie, S. A. m'a dit qu'à toute bonne fin, elle prendrait quelques renseignemens là-dessus.

Mme la Maréchale, à qui j'ai remis votre lettre, prend beaucoup de part à vos peines ; elle vous écrira et n'épargnera sûrement rien pour engager S. A. de vous continuer ses bontés et sa protection. La vérité que vous aimez ne me permet pas de vous taire que j'ai cru de[1] m'apercevoir que Mme la Maréchale craignait que ces tracasseries n'impatientassent S. A. ; mais en vérité je n'ai rien vu dans tout ce que S. A. m'a fait l'honneur de me dire qui m'ait donné lieu de le soupçonner.

Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en supplie, et surtout ne me cachez point vos peines, si vous voulez que je sois en repos. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Cette lettre écrite à mon arrivée ne vous arrivera cependant que mercredi. Je joins ici la lettre venue pour vous au Temple dont je vous ai parlé et que S. A. m'a remise aujourd'hui pour vous envoyer.

1. *Sic,* dans l'imprimé.

N° 3450.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, le 18 août 1767.

J'arrivai hier très heureusement, mon très cher. Je passai à Montmorency et je rendis vos lettres. S. A. a désiré que ce que je vous écrivais sur ce qu'elle me fit l'honneur de me dire vous fût envoyé par ses gens de l'Isle Adam et non par la poste ; elle me chargea de lui envoyer ma lettre pour vous la faire passer et je m'acquittai hier de ce devoir. Vous verrez ce que S. A. pense de votre changement de demeure ; mais vous verrez surtout qu'elle désire vous faire un détail des inconvénients qu'elle croit que vous rencontreriez ailleurs ; cependant je dois vous assurer qu'il ne me parait point qu'elle ait la moindre envie de gêner votre liberté et que si après les nouveaux ordres qu'elle va donner, ce qu'elle vous écrira et la visite qu'elle se propose de vous faire dans les premiers jours du mois prochain, vous éprouviez toujours une telle déplaisance que le changement vous soit nécessaire, elle contribuera de tout son pouvoir à ce que vous désirerez. Il serait donc essentiellement nécessaire que vous preniez patience jusque-là, sans toutefois que cette nécessité vous empêche d'en sortir plus tôt, si vous continuez d'y éprouver des dégoûts et des insultes. J'ai fortement représenté à S. A. que je ne voyais pas de possibilité que les choses se remissent de maniére à vous rendre le lieu agréable et que ces mauvais propos multipliés au loin ne se pourraient point effacer ; j'ai dit même qu'en supposant les choses en ordre de ce côté-là, l'incompatibilité d'humeur et de conduite des gens opposés vous rendraient toujours la vie désagréable ; mais quoique j'aie insisté vivement sur ces points, S. A. m'a paru toujours croire qu'il serait

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 162-165.

possible d'y remédier, et qu'il était probable que l'on vous avait grossi le mal afin de vous dégoûter de cette retraite, mais que quand on verrait d'une manière très claire que vous n'étiez point ce que ces gens pensent, et que S. A. vous mettait dans son château en son *propre lieu et place,* vous laissant absolument maître de tout pour en user comme bon vous semblerait, ces mêmes gens auraient intérêt pour conserver les bontés du Prince et qu'aucune cabale apparente ni cachée n'influerait jamais en aucune manière. Vous verrez ce que je vous mande dans mon autre lettre, et vous en conclurez ce qu'il est nécessaire que vous fassiez pour le moment. Pour moi, quoi qu'il arrive des nouveaux ordres donnés, je crois fermement que ce qui s'est passé vous a dégoûté avec raison, de manière que vous ne pourrez point rester là. Aussi j'attendrai ce que vous vous me manderez pour concerter avec M[me] de Verd[eli]n ce que l'on pourra faire pour obtenir le consentement de M. le D[uc] de Ch[oiseul]. Bien entendu que cette démarche ne se fera point que S. A. ne l'approuve. M[me] de Verd[eli]n, à qui je rendis hier votre lettre, croit la chose très faisable, et même avec secret ; elle pense aussi que vous devez rester encore à Trye jusqu'à ce que S. A. y aille ; vous pourrez après cela changer de demeure plus convenablement, et la saison ne sera pas assez avancée pour que vous le fassiez avec désagrément. Vous verrez aussi par mon autre lettre ce que S. A. pense de la petite maison de Le Livré que vous pourriez habiter si vous vouliez et à laquelle on ferait les réparations nécessaires ; vous y auriez quelqu'un à vous pour faire vos commissions, et, si vous vouliez, le garde y resterait ou non, et dans tous les cas il y trouverait tellement son compte qu'il ne lui prendrait pas fantaisie de vous en savoir mauvais gré, bien au contraire. Vous seriez là solitairement et éloigné des malfaisans, et plus à portée de tous les événemens qui pourraient vous rapprocher de Paris.

Si malgré tout cela il faut toujours que vous quittiez cet asile dans peu de temps, comptez fermement que cela sera fait sans aucun inconvénient ; et quels que soient vos senti-

mens à ce sujet, je vous prie de m'en instruire afin que j'aille en avant sur ce que vous désirerez.

Voici une lettre venue pour vous. J'en ai reçu une de M. Moultou que je serai obligé de vous montrer quand j'irai vous voir. Son amitié pour vous n'est point changée, quoiqu'il craigne d'être brouillé. Adieu, cher et respectable Renou, je vous embrasse de tout mon coeur. Bien des complimens, je vous prie, à Mlle et à la maison de M. Manoury.

S. A. a exigé absolument que je lui fasse quelques détails des insultes que vous avez reçues et je n'ai pu m'en dispenser ; elle croit que tout cela ne vient que de la mésintelligence et de la haine que l'on a pour M. M[anour]y, et, sur ce que S. A. m'en a dit, j'ai répondu : Vous voyez donc bien, Mgr, que de ce côté-là encore, il y aura toujours des contrariétés. Mais, a repris le Prince, quand on saura tout l'intérêt que je prends à M. Renou, et qu'il est dans mon château un autre moi-même, je suis fermement persuadé que les choses changeront de face ; il est si doux, si bon, si [bien]faisant, M. Renou, que ces gens-là ayant reconnu qu'i[ls se] sont trompés tomberont à ses pieds et l'aimeront. Mon Dieu, si cela pourrait s'arranger de manière que vous fussiez content, que j'en serais satisfait ! Vous jouiriez du repos qui vous est si nécessaire et vos amis ne seraient pas loin de vous. S. A. veut que j'aille vous voir à la fin du mois, mais j'ai peur que mes affaires ne me le permettent pas.

J'ai interrogé mon postillon sur ce que l'on pouvait dire à Gisors, mais il ne savait rien ; ces gens-là savent pourtant d'ordinaire les mauvais propos, et je juge qu'il n'y a rien.

N° 3451.

[RICHARD, CAISSIER DU PRINCE DE CONTI, À ROUSSEAU][1].

Monsieur,

Je me suis déjà reproché, bien des fois, d'avoir attendu si long-temps à vous témoigner les motifs de ma juste reconnoissance, pour les attentions et la bonté que vous avez exercées envers moi pendant mon séjour à Trye ; mais, mes occupations ont suspendu l'exécution de mon projet. Je ne puis que vous renouveler l'assurance de mon respect et mon empressement à vous servir si vous me trouviez bon à quelque chose.

J'ai fait remettre, le lendemain de mon arrivée, à sa destination, le petit paquet dont vous m'aviez chargé.

J'ai prié M. Cauchois de vous offrir mon respect et à Mlle Renoult, et l'ai engagé à cultiver vos bonnes leçons. Il ne sauroit mieux employer le peu de temps qui lui reste qu'à votre aimable conversation ; son application au travail, le désir qu'il a d'apprendre, votre bonne volonté à seconder et à faciliter son entreprise, me font espérer une heureuse réussite. Qu'il est heureux pour lui de trouver une occasion aussi avantageuse ! Je ne saurois trop l'exhorter à en profiter, et vous prier très intimement, Monsieur, de lui continuer vos bons offices, car je l'aime, et lui en donnerai certainement des preuves. Mes respects, je vous prie, à Mlle Renoult ; ses bontés à mon égard ne me la laisseront jamais oublier.

J'ai l'honneur d'être, très-respectueusement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obeissant serviteur

RICHARD
caissier de S.-A. S. Mgr. le
prince de Conty

au Temple ce 18 Août 1767.

1. *INÉDIT*. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est ainsi rédigée : « A Monsieur || Monsieur Renoult, au château de S. A. S. || Monseigneur le prince de Conty || A Trye, près Gisors. »

N° 3452.

A Madame
Madame la Marquise
de Verdelin.
A Paris[1].

[Trye] ce mercredi 20 [août 1767][2].

M. Coindet vous dira, Madame, l'état des choses; mais il ne peut vous dire tout; Cependant il sent lui-même que malgré toutes les bontés de S. A. il est impossible que je reste ici. Vous étes toujours mon refuge, et j'ai recours à vous encore aujourdui. La démarche la plus simple et la demande la plus juste peuvent assurer ma tranquillité. Il s'agit uniquement de savoir ce que le Gouvernement permet que je fasse, ou ce qu'il lui plait d'ordonner de moi. Suis-je libre de me choisir une habitation dans le Royaume, ou dans quelque lieu du Royaume, ou bien faut-il que j'en sorte. Avant de prendre un parti je dois m'assurer de ce qui me sera permis, et je demande uniquement de savoir là-dessus à quoi m'en tenir, déterminé à me soumettre exactement à ce qui me sera prescrit. Tâchez, Madame, je vous en supplie, d'obtenir par vos amis que je sois instruit de ce que je dois ou puis faire. Cette grace, qui paroit légère, est trés importante, l'incertitude rendant ma position très-cruelle. J'attends par M. Coindet des nouvelles de votre santé, Madame, et de celles de M[ade]moisel[le de] Verdelin.

J'écris sur le même sujet à Madame la M[aréchale] de Lux[embourg] : si j'avois osé, je vous aurois supplié, Madame,

1. Transcrit le 4 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. in-4°, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge : la lyre. [P.-P. P.]

2. Le haut de la page 1, où devait se trouver une date, est déchiré. Bergounioux, dans l'*Artiste,* imprime : « Ce mercredi 20 ». Il ne reste plus trace de cela dans l'original. [P.-P. P.]

de vous concerter avec elle : Mais comme il ne s'agit que de prendre une information sure, je ne vois pas qu'il y eut d'inconvénient que cela se fit des deux côtés.

N° 3453.

A M. le Marquis de Mirabeau[1].

Ce 22 août 1767.

Je vous dois bien des remerciemens, Monsieur, pour votre lernière lettre, et je vous les fais de tout mon coeur. Elle m'a iré d'une grande peine ; car, vous étant aussi sincèrement ttaché que je le suis, je ne pouvois rester un moment tranquille dans la crainte de vous avoir déplu. Grace à vos bontés, ne voilà tranquillisé sur ce point. Vous me trouvez grognon ; asse pour cela : je réponds du moins que vous ne me trouveez jamais ingrat ; mais n'exigez rien de ma déférence et de non amitié contre la clause que j'ai le plus expressément stiulée ; car je vous confirme, pour la dernière fois, que ce eroit inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour M. l'Abbé ; mais ce tort 'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que es hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils ont sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'emêchoit de répondre à sa politesse est obligeante pour lui, uisque c'étoit la crainte d'être entraîné dans des discussions ue je me suis interdites, et où j'avois peur de n'être pas le lus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru hez vous quelques pages de son ouvrage, que vous aviez égligemment laissé sur le bureau de M. Garçon, et que, sennt que je mordois un peu à l'hameçon, je me suis dépêché e fermer le livre avant que j'y fusse tout-à-fait pris. Or, prê-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

chez et patrocinez tout à votre aise, je vous promets que je ne rouvrirai de mes jours, ni celui-là, ni les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit : hors l'Astrée, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée ; mais tout cela n'étant point dans l'ordre naturel des choses ne fournit point de conséquence contre le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes qui ne sont point les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est, premièrement, d'habiter dans un château, et non pas sous un toit de chaume, chez autrui, et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d'un sort tranquille et d'une vie rustique ; mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi et plaignez-moi. Ah ! pourquoi faut-il que j'aye fait des livres ! j'étois si peu fait pour ce triste métier ! J'ai le coeur serré, je finis et vous embrasse.

N° 3454.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris, le dimanche 23 août [1767].

J'attendais avant-hier et hier de vos nouvelles en réponse aux deux lettres que je vous écrivis lundi au soir ; je suis en

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*. L'adresse est « à Monsieur, Monsieur Manoury, Lieutenant des chasses de S. A. S. Mgr. le Prince de Conti, pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ». Au revers de la lettre, on lit d'une écriture inconnue : « La présente est grande poste. Personne ne veut s'en charger chez M. le Prince de Conti attendu qu'il y a dix-huit lieues » (*Cf.* le P.-S. du n° suivant et le 3e alinéa du n° 3 4 590).

peine de n'en pas avoir reçu et cependant j'en suis bien aise, parce que j'imagine qu'il n'y a rien eu de nouveau, présumant bien que vous ne me laisseriez pas dans l'ignorance si vous aviez quelque chose d'essentiel à me mander. Je n'ai pas cru devoir retourner chez S. A. que je n'eusse reçu de vos lettres, quoique j'eusse un prétexte de lui aller porter la lettre de M. M[anour]y que j'ai oublié de lui rendre.

J'attends donc et je suis toujours du sentiment qu'il vaut mieux par dessus toutes choses que vous viviez chez vous. Mme de Verd[eli]n se propose de faire demander à M. le Duc de Ch[oiseu]l historiquement sa façon de penser sur le séjour que vous pourriez faire en sûreté en France à telle distance de la capitale. Elle ne pense point, comme S. A., qu'il y eût risque pour vous d'habiter hors de ses terres, et vivant inconnu, tout serait sûrement toléré. On est trop tranquille sur votre compte pour craindre de nouvelles tracasseries ; mais je suis persuadé que le tendre intérêt que S. A. prend à votre bonheur est le plus fort obstacle qu'elle trouve à vous laisser éloigner ; cependant, soyez bien assuré que si l'air du pays vous est toujours aussi défavorable, toutes choses seront arrangées pour que vous puissiez partir avant la fin de septembre, et ce surplus de séjour ne pourra faire qu'un très bon effet, puisqu'on verra que vous avez fait tout ce qui a été possible et même au delà et que l'on vous a forcé à prendre le parti de changer de demeure. Mais si votre inquiétude est telle que le plus prompt changement vous paraisse absolument nécessaire, n'hésitez pas à me le mander et compter sur mes soins les plus empressés pour que tout s'arrange selon vos désirs, au plus tôt.

Voici une lettre de M. Minet. Adieu, mon très cher, je travaille à force pour gagner du temps pour vous aller voir. J'ai bien du regret de n'être pas à Trye ; la belle promenade que nous ferions ! Le temps est magnifique. Ah ! si j'étais mon maître et seigneur suzerain de mes actions, je m'irais bien vite mettre sous votre domination ; après la douceur de vous aimer, je ne connais pas de bonheur plus grand que d'être auprès de

vous. Mes complimens à vos voisins et à Mademoiselle. Adieu derechef, je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3455.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hotel le Blanc, ruë de Clery
A Paris[1].

Ce 25 Aoust 1767. — N° I.

J'ai vos trois lettres, cher Chevalier, car depuis le ruban noir on ne vous connoit pas autrement ici. Et je n'ai pas répondu aux deux prémiéres, non seulement parce que je n'avois rien de nouveau à vous marquer, mais parce que vous me laissiez en suspends si je ne vous verrois pas ces fêtes. Ces sortes d'incertitudes m'inquiétent toujours, parce qu'on ne sait quel parti prendre sur un peut-être. Quelque plaisir que j'aye à vous voir, j'aprouve fort que vous ne veniez que quand vous aurez quelque vide de tems à remplir. Je suis toujours tremblant que vous ne preniez quelque chose sur vos affaires. L'avis de M. Necker me revient; je voudrois que vous leur donnassiez, non seulement le soin, mais aussi le tems. Ces boutades de travail nuisent à la santé et souvent à la chose, et il est très difficile que ce qu'on fait trop vite se fasse aussi bien.

J'ai prévu, comme vous savez, le tour que prendroit votre négociation avec M. le Pr. de C. [;] S. A. ne pouvant se mettre à ma place, ni voir ce qui se passe dans sa maison, ne peut sentir comme moi la nécessité d'en sortir. Son coeur

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 50. In-4° de 4 p., l'adresse sur a 4ᵉ, cachet à la lyre sur cire rouge. Cette lettre a été imprimée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites*, p. 455-458, avec quelques erreurs de lecture, et omission d'une ligne et du second P.-S., qui se trouve sur la page de l'adresse. [Th. D.]

ıoble et bienfaisant sent combien ses bontés me sont utiles, nais il ne peut sentir à quel prix on me les fait payer. Mad[e] la Mareschale craint que tous ces tracas ne l'impatientent ; je le rains aussi, et cette crainte est une des raisons pressantes qui ne font desirer d'en sortir, et très promptement, car encore aut-il qu'une porte soit ouverte ou fermée. Personne au nonde ne sent aussi vivement que moi les terribles conséquences de mon départ d'ici. Je ne vous dissimulerai pas que e me regarde comme un homme perdu du moment que je nettrai les pieds hors de ce château. Tout ce que je puis épondre à cela, c'est qu'il est impossible que j'y reste. Je puis out supporter [1], hormis l'opprobre ; tant qu'il me poursuivra, e fuirai toujours, fut-ce au fond d'un précipice, fut-ce au nilieu d'un bûcher. Au reste, je m'étonne que, sur le danger ue voit pour moi S. A. à rester dans le royaume, vous n'ayez ien dit du parti d'en sortir ; c'étoit une réplique toute naturelle, et qui, ce me semble, terminoit [2] tout. Encore un coup, e quelques bontés que m'honore M. le Pr. de C. et quelque upérieures que soient ses lumières, il est impossible que, 'une place si élevée, il puisse se mettre à la mienne et voir e si petits objets tels qu'ils sont.

Ma derniére espérance n'est pas éteinte, tant que Mad[e] de 'erdelin veut bien s'intéresser à moi. J'ai la conviction la lus intime que, si je puis encore attendre quelque liberté et uelque tranquillité, c'est à elle que je les devrai. Il ne s'agit ue de m'éclairer sur mon état, me dire ce qu'il m'est permis u prescrit de faire. Puis-je me choisir une demeure au loin ans le royaume ? Ferai-je [3] mieux d'en sortir ? On m'a laissé ntrer paisiblement ; je puis du moins espérer qu'on me laissera sortir de même. Mais comment ? par où ? je ne demande u'à obéir. Qu'on me dise seulement ce que je dois faire, car, urant ma malheureuse existence, je ne puis pas m'empêcher 'être quelque part. Mais rester ici ne m'est pas possible, et je

1. « Supporter », et non « supposer », comme imprime Streckeisen.
2. « terminoit », et non « terminerait », comme imprime Streckeisen-Moultou.
3. « Ferai-je », et non « ferais-je », comme imprime Streckeisen.

suis bien déterminé, quoiqu'il arrive, à ne plus essayer de la maison d'autrui. Vne circonstance cruelle est l'entrée de l'hiver pour aller au loin, dans mon état, chercher gîte [1]. Mon jeune ami, plaignez-moi, plaignez cette pauvre tête grisonnante qui, ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces, et sent pour son malheur que les bruits qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi.

J'ai cent choses à vous dire et je ne me souviens de rien. Je me souviens seulement que j'oublie tout. Nos gens sont revenus, et tout va son train comme auparavant. Il y a de continuelles allées et venues souterraines, dont l'effet ne paroît que dans la contenance des habitans, mais cet effet [2] n'est pas équivoque, et l'on peut juger par lui de ce qui se traite dans les conseils caverneux de ces taupes. Au reste, tout le pays est aux genoux de M. le Concierge, sur tout depuis son voyage. Persuadé qu'il a toute la confiance de S. A., chacun s'empresse à se mettre ici sous sa protection, et à la mériter en me faisant quelque nouvelle avanie, ce qui réussit admirablement. Je ne puis concevoir par quelles mains est poussé cet homme, mais il a été très bien choisi. Il va très habilement son train sans se compromettre. C'est dommage qu'il ne soit pas appellé à jouer sur un grand théatre : il a tous les talens d'un vrai chef de conspirateur. Pardon, je vais toujours vous rabâchant les mêmes choses ; vous devez être bien ennuyé de moi. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J'écris cette lettre sans savoir comment ni par qui elle partira ; ma situation est de jour en jour plus embarrassante.

On a mis au revers de votre lettre un verbiage qui me fait comprendre qu'elle a été mise à la petite poste et envoyée aux gens de M. le Prince de Conti au Temple qui l'ont renvoyée à la poste. Vraiment, c'étoit bien vous addresser [3].

1. « chercher gîte », et non « chercher un gîte », comme imprime Streckeisen.
2. Les onze derniers mots : « ne paroit... effet », ont été omis par Streckeisen.
3. Streckeisen a omis ce 2e P.-S., qui se trouve sur la page de l'adresse.

N° 3456.

A Monsieur
Monsieur Renou
au chateau de Trye [1].

(Lettre de Du Peyrou.)

Mastricht. 26 Aoust 1767.

Enfin, mon cher Citoyen, me voici raproché de vous depuis avant-hier, et en état de vous dire quelque chose d'un peu positif sur nôtre entrevüe prochaine. Tant que je me suis vû à Amsterdam, je ne pouvois savoir quand j'en partirois. J'ay donc différé de jour en jour à répondre à vôtre n° 2. Je resterai ici jusques au 1er ou 2d du mois prochain, que je prendrai la route de Gisors s'il m'est possible de suivre celle que m'a indiqué Mr. Coindet. Comme ce sont des traverses continuelles, il est possible que je me dépite et que je me rende d'abord à Paris, pour de là vous aller joindre avec moins de bagage et d'embarras. Mais pour peu que les traverses soyent praticables, je compte être rendu à Gisors vers le 5, 6 ou 7. Si je suis obligé de passer par Paris, j'aurai soin de vous écrire pour vous aviser du jour précis de mon arrivée. Je me porte admirablement bien, sans aparence de goute, et c'est aussi le soulagement que m'a donné mon voyage. Je n'en ay jamais fait un aussi pénible tant par la nature que par le nombre des affaires dont je me suis vû chargé. Il me restera il est vray, et c'est un grand objet, la certitude d'avoir été utile à des oeuvres et des orphelins.

Je vous porte les Livres que vous m'avez demandés, savoir l'Agrostographie de Scheuzer et Ludwig. Mais l'opera n'étoit

1. *INÉDIT*. Transcrit le 28 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 218-219. In-4° de 4 p. la 3e blanche, l'adresse sur la 4e, traces de cire, pas de marque postale. [P.-P. P.]

pas encore arrivé quand j'ay quitté Amsterdam. J'ay laissé mes ordres pour que l'expédition de ce qui arrivera de ce côté se fasse sans délai en Suisse. J'aurois bien souhaitté pouvoir porter avec moi cet ouvrage. Quand aux lettres de change, j'espère que sur vôtre ordre, elles auront été addressées à Paris où je compte les trouver. Je vous porte les espèces que vous attendés ; mais il faudra vous décider à présent à un parti, pour que vous ne vous trouviez point dans aucun embarras vis-à-vis des Banquiers. On m'a parlé de manière à ne pas me laisser aucun doute que vôtre retraite et vôtre nom soyent encore un mystère. Mr de Faugnes que j'ay vû à Amsterdam m'a nommé l'une et l'autre et dans peu, si ce n'est déjà aujourd'hui, chacun saura ce qui en est. Nous raisonnerons ensemble sur tout cela, et sur tout le reste. En attendant, portez-vous bien, mon cher Citoyen, et continués à m'aimer comme je vous aime. Mille complimens à Mlle Renou. Je dépêche un peu ma lettre pour qu'elle soit prête avant le départ du Courier.

N° 3457.

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Négociant
A Genève [1].

(Lettre commencée le 24 août, continuée le 8 novembre,
terminée vers le 4 janvier 1768.)

Ce 24 Aoust 1767.

Je n'ai receu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 May addressée à Wootton. Elle étoit dans le plus

1. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4° de 4 p. L'adresse sur la 4e, avec chiffre postal 15 et cachet à la lyre sur cire rouge. Au haut de cette p. 4, d'Ivernois a écrit : « 1767 || J. J. Rousseau les 24 août et 8. 9bre || 11 Janvr. 1768 || 22. » (C'est-à-dire lettre des 24 août et 8 novembre 1767, reçue le 11 janvier 1768, répondu le 22 janvier 1768.) [Th. D.]

triste état du monde, à demi brulée, et paroissant avoir été ouverte plusieurs fois. Les pièces que vous y avez jointes ayant grossi le pacquet ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces, peine qui ne peut servir de rien ni à vous ni à moi ni à personne, et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidellement. Quand vos affaires seront accomodées, aprenez-le moi pour consoler mon coeur. Jusques là ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutois que vous vinssiez me voir à Wootton ce n'étoit pas de votre volonté que j'étois en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'executer. Soyez persuadé que, si vous m'etiez venu voir en Angleterre, de quelque maniere que vous vous y fussiez pris, vous n'auriez point[1] passé Londres. Si jamais la concorde renait parmi vous, j'ai lieu d'espérer que n'ayant plus à courir si loin vous aurez moins de difficultés à me rejoindre. M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera tems, et soyez sur que l'espoir de vous embrasser est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avois oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin. J'aurois juré de vous en avoir rendu compte il y a longtems, car dans mon premier moment de relâche, j'écrivis à cet effet à Mylord Mareschal. C'étoit précisément quand M. Michel venoit d'être nommé. Mylord me répondit qu'il étoit allé exprès à Berlin pour parler aux Ministres de votre affaire; qu'il faloit necessairement que vous vous addressassiez directement à eux, ou au Vice Gouverneur, que depuis la nomination du dernier, il ne lui convenoit plus de se mêler d'aucune affaire qui regardât Neufchatel en aucune sorte. Qu'il avoit refusé au Colonel Chaillet de se mêler d'une affaire pareille à celle qu'il venoit de proposer à ma sollicitation, et qu'il me prioit de ne plus me charger à l'avenir de recommandations auprès de lui, de quelque espèce qu'elles puissent être. Je ne doute pas qu'en vous addressant directement

1. « point » est en surcharge sur « jamais », précédemment écrit.

au ministére, votre affaire ne passât sans difficulté d'autant plus qu'elle a déja été proposée, et qu'on est toujours bien venu dans cette Cour-là quand on se présente avec de l'argent. En partant de l'Isle St Pierre[1] je laissai vos papiers avec tous les miens à M. du Peyrou, des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira[2].

Je n'ai laissé nuls papiers à l'Isle de S^t. Pierre qu'il m'importe de ravoir ; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies qu'en d'autres, si vous voulez les retirer en mon nom vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du billet qu'il faut que je fasse pour cela, et je vous l'enverrai sans délai.

Comme lorsque vos affaires publiques seront terminées vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis sans passer par Neufchâtel, je vous préviens que si de Paris vous pouvez vous rendre au Château de Trye près de Gisors et demander M. Renou, il vous donnera de mes nouvelles sures. Gisors est à quinze petites lieues de Paris, et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les Mercredis, et de Paris tous les samedis, et fait la route en été dans un jo[ur]. Je vous embrasse mon bon ami de tout mon coeur, ainsi que tout ce qui vous est cher et tous nos amis.

M. du Peyrou étant tombé malade à Paris, cette lettre a été prodigieusement retardée. Ce 8. 9bre. [1767].

[Vers le 4 janvier 1768.] Autre retard bien plus long, M. du Peyrou étant retombé malade ici et y ayant été retenu plus de deux mois. Vous pouvez juger si ces longs retards me tiennent en inquietude, et me rendent vos promptes nouvelles necessaires sur les tristes choses que j'apprends.

1. *Sic,* ici : « Isle S^t. Pierre » ; plus bas : « Isle *de* S^t. Pierre ».
2. L'affaire dont Rousseau parle dans cet alinéa est évidemment celle des lettres de noblesse désirées par d'Ivernois et pour lesquelles J.-J. avait écrit à Milord Maréchal. (*Cf.* n° 3118, Tome XVI, p. 48.)

N° 3458.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris, le 28 août 1767.

J'ai été incommodé, j'ai été à la campagne, j'ai craint de /ous importuner de trop fréquentes lettres. Voilà, cher et ligne homme, bien des raisons pour avoir retardé ma réponse, bien par delà mon désir et mon sentiment. J'ai la confiance et a certitude que votre coeur et votre sentiment se mêlent à out ce que vous écrivez et faites ; j'ai la conscience que ni 'un ni l'autre ne peuvent rien produire qui me puisse offenser. Rendez-moi la même justice et ne craignez de m'avoir blessé qu'alors que vous l'aurez voulu faire. Si vous ne connaissez pas mon cœur ce n'est pas ma faute ; je vous ai dit out ce que j'en savais, mais je me flatte qu'il est du petit nombre de ces choses qu'il vaut mieux aller voir que croire· e ne vous parle plus de vos résolutions sur votre esprit. Je ense avoir mes raisons pour croire que c'est faute d'avoir rouvé de bonne pâture propre à votre âme tendre et droite et votre esprit vigoureux que vous êtes dégoûté en ce genre : ue je suis absolument de votre avis sur le néant, le vague, déplacement, la torture et l'injustice des sciences humaines ; ue tout cela va être mis au clair par la rapide explosion et ogue de la science économique, qui perce enfin dans l'humanité ; qu'en conséquence j'ai raison de gémir de vous voir ous ensevelir volontairement dans l'âge de la force, du jugeent et au moment où les spéculations du moins, supposé ie ce ne soit que cela, prennent un tour satisfaisant pour otre bon coeur et votre âme droite ; mais cela dit, j'ai fait a charge d'ami et je dois la parfaire en ne m'opiniâtrant pas à ous aimer à ma guise et non à la vôtre. Comptez que quand

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, p. 374-376.

je serai injuste ce sera pour moi le pot au noir. Mais, mon doux ami, votre chien vous lèche quand vous êtes inquiet tout comme quand vous faites bonne mine ; accordez la même licence à votre chien à deux pieds sans le soupçonner de vouloir brusquer votre humeur. Je sais bien que le chaume est plus chaud en hiver et plus frais en été que l'ardoise ni le plomb ; cependant, quand vous souhaitez le chaume, quand vous vous trouvez mal chez autrui qui ne vous prête qu'un couvert qu'il ne peut occuper, ne vous vient-il jamais en pensée ce qu'on a tant répété que le vrai bien-être est en nous-mêmes ? Je sais qu'on ne refond pas le caractère, mais autre chose est de le refondre, ou de le contenir, ou de le pousser. Ce qui m'arrache cette trivialité, c'est la continuation de votre anathême sur votre qualité d'auteur. Est-il possible que vous ayez un regret continuel à ce que j'aie chaque jour une parcelle de votre âme dans ma poche, que vous vomissiez de la sorte ce qui m'a fait vous connaître et vous tendre ma faible mais fidèle main, ce qui vous a procuré tant d'autres partisans qui valent mieux ? Non, je ne vous croirai bien avec vous-même que quand je vous verrai susceptible du plus doux des sentimens, de ce nettoiement de l'âme qui la rend propre à réfléchir l'éclat des flammes vivantes qui sortent sans cesse d'un coeur tendre et pur, à éclairer l'esprit, à railler toutes nos facultés morales, par elles à jeter un regard fraternel et sympathique sur les hommes, à plaindre leurs défectuosités, à aimer leurs vertus, à priser leurs suffrages, à partager leurs afflictions, leur amour-propre et même leur émulation, si souvent gauche et dévoyée, à voir dans tout cela l'ordre de la nature, de cette grande et belle nature que vous adorez et qui vous doua si particulièrement, son ordre, dis-je, interverti par le désordre légal. C'est alors qu'en rentrant en vous-même vous vous trouverez grand de tout ce qui dépasse en vous ce désordre, de tout ce qui lui échappe, et c'est ce résultat qui nous rend simples et jamais présomptueux. Faute de cela, malgré toute réclamation de la nature, on nage dans l'incertitude et dans l'océan de sa propre singularité, et l'on ne prend



Librairie Armand Colin, Paris.

LE DUC DE CHOISEUL
par J. M. Moreau.
Cabinet des Estampes.

terre que sur le sable mouvant du consentement à sa manière d'être personnelle, du bonheur aperçu par delà les barrières de la fortune, de la dépendance et des regrets sur le passé.

Pardon, digne homme, de tant de récidives; mais il me faut penser aussi, à moi, à mes singularités. Au reste quand vous serez las d'intermédiaires, le Bignon est toujours à sa place, c'est un milieu entre le *pauperum tabernas regumque turres*. Ayez le coeur dilaté. Je finis et vous embrasse.

N° 3459.

[Coindet à Rousseau] [1].

Paris, le 29 août 1767.

J'étais fort en peine de vous, mon très cher, quand j'ai reçu votre lettre du 25. J'ai attendu pour vous répondre qu'il m'eût été possible de sortir : je n'ai point trouvé S. A. qui est à l'Isle-Adam et qui ne doit revenir que jeudi ou vendredi. Mais j'ai vu Mme de Verdelin qui est d'avis de prendre au plus tôt tous les arrangemens nécessaires pour que vous puissiez quitter incessammant votre asile et vous retirer dans quelque province où vous vivrez inconnu, chez vous, tranquille et en paix; et comme de toutes manières il n'y a pas de temps à perdre, tant à cause de la situation déplaisante où vous êtes, qui exige un prompt remède, que parce que la saison pourrait bien éloigner les personnes nécessaires à ses projets et qu'elle même sera peut-être obligée de faire dans peu un petit voyage, toutes ces raisons, dis-je, l'engagent à faire les démarches nécessaires auprès de M. le Duc de Ch[oiseul] pour obtenir la liberté que vous désirez de vous retirer à telle distance que l'on voudra vous prescrire. Elle espère de réussir et de ne pas tarder à vous en informer ; mais, quoi qu'il arrive, vous pou-

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 170-172.

vez toujours compter sur les plus grandes sûretés pour votre sortie du royaume, au cas que cela fût nécessaire.

Je n'oubliai point dans l'audience que j'eus de S. A. à Mmorency, de lui représenter que si l'on ne vous permettait pas de vivre en France, vous vous retireriez quelque part en Italie et que même vous comptiez qu'en pareil cas elle vous accorderait sa protection ; mais cette idée d'éloignement ne lui plut point, et je n'obtins pour toute réponse que l'assurance qu'il me donne qu'il écrirait ses idées sur ce que vous désiriez et que si vous persistiez à vous éloigner, vous seriez le maître après cela de faire ce que vous jugeriez à propos, sans qu'il changeât pour cela ses sentimens pour vous. Si vous ne souffriez pas autant que vous souffrez, j'aurais fort désiré que l'on eût attendu et cette lettre et la visite qu'il se proposait de vous faire ; mais les raisons que je vous ai dites ci-devant ne permettant pas de différer à prendre les sûretés nécessaires, j'espère que si S. A. en est informée, elle ne les désapprouvera pas, ayant remarqué de l'éloignement de sa part pour en parler à M. le D[u]c de C[hoiseu]l. Prenez donc patience encore quelques jours et soyez assuré que les choses seront déterminées dans peu de manière ou d'autre. Je serai informé exactement du retour de S. A. et j'irai lui représenter de nouveau l'absolue nécessité où vous êtes de quitter votre retraite. Je n'aurais pas pensé que les choses eussent continué ainsi après ses nouveaux ordres ; mais cependant, je n'en suis pas surpris. Que je vous plains, mon respectable ami, vous qui êtes la bonté, la bienfaisance même, et qui êtes pourtant en butte aux outrages de ces vilaines gens ! Quelle dépravation, et que l'horreur qu'elle m'inspire élève mon âme et me fait rendre grâce à la providence qui m'a donné un coeur si différent ! Je suis désolé que mes affaires ne me permettent pas de vous aller voir, ne fût-ce que pour passer un moment avec vous ; ce serait sûrement un soulagement à vos peines et ce serait pour moi une grande douceur. Je vous rends mille grâces des conseils que vous me donnez ; je fais tout ce que je puis et pour le mieux, soyez-en bien assuré. Je ne crois pas

vous avoir dit que j'irais passer les fêtes de la St Louis avec vous ; au contraire, il me semble que je vous parlais des affaires qui m'en empêcheraient. J'ai beaucoup travaillé et avec succès ; je compte avoir quelque repos dans peu ; ce sont des bourrasques qui viennent 3 ou 4 fois l'année.

Je me suis informé et j'ai su qu'on avait effectivement mis à la petite poste la lettre que je vous écrivis dimanche. Comme c'était fête et que l'homme qui me sert n'y était pas, je la donnai à un autre qui paresseusement ne prit pas la peine de la porter à la grande poste. Vollà ce qui arrive quand on ne fait pas les choses soi-même.

Je vois qu'il y a une fête de mardi en huit ; ainsi, selon toute apparence, j'irai vous voir le dimanche, soit pour passer deux jours avec vous, soit pour vous ramener, si les choses sont arrangées comme je le désire ; mais j'espère qu'avant ce temps, vous me donnerez de vos nouvelles.

Si vous n'aviez pas de répugnance à faire ce que je vais vous dire, je crois que cela serait bien et ferait un bon effet ; ce serait donc de m'écrire une lettre que l'on pùt montrer au besoin et qui servît à faire voir le besoin et le désir que vous avez de vivre en paix, libre et chez vous ; la résolution où vous êtes de ne plus écrire et même votre dégoût pour cette occupation ; et l'inclination que vous avez pour cette nation qui vous fait lui donner la préférence sur les autres asiles que vous pourriez choisir ; je crois qu'une telle lettre ne pourrait qu'ajouter à la bonne volonté et au désir que les personnes qui parleront au ministre auraient que vous restiez en France. Au surplus, ne vous gênez point là-dessus, car il se peut ausi qu'une telle préoccupation soit superflue.

Mme de Verdelin m'a chargé de vous dire mille choses pour elle. M. Watelet et M. Loyseau aussi. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

Je vous envoyai hier contresigné un paquet que Guy m'a fait remettre pour vous.

N° 3460.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hotel le Blanc rue
de Cléry
A Paris[1].

Ce 1er. 7bre 1767.

J'ai votre n° 3 et le pacquet contresigné. Je suis d'autant plus touché des bontés de Made de Verdelin que cette occasion ; la plus critique de ma vie, me fait bien sentir tout le prix de ses soins ; je n'ajouterai pas : et les vôtres, parce que c'est à vous que j'écris. Il me paroit incontestable qu'il faut attendre les ordres de M. le Prce de C. avant de faire aucune démarche, et surtout avant de sortir d'ici. Je dois et je veux tout souffrir plustot que de lui déplaire ; c'est une résolution à laquelle je me tiens invariablement ; et, puisque vous me marquez qu'il a des choses à m'écrire, et peut-être un voyage à faire ici, je suis d'avis de m'exposer à manquer les occasions, et même à voyager dans l'arrière-saison, plustot que d'avoir à me reprocher d'avoir mérité[2] la disgrace de S. A., qui a daigné m'accueillir dans mes plus cruelles misères. Voila, mon ami, ce que je n'oublierois[3] jamais, quand nulle autre raison n'ajouteroit à sa protection et à ses bienfaits. Du reste, l'impossibilité de tenir[4] ici est telle que rien ne le sauroit[5] vain-

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 51. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la lyre, en cire rouge. Timbre postal GISORS. — Cette lettre a été imprimée en 1861 par Streckeisen-Moultou (*Œuvres inédites,* p. 458-560) avec quelques erreurs et omissions. [Th. D.]

2. Les mots « d'avoir mérité » sont omis par Streckeisen.

3. « oublierois », et non « oublirai », comme imprime Streckeisen.

4. « tenir », et non « rester », comme imprime Streckeisen.

5. « ne la sauroit vaincre », et non « ne pourrait la vaincre », comme imprime Streckeisen.

cre, et qu'il ne s'agit que du moment d'en sortir. C'est de quoi nous causerons plus à notre aise, si vous persistez à venir Dimanche prochain, à quoi je consens de tout mon coeur, si nulle des aftaires dont vous êtes chargé n'en souffre et que ce voyage vous fasse plaisir.

Savez-vous à quoi ont abouti les secrètes allées et venues depuis le voyage de ces M^rs ? A répandre comme un torrent la nouvelle certaine qu'à la vérité je ne suis pas intrus ici, à l'inseu de S. A., mais qu'au contraire j'y suis un espion placé de sa main pour tracasser ici [1] tout le monde, et que si l'on ne vient promptement à bout de m'en chasser de manière ou d'autre, chacun peut se tenir pour perdu. Vous ne sauriez imaginer l'effroi mêlé d'exécration que ma présence inspire à ces pauvres dupes. Cependant on complote je ne sais pas quoi, et soyez sur qu'il n'y a personne ici sans exception [2] qui ne contribue à me faire un mauvais parti si l'occasion s'en présente. Ce n'est pas qu'on méprise ici l'espionage, mais on le redoute terriblement. La prémiére nouvelle de cette folie, au lieu de m'indigner, m'a fait éclater de rire ; mais je finirai surement par n'avoir pas [3] les rieurs pour moi, et je vous promets que jamais dans le monde espion ne fut de si près espionné. Vous pouvez juger de la vie que je mène ici, moi qui n'ai pu m'aguerrir à la malveillance de personne. Vous jugerez de mon état quand vous viendrez, et vous verrez s'il est possible qu'il dure. Je ne puis pourtant m'empêcher moi-même de le trouver comique ; convenez du moins qu'il n'étoit guére dans l'ordre des choses prévoyables, et qu'à cinquante-six ans voir Jean-Joseph Renou devenu l'espion d'un Prince auprès de deux ou trois de ses valets, est un sort auquel on n'auroit pas dû s'attendre.

Je commence [4] à être fort surpris du silence de M. Rouge-

1. Le mot « ici » est omis par Streckeisen.

2. Streckeisen a omis les mots : « sans exception ».

3. Streckeisen-Moultou a imprimé : « mais je finirais *as*surément par ne pas avoir ».

4. « Je commence » et non « je recommence », comme imprime Streckeisen-Moultou.

mont. N'auriez-vous aucun moyen d'en savoir des nouvelles ? S'il étoit malade, il me semble que, dans la circonstance, il m'auroit du moins fait écrire un mot. Je commence à sentir les approches du froid : nous n'avons, ni l'un ni l'autre, ni chemises ni hardes. Si tout cela doit rester en Angleterre, à la bonne heure : me voila déja tout consolé de cette perte ; mais encore ne faudroit-il pas attendre la neige pour songer à [1] y suppléer, et pour cela il faudroit savoir à quoi s'en tenir. Si vous pouviez me procurer là-dessus quelques nouvelles, vous me feriez grand plaisir.

Adieu, cher Coindet ; si je n'ai point de vos nouvelles d'ici à dimanche, j'irai au-devant de vous à midi, s'il fait beau, sur [2] le chemin de Gisors. A moins que vous ne veniez encore en chaise de poste, j'ai quelque espoir de vous rencontrer. Je vous embrasse. Quelque honneur que je me fasse d'être l'herboriste de Made. [3] de Portland, il faut que ce titre cède à un autre que je tiens de la liberalité du Sr Deschamps.

L'espion de M. le Pr. de Conty

No 3461.

[Coindet à Rousseau] [4].

No 4. Paris, le 3 septre 1767.

J'ai reçu, mon très cher, votre lettre du 1er courant. Mme de Verdelin et moi continuons à être très inquiets de la situation où vous vous trouvez, et certainement il faut y mettre fin au plus tôt. Votre résolution d'attendre les choses que S. A. veut vous

1. Streckeisen-Moultou omet « songer à ».

2. « sur » et non « par », comme imprime Streckeisen-Moultou.

3. *Sic,* et non « Madame la duchesse de », comme imprime Streckeisen-Moultou.

4. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 176-179. La lettre est adressée « à Monsieur Maunoury.... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

écrire et la visite qu'elle veut vous faire, est on ne peut pas mieux. Certainement S. A. ne manquera pas d'en sentir le prix ; cet effort est digne de vous ; mais il est cruel d'en faire de pareils et il semble que ce qui se passe actuellement n'est que pour vous faire éprouver toutes sortes de tourmens. S. A. revient aujourd'hui ; je la verrai certainement demain et je vous en donnerai des nouvelles Samedi. Je suis indigné de la conduite de ces vilaines gens ; ils me tourmentent cruellement ; je me suis réveillé cette nuit en croyant les traiter comme ils le méritent et comme j'en userais s'ils étaient à moi. Je persiste néanmoins à croire qu'il n'y a aucun danger pour votre sûreté. Si j'avais la moindre idée contraire, certainement vous ne resteriez pas là 24 heures. Cependant ce n'est pas assez que je le croie ; il faut que vous soyez en repos et que vous n'ayez aucun doute là-dessus ; encore quelques jours de patience, mon cher et respectable ami, et vous quitterez cette habitation pour toujours.

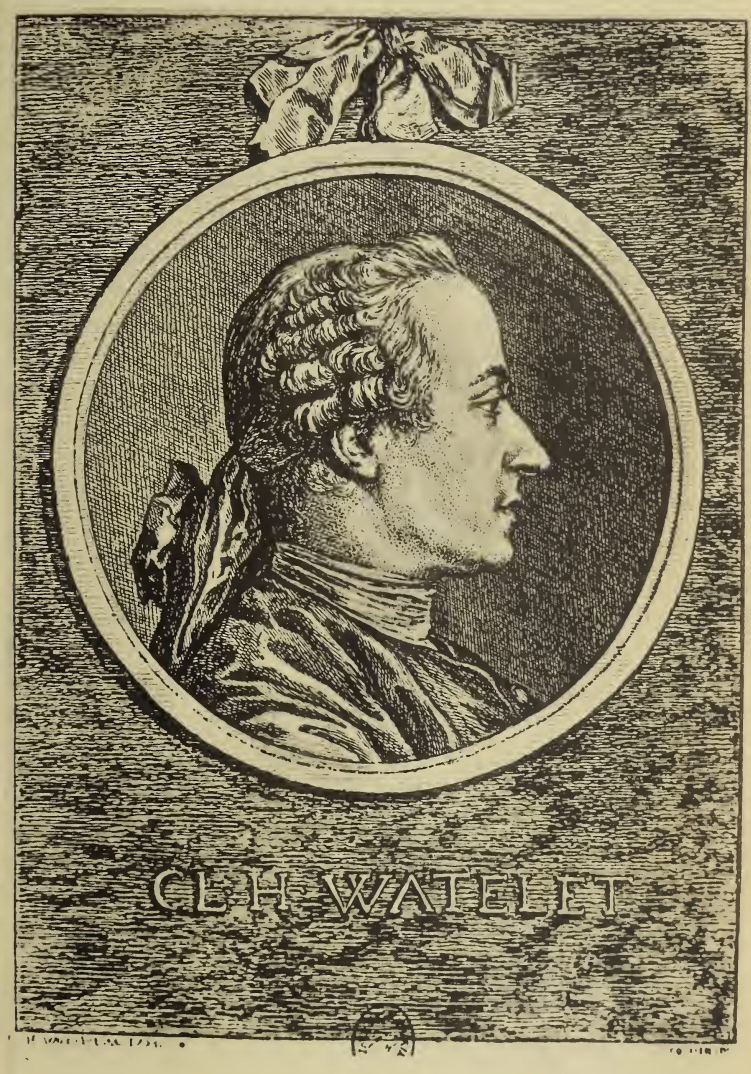
M[me] de Verdelin a sondé le gué pour le séjour en France. Il paraît qu'il y aurait des difficultés à en demander la permission ou plutôt à l'obtenir et qu'en cas de refus, ce serait le moyen de se fermer la porte pour y demeurer quelque part inconnu et tout simplement sans faire aucunes démarches, ce qui serait très vraisemblablement toléré. D'un autre côté, il y a l'inquiétude, s'il arrivait quelque tracasserie inattendue à laquelle ceux qui s'intéressent à vous ne pussent pas pourvoir sur le champ ; mais au moins il reste le séjour d'Italie et c'est un pis aller qui n'a que le désagrément de vous éloigner de vos amis. Mais tout doit céder à la douceur de vous savoir en paix. M[me] de Verdelin présume qu'il serait possible de vous assurer toute la protection nécessaire ; il est même arrivé avant hier qu'un ami de M[me] de V[erdeli]n dînant chez le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire, et homme d'un rare mérite, qui vous aime et parle de vous dans les termes les plus pleins d'admiration, il arriva donc que dans une conversation particulière à votre sujet le comte dit que si vous aviez désiré ou désiriez passer en Italie dans les états du grand Duc, il se

flattait d'obtenir pour vous tout ce que l'on peut desirer, le premier ministre étant fort de ses amis. Voilà donc de ce côté-là une protection dont il n'y aura pas d'inconvénient à faire usage ; mais dans tous les cas vous devez bien croire que le secret sera exactement observé. Je crois bien encore que vous pourrez compter sur les bons offices de S. A. pour Modène. Mais avant de rien déterminer, il faut voir ce que S. A. écrira et ce qu'elle vous dira, quand elle ira vous voir.

Voici une lettre que je reçus hier de M. Rougemont. J'ai reçu aussi des nouvelles de vos malles qui doivent être arrivées à Rouen. J'ai écrit sur le champ pour qu'on me les envoie, ce qui ne peut pas tarder ; je compte qu'elles seront ici à la fin de la semaine prochaine. J'aurai soin de vous informer de leur arrivée.

Malgré le travail le plus assidu, il ne m'a pas été possible d'avancer assez mes affaires pour croire que je puisse vous aller voir dimanche ; ainsi n'y comptez pas. Je ne peux vous dire combien j'en ai de chagrin ; mais cette course ne sera différée que de quelques jours et j'espère d'obtenir campo trois ou quatre jours vers la fin de la semaine prochaine. Probablement je vous ramènerai et, suivant la tournure des choses, j'aurai soin de vous procurer un pied-à-terre dans un faubourg. Je m'empresse de vous dire qu'une chose que je désirais est arrivée en partie. M. et Mme Necker *m'écrivirent* hier qu'ils me priaient à diner chez eux tous les jours de la semaine prochaine, excepté le vendredi. Ce vendredi est le jour des beaux esprits ; ainsi je ne le regrette pas. Cette invitation obligeante est venue à propos de quelque chose que je vous conterai, et il était temps ; car j'avais le coeur gros de prendre une peine excessive dont on ne me faisait pas l'honneur de s'apercevoir, bien au contraire. Cela me mènera peut-être à mon but et si je suis content des procédés honnêtes que j'ambitionne, mon projet est de donner mes soins les plus empressés à leurs affaires ; mais il faut que chacun aille en avant de son côté.

Mme de V[erdeli]n m'a chargé de vous dire mille choses. Mlle sa fille lui cause beaucoup d'inquiétude.



Librairie Armand Colin, Paris.

WATELET
gravé par lui-même, d'après un dessin de Cochin.
Cabinet des Estampes.

Voici une lettre que M. Watelet a reçue tout simplement ous enveloppe, sans qu'on lui indiquât pour qui elle était. Il n'a dit qu'il ne savait pourquoi il n'a pas présumé qu'elle était our vous, la suscription devant effectivement le lui indiquer; l l'ouvrit pour savoir ce qu'il devait en faire et, comme on ne eut pas le soupçonner d'avoir voulu commettre une indiscréion, il ne s'en justifie pas. Il m'a chargé de vous renouveler es tendres assurances de son attachement et ses offres empreslées de services. Moi, je ne vous renouvelle rien, vous savez ue je suis tout à vous.

Jeudi à 6 heures du matin.

N° 3462.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Paris 3. 7bre 1767.

Je suis arrivé hier au soir ici, mon cher Citoyen, après vous voir écrit de Mastricht le 26 Aoust que je tacherois de passer par s chemins de traverse pour éviter le passage par Paris. Mais n'ay eu que de trop bonnes raisons pour changer d'idée. rimo, j'ay dû juger combien les traverses seroient difficiles ar l'état des grandes routes, à suposer même que je ne trouasse pas des difficultés de la part des maîtres de poste ainsi ie Mr Coindet me l'avoit insinué. Ensuite ne voulant pas, il m'étoit possible, prolonger mon absence, j'avois calculé i'en me rendant droit ici je donnerois mes ordres pour être técutés pendant la petite absence que je devois faire dans vos iartiers, et qu'ainsi, à mon retour ici, je trouverois la besogne en avancée. Ces considérations ont été ensuite appuyées en fortement par les petits avant-coureurs de ma maudite

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé, iservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 220, 221, in-4° de 4 pages, lresse (« A Monsieur || Monsieur Renou || au Chateau de Trye ») sur la 4e, ces de cachet. Pas de marque postale. [P.-P. P.]

goute. Je suis parti de Mastricht le 31 Aoust bien portant et sans la moindre aparence d'être pris en route, mais dès le lendemain, j'ay commencé à sentir quelque bagatelle qui a augmenté insensiblement; enfin, sans être alité, je sens que mon heure aproche. J'ay pourtant hier trois fait quelques petites promenades aux Tuilleries, après avoir été obligé à me procurer un apartement plus comode que celui où j'avois débarqué. Aussi cette lettre commencée hier ne s'écrit que d'aujourd'hui quatre 7bre. Je me suis levé et je me traine par ma chambre, je ne sais pas si je seray en état de monter en carosse. Je veux essayer de surmonter le mal et j'ay déja commencé à mettre en usage des moyens qui m'ont parfaitement réussi à Mastricht il y a deux mois. Ce sont des bas de toile cirée que je chausse la nuit et qui attirent une transpiration fort abondante qui, j'espère, me dégagera encore cette fois-ci. L'essentiel est de retarder cette goute jusques à mon retour en Suisse. Heureusement pour moi, Mr de Luze est logé avec moi. Il est arrivé demie heure après moi, du côté du midi, tandis que j'arrivois du côté du nord. Cette rencontre nous a fait également plaisir. Ne soyés pas inquiet, je vous prie, sur mon compte. Je ne suis point isolé ici, quoique je ne sois pas comme chez moi, ou chez mes parens. Si je parviens à dissiper cette atteinte, j'irai vous voir dans huict jours, mais j'auray soin de vous en prévenir à l'avance. En attendant, dites moi si je pourrai avoir au chateau un de mes domestiques logé avec moi. Cela me devient bien essentiel aujourd'hui. Il se nourrira lui-même, comme ici, pourvû qu'il trouve de quoi, ou se mettra en pension chez quelques personnes de l'endroit. Vous pouvés m'addresser vos lettres sous couvert de mes banquiers ou bien tout uniment à mon addresse, aux Bains royaux, rue de Richelieu. Adieu, mon cher Citoyen, j'espérois vous voir plus tôt que je ne vous verray. Il faut prendre patience et c'est beaucoup que d'y parvenir. Mes complimens à Mlle Renou. Adieu encore une fois; je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3463.

[Coindet à Rousseau][1].

N° 5. Ce samedi matin fort à la hâte [5 septembre 1767].

Je vous écrivis le 3. M. le Pr. de C[onti] n'arriva que hier; je ne le trouvai pas et j'ai chargé un de ses valets de chambre de dire à S. A. que j'étais venu et que j'étais à ses ordres pour l'audience qu'elle voudroit bien me donner. Je n'en ai pas encore entendu parler.

Je fus chez Mme la Maréchale qui arrivait. Elle me reçut fort bien et me demanda avec empressement de vos nouvelles; je lui en donnai de conformes aux circonstances et je la suppliai en votre nom d'ajouter ses bons offices auprès de S. A. et de M. le D. de Ch[oiseu]l, pour vous procurer un asile tel que vous le souhaitez. Elle me promit beaucoup; nous verrons donc quel en sera l'effet. Certainement, je crois que le minis-re ne lui refuserait pas une chose aussi raisonnable que celle ue vous désirez. Je vous informerai de ce qui se passera aus-itôt que j'aurai quelque chose de nouveau.

Vos malles sont à Rouen et on va me les expédier. Je viens ussi de recevoir le paquet de papiers et de petits livres d'en-oi de M. Rey; je les garderai ici jusqu'à nouvel ordre. I. Guy m'écrivit hier pour vous prier de lui renvoyer les der-ières feuilles que vous avez reçues et qu'il attend pour tout inir. Envoyez-les tout simplement par la poste à moi et je les ui remettrai. Adieu, cher et bon Renou, je vous embrasse de out mon coeur.

Cette lettre vous annonce que je n'irai certainement pas ous voir demain; je vous manderai le jour que je prendrai our faire cette course.

1. Transcrit de l'imprimé dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rous-au,* p. 179-180.

N° 3464.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À L'HOTEL LE BLANC, RUE
DE CLERY
A PARIS [1].

6. 7bre [1767]. N° 2. ayant oublié de cotter le précèdent[2].

J'ai votre n° 4. En attendant l'explication que vous me promettez sur l'invitation de M. et Mad^e^. Nr [3], je me hâte de vous témoigner le plaisir qu'elle me fait. J'y vois surtout que malgré ce qu'on a pu vous dire on est content de votre assiduité ; point sur lequel, vous voyant de gouts si différens, je ne pouvois me defendre d'un peu de crainte. De plus, je crois que cette société habituelle peut vous faire connoitre avantageusement et vous mener plus vîte à l'objet que vous devez raisonnablement vous proposer. Mais je pense aussi que de quelque façon qu'on se conduise avec vous, votre exactitude et vos soins à remplir vos fonctions doivent être les mêmes, et ne dependre en aucune façon des procédés qu'on peut avoir avec vous. En tout état de cause, vous devez toujours faire de votre mieux, non seulement pour la chose, mais pour vous-même. Car que cela vous donne ou non des agrémens dans la maison, c'est le moyen d'obtenir tot ou tard un intérest dans le commerce ; et ce point gagné tout est gagné.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms 203, n° 53. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, cachet à la lyre, en cire rouge. Timbre postal GISORS. — A la Bibliothèque de Neuchâtel [7901], se trouve une première version autographe, avec adresse, mais sans cachet ni indication postale, que J.-J. aura sans doute envoyée à Du Peyrou, et qui présente des différences avec l'original expédié à Coindet. — A la même bibliothèque, il y a encore, dans le dossier 7906, une autre copie autographe de cette première version (variantes insignifiantes). [Th. D.]

2. Dans la copie du dossier 7901, on lit, en tête, à gauche : « Ce 6. 7bre 1767 », et, à droite : « N° 2. attendu que j'ai oublié de cotter le précédent. »

3. M. et Mme Necker.

Quoiqu'il fasse à présent très chaud, nous avons eu quel-
ques froids passagers qui m'ont saisi, et je me sens fort in-
comodé depuis quelques jours. Jusqu'à présent l'attaque est
plus effrayante que douloureuse ; mais c'est un mauvais pré-
paratif pour une route de trois cents lieues, et je ne sens au-
une proportion entre ma force actuelle et celle dont j'ai besoin
pour cela [1]. Les suretés sur lesquelles je comptois un peu
emblent aussi disparaître. Je comprens par ce qui se passe et
ar ce que je prévois qu'il faut m'attendre [2] en quelque lieu
ue je sois à y être suivi par ceux qui me suivent ici, et par
onséquent à finir mes jours dans toutes les douleurs et dans
ous les opprobres dont ils voudront m'accabler. Sans voir dis-
nctement pourquoi l'on me chasse d'ici, je vois certainement
ue c'est pour m'attendre ailleurs avec plus d'avantage encore,
t cela posé j'aime mieux me livrer à leurs coups où je suis,
uis qu'au moins le lieu de la scène est plus honorable, et
ue j'ai la consolation d'être sur que le maitre de la maison
'a point de part au mal qui se fait chez lui. Mes mauvaises
uits me rendent patient le jour, et je suis d'avis de me laisser

1. Dans la version autographe de Neuchâtel, le début de cet alinéa est rédigé
mme suit : « Quelque froid qu'il fait et peut-être quelques fruits que j'ai
ngés m'ont donné des préludes d'attaques qui m'effrayent d'autant plus que
n ayant pas eu depuis l'hiver dernier je commençois à m'accoutumer un peu
p au bien-être corporel. C'est là, mon cher, un mauvais préparatif de voyage,
je ne trouve aucune proportion entre mes forces actuelles et celles dont j'ai
oin pour un voyage de trois cents lieues. D'ailleurs, les sûretés sur lesquelles
comptois un peu semblent disparoître et quoiqu'il fasse à présent très chaud la
uvaise saison s'approche au galop. Je comprends... »

2. Variante de la version conservée à Neuchâtel : « m'attendre à être insulté,
sécuté, tourmenté le reste de ma vie, et cela étant, autant vaut me livrer à
s ennemis ici qu'ailleurs ; puisqu'au moins le lieu de la scène est plus hono-
le, et que je suis bien sur que le maitre de la maison n'a point de part au
l qui se fait chez lui. Il faudroit assurément, quelque dure que soit ma position
sente, que je fusse insensé pour partir d'ici à l'heure qu'il est, pour aller, sans
oir comment, ni où, chercher ailleurs avec bien des fatigues, les mêmes traite-
ıs que j'éprouve ici. Mes mauvaises nuits me rendent patient le jour : ce n'est
sque pas la peine de batailler encore pour le peu qui me reste à vivre ; je suis
is de me laisser achever à terre, j'aurai de moins la peine de me défendre et
e de fuir. Toutefois, comme le physique influe tant sur le moral chez les
mes, je ne réponds pas que si ma santé redevenait meilleure, je ne changeasse
ore ma façon de penser. »

achever à terre ; j'aurai de moins la peine de me deffendre et de fuir. Toutefois comme le physique influe tant sur le moral chez les hommes, je ne réponds pas que si ma santé redevenoit meilleure je ne changeasse encore de façon de penser [1]. Au reste, s'il ne tenoit qu'à la déclaration dont vous parlez pour être laissé tranquille ici ou ailleurs, je la ferois telle qu'il ne seroit pas possible sur ce point de rester en doute ; mais il n'est pas même possible à présent qu'on y soit ; car cette déclaration a été faite et répétée et de bouche et par écrit, et ma conduite prouve, plus que tout le reste encore, la constance et la sincérité de ma résolution : car qui peut me croire assez fou pour vouloir rester en France avec la démangeaison de me remontrer au public. L'homme demeure et c'est déja cela de trop ; mais l'auteur est mort, soyez en bien sur.

Vous me marquez que mes malles ayant dû arriver à Rouen vous avez écrit sur le champ qu'on vous les envoye. Je vous avoue que j'aurois cru que c'étoit à moi qu'elles devoient être envoyées. Vous auriez bien dû me permettre au moins de les saluer en passant, puisque je suis à peu près sur leur chemin [2].

1. Ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, ne figure pas dans la version autographe conservée à Neuchâtel (7901).

2. Variante de cet alinéa, dans la version du dossier 7901, conservée à Neuchâtel : « Vous me marquez que mes malles ayant dû arriver à Rouen vous avez écrit sur le champ qu'on vous les envoye ; je vous avoue que je ne me serois pas attendu à cette destination, et j'aurois crû que c'étoit à moi qu'elles devoient être envoyées ; d'autant plus que me trouvant ici à moitié chemin de Rouen à Paris, rien ne m'étoit plus aisé que le leur faire continuer leur route pour cette dernière ville s'il faloit qu'elles y allassent. Les embarras des douanes et chambre Syndicale font éviter Paris autant qu'il est possible, et vous, au contraire, vous allez le chercher tout exprès pour multiplier les retards, les embarras, la dépense, les difficultés de toute espèce, et vous me contez cet arrangement sans suposer même qu'il y en pût avoir un plus simple dont nous étions déjà convenus. Il est vrai qu'il faloit une addresse à Gisors, mais que ne me la demandiez-vous ? C'étoit une affaire de trois jours pour l'attendre, et il vous la faut également de Paris. De grace si vous y étes à tems, faites addresser le tout à *Monsieur de Lêtang marchand Droguiste à Gisors,* et quelque parti que vous preniez donnez m'en avis, je vous supplie ; car de manière ou d'autre il me faut des chemises et des chausses absolument. » — [Th. D.]. L'expression « chambre Syndicale », employée ici par Rousseau, doit désigner le service des transports par eau. [P.-P. P.]

Puisque vous n'avez pu venir cette semaine il est à propos d'attendre la conclusion de tout ceci. Il seroit peu convenable que vous choisissiez pour ce voyage précisément le tems où vous dites que M. le Prince de Conty doit venir ici. Au lieu qu'après son départ nous pourrons nous voir plus à nôtre aise et causer à loisir du tour que les choses auront pris et du parti définitif que je dois prendre. J'aime à vous consulter sur les choses qui me regardent, pourvu que sur ces mêmes choses-là vous vouliez bien me consulter aussi. Je vous embrasse de tout mon coeur [1].

N° 3465.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hotel le Blanc rue
de Clery
A Paris [2].

8. 7bre 1767.

J'ai votre n° 5. et j'y vois que mon petit bagage est en train de passer près de moi pour se rendre auprès de vous. A la bonne heure : puisque vous n'avez pas jugé nécessaire de consulter ma volonté sur cette destination, il faut bien se conformer à la vôtre. Si cependant il arrivoit que vous changeassiez de résolution, voici des directions que vous pourriez

1. Dans la version du dossier 7901, conservée à Neuchâtel, ce dernier alinéa est rédigé comme suit : « Puisque vous n'avez pu venir cette semaine, attendez que je vous écrive, afin qu'ayaut vu S. A. ou receu de ses nouvelles, et vû comment tournera mon indisposition présente, je puisse un peu causer avec vous de ma situation et de mes résolutions. J'aime à vous consulter sur les choses qui me regardent ; mais il seroit naturel, ce me semble, que sur ces choses-là vous me consultassiez aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur. » [Th. D.]

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 54. In-4° de 4 p., les 2e et 3e bl. L'adresse sur la 4e, avec le timbre postal GISORS et le cachet à la lyre en cire rouge. [Th. D.]

suivre pour me faire passer ce qu'il vous plaira de m'envoyer, soit de Rouen soit de Paris.

De Rouen, faire charger par eau au batteau de Constant qui décharge à Andely, à l'addresse de *M. de Létang Marchand Droguiste à Gisors*, qui l'enverra chercher. De Paris, faire mener à l'image S[t] Claude rue Montorgueil, ou M. Carpentier doit charger après-demain 10., et si l'on n'est pas à tems pour ce voyage s'informer du plus prochain, toujours à l'addresse du même M. de Létang.

Vous vous donnez pour moi bien des mouvemens auxquels je suis fort sensible quelque effet qu'ils puissent avoir, mais dont la résolution que j'ai prise de rester ici quoiqu'on fasse, doit vous dispenser désormais. Je vous salue de tout mon coeur.

Je vous ai demandé et vous m'avez promis bien des fois le mémoire de mes commissions. Je serois[1] bien aise de l'avoir enfin, vû surtout l'augmentation considérable qu'y doit faire le port de mon bagage.

N° 3466.

[Coindet à Rousseau][2].

N° 6. Ce mardi 8[e] septem[e] 1767.

J'ai reçû hier vôtre lettre du 6 N° 2. Avant d'y répondre je vais vous donner des nouvelles de M. du Peyrou que je viens de voir ; son attaque de goutte luy a pris très violemment en

1. « pourtant », biffé.

2. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (rec., fol. 86-88). L'adresse est à « Monsieur, Monsieur Manoury, Lieutenant des chasses de S. A. S. Mgr le Prince de Conti. Pour Monsieur Renou. Au château de Trye par Gisors ». [Th. D.]

arrivant aux deux pieds et à la main droitte, et comme ses douleurs sont très-vives, il espère qu'elles dureront un peu moins longtems. Il m'a chargé de vous le faire savoir ; aussitôt qu'il pourra vous écrire, il vous donnera luy-même de ses nouvelles ; en attendant, je luy ai offert de luy servir de secrétaire pour ce qu'il voudroit vous faire dire et je me chargerai de ce soin avec empressement. Il vous a apporté le livre sur les gramens de Schutzer et un autre ouvrage de botanique qu'il me remettra pour vous faire parvenir.

Je suis très en peine de ce que vous me mandez sur vôtre santé et le ton de vôtre lettre annonce que [vous] souffrez beaucoup plus que vous ne le dites et vous jugerez aisément combien cela m'allarme. M. le Pr. de C. m'envoya chercher hier (j'y avois été deux fois sans le rencontrer). Il continua à me dire qu'il conserveroit pour vous les mêmes sentimens en quelque lieu que vous voulussiez aller et qu'il n'épargneroit rien pour vous y procurer la sureté nécessaire à vôtre repos, mais que les choses n'en étoient pas au point que lon put se flatter d'être tranquille à ce sujet et que lors même que lon auroit la protection de la Cour, le Parl[t] seroit toujours à craindre en quelque lieu que vous fussiez de france, s'entend si lon vous y savoit, ce qui ne pourroit guéres s'ignorer longtems. Il vouloit vous écrire toutes ses raisons, comme je vous l'ay dit, mais il en a été empéché et il aime mieux vous le dire. S. A. a été obligée de retarder son voyage de Lisle Adam par des affaires et peut être à cause d'une petite foulure au pied qui ne lempêche pas cependant de courir la Chasse. Elle partira Vendredi et vous pouvez être assuré qu'elle ira faire un tour à Trye dans les premiers jours de la semaine prochaine. Mais comme Elle ne veut pas que ce voyage fasse bruit dans le monde et qu'il n'est que pour vous seul elle ne restera que 24 heures et portera son souper dans sa Chaise. J'ay dit tout simplement à S. A. les changemens de propos de ces gens depuis leur retour, elle ne comprend pas d'où ni comment celà peut venir, mais elle sçait que lon a voulu faire courir le bruit dans le Paÿs que vous étiez un Etranger, An-

glois, qui veniez faire des emplettes de Bleds pour les transporter ailleurs, et celà a donné de l'inquiettude aux habitans des environs. Cependant, comme la vérité perce toujours, n'espérez vous pas que quand tout ce monde là aura vû qu'ils se sont trompé (*sic)* sur tous les soupçons et que vous étes un homme bon et bienfaisant, ils ne cherchent à vous vouloir autant de bien qu'ils en ont pensé de mal ; toutes ces réflexions ne sont que pour tacher de vous tranquiliser sur le séjour momentané que vous pouvez être dans le cas d'y faire ; ce n'est pas que je ne désirasse ardemment pour votre tranquilité que les choses changeassent de maniére à vous engager d'y rester toujours, ou du moins assez de tems pour que les esprits échauffés fussent calmés et que vous pussiez aller ou bon vous semble sans crainte d'être inquietté. S. A. m'a dit que quant au voyage d'Italie, elle n'avoit aucun pouvoir auprès du d^e^ de M^ne^ je ne peux pas vous mander icy ses raisons, mais il seroit facile comme je vous l'ay dit d'obtenir bonne protection par M^r^ le Cte de Mercy.

J'avois écrit à Roüen pour que l'on vous envoya (*sic*) bien vite à Paris vos malles, étant persuadé que vous ne resteriez encore que quelques jours à Trye. Ces envoys se font ordinairement par les Bateaux qui remontent jusqu'à Paris, ainsy celà est bien éloigné de Gizors qui même n'est point la grande route de Terre. Mais sur ce que vous me mandés j'ay écrit pour qu'on les envoya (*sic*) à Gizors par les Voituriers de terre dont on se sert ordinairement et j'ay prié qu'on les adresse (*sic*) à Mr Manoury (*sic*), je serai informé du tems où elles arriveront, ce sera sans doute dans la semaine, et je vous l'écrirai.

M. le Pr. de C. m'a chargé de vous envoyer le Billet cy joint pour Mr Mannoury (*sic*) vous en ferez usage quand Mr du Peyrou ira vous voir, je desire fort que ce soit bientôt.

Je vous supplie, mon très-cher, de permettre que j'aille vous voir dimanche matin ; je suis assuré que j'en aurai le tems et je ne répondrois pas de le pouvoir dans la semaine prochaine ; cependant mandez moy votre volonté si elle est contraire. Je

prendrai votre silence pour une approbation. Adieu, l'heure me presse et je vous embrasse bien vite.

Je dois vous ajouter que M. le Pr. de C. a aussi desiré que je fusse vous voir au plus tôt ; il est en peine de votre santé.

N° 3467.

A. M. [Guy, libraire à Paris][1].

Trye-le-Château, 8 septembre 1767.

Voici, Monsieur, les épreuves des cartons, que je vous aurais renvoyées plus tôt, si je n'avois attendu pour cela des occasions qui m'ont manqué. Je n'y joins point l'épreuve de la préface et de l'errata, où je n'ai point trouvé de fautes assez considérables pour en grossir ce paquet. Je vous souhaite le plus heureux succès de cet ouvrage ; mais pour moi qui sais déjà ce que j'en dois attendre et ce qu'il m'en coûte à chaque fois que j'ai le malheur de réveiller l'attention du public, je voudrois pour tout au monde éviter cette dernière, et s'il ne falloit pour faire supprimer cet ouvrage que renoncer à la petite rente qu'il m'a procurée, c'est ce que je ferois, je vous jure, avec la plus grande joie.

Vous ne m'avez jamais répondu si en effet vous aviez mis dans l'envoi fait en Angleterre une épreuve de la préface qui ne s'y est point trouvée. Cette omission a été suppléée dans le premier paquet que vous m'avez expédié depuis votre retour, par le canal de M. Coindet. L'épreuve de cette préface y étoit ; mais ce qui m'a surpris est que ce paquet n'étoit point cacheté de votre cachet ordinaire, mais d'un cachet de montre ou de tire-bouchon. Cela eût été tout simple si vous eussiez encore été dans votre retraite ; mais depuis votre retour, ce changement

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites,* I, p. 1-232.

de cachet qui ne vous arrive jamais, m'a surpris, et vous m'obligerez de m'en marquer la raison.

Si par hasard vous passiez dans la rue de Richelieu, vous pourriez remettre votre réponse à M. Du Peyrou, chez *Brielle, aux bains royaux* ; il aura soin de me la faire tenir. Vous pouvez aussi, si vous aimez mieux, la remettre à M. Coindet. Bien des salutations et amitiés à madame Duchesne et à ses demoiselles. Je vous salue, etc.

N° 3468.

A M. Du Peyrou[1].

Le 8 septembre 1767.

J'ai reçu avant-hier au soir votre lettre du 3 ; malgré l'oubli, elle avoit été décachetée ; mais l'enveloppe à Milord Maréchal, qu'il a eu l'imprudence de me laisser, ne l'avoit point été. Que cela vous serve de règle quand vous m'écrirez. Je prendrai le parti de porter moi-même cette lettre à la poste ; mais, comme cela sera remarqué, et qu'on y pourvoira pour la suite, je n'y reviendrai pas, et je vous dirai tout dans celle-ci.

Que j'ai craint cette cruelle goutte, cruelle pour l'un et pour l'autre, pour moi surtout à divers égards ! J'espère encore que cette atteinte n'aura pas de suite, et ne vous empêchera pas de me venir voir. Mon excellent et cher hôte, ce sera la dernière fois que nous nous verrons ; j'en ai le pressentiment trop bien fondé. Puisse ce dernier des heureux momens de ma vie achever de vous dévoiler le coeur de votre ami ! Coindet fera tous ses efforts pour venir avec vous ; évitez ce cortège ; après ce que je sais, il empoisonneroit mes plaisirs. J'étois sûr que, puisque vous jugiez à propos de le consulter sur votre route, il feroit en sorte de vous dégoûter de venir ici directement. Il vous aura embarrassé de traverses inutiles

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay,

et de fausses difficultés des maîtres de poste. Gardez sa lettre, et montrez cet article à gens instruits, vous verrez ce qu'ils vous diront.

Mon cher hôte, vous m'avez perdu sans le vouloir, sans le savoir, et bien innocemment, mais sans ressource. Le concours fortuit de mon voyage ici et du vôtre en Hollande a passé chez mes persécuteurs pour une affaire arrangée entre nous. On vous a cru chargé d'une négociation avec Rey. Le papier que vous avez adressé pour moi à Coindet par son canal les a encore effarouchés ; leur conscience agitée alarme leurs têtes, et leur persuade toujours que j'écris. Connoissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ces papiers et ces petits livres étoient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent ; et j'ai vu clairement que Coindet, à qui j'ai parlé de cet emploi que j'en voulois faire, n'en a rien cru. Tous ses propos, toutes ses manœuvres, m'ont dit tout ce qui se passoit dans son ame et qu'il croyoit bien caché ; et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat. Fiez-vous encore moins qu'à lui à la dame à qui il vous a présenté, et dont il est, envers moi, l'ame damnée. Elle m'a trompé six ans ; il y en a deux qu'elle ne me trompe plus, et j'avois tout-à-fait rompu avec elle. M. le prince de Conti, qui ne sait rien de cela, et poussé par quelqu'un qui, pour mieux cacher son jeu, montre avoir peu de liaison avec elle, m'a remis, pour ainsi dire, entre ses mains, comme en celles d'une amie, et elle fait usage de ce moyen pour m'achever. De mon côté, profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir ; en m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver ; mais, comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurois dissimuler encore long-tems ; il faut tôt ou tard que l'orage crève. Tout ceci vous surprend trop pour pouvoir le croire. Vous vous rappelez le voyage auprès de moi, l'argent offert, le passe-port ; et, ne devinant pas à quoi tout cela étoit destiné, votre honnête coeur demeure incrédule ; soit : je ne demande pas à

vous persuader quant à présent; mais je demande que vous suspendiez les actes de votre confiance en elle pour ce qui me regarde, en attendant que vous sachiez si j'ai tort ou raison.

Je crois que M. le prince de Conti et Madame de Luxembourg, me voyant menacé de bien des dangers, on voulu sincèrement m'en mettre à couvert, en s'assurant, à la vérité, de moi par des entours qui n'ont pas paru suffisants aux deux dames pour rassurer leur ami. On a donc suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays. On n'a pas douté, connoissant la fierté de mon caractère, que je ne me dérobasse à l'opprobre avec promptitude et indignation. C'est ce que j'ai cent fois voulu faire, et que j'aurois fait à la fin peut-être, si ma pauvre soeur, la raison, et une rechute de ma maladie, n'étoient venues à mon secours. Madame de V., qui ne m'a vu venir qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus, leur extrême desir de m'en voir sortir. Cet empressement, si peu naturel à des amis dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux, et m'a rendu patient et sage. Ma soeur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde, et qu'à cause de cela mes ennemis ont en haine, me disoit sans cesse, quoiqu'elle portât la plus grande et plus sensible part des outrages: *Attendez, souffrez, et prenez patience, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous ne pouvez durer nulle part?* Les sages discours de cette pauvre fille étoient renforcés par la raison. Où aller? Où me réfugier? Où trouver un plus sûr abri contre mes ennemis? Où ne m'atteindront-ils pas, s'ils m'atteignent ici même? Où aller aux approches de l'hiver, et sentant déjà les atteintes de mon mal? Une dernière réflexion m'a décidé à tout souffrir, et à rester, quoi qu'on fasse. Si l'on ne vouloit que s'assurer de moi, c'est ici qu'il me faudroit laisser; car j'y suis à leur merci, pieds et poings liés : mais on veut absolument m'attirer à Paris; pourquoi? je vous le laisse à deviner. La partie sans doute est liée: on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Il est impos-

ible de donner à ce qui se passe une autre explication. Ainsi ien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, gnominie, mauvais traitemens, j'endurerai tout, et je me uis déterminé d'y périr. Mon Dieu ! si le public étoit instruit le ce qui se passe, quelle indignation pour les François, qu'on es fît les satellites des Anglois pour assouvir la rage d'un Écossois, et qu'on les forçât de me punir eux-mêmes d'avoir herché chez eux un asile contre la barbarie de leurs ennemis aturels !

Voilà des explications qu'il falloit absolument vous donner, our régler votre conduite à mon égard au milieu de mes nnemis qui vous trompent, et pour vous éclairer sur les vrais ervices que votre amitié peut me rendre dans l'occasion. 'espère que vous pourrez venir. Vous devez sentir combien mon coeur a besoin de cette consolation ; si je la perds, que 'aie au moins celle de voir votre ami M. de Luze. S'il vous orte mes derniers embrassemens, je me console et me ésigne. Mais lequel des deux qui vienne, qu'il tâche surtout le venir seul. J'ai demandé permission à M. le prince de Conti le vous recevoir dans son château. Je n'ai point de réponse ncore ; si vous arrivez avant elle, il convient de loger à Gisors ; il n'y a que demi-lieue d'ici, et nous pourrons égalenent passer les journées ensemble. Si je puis vous recevoir u château, votre laquais sera logé près de vous, et nous erons en sorte qu'il ne meure pas de faim. Je vous embrasse ans les plus tendres élans d'un coeur brisé d'affliction, mais out plein de vous.

Marquez-moi la réception de cette lettre bien exactement t promptement ; mais n'entrez dans aucun des articles qu'elle ontient. Présence ou rien ; souvenez-vous de cela. Ah ! cette uneste goutte ! Cher ami, quelque douloureuse qu'elle puisse tre, elle vous fera moins de mal qu'à moi. Quand vous vienrez, vous ou M. de Luze, ne me prévenez point du jour dans os lettres, venez sans avertir, c'est le plus sûr.

N° 3469.

A M. Du Peyrou.
aux bains royaux
rue de Richelieu, à Paris [1].

Ce 9 septembre 1767.

Aujourd'hui, mon cher hôte, j'écris à M. de Sartine et à Guy, pour arrêter la publication du Dictionnaire jusqu'à ce qu'il ait été soumis derechef à la censure. Vous pouvez comprendre que j'ai des raisons graves pour prendre cette précaution. Si cette cruelle goutte vous laisse en état d'aller, voyez Guy sur-le-champ, je vous en supplie sachez, s'il a reçu ma lettre, et s'il se met en devoir d'en exécuter le contenu. Faites-moi passer sa réponse, et répondez-moi vous-même aussitôt que vous pourrez. Vous devez comprendre que je ne serai pas à mon aise jusqu'au moment où je recevrai des nouvelles de cette affaire. Si mon malheur veut que la goutte vous retienne, priez M. de Luze de vouloir bien se charger de ma commission, car elle ne souffre aucun retard. Donnez-moi de vos nouvelles ; aimez et plaignez votre ami ; c'est tout ce que j'ai la force de vous dire. Adieu.

N° 3470.

A. M. [de Sartine] [2].

A Trye le Chateau le 9. 7bre 1767.

Monsieur

Permettez que j'aye l'honneur d'executer près de vous l'ordre que m'a donné l'Auteur d'un Livre intitulé, *Diction-*

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit de la minute autographe, signée Renou, sans nom de destinataire, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 46. In-4° d'une page (verso blanc). Le nom du destinataire est aisément déduit de ce que Roussean mande le même jour à Du Peyrou et à Guy qu'il a écrit « aujourdui à M. de Sartine ». [Th. D.]

aire de Musique par J. J. Rousseau qui s'imprime chez la 'euve Duchesne. Cet ordre est, Monsieur, de m'opposer de a part, comme je fais, à la publication de cet Ouvrage qui orte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la Censure : attendu que des passages raturés et rétablis dans : manuscrit peuvent faire naître des difficultés que le premier Censeur étant mort ne pourroit lever et que l'Auteur veut revenir. Vous étes très humblement supplié, Monsieur, d'arêter la publication jusqu'à ce tems-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur

Votre tres humble et très
obeissant serviteur[1].

Renou

N° 3471.

A Monsieur
Monsieur Guy
Chez Mad^e^. la Veuve Duchesne
A Paris[2].

9. 7bre 1767.

Aujourdui, Monsieur, on écrit à M. de Sartine pour le prier arrêter la publication du Dictionnaire jusqu'à ce qu'il ait été : nouveau soumis à la Censure. Vous devez, Monsieur, prouver cette précaution et vous y conformer, comme je

1. En signant Renou, Rousseau pouvait, contre son habitude, se dire « l'humble obeissant *serviteur* » de celui à qui il s'adressait. Musset-Pathay observe qu'il ie pouvait écrire en son nom au lieutenant-général de police, à cause de l'arrêt Parlement. » De là la tournure qu'il a donnée à sa lettre. [Th. D.]

2. Transcrit à Paris, en 1908, de l'original autographe, *signé J.-J. Rousseau*, : m'a communiqué M. Henri de Rothschild. 4 p. in-4°, les 2e et 3e blanches, lresse sur la 4e, avec des traces de cachet, le timbre postal GISORS et le ffre postal 4. A la p. 1, près de l'angle supérieur de gauche : « N° 91 ». Cette re a été publiée en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, X, p. 232. . D.]

vous en prie, et comme je l'éxige. Demandez un Censeur, acceptez sur le champ celui qu'on vous donnera, fut-ce même M. D'Alembert. J'ai lieu d'espérer, vu le sujet du livre, que cela ne vous retardera pas beaucoup. Réponse aussi-tôt je vous prie. Vous la ferez remettre à M. Du Peyrou aux bains royaux rue de Richelieu ou si vous voulez à M. Coindet.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N° 3472.

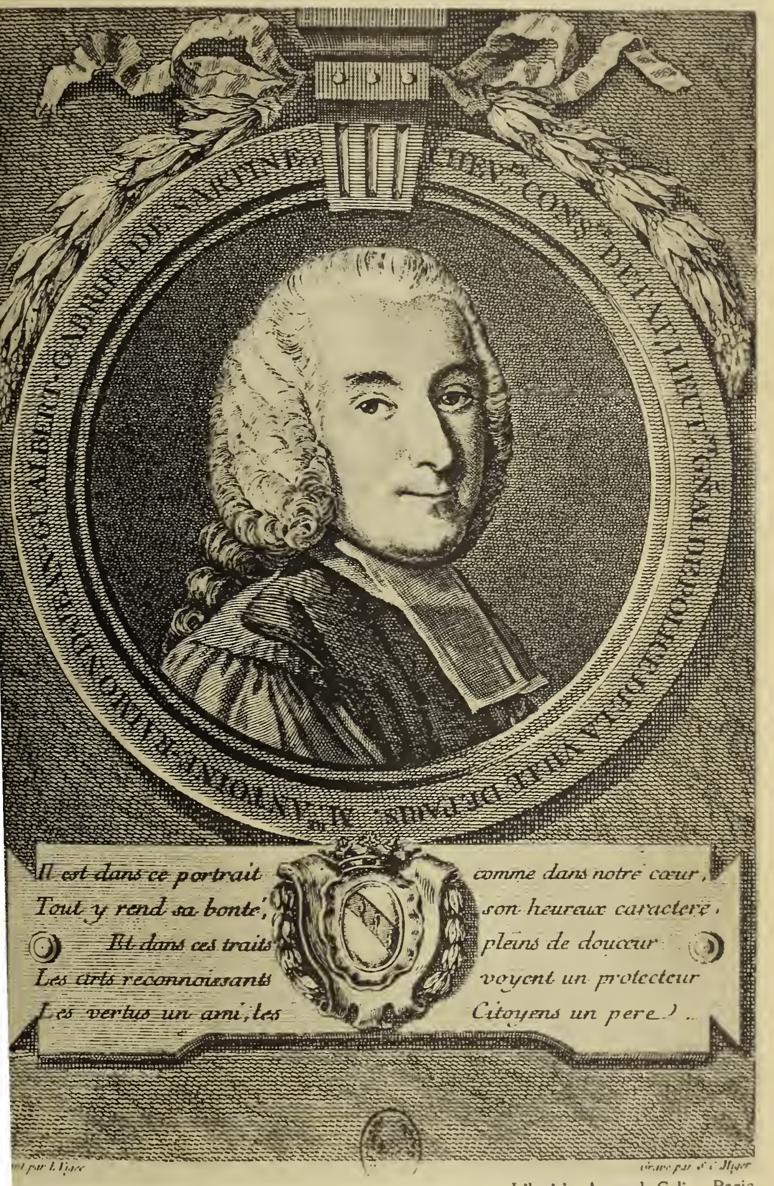
[COINDET À ROUSSEAU][1].

N° 7. Ce 10e 7bre [1767].

Je vous ai écrit le 8 courant. Je reçois les nouvelles de vos malles qui seront envoyées à Gisors, soit par le bateau de Constant jusqu'à Andely, soit directement à l'adresse de M. de l'Etang ; on se servira de la voie que l'on croira la plus convenable, et MM. Midy frères, de Rouen, qui sont chargés de ce soin, préviendront M. de l'Etang de ce qu'ils feront. Je vous ai dit pourquoi j'avais donné ordre qu'on les expédiât directement pour Paris, et en cela je crus faire pour le mieux. Voici une lettre de Mme de Verd[eli]n.

J'attends de vos nouvelles pour vous aller voir dimanche matin. Si vous ne l'approuvez pas, j'attendrai, ne voulant jamais rien faire volontairement qui puisse vous déplaire ; je suis pourtant bien en peine de votre santé, etc. M. Du Peyrou va toujours de même. Adieu, je suis très pressé et je n'ai que le temps de vous embrasser.

1. Transcrit de l'imprimé en 1922, dans le XIVe tome des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 188, 189. L'adresse est « à Monsieur Manoury... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».



Librairie Armand Colin, Paris.

SARTINE

gravé par S. C. Miger, d'après L Vigée.

Cabinet des Estampes.

N° 3473.

[Coindet à Rousseau] [1].

N° 9. Ce vendredi soir [11 septembre 1767].

Il m'a pris cette nuit un rhume de poitrine avec un peu de nal de gorge. J'espérais que cela ne serait rien ; mais il s'y est oint un grand mal de tête. On dit que cette incommodité est la mode et que pour se guérir, il faut transpirer beaucoup. e vais me conformer à l'ordonnance ; on m'assure que cela ne era rien, et je le crois ; mais quelque envie que j'eusse de vous ller voir, je crois qu'il ne serait pas prudent de céder à mon mpressement et que vous m'en sauriez mauvais gré. Je difféerai donc de quelques jours ce petit voyage ; mais comme je uis très en peine de votre santé, je vous prie de m'en parler, uand vous m'écrirez.

Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur. Je vis hier I. Du Peyrou qui va beaucoup mieux.

N° 3474.

[Mme de Verdelin à Rousseau] [2].

[Début de septembre 1767.]

M. Coindet a dû vous marquer, mon cher voisin, que je ulais, avant de répondre à votre lettre, causer avec quelqu'un i vous aime et prend à tout ce qui vous regarde l'intérêt le

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le XIVe tome des *Annales de la Société J. Rousseau,* p. 189. L'adresse est « à Monsieur Manoury..... pour Monsieur nou. Au château de Trye, par Gisors ».

. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou. *Amis et Ennemis,* p. 576-577, d'après l'original autographe non daté, conservé à la Bibliothèque Neuchâtel.

plus vif. Il m'a persuadée qu'un établissement chez nous ne serait jamais stable, parce qu'il y a parmi nos magistrats des têtes si chaudes, à la cour tant de dévots, qu'après le calme le plus profond il pouvait arriver qu'un ministre changeât et que tout plan fût culbuté. Enfin, il est timide, et je vous suis trop attachée, mon cher voisin, pour ne pas partager ce sentiment lorsqu'il est question de votre bonheur. Il ne lui paraît pas difficile d'obtenir toutes les facilités possibles pour sortir du royaume. M. Coindet a dû vous marquer qu'un de mes amis, qui l'est aussi de M. de Mercy, m'avait demandé si vous passiez en Italie ; que, si vous aviez ce projet, il était sûr que le comte de Mercy serait enchanté de vous y servir. En effet, dés le lendemain, il est venu, de la part de Son Excellence me prier de vous demander si c'était votre projet, si vous vouliez qu'il demandât pour vous au comte de Rosenberg, son ami, premier ministre de cette cour, la permission de vous y établir. Il n'est pas sûr du succès de cette demande à cause de l'influence de la dévote cour de Vienne ; mais il semble qu'après le parti que vous avez pris de changer de nom, que je n'ai pas voulu mettre en avant sans votre aveu, cela pourrait être moins difficile. Ce que j'ai dit, c'est que vous ne pouviez y être que chez vous, c'est-à-dire en louant une maison à la campagne, ce qu'on m'assure très-facile, et la vie très-bon marché, beaucoup de liberté, et c'est un pays où vous êtes dans la plus haute estime parmi ce qu'il y a de gens sensés qui ont des connaissances. M. de Mercy m'a même fait prier de vous marquer que si cela se pouvait sans vous causer embarras ni bruit, il serait enchanté d'aller lui-même vous faire ses offres. Je voudrais bien, mon voisin, que vous voulussiez me marquer ce que vous pensez sur cela ; de quelque manière que vous vous déterminiez, écrivez-moi des remerciemens pour lui que je puisse lui faire passer. C'est un homme dont l'amitié doit vous être chère parce-qu'il est un des plus estimables ; au reste, si cette demande était sans succès, elle demeurerait entre MM. de Rosenberg et de Mercy, elle est absolument sur le compte des sentimens que l'ambassadeur

a pour vous. M. Coindet a le projet d'aller vous voir incessamment ; vous le chargerez, mon cher voisin, de votre réponse, si vous n'avez pas le temps de le faire plus tôt. Ma fille est toujours mourante, elle change et s'affaiblit. Je ne puis vous dire ce que me cause de douleur cet affreux spectacle ; je ne vous en parle pas plus au long, vous avez assez de vos maux sans souffrir des miens. Bonsoir, mon cher voisin, soyez persuadé que s'ils pouvaient être adoucis, ce serait en vous sachant plus heureux, et le comble du bonheur serait d'y contribuer.

N° 3475.

A Mme [DE VERDELIN][1].

12. 7bre 1767.

Je reconnois, Made vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me recouvrer un azyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu et l'eau ; mais je connois trop bien ma situation[2] pour attendre de ces soins bienfaisans un succés qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, et que je ne cherche plus parce que je ne l'espère plus. Vivement touché de l'intérest que M. le Cte de Mercy veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, Made, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très humble reconnoissance : c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner : mais quant au voyage ici que

1. Transcrit de la copie autographe sans indication de destinataire, écrite par Rousseau sur la 4e page du n° précédent, conservé dans le dossier 7902, à la Bibliothèque de Neuchâtel. Il y a de la présente une autre copie autographe à la même Bibliothèque, dans le dossier O-Z, f. 76. — Les précédents éditeurs ont vu, on ne sait pourquoi, cette lettre adressée à « Mme la Marquise de Mesmes ». [Th. D.] — Elle ne se trouve pas dans l'imprimé de Bergounioux (*l'Artiste,* 1840), et l'original n'était pas dans le dossier que j'ai vu en mars 1924 chez le comte Le Veneur, à Alençon. [P.-P. P.]

2. « présente », biffé.

S. E. daigne me proposer je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, et ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appellé à finir mes jours. Je ne crois pas, non plus, qu'il convienne de risquer auprès de M. le Cte de Rosamberg ni auprès de personne aucune demande en ma faveur, puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'infaillibles refus qui ne feroient qu'empirer ma situation [1] s'il étoit possible. Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir : mais je les attends, je m'y prépare, et il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persecuter; ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin et que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris ; c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable ; mais sans empressement sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, et avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère, Mad^e^, qu'ayant près de 60 ans, accablé de malheurs et d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter. Loin d'espérer quelque chose, je ne sais pas même que desirer. L'amour seul du repos me restoit encore, l'espoir m'en est ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'espére plus que la fin de mes miséres; que je l'obtienne de la nature ou des h : cela m'est assez indifférent, et de quelque maniére qu'on veuille disposer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Mad^e^ je les mets tous au pis, et je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon sort dans les mains de la providence, et ne plus vouloir resister à la

1. Rousseau écrït : « situaōn ».

necessité. Voila ma derniére résolution, que ce soit la votre aussi, Mad[e], à mon égard, et même à l'égard de cette chère enfant que le Ciel vous enléve sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez desormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance [1] cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

[Le comte de Mercy, dont il est question dans cette lettre, était ambassadeur de la cour de Vienne à Paris, et devait être plus tard le confident de Marie-Antoinette. Il se nommait d'Argenteau, et joignait à son nom celui du feld-maréchal Claude-Florimond comte de Mercy, son père adoptif, tué le 29 juin 1734 à la bataille de Croisetta, près de Parme. Il fit sa carrière dans la diplomatie, à Turin, S[t] Pétersbourg, Varsovie et Paris (en France de 1766 à 1790). Il mourut à Londres le 25 août 1794.

Quant au comte de Rosamberg (M[me] de Verdelin, qui écrit : « Rosenberg », le qualifie de premier ministre), je n'en vois aucue mention dans le *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich* de C. von Wurzboch, Vienne, 1856-1891 (60 vol. in-8°), bien qu'il y ait, au t. XXVII (1874), la biographie de plusieurs membres de cette famille. — TH. D.]

N° 3476.

A M[me] [LA DUCHESSE DE PORTLAND][2].

12. 7[bre] 1767.

Je suis d'autant plus touché, Madame la Duchesse, des nouveaux témoignages de bonté dont il vous a plu m'honorer, que j'avois quelque crainte que l'éloignement ne m'eût fait oublier de vous. Je tâcherai de mériter toujours par mes

1. « éteinte », biffé.
2. Transcrit le 16 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre à Du Peyrou vers 1780 et consevrée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 55[vo] à 58.

sentimens les mêmes grâces, et les mêmes souvenirs par mon assiduité à vous les rappeller. Je suis comblé de la permission que vous voulez bien m'accorder et très fier de l'honneur de vous appartenir en quelque chose. Pour commencer, Madame, à remplir des fonctions que vous me rendez précieuses, je vous envoye ci-joint deux petits échantillons de plantes que j'ai trouvées à mon voisinage, parmi les bruyères qui bordent un parc, dans un terrein assez humide, où croissent aussi la camomille odorante, le *sagina procumbens*, l'*hieraicum*[1] *umbellatum* de Linnæus, et d'autres plantes que je ne puis vous nommer exactement, n'ayant point encore ici mes livres de botanique, excepté le *Flora Britannica*, qui ne m'a pas quitté un seul moment.

De ces deux plantes, l'une, nº 2, me paroît être une petite gentiane, appellée, dans le *Synopsis*, *Centaurium palustre luteum minimum nostras*. Flor. Brit. 131.

Pour l'autre, nº 1, je ne saurois dire ce que c'est, à moins que ce ne soit peut-être une *Elatine* de Linnæus, appellée par Vaillant *Alsinastrum Serpyllifolium*, etc. La phrase s'y rapporte assez bien, mais l'Elatine doit avoir huit étamines, et je n'en ai jamais pu découvrir que quatre. La fleur est très petite, et mes yeux, déjà foibles naturellement, ont tant pleuré que je les perds avec le tems : ainsi je ne me fie plus à eux. Dites-moi de grace ce qu'il en est, Madame la Duchesse : c'est moi qui devrois, en vertu de mon emploi, vous instruire, et c'est vous qui m'instruisez. Ne dédaignez pas de continuer, je vous en supplie, et permettez que je vous rappelle la plante à fleur jaune que vous envoyâtes l'année dernière à M. Granville, et dont je vous ai renvoyé un exemplaire pour en apprendre le nom.

Et à propos de M. Granville, mon bon voisin, permettez, Madame, que je vous témoigne l'inquiétude que son silence me cause. Je lui ai écrit, et il ne m'a point répondu, lui qui est si exact. Seroit-il malade ? J'en suis véritablement en peine.

1. *Sic*, dans la copie, pour *hieracium*.

Mais je le suis plus encore de Mylord Mareschal, mon ami, mon protecteur, mon père, qui m'a totalement oublié. Non, Madame, cela ne sauroit être. Quoi qu'on ait pu faire, je puis être dans sa disgrâce, mais je suis sûr qu'il m'aime toujours. Ce qui m'afflige de ma position, c'est qu'elle m'ôte les moyens de lui écrire. J'espère pourtant en avoir dans peu l'occasion, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement je la saisirai. En attendant, j'implore vos bontés pour avoir de ses nouvelles, et, si j'ose ajouter, pour lui faire dire un mot de moi.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Madame la Duchesse,

Votre très humble et très obéissant
serviteur Herboriste.

J'avois dit au jardinier de M. Davenport que je lui montrerois les rochers où croissoit le petit *Adiantum*, pour que vous pussiez, Madame, en emporter des plantes. Je ne me pardonne point de l'avoir oublié. Ces rochers sont au midi de la maison et regardent le nord. Il est très aisé d'en détacher des plantes, parce qu'il y en a qui croissent sur des racines d'arbres.

Le long retard, Madame, du départ de cette lettre, causé par des difficultés qui tiennent à ma situation, me met à portée de rectifier avant qu'elle parte ma balourdise sur la plante ci-jointe n° 1. Car ayant dans l'intervale reçu mes livres de botanique, j'y ai trouvé, à l'aide des figures, que Michelius avoit fait un genre de cette plante sous le nom de *Linocarpon*, et que Linnæus l'avoit mise parmi les espèces du lin. Elle est aussi dans le *Synopsis* sous le nom de *Radiola*, et j'en avois trouvé la figure dans le *Flora Britannica* que j'avois avec moi ; mais précisément la planche 15, où est cette figure, se trouve omise dans mon exemplaire et n'est que dans le *Synopsis*, que je n'avois pas. Ce long verbiage a pour but, Madame la Duchesse, de vous expliquer comment ma bévue tient à

mon ignorance, à la vérité, mais non pas à ma négligence. Je n'en mettrai jamais dans la correspondance que vous me permettez d'avoir avec vous, ni dans mes efforts pour mériter un titre dont je m'honore ; mais, tant que dureront les incommodités de ma position présente, l'exactitude de mes lettres en souffrira, et je prends le parti de fermer celle-ci sans être sûr encore du jour où je la pourrai faire partir.

N° 3477.

A. M. Du Peyrou,
aux bains royaux
rue de Richelieu, à Paris [1].

Ce 12 septembre 1767.

Vous me consolez beaucoup, mon cher hôte, par votre lettre du 9 ; car j'en avois reçu une auparavant de M. Coindet, qui m'avoit appris vos vives souffrances ; et même j'en ai reçu de lui une autre du 10, qui ne me permet de me livrer qu'avec crainte à l'espoir que vous me donniez la veille, puisqu'il me marque que vous êtes toujours le même. Ne me trompez pas, mon très aimable hôte, sur votre état, quel qu'il soit ; car l'incertitude et le doute me tuent, et me font toujours les maux pires qu'ils ne sont. Quand vous serez en convalescence, donnez-vous tout le tems de vous bien rétablir où vous êtes ; et, quand vos forces seront suffisamment revenues pour aller à la campagne, venez ici passer une quinzaine de jours. Vous y trouverez un bon air, un beau pays, un logement au château, une terre bien garnie de gibier, et la permission de chasser autant que cela vous amusera. J'espère que ce voyage, après lequel je soupire avec passion, sera salutaire à l'un et à l'autre, et effacera jusqu'aux dernières traces des maux de votre corps et de mon coeur. Du reste, ne vous pressez point ; rien

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

ne périclite, et retardez plutôt de quelques jours pour pouvoir m'en donner davantage, que de vous exposer avant le parfait rétablissement. Vous pouvez m'avertir quelques jours d'avance, afin qu'on prépare votre chambre ; ou si vous venez sans être attendu, que ce soit d'aussi bonne heure qu'il se pourra. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Je ne vois point d'inconvénient de me prévenîr du jour où vous arriverez.

N° 3478.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

Dimanche au soir 13. 7bre [1767].

Je veux mon cher citoyen, commencer avec vous l'essay de mes forces, c'est le moyen de les doubler. J'aurois bien des choses à vous marquer, mais je ne crois pas pouvoir m'étendre beaucoup. Je reçois votre lettre de hier. Elle étoit en bon état. Si les miennes quelquefois ne s'offrent pas à vous de même, je crois qu'il y a beaucoup de ma faute. Je ne peux parvenir à donner toute l'attention qui seroit nécessaire pour faire un bon cachet. Je n'ay pas encore quitté le lit et ne le quitteray pas de sitôt. L'humeur gouteuse, après avoir parcouru les pieds et la main droite, est allée visitter l'épaule gauche et de là est descendue à la hanche. Voila pourtant tout, j'espere. Mes douleurs ne sont pas sensibles, surtout lorsque je suis tranquille et que je transpire. L'enflure aux pieds et à la main diminue, mais il me faut garder le lit que je ne quitteray que bien guéri pour ne pas être obligé d'y rentrer. Vous devés avoir reçu deux lettres parties d'hier Vendredi, l'une de Mr de Luze, l'autre de Mr Guy qui arriva trop tard pour être incluse dans la première. Votre réponse à ma première lettre

1. *INÉDIT.* Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 222, 223. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e : « A Monsieur || Monsieur Renou || chez Monsieur Manourry || Lieutenant des chasses de S. A. || S. Mgr. le Prince de Conty || au château de Trie || par Gisors. » — Traces de cire du cachet. Marque postale manuscrite, et de la main de Rousseau : « N° 13 » (?) [P.-P. P.]

contient des choses qui m'affligent. Vous êtes dans l'erreur si vous pensez que C[oindet] : m'ait dégouté de passer à Gisors avant de me rendre ici. Je vous envoyeray sa lettre quand je seray mieux, ou vous la porteray moi-même. C'est encore à l'envie de vous servir à laquelle je n'ay pas eu la force de m'oposer fermement que vous devés l'énorme paquet que Rey a envoyé pour vous, tant en papier qu'en petits livres, ce qui peut bien avoir fait penser à C: que tout cela ne devoit pas regarder la Botanique. Enfin je vous prie et vous suplie de ne rien témoigner de vos idées actuelles que vous ne m'ayez vu, et moi, en attendant, je me tiendrai pour bien averti mais il n'y paroitra surement pas. C : est malade depuis deux jours, il a la gripe, maladie à la mode, mais de peu de durée. Il comptoit vous aller voir et partir hier, mais il attendoit pour cela votre consentement. Avant votre lettre, je lui avois proposé de se charger de vous porter vos deux livres de botanique, ainsi que l'argent reçu de Rey, voulant vous remettre moi-même le reste. Si vous êtes pressé, indiqués moi le moyen de vous le faire tenir. De Luze vous écrivant pour moi vendredy, j'ay été obligé de lui nommer vôtre nom et vôtre addresse. Mais le tout est en bonnes mains. Voici deux bonnes nouvelles pour vous et pour moi, mais que je n'ay pu vous marquer plus tôt. Les Lettres de change sont arrivées ici chez Messrs Rougemont qui me les remettront au premier jour. L'Opera tout entier avec tous les accompagnemens est aussi arrivé à Amsterdam et même, je compte, reparti à cette heure pour la Suisse. J'ay préféré cette voye à toute autre, ne pouvant m'arrêter plus longtems en Hollande. Je chargeay mon parent de m'en faire l'expédition avec d'autres effets qu'il doit m'envoyer et il m'écrit du 7 qu'il comptoit faire partir le tout sur la fin de la semaine. A mon retour en Suisse, je ne tarderay pas à recevoir le tout et en disposer comme nous conviendrons ensemble. Mais en voila assés, je suis fatigué. Adieu donc, mon bon ami, soyés tranquille et salués de ma part Mlle Renou.

Cettre lettre ne partira que demain.

N° 3479.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hotel le Blanc, rue de
Clery A Paris[1].

Ce 14. 7bre [1767].

Après vous avoir attendu hier une partie de la journée, je receus le soir votre n° 9 où j'apprens l'incommodité qui vous a retenu : vous avez tres bien fait de ne pas vous exposer dans cet état à faire un voyage sans nécessité. Comme garder la chambre et transpirer sont en effet les meilleurs moyens de se délivrer d'un rhume j'espére que ces précautions vous débarrasseront du votre. Tenez-vous chaudement et donnez-moi de vos nouvelles. Pour moi, je vais traînant mais je vais toujours. A mes maux habituels s'est joint depuis quelques jours une effervescence de bile qui me donne des maux de tête et de coeur continuels et m'incomode surtout la nuit, en me faisant jetter incessamment des eaux par la bouche. Voila les nouvelles que vous me demandez. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Je n'ai toujours aucune nouvelle de mes malles : il n'y a pourtant pas bien loin d'ici à Rouen.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. 203, n° 56. In-4° de 4 p., les 2e et 3e bl., l'adresse sur la 4e, cachet à la lyre sur cire rouge. Timbre postal GISORS, chiffre postal 3. [Th: D.]

N° 3480.

A MONSIEUR
MONSIEUR DE LUZE
AUX BAINS ROYAUX
RUE DE RICHELIEU
À PARIS [1].

Trye 16. 7bre 1767.

Recevez mes remercimens, Monsieur, de la commission que vous avez pris la peine de faire auprès de M. Guy, des nouvelles que vous avez bien voulu me donner de notre excellent ami et de la permission que vous m'accordez de vous regarder aussi comme tel. Les marques d'amitié que j'ai déja receues de vous me sont des garans de celles que j'en pourrais attendre dans l'occasion et m'engagent à y répondre par toute ma confiance, que j'ai appris à ne pas prodiguer. Peut-être avant qu'il soit peu, notre bon médiateur pourra-t-il vous procurer le plaisir de m'être utile et à moi celui de vous être obligé. N'étes-vous point tenté de faire ici un tour de campagne ? Je vous en presserois davantage si j'étois chez moi, plus près de Paris, et que je vous crusse moins occupé. Je vous prie, Monsieur, de me rappeler au souvenir de Madame de Luze. Que ne puis-je espérer d'avoir un jour cet avantage en personne auprès d'elle et auprès de vous !

1. Transcrit de l'imprimé en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres Inédites,* p. 461, et collationné sur l'original autographe non signé, cacheté de la lyre, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). — Une copie du XVIII[e] siècle, préparée pour l'édition Du Peyrou, mais non utilisée dans cette édition, est à la même Bibliothèque, dans le dossier 7906. [Th. D.]

N° 3481.

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU,
AUX BAINS ROYAUX
RUE DE RICHELIEU, À PARIS [1].

Le 18 septembre 1767.

Je vous écrivis hier, mon cher hôte, en même temps qu'à 1. de Luze; et j'ai tellement égaré ma lettre, qu'il m'est mpossible de la retrouver. Je ne sais pas même quand celle-ci ourra partir, n'étant pas en état aujourd'hui de la porter noi-même à Gisors, et trouvant très difficilement des exprès our y envoyer. En vous marquant la joie que m'avoit causée la ue de votre écriture, je vous grondois de vous être fatigué à crire trois pages. Trois lignes dans votre état suffisent pour ne tranquilliser; et non seulement vous devez garder le lit isqu'à ce que vous soyez bien délivré, mais ménager votre ttention et vos forces pour vous mettre en état de venir ici lus tôt achever de vous rétablir. Par le cours que prend votre outte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique. rdinairement les douleurs de celle-ci sont moindres; et je ais par l'exemple de mon défunt ami Gauffecourt, qui s'en toit guéri, qu'on s'en débarrasse plus aisément.

Vous me donnez d'excellentes nouvelles qui me font grand laisir. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les ièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis mbré ou non; mais il est très vrai que je n'avois pas compté ue le tout vous revînt si facilement.

Je ne me sens pas bien depuis quelque tems, et je crains e payer le long relâche dont j'ai joui. M. Hume a dit partout ue M. de Luze lui avoit assuré que je n'avois point de mala-es. Le frère Côme, ni Morand, ni Malouin, etc., ne sont irement pas là-dessus de l'avis de M. de Luze; et malheureu-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

sement, en ce moment surtout, j'en suis encore moins. Si les peines de l'ame remédioient aux maux du corps, je devrois me porter à merveille. Mais du courage et un ami sont un grand remède aux premières, au lieu qu'il n'y a de remède aux derniers que la patience et la mort. J'apprends que Robert, peu content de George, n'est pas non plus fort à son aise. Il faut espérer qu'enfin tout changera ou finira.

Bonjour, mon cher hôte ; donnez-moi de vos nouvelles ; mais, si vous écrivez vous-même, quatre lignes suffisent. Entre nous les mots d'amitié n'ont plus besoin de se dire. Deux mots sur les affaires, et quatre sur la santé. Voilà tout.

J'envoie cette lettre aujourd'hui ; ainsi elle doit vous arriver demain.

N° 3482.

[Coindet à Rousseau] [1].

Paris, le samedi matin [19 septembre 1767].

Je vous ai écrit au commencement de la semaine sous le couvert de M. de l'Etang pour vous annoncer que vos malles avaient été chargées sur le bateau de Constant qui devait les rendre au petit Andely ; je compte que vous les avez enfin reçues à bon port et que votre première m'en informera. J'avais recommandé la plus grande diligence ; mais il y a tant de formalités à observer sur ce qui vient d'Angleterre, du moment où cela arrive à Rouen jusques à celui où il en sort, qu'on me mande n'avoir pu mieux faire ; je crois cependant que si j'avais pu y donner des soins personnels, cela n'aurait pas autant traîné ; je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai rien négligé de ce qui dépendait de moi, vous en êtes bien sûr.

1. Transcrit de l'imprimé en 1922, dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Ronsseau.* L'adresse est « à Monsieur Manoury... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

Je suis on ne peut pas plus inquiet de ce vous me dites sur votre santé, et j'ai la plus grande impatience de vous aller voir. Votre silence sur ce qui vous environne ne me fait pas moins de peine ; il est vrai que d'en parler ne change rien à l'état des choses, puisqu'il est certain que le remède ne peut pas venir d'ici. Cependant, s'il était possible qu'il fût survenu quelque variation qui vous rendît cette retraite moins désagréable, certainement il en résulterait beaucoup de bien pour votre tranquillité que vous y attendissiez le retour de la belle saison, après quoi vous aviseriez plus aisément à ce qui serait convenable de faire pour la suite. Je crains que vous ne me sachiez mauvais gré du mauvais succès de mes soins pour ce que vous désiriez; j'ai trouvé vos deux dernières lettres glacées. Non, vous ne pouvez me soupçonner d'avoir manqué de ce zèle que vous savez si bien inspirer; vous me rendez la justice de croire que je n'ai rien négligé; mais je fais tant de cas de votre amitié, que le moindre soupçon sur ce qui pourrait y donner atteinte m'effraye et m'épouvante. Vous aurez eu sans doute la visite de S. A. et je ne doute point du bon effet qu'elle aura produit ; je désire d'en pouvoir juger bientôt. La fièvre et le mal de gorge m'ont totalement quitté ; il ne me reste qu'un peu de toux. Je suis fort faible, n'ayant recommencé à manger que hier. Je compte descendre demain au bureau, et peut-être cet après midi. M. et Mme Necker ont eu beaucoup d'attentions pour moi ; il me tarde de les en aller remercier. Adieu, cher et respectable Renou, je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

Bien des compliments à Mademoiselle. Quand vous m'écrirez, n'oubliez pas, je vous en supplie, de me donner des nouvelles de votre santé. J'ai reçu votre lettre du 14.

N° 3483.

[Le prince de Conti à Rousseau] [1].

[Vers le 19 septembre 1767][2].

Je comptois vous aller voir, Monsieur, mardi ou mercredi dernier. Une maladie cruelle dont un de mes anciens amis vient de mourir m'a obligé à faire des voyages à Paris qui se sont opposés au projet que j'avois d'aller à Trie. Des devoirs à rendre à une famille malheureuse me forceront d'aller passer deux jours à Paris au commencement de la semaine, de sorte qu'à cause, et du monde que j'ai ici et que j'aurai quitté, et d'un détail d'équipage de chasse dont je ne pourrai me servir qu'à la fin de la semaine au plus tôt, il faut que je remette à ce temps, ou au commencement de la semaine qui suit celle où nous allons entrer, le plaisir que je me fais de vous voir, de vous entretenir, et de vous parler de mon amitié.

N° 3484.

Réponse [3].

(Rousseau au prince de Conti.)

Dim : 20. 7bre 1767.

J'étois sur Monseigneur, qu'il n'y avoit, dans la circonstance, que des soins respectables qui pussent retarder le voyage que vous aviez bien voulu me faire espérer. Je suis fâché que ce soient des soins aussi tristes. Daignez, cependant, ne pas

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe non signé, adressé « A Monsieur Renou », conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Rousseau a écrit sur la lettre : « Receue le 19. 7bre. 1767. repondue le dim : 20 ».

3. *INÉDIT.* Transcrit par Joseph Richard du brouillon autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchatel, et que Rousseau a écrit au dos de la lettre précédente.

oublier que vous avez à Trie un solitaire qui, quelque sort qui l'attende, n'y seroit plus depuis longtems, si sa parfaite confiance, si son profond respect, si tous les sentimens dont son coeur est pénétré pour vous ne lui faisoient une loi de vous y attendre./.

N° 3485.

A Monsieur
Monsieur Coindet
à l'Hôtel le Blanc rue
de Clery.
A Paris[1].

Ce lundi 21. 7bre 1767.

J'étois trés en peine de votre état et j'apprens votre rétablissement avec bien de la joye. Je voudrois bien avoir celle d'apprendre celui de M. du Peyrou, mais son silence me tient dans la plus mortelle peine et je tremble qu'il ne soit retombé. Vous m'obligerez extrêmement de vouloir bien me donner de ses nouvelles en même tems que des votres.

M. le Prince de Conti n'est point encore venu. Sur ce qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, j'espére qu'il viendra dans peu. Je desire extrêmement de me retrouver enfin sous ses yeux ; mais, du reste, je doute que son voyage change rien à l'état des choses.

Mon petit bagage n'est point encore arrivé. On me l'a annoncé pour aujourdui, mais comme jamais ce que j'attens n'arrive, j'ai pris le parti de n'attendre plus rien. J'ai

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 55. — In-4° de 4 pages, là 3e blanche, l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la lyre sur cire rouge et la marque postale GISORS. — Cette lettre a été imprimée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres Inédites*, p. 461-463. [Th. D.]

compris que toute cette guenillerie avoit dû donner beaucoup de tracas à vous et à vos correspondans, et je me suis reproché mon indiscrétion à cet égard, quoique je sois bien sur du bon coeur avec lequel vous en avez pris la peine ; mais c'est qu'au fond, la chose ne la vaut pas. Mon Herbier est la seule chose que j'eusse extrêmement regrettée et dont la perte eut été pour moi irréparable; et je m'attens à le trouver en poussière à force d'avoir été farfouillé par les Commis, car rien n'est plus facile à briser que les herbes sèches. J'attens, pour vous rembourser le port, d'avoir la note que vous m'avez promise, afin de solder le compte tout à la fois.

Mes malheurs cher Coindet, n'ont point altéré mon caractére, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi-même. Je n'ai jamais connu d'autre bonheur dans la vie que celui d'aimer et d'être aimé. La candeur et la confiance font les délices de mon coeur, mais elles ont fait tous les tourmens de ma vie, et je ne m'y livre presque plus qu'en tremblant. Vne chose doit vous rendre indulgent sur mes inégalités ; c'est qu'elles sont non seulement cruelles pour moi, mais involontaires : que je puis me tromper, mais non pas vouloir être injuste, et que lorsque je serai content du coeur de mes amis, ils auront encore plus lieu de l'être du mien. C'est dans ces sentimens que je vous embrasse.

Je rouvre ma lettre pour vous parler de ma santé, qui est meilleure depuis deux jours. J'ai eu, par dessus le marché, un violent et court mal de dents, et j'ai tant fait que je me suis arraché un marteau moi-même. Ma soeur vous remercie et vous salue ; elle souffre extrêmement d'une fluxion qui lui a fait enfler la tête comme un boisseau.

N° 3486.

A M. Du Peyrou [1].

Le 21 septembre 1767.

Pas un mot de vous, mon très cher hôte, depuis plus de huit jours ! Que ce silence m'inquiète ! Seroit-ce une rechute ? M. de Luze n'auroit-il pas eu du moins la charité de m'écrire un mot ? Quelque lettre seroit-elle égarée ? J'ai écrit à M. de Luze dans la semaine, je vous avois écrit le même jour. Je perdis ma lettre ; je vous écrivis le lendemain. Mon Dieu ! être si proche, vous savoir malade, et ne point apprendre de vos nouvelles ! Que sera-ce donc quand nous serons éloignés ! Si de quelques jours je n'apprends rien de vous, je prendrai le parti d'envoyer un exprès à Paris, si j'en trouve, car c'est encore une autre difficulté. Que je suis à plaindre !

M. le prince de Conti, qui devoit venir ici la semaine dernière, n'est point venu. Il a pris la peine de m'écrire pour me marquer la cause de son retard, et m'annoncer son voyage pour la semaine prochaine. J'aurois passionnément desiré que vos forces vous eussent permis de venir ici pour le même tems, afin d'avoir le plaisir de vous présenter à lui. Cependant, comme il est très dangereux de se déplacer, après une pareille attaque, avant le plus parfait rétablissement, gardez-vous d'anticiper sur votre convalescence ; mais, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles, ou je ne sais ce que je ferai.

N° 3487.

[Du Peyrou à Rousseau] [2].

Paris, 22. 7bre 1767.

Je suis doublement affecté, mon cher Citoyen, des inquié-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.
2. *INÉDIT*. Transcrit le 29 novembre 1929 de l'original autographe non signé,

tudes où vous êtes sur mon état. Oui je suis touché du tendre intérêt qui vous donne ces inquiétudes, mais en même tems je suis affligé de cette disposition à vous y livrer tout entier, et qui m'indique chez vous un malaise général. Vous souffrés peut être vous même, et cet état de peine ajoute encore à l'activité de votre imagination, mais la tourne toute vers des objets tristes et lugubres. Que je voudrois être en état d'aller vous tranquilliser, vous consoler, et adoucir nos peines en les confondant. Les miennes, mon ami, naissent de la position où se trouve ma pauvre petite patrie d'affection. L'ambition et la politique de ses juges dictent leurs sentences et l'équité, le bon sens est sacrifié au desir d'accabler ce pays pour s'en rendre plus aisément les maîtres. Si personne ne s'y oppose, ils en viendront à bout. On assure même que l'aliénation de cet état en leur faveur est une affaire décidée et finie en tant que cela dépend du Prince [1]. Si nos voisins se taisent, la résistance des habitans ne servira qu'à les écraser plus tôt et agraver leur condition. Il faudra déserter ce petit coin de terre, qui, privé des avantages d'un climat heureux et d'un sol fertile, rentrera dans le neant d'où l'avoit tiré la Liberté, cette Mere de l'industrie et de l'amour patriotique. Ah ! si par un heureux choix, ce Prince [2] qui vous a tendû les bras dans tous vos malheurs, eût été le souverain de ce petit Etat, quelle, ah ! quelle différence pour nous tous ! Vous voudriés me présenter à lui si mon état me permettoit de vous aller joindre. Vous ne pensés donc pas, mon cher Citoyen, que mes oreilles me condamnent à la solitude ou tout au moins au commerce de quelques amis indulgents, et que toute l'afabilité que l'on atribue à ce Prince, ne sauroit vaincre l'embaras et la timidité que doit éprouver un sourd en présence d'un grand seigneur. Je voudrois pourtant pouvoir lui exprimer combien je révére

conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Vol. rel., fol. 224, 225. In-4° de 4 p., sur la 4e l'adresse : « A Monsieur || Monsieur Renou || chez Monsieur Manourry Lieutenant des chasses de S : A : || S : Mgr. le Prince de Conti || au chateau de Trie | par Gisors. » Marque postale, reste de cachet. [P.-P. P.]

1. Le roi de Prusse. [P.-P. P.]

2. Le Prince de Conti. [P.-P. P.]

et respecte en lui l'appui du foible et du malheureux. Il est le vôtre, mon ami, et ce titre, plus que tous les autres, me met à ses pieds.

Je m'étends beaucoup. Mais ma lettre ne partant que demain, j'ay été bien aise de causer un peu avec vous. Je vous reprendrai demain quelques momens, mais puisque j'y pense, il faut vous dire que j'ay répondu Dimanche 20 à vôtre lettre du 18, reçue le 19 après le départ du Courrier. Convenés donc qu'on ne pouvoit être plus exact. Adieu, bonsoir.

Mercredi 23. Il faut aujourd'hui, mon cher Citoyen, vous parler de mon état actuel. Je suis toujours entre deux draps, par précaution et pour completter ma guérison. Il seroit d'ailleurs plus dangereux ici que chez moi de quitter trop tôt mon grabat. Au lieu d'un tapis de Turquie qui garnit ma chambre à Neufchatel, je n'ay ici que des carrons[1] durs et froids. Je recule donc pour mieux sauter, et j'espère que hors du lit je seray bien près du seuil de ma porte. Je dors bien, je mange d'assés bon apétit, mais rien que des soupes maigres et des légumes, encore, une seule fois dans la journée. Je suis trop convaincu de l'utilité de ce régime pour l'abandonner. Outre mes livres et ma plume, je fais quelquefois une partie d'Echecs et je me dispose à vous battre à plate couture, comme vous m'avez battû. Mais avez-vous des Echecs? Si vous n'en avez pas, j'en porterai avec moi. Adieu, mon cher Citoyen. Mr de Luze vous fait mille complimens. Il a beaucoup d'affaires ici, et je ne le vois qu'en passant, quoique régulièrement plusieurs fois dans la journée.

1. *Sic.* C'est une expression suisse, pour dire « carreaux ». [P. P P]

N° 3488.

[Coindet à Rousseau] [1].

Paris, ce 23e septe 1767.

Peu d'heures avant la réception de votre lettre du 21, j'avais été voir M. Du Peyrou que je trouvai en beaucoup meilleure santé ; il espérait, si cela continuait, d'être bientôt en état de se lever. Il ne me fut pas possible d'aller le voir hier au soir ; mais j'irai aujourd'hui, et je lui dirai votre inquiétude.

Vous m'avez fait grand plaisir de me parler de votre santé. S'il pouvait y avoir aussi quelque amélioration dans ces méchantes gens, peut être pourriez-vous être assez tranquille pour supporter avec patience le séjour que vous faites là Pour moi, je préférerais bien que vous fussiez ailleurs pour votre tranquillité personnelle ; mais il faut aussi considérer que la sûreté est de quelque prix.

Je suis bien fâché de l'indisposition de Madlle et lui souhaite meilleure santé.

Vous m'avez dit, sur mes craintes, des choses qui satisferaient tout autre que moi. Je vous demande mille pardons si je reviens encore à la charge ; mais mes sentimens pour vous ne me permettent pas de souffrir du doute quand je sens qu'il peut y en avoir, et ce que vous me mandez me fait soupçonner encore qu'il y a quelque chose en moi qui vous déplaît. Cependant il est certain qu'on ne peut pas vous aimer plus que moi et que je donnerais tout au monde pour que vous fussiez content de mon coeur et des sentimens qu'il vous a voués.

J'espère que votre bagage est arrivé. J'ai eu soin de recommander que la visite se fît avec beaucoup de ménage-

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 194-195. L'adresse est « à Monsieur Manoury.... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

ment et je compte que vous n'aurez rien trouvé d'endommagé dans votre herbier. Vous me dites que vous avez du regret de m'avoir donné cette commission, et pourquoi je vous prie? Est-ce qu'il y a quelque chose au monde que je ne fusse très flatté de faire et pouvoir faire pour vous? Vous me dites précisément que *vous vous êtes reproché votre indiscrétion*. En vérité, je ne comprends rien à ce langage, et je suis bien malheureux que mon zèle et les sentimens de mon coeur vous soient si mal connus; je vous avoue que j'espérais que vous me rendriez plus de justice. Adieu, l'heure de la poste me presse et je n'ai que le temps de vous embrasser.

Dites-moi si je dois vous envoyer les petits livres blancs et le papier que M. Rey m'a envoyés, ou s'il faut attendre que M. Du Peyrou ou moi allions vous voir pour vous les porter.

N° 3489.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
A L'HOTEL LE BLANC, RUE
DE CLERY
A PARIS [1].

Ce 27. 7bre 1767.

J'ai receu enfin mes malles. Elles étoient mieux conditionnées que je ne m'y étois attendu. Je vous remercie des soins que vous avez pris pour qu'elles fussent ménagées, je n'y avois pas compté, parce que je ne croyois pas que cela dépendit de vous.

Comme votre rétablissement étoit en bon train lors de votre penultième lettre, et que vous ne me dites rien de votre santé

1. Tranrcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 57. In-4° de 4 p., la 3e bl. L'adresse sur la 4e, cachet de cire rouge, à la lyre. Timbre postal GISORS. [Th. D.]

dans la dernière, je suppose qu'elle est bonne à présent, et je m'en réjouis.

Je m'attendois à trouver dans votre dernière lettre le mémoire que vous m'aviez promis, apparamment que vous ne l'avez pas trouvé dans votre pupitre. Je ne puis que vous repetter la prière de me l'envoyer le plustot que vous pourrez. A l'égard du papier et des livrets, puisque vous avez attendu jusqu'à présent à délibérer sur leur envoi, je ne vois aucun mal d'attendre encore jusqu'à la prémiére occasion. Si ce papier est assez transparent pour l'usage que j'en veux faire, j'aurai besoin pour cela de couleurs et de pinceaux; mais ne parlons pas de nouvelles commissions que les anciennes ne soient acquitées.

J'écris aujourdui trois lettres ; cela me fatigue horriblement, et je finis celle-ci en vous embrassant.

T. S. V. P. [1]

Lorsque M. Guy m'envoya l'épreuve de la préface de mon Dictionnaire de Musique, le pacquet étoit cachetté du cachet de sa Maison. Ce même pacquet m'est parvenu cachetté d'un autre cachet; vous m'obligerez de vouloir bien me marquer comment cela s'est pu faire.

N° 3490.

A. M. Du Peyrou [2]

27 septembre 1767.

Vous pouvez, mon cher hôte, juger du plaisir que m'a fait votre dernière lettre, par l'inquiétude que vous avez trouvée dans ma précédente, et que vous blâmez avec raison : mais considérez qu'après tant de longues agitations si propres à

1. Ces quatre lettres sont de la main de Rousseau au bas de la p. 1. Le P.-S. occupe six lignes au verso.

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

troubler ma tête, au lieu du repos dont j'avois besoin pour la raffermir, je me trouve ici submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités, au moment même où tout paroissoit concourir à rendre ma retraite honorable et paisible. Cher ami, si avec un coeur malheureusement trop sensible, et si cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fut pas trop mal conformé. Le seul remède efficace encore, et dont j'ose éspérer tout, est le coeur d'un ami pressé sur le mien ; venez donc ; je n'ai que vous seul, vous le savez ; c'est bien assez ; je n'en regrette qu'un, je n'en veux plus d'autre : vous serez désormais tout le genre humain pour moi. Venez verser sur mes blessures enflammées le baume de l'amitié et de la raison ; l'attente de cet elixir salutaire en anticipe déjà l'effet.

Ce que vous me marquez de Neuchâtel n'est pas un spécifique bon pour mon état ; je crois que vous le sentez suffisamment : et malheureusement mes devoirs sont toujours si cruels, ma position est toujours si dure, que j'ose à peine livrer mon coeur à ses voeux secrets, entre le prince qui m'a donné asile, et les peuples qui m'ont persécuté.

M. le prince de Conti n'est point encore venu ; j'ignore quand il viendra ; on l'attendoit hier. Je ne sais ce qu'il fera ; mais je lis dans la contenance des comploteurs qu'ils craignent peu son arrivée ; que leur partie est bien liée, et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de parvenir à me chasser d'ici. Nous verrons ce qu'il en sera ; je crois que c'est le cas de faire *pouf :* ils ne s'y attendent pas.

Le parti que vous prenez de ne sortir du lit que parfaitement rétabli est très sage ; mais il ne faut pas sauter trop brusquement de vos rideaux dans la rue, cela seroit dangereux : faites mettre des nattes dans votre chambre, au défaut de tapis de pieds ; donnez-vous le tems de vous bien rétablir, avant de songer à venir, et en attendant arrangez tellement vos affaires, que vous n'ayez à partir d'ici que quand vous vous y ennuierez : faites en sorte de vous laisser maître

de tout votre tems ; je ne puis trop vous recommander cette précaution : j'aime mieux vous avoir plus tard, et vous garder plus long-tems. Enfin je vous conjure derechef, avec instance, de pourvoir si bien d'avance à toute chose, que rien ne puisse vous faire partir d'ici que votre volonté.

Nous avons ici des échecs, ainsi n'en apportez pas ; mais, si vous voulez apporter quelques volants, vous ferez bien, car les miens sont gâtés ou ne valent rien : je suis bien aise que vous vous renforciez assez aux échecs pour me donner du plaisir à vous battre ; voilà tout ce que vous pouvez espérer ; car, à moins que vous ne receviez avantage, mon pauvre ami, vous serez battu, et toujours battu. Je me souviens qu'ayant l'honneur de jouer, il y a six ou sept ans, avec M. le prince de Conti, je lui gagnai trois parties de suite, tandis que tout son cortège me faisoit des grimaces de possédés : en quittant le jeu, je lui dis gravement : Monseigneur, je respecte trop votre altesse pour ne pas toujours gagner. Mon ami, vous serez battu, et bien battu ; je ne serois pas même fâché que cela vous dégoûtât des échecs, car je n'aime pas que vous preniez du goût pour des amusemens si fatigants et si sédentaires.

A propos de cela, parlons de votre régime ; il est bon pour un convalescent, mais très mauvais à prendre à votre âge, pour quelqu'un qui doit agir et marcher beaucoup : ce régime vous affoiblira et vous ôtera le goût de l'exercice. Ne vous jetez point comme cela, je vous en conjure, dans les extrêmes systématiques ; ce n'est pas ainsi que la nature se méne : croyez-moi, prenez-moi pour le médecin de votre corps, comme je vous prends pour le médecin de mon ame ; nous nous entrouverons bien tous deux. Je vous préviens même qu'il me seroit impossible de vous tenir ici aux légumes, attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurois avoir un poil d'herbe, parceque son altesse a ordonné à son jardinier de me fournir de tout : voilà, mon ami, comment les princes, si puissants et si craints où ils ne sont pas, sont obéis et craints dans leur maison. Vous aurez ici d'excellent boeuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu ; je me charge de votre

régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gras comme un moine, et sain comme une bête ; car ce n'est pas votre estomac, mais votre cervelle que je veux mettre au régime frugivore. Je vous ferai brouter avec moi de mon foin. Ainsi soit-il. Bonjour.

Mille choses de ma part à M. de Luze. Hélas ! avec qui nous nous sommes vus ! dans quel moment nous nous sommes quittés ! Ne nous reverrons-nous point ?

N° 3491.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

Paris 28. 7bre 1767.

Mr Guy passa hier soir ici et me dit qu'il m'envoyeroit une lettre ce matin pour vous communiquer le résultat de l'examen fait du Dictionnaire de musique par Mr de La Lande. Il m'apporta aussi le seul exemplaire qui lui restât, celui examiné par le Censeur d'un certain ouvrage que j'avais vû annoncé il y a un an dans l'avant coureur, mais qu'il n'y avoit pas eu moyen de me procurer. Son titre étoit : Lettres de J. J. Rousseau relatives à sa persécution et à sa défense. Jugés de ma surprise quand j'ay reconnû dans cet ouvrage jusques aux fautes de celui imprimé par félice il y a deux ans, excepté que c'est l'édition de Londres, et Becket et de Hund en avoient envoyé 100 exemplaires à la veuve Du Chesne. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le tems qu'on a accordé la permission à la veuve Duchesne de débitter cet ouvrage, on renvoyoit à Felice les 500 Exemplaires de son Edition.

Je suis toujours au lit, mais j'espére être en état peut-être

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 226. In-4° de deux pages, l'adresse sur la seconde : « à Monsieur | Monsieur Renou | chez Monsieur Mannourry, lieutenant des chasses de S. A. S. Mgr. le Prince de Conti. au chateau de Trye, par Gisors », — traces de cachet ; marque postale manuscrite. [P.-P. P.]

dès demain, de me lever. Je vous ay écrit le 20 et le 23. Adieu, mon cher Citoyen, je vous embrasse de tout mon coeur, et présente mes complimens à Mlle Renou.

N° 3492.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM][1].

Au Château de Trie par Gisors, le 28. 7bre 1767.

Il y a longtems, mon cher Compère, que vous auriez receu mes remercîmens de votre papier, et de mes nouvelles, si M. du Peyrou à qui je voulois remettre ma lettre n'eût été attaqué ici d'une goutte remontée qui l'a mis en grand danger et qui l'a retenu plus de deux mois de plus qu'il n'avoit compté de rester[2]. Grâce au ciel il est en pleine convalescence, et comme il se propose de partir dans quelques jours avec un ami qui l'est venu joindre à ma prière, je prépare cette lettre pour la lui remettre, attendu qu'on ne peut écrire d'ici en droiture en Hollande. Il seroit à souhaiter, mon cher Compère, que vous eussiez un correspondant sûr à Paris ou à Rouen par lequel nous pussions avoir des nouvelles l'un de l'autre, et qui se chargeât de recevoir nos lettres et de nous les faire

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 145.

2. « Extrait d'une lettre que Du Peyrou écrivit de Neuchâtel à Rey en date du 8 Février 1768 : « *J'ai passé auprès de notre citoyen dix semaines au lieu de huit jours « que je lui avois destinés. Mais ces dix semaines ont été bien cruelles pour son amitié, « pour moi et sa tranquillité, puisque je les ai passées dans un état de danger assez « éminent ou de foiblesse, suite de la maladie. Je peux dire que c'est à ses soins tendres « et éclairés que je dois la vie. Je l'ai quitté, il y a un mois, en le laissant assez bien pour « la saison rigoureuse que nous avions alors. Je lui avois porté de Paris son Dictionnaire « de Musique qui alloit paroître et dont il ne m'a pas paru bien satisfait, vu la quantité « de fautes d'impression qu'il y a remarquées. Il a dû vous écrire pour des Livres de « Botanique qui font aujourd'hui son unique passion. L'asile que lui a accordé un Prince « bienfaisant et son ami, semble assurer son repos, et la pension du Roi d'Angleterre « qui lui est payée malgré sa sortie du royaume, le met à couvert de tous les besoins. « Voilà, Monsieur, ce qui sûrement vous intéressera, vu votre attachement à sa per- « sonne.* » (Note de Bosscha.)

passer. Les vôtres me parviendront en quelque endroit de France qu'elles soient mises à la poste sous cette adresse, *A. M. Renou au Château de Trie par Gisors*. Vous comprenez, mon cher Compère, que ceci n'est que pour vous, et que vous ne devez montrer cette lettre à personne. Car quoique je sache bien qu'on n'ignore pas où je suis, je ne veux pas qu'on puisse dire avoir cette connoissance de mon fait.

Je me réjouis de tout mon coeur de la bonne santé de ma chère Commère, de ma chère filleule et de toute votre famille La mienne est passable malgré mes infirmités, et j'ai soutenu mieux que je n'aurois espéré les fatigues et les angoisses que m'a données la maladie de M. du Peyrou. J'apprends avec grand plaisir que votre goutte vous laisse du relâche ; je voudrois bien que cela vous donnât le courage de faire encore un voyage en France avant que ma filleule fût en état de vous y suivre, ce qui ne peut guère être avant trois ou quatre ans d'ici. J'ai le plus vrai desir, mon cher Compère, de vous embrasser au moins encore une fois avant la mort. S'il arrivoit que ne vous sentant pas le courage de faire encore des voyages vous envoyassiez en ce pays à votre place M. votre fils, engagez-le à ne pas manquer de me venir voir. Je serai charmé de faire connoissance avec lui.

Votre amitié, mon cher Compère, m'est trop chère pour ne pas accepter avec plaisir et reconnoissance l'hommage public[1] que vous voulez bien m'en faire en me dédiant une de vos tra-

1. « Il s'agit de la traduction de Grou. Au sujet de cette dédicace je lis dans une lettre de Grou à Rey en date de Paris, 19 Oct. 1769 : « *J'ai été très-sensible au* « *témoignage flatteur que MM. Ruhnkenius et Valckenaer ont rendu à ma traduction* « (des *Loix* et de la *République*), *et je vous prie de leur en faire passer les assurances* « *de ma reconnoissance. Mais je ne vous cacherai pas, Monsieur, que j'ai été surpris et* « *affligé de voir mon ouvrage dédié à Jean-Jacques Rousseau. Il me semble qu'il étoit* « *de la bienséance de me prévenir sur une pareille démarche, que je n'aurois certainement* « *pas approuvée. J'espère que vous ne vous offenserez point de cette déclaration que je dois* « *à mon état et à ma façon de penser.* »

« On verra dans la lettre N°. 150 [du 23 novembre 1769, 6e alinéa] que Rousseau n'était pas plus content de cette dédicace. Le manuscrit de la traduction de Grou a été vu par Valckenaer et Ruhnkenius, et retouché par François Hemsterhuis. Les remarques de ces savants ont été envoyées au traducteur. » (*Note de Bosscha.*)

ductions de Platon. Si c'est un honneur que vous n'avez voulu faire à personne, c'en est un aussi que je n'ai voulu recevoir que de vous. Lorsque vous aurez achevé votre édition de mes ouvrages, si vous m'en voulez envoyer un exemplaire complet vous me ferez plaisir. Je crois qu'il faudra, pour prévenir toute difficulté, que vous tâchiez d'obtenir pour cela le consentement de M. de Sartine, et quoique je n'aye point l'honneur d'être dans ses bonnes grâces, j'ai peine à croire qu'il veuille le refuser. J'ai laissé en Angleterre les volumes que vous y aviez envoyés.

J'accepte avec très-grand plaisir vos bons soins pour mes fournitures de Livres de Botanique. Car on ne trouve presque rien dans ce genre à Paris. Je vous envoye ci-joint une note de ceux dont j'aurois besoin et j'en ai même mis plus que je n'en voudrois acquérir à la fois, afin que vous puissiez me pourvoir de ceux qui vous tomberont sous la main. Je les ai rangés dans l'ordre où je les voudrois acquérir si j'avois le choix, c'est-à-dire les premiers par préférence et seulement deux ou trois à la fois. Car quoique je vive dans cet asile avec une honnête aisance, grâce aux bontés de Sa Majesté Britannique et à celles du maître de la maison, comme ma situation présente m'assujettit à beaucoup de dépenses, je n'en puis faire que très peu pour mon goût pour les plantes, quoiqu'il me subjugue à tel point qu'il devient une passion d'enfant. On a beaucoup de plantes étrangères dans le pays où vous êtes ; ne connoitriez vous personne qui eût la charité de m'en envoyer quelques-unes sèches bien conditionnées avec les noms de Linnaeus pour augmenter mon petit herbier.

Bonjour, mon cher Compère, je vous embrasse et toute votre chère famille de toute la tendresse de mon coeur.

L'Herboriste de Mad^{e}. la Duchesse
de Portland.

Bien des remercîmens et salutations de votre pensionnaire. J'oubliois de vous dire qu'elle a receu les trois cents francs. Vous avez envoyé à Guy une feuille du Dictionnaire de Mu-

sique ; il croit que vous avez receu cette feuille de moi. Il me connoit bien mal. Si vous réimprimez cet ouvrage mon honneur en restera taché ; vous savez si c'est avec justice. Rendez hommage à la vérité. Je vous prie de faire agréer mes vifs remercîmens à ces généreux Seigneurs [1] qui veulent bien m'offrir un asile.

LIVRES À ACQUÉRIR.

Remberte Dodonaei — stirpium historia' Pemptades sex. f°.

Lobelii Plantarum icones.

Tabernaemontani icones plantarum.

J. J. Scheutzer Iter alpinum. 4°.

Haller, Iter helveticum. 4°.

Morisson, de Plantis umbelliferis. 4°.

Flora Prussica. 4°.

C. Clusit, rariorum plantarum historia. f°.

C. Linnaei fundamenta botanica. 8°.

Ejusdem critica botanica. 8°.

Ejusdem Iter. { Oelandicum / Gotlandicum } 8°.

Mon dessein n'est pas d'acquérir tous ces livres à la fois, mais seulement quatre ou cinq de ceux qui se trouveront le plus aisément sous la main.

1. « Probablement les comtes Bentinck. » (*Note de Bosscha.*)

N° 3493.

[Du Peyrou à Rousseau][1]

Paris 30. 7bre 1767.

Je ne sais, mon cher Citoyen, si mon paquet d'avant hier sera arrivé à tems à la Poste pour partir le même jour. M. Guy me fit un peu attendre sa lettre que je vous ay envoyée. Hier matin, à mon réveil, je reçus la vôtre du 27. Je veux m'arranger comme vous le souhaittés. Je commencerai par bien me rétablir ici, pour aller ensuite perfectionner ma guérison auprès de vous. Ne craignés pas que j'aille vous manger les légumes que vous n'avés pas. Je seray bien aise, au contraire, de trouver de bon boeuf, &c. &c. Je commenceray aujourd'hui à manger des ailerons de poularde ou dindon. Ce n'est point par régime que je me suis abstenû de viandes pendant ma goute, c'est par un instinct de la nature plus fort que moi, par un dégout affreux ; mais à mesure que je me rétablis, ce dégout se dissipe, et dans peu de jours, il n'y paroitra pas. J'ay voulu hier essayer de me soutenir sur mes pieds, mais ils sont trop foibles et d'ailleurs les gras de Jambe ou plutôt leur place me tirailloient horriblement. Je feray aujourd'hui un nouvel essay que je répeteray plus d'une fois dans la journée, et j'espère que sur la fin de la semaine je seray en état de marcher par la Chambre. Malheureusement il ne fait pas chaud et j'ay actuellement du feu dans ma Cheminée. Le froid ne favorisera pas ma convalescence. Enfin, quand je pourray me transporter auprès de vous, je le feray, dégagé de toute autre affaire pressante, excepté d'une qu'il n'est pas en mon pouvoir de reculer bien longtems, c'est mon retour chez moi. Sans ma maladie, je serois en route ou sur

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé, adressé à « Monsieur Renou, etc. à Trye » (*ut supra*), conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 227, 228. In-4° de 4 p., la 3e bl., l'adresse sur la 4e, traces de cachet, paraphe postal. [P.-P. P.]

le point de m'y mettre, pour regagner mon manoir. Je resteray auprès de vous autant que je pourray, mais pas autant que je le voudray. Ma volonté, comme celle de bien d'autres est souvent contrariée par une multitude d'oppositions. Je compte pourtant vous donner au moins huict jours.

Faire pour seroit peut-être faire la volonté d'autrui, et surement ne seroit pas suivre le système adopté. Il faut en avoir un et s'y tenir cloué. Il me paroit qu'il voudroit mieux, si vous voyés le maître, lui dire tout bonnement vôtre position. Il y mettra ordre oui ou non et, d'une ou d'autre façon, vous serés mieux. Nous raisonnerons ensemble de tout cela.

J'aime à vous voir cette confiance qui vous rend un adversaire aux Echecs, digne de moi. Nous verrons qui sera battu, et qui demandera ou recevra avantage. Mon voisin de Luze court toute la journée et n'avance pas beaucoup ses affaires. C'est assés la maniere de ce paÿs. Adieu, mon cher Citoyen, ménagés vous contre le froid. Je pense que vous avés àprésent vos effets.

N° 3494.

[Le Marquis de Mirabeau à Rousseau][1].

De Paris, le 30 septembre 1767.

J'étais inquiet de votre silence, mon digne ami, tout en le regrettant. Quand je croirai mon frère heureux, je jouirai comme d'un bien de plus de lui voir ce repos d'esprit qui fait qu'on n'a rien à écrire, mais jusque là je crains que son absence ne soit de l'abattement. J'ai passé à notre Bignon, en revenant de voir mes filles. Tant d'eaux, de prairies et d'arbres, cette multitude de saules et de peupliers d'Italie, l'agreste même du tout, le mouvement de cette basse-cour où

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 377.

j'ai fondé de bons travailleurs pour leur compte, les matériaux d'un pont dont je vais gratifier le pays, le désir qu'avaient mes bonnes gens de m'obliger d'une grand'messe, afin de mettre en parade une croix et une robe de bedeau verte et rouge que je leur ai envoyées ; le bon sens de De l'Orme, la confiance de Bouraton, l'épaisse et tranquille droiture et sagesse du bonhomme de créu, la tranquillité du lieu et son agrément, tout cela me faisait regretter que vous n'y fussiez pas assis et tranquille. Au bout, quand vous serez las de patienter, le peu de santé est toujours un bon prétexte, et à tel lieu qu'il vous plaira, Garçon, que vous connaissez, ira vous prendre tous deux en cabriolet, et ne vous quittera qu'il ne vous ait installés, et je vous promets repos et tranquillité ; c'est ce qui a été dit et redit et ce que je répète sans vous vouloir impatienter. Adieu, mon cher et digne homme. Je suis toujours à ma place, et mon coeur et mon âme ne sont pas sujets à dédit.

N° 3495.

[Le prince de Conti à Rousseau] [1].

Ce mercredy [30 septembre 1767].

Samedy dernier. Monsieur, mes relais étoient en chemin pour me mener vous voir ; au lieu de cela, j'ai été forcément obligé d'aller à Paris. Ce même jour, mon neveu est venu ici ; je n'ai pu désemparer pendant qu'il y étoit, et je me trouve forcé par une nouvelle circonstance de retourner à Paris demain au soir ou après-demain au plus tard. Ce ne pourra donc être que lundy ou mardy [2] pour le plus éloigné que je

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* II, p. 9, 10 et collationné sur l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Streckeisen, je ne sais pourquoi, a daté cette lettre : « L'Isle Adam 28 septembre 1767 ». [Th. D.]

2. La visite eut lieu le mardi 6 octobre.

satisferai à l'impatience que j'ai toujours eue de vous voir, et à celle que vous me paroissez d'être quitte de ma visite. Je m'afflige du motif que vous en avez, sans prétendre le contredire, et je vous remercie de la complaisance que vous avez eue d'attendre cette visite pour le plaisir que je m'en fais, et à cause que je crois utile à vos projets, quels qu'ils soient, que nous ayons pris langue ensemble pour faire, autant qu'il sera en moi, que mon amitié vous serve à quelque chose.

N° 3496.

A Mme [de La Tour-de Franqueville] [1].

[Trie, septembre ou octobre 1767.]

Cettre lettre, ma digne amie, vous sera remise par M. du Peyrou mon ami et par conséquent le vôtre. C'est de lui que je tiens ma subsistance et mon indépendance ; il mérite de vous connoître ; ce mot dit tout. J'attendois sa venue avec une impatience fondée sur mille raisons, dont celle de vous donner de mes nouvelles sans confier mon secret à la poste n'étoit pas des moins pressantes. Chére Marianne mon coeur vous est attaché par les liens les plus doux et les plus forts. La trempe de ceux qui m'attachent à M. du Peyrou n'est pas moins bonne. De quel prix puis-je payer les nobles et généreux sentimens de la seule amie et du seul ami dont l'amitié pour moi soit à l'épreuve de mes malheurs, si ce n'est en les présentant l'un à l'autre. Qu'ils se connoissent, qu'ils s'aiment, et qu'ils m'en aiment davantage, s'il est possible : c'est le seul bien digne d'eux que je puisse leur faire.

M. du Peyrou vous dira où je suis, comment j'y suis, et les

1. Transcrit de l'original autographe, sans adresse, qui n'a peut-être pas été remis à Mme de la Tour, et qui est conservé à la Bibliothèque de Neuchatel, dans les papiers de Du Peyrou. Cette lettre, qui ne figure pas dans le recueil de 1803, a été publiée pour la première fois en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*. [Th. D.]

précautions qu'il faut observer pour m'écrire. Ne confiez rien d'important à la poste jusqu'à ce que je puisse mieux juger de sa sureté. Rien ne peut aller ni venir immédiatement sans passer par les mains d'autrui. Je voudrois pourtant bien trouver quelque moyen de mettre dans mes lettres toute la confiance qui est dans mon coeur. En attendant que ces moyens se présentent donnez-moi du moins de vos nouvelles, je vous donnerai des miennes et comptez sur le coeur de votre ami comme il compte sur le vôtre. Adieu, chère Marianne.

Ne donnez de notre correspondance à personne sans nécessité [1] ;

N° 3497.

[COINDET À ROUSSEAU] [2].

Paris, le 1er octobre 1767.

Il ne m'a pas été possible de répondre plus tôt à votre lettre du 27 septembre. Je vois avec grand plaisir que vous avez reçu vos malles et que vous êtes satisfait des soins qu'on y a apportés.

Je vous rends bien des grâces de l'intérêt que vous avez pris et que vous prenez à ma santé ; cela va bien à présent. J'ai vu hier au soir M. Du Peyrou qui se porte mieux aussi ; il vous a écrit.

Voici le mémoire de mes déboursés. Comme j'avais écrit à mesure sur un brouillon de livre, il fallait le recopier et trouver le moment de le faire ; mais je me suis aperçu que j'ai oublié de noter combien j'ai reçu de Mme Duchesne. Je le lui demanderai aussitôt que je pourrai aller dans ce quartier-là.

1. La suite est enlevée, le papier étant déchiré.

2. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 196-197.

Je vous ai certainement envoyé la feuille de la préface telle qu'elle m'a été remise sous une seule enveloppe à mon adresse, tellement que je la lus. Si elle avait été à votre adresse et cachetée, comme vous le dites, du cachet de Mme Duchesne, il n'y aurait sûrement rien eu de changé de ma part de ce côté-là et vous n'en doutez pas. Je vous envoyai ce paquet contre-signé et vous avez dû remarquer que l'enveloppe intérieure était cachetée de mon cachet.

Vous ne m'avez rien dit sur mes inquiétudes. Ainsi, je reste toujours en peine ; mais le sentiment de mon coeur me rassure, étant bien persuadé qu'on ne peut vous aimer plus tendrement et plus sincèrement que moi. C'est ainsi que je vous embrasse de tout mon coeur.

Vous me direz si je dois acheter des couleurs.

N° 3498.

A M. Du Peyrou [1]

Ce lundi 5 octobre 1767.

Je vous écris, mon cher hôte, un mot très à la hâte, pour vous proposer si, avant de venir ici, vous ne pourriez point aller voir Robert, sans le prévenir de votre visite, afin que nous en ayons des nouvelles sûres. Du reste, rien ne me paroît pressé, ni pour lui, ni pour moi : donnez-vous tout le tems de reprendre vos forces et de vous accoutumer à l'air. Je ne puis vous dire à quel point la briéveté du temps que vous pouvez me donner m'afflige ; je vous conjure au moins de prendre toutes les mesures possibles pour pouvoir le prolonger autant qu'il dépendra de vous. Mon cher hôte, je suis peut-être appelé au malheur de vieillir, mais tout me dit que le jour où vous me quitterez sera le dernier où j'aurai souhaité de vivre.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

Je vous envoie une liste que j'avois faite de livres de botanique que je voulois acquérir à loisir ; comme elle est considérable, et que les livres sont chers, je souhaiterois seulement d'acquérir, s'il étoit possible, un ou deux des quatre ou cinq premiers. Si, dans quelqu'une de vos courses, vous pouviez, à l'aide de Panckoucke, recouvrer surtout le premier, vous me feriez un très grand plaisir. Il n'y a presque point de livres de botanique chez les libraires de Paris, et l'on y est très barbare sur cet article ; cependant je crois que Didot le jeune ou Chevalier en ont quelques uns. Sans vouloir compter avec vous à la rigueur, ce qui me seroit bien impossible, je vous prie pourtant de tenir toujours note exacte de vos déboursés pour moi, afin de me laisser la liberté de vous donner les commissions. Je vous embrasse.

N° 3499.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

[Paris] Mardi au soir 6. 8bre 1767.

Il y a quelques heures que j'ay reçu, mon cher Citoyen, votre lettre d'hier. J'y réponds dès ce soir pour le faire surement. Demain j'ay mon courier de Suisse qui demande de l'exactitude et des détails. De plus, j'ay une toilette à faire pour ma première sortie qui se bornera à aller diner chez M^de^ de Faugnes et passer quelques momens de l'après-diner dans une autre maison afin de rentrer chez moi sur la soirée. J'ay pris aujourd'hui médecine après m'y être préparé depuis 8 jours au moins, par des bouillons bas et hauts (*sic*). Malgré cela, la médecine m'a beaucoup tracassé ce matin avant de faire son effet. J'ay avalé par dessus deux pintes de petit lait

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé, adressé, *ut supra*, à M^r^. Renou à Trye, et conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Vol. rel. fol. 229, 230. In-4° de 4 p., la 3e bl. et l'adresse sur la 4e, avec paraphe postal et traces de cachet. [P.-P. P.]

et à force de patience et de secours, je suis parvenu à me détamponner. Le mot est à la lettre, et c'est là mon grand et très grand mal. Je feray usage encore quelques jours de Chopine de petit lait, s'il me passe, auquel cas il me fera grand bien. Voila de quoi vous mettre exactement au fait de ma santé. Puisque vous le souhaittés, avant de venir auprès de vous, je passeray chez Robert à l'improviste, avec le soin pourtant de vous en prévenir, pour que vous ne m'écriviez point pendant mon absence. D'ici à ce moment, jespère vous déterrer quelques uns des livres de botanique dont vous me fournissés la note. Panckoucke est absent. A son défaut, je m'addresseray à Guy. Je vous porteray ce que j'auray trouvé conforme à vos desirs avec ceux que je vous ay acquis en Hollande, et le paquet entre mains de Mr Coindet, ainsi que celui des lettres de change entre les miennes, et très bien conditionné comme vous en jugerés vous-même. L'Opéra et toute la Musique est en chemin pr la Suisse. Ainsi tout va bien tâchons, mon cher Citoyen, d'aller bien aussi. Avec quelques petits ménagemens, cela ne nous sera pas, j'espère, trop difficile, vû surtout que la *santé* n'a point de prix. Mon ami de Luze compte partir dans 8 à 10 jours. Il est un peu détraqué par le ver plat qui le tourmente. Mes complimens à Mlle Renou. Adieu et bonsoir. Je vous embrasse comme à l'ordinaire, bien tendrement.

A propos, j'ay trouvé le secret de porter à mes pieds les nattes ou le tapis de ma chambre. Cela est fort simple et je vous le donne pourtant à deviner.

N° 3500.

A M. [Guy, libraire à Paris][1].

Ce 8. 8bre 1767.

Je suis fort aise, Monsieur, que vous n'ayez point eu de difficultés à essuyer sur la Censure du Dictionnaire. Dès que vous m'annonçâtes M. De la Lande, que je sais être un très galant homme, j'espérai[2] que les choses se passeroient avec équité et impartialité, et c'étoit tout ce qui étoit à desirer pour la chose. Malgré cela comme je sais que tout ce qui peut rappeller mon souvenir dans le monde n'est propre qu'à redoubler, s'il étoit possible, la rage de mes implacables persécuteurs, je désirerois ardemment qu'il fut en mon pouvoir de supprimer l'ouvrage ; je sacrifierois volontiers tout ce qu'il m'a produit pour cela ; mais j'en sens trop l'impossibilité que[3] ce que vous me marquez des Editions de Lyon[4] et d'Amsterdam[5] augmente encore. Vous me marquez à ce sujet qu'apparemment on a séduit quelqu'un des Garçons de l'imprimerie. Cet *apparemment* m'a fait rire. Imagineriez[6]-vous que la chose eut pu se faire autrement ?

Je crois vous avoir marqué tout ce que j'avois d'exemplaires à distribuer. Seulement, dans l'incertitude si M. le Prince de Conty ne sait pas peut-être un peu de Musique, et ne s'amu-

1. Transcrit le 9 avril 1888, de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. Etienne Charavay (acquéreur de cette lettre à la 13e vente Dubrunfant, mars 1888, n° 171). 2 p. in-4°. En haut, à gauche de la première : « N°. 92 ». Sans adresse ni cachet. Cette lettre a été acquise par la Bibliothèque publique de Genève en février 1889. [Th. D.]

2. *Sic,* et non « j'espérais », comme on lit dans les précédentes éditions.

3. *Sic,* dans l'original : « que » et non pas « et », comme on lit dans les précédentes éditlons.

4. Le mot « Lyon » est en surcharge sur « Genève », et il semble que la correction est de Guy, non de Rousseau.

5. Les précédents éditeurs impriment ici le pronom « l' », qui n'est pas dans l'original autographe.

6. Rousseau a écrit par distraction : « Imaginiriez-vous ».

seroit pas à parcourir [1] un livre qui en traite, je vous prie d'en porter un à S. A., que vous la supplierez de ma part de vouloir bien agréer. Vous m'obligerez aussi de remettre à M. Du Peyrou le sien le plustot qu'il sera possible, et surtout avant son départ de Paris. A l'égard de celui qui est destiné pour l'Angleterre, vous me l'enverrez avec le mien, et vous pourrez remettre aussi l'un et l'autre à M. Du Peyrou ou, s'il est déja parti, à M. Coindet, pour me le faire tenir, et si un exemplaire peut lui faire plaisir, vous le lui donnerez aussi. Voila tout ce que je me rappelle quant à présent.

Voici une petite note en réponse à celle de M. Dutens, auquel je vous prie de faire bien des salutations de ma part. Parmi les [2] Livres que j'ai laissés à Wootton pour lui être envoyés, est le recueil broché des feuilles du *Dictionnaire* que vous m'aviez envoyées. Comme tout n'étoit pas imprimé, faites-moi le plaisir d'y joindre celles qui manquent pour completter l'exemplaire [3], ou si cela dépareille quelqu'un des vôtres, je vous renverrai pour lui remettre celles que vous m'aviez fait tenir ici, depuis la feuille Qqq inclusivement.

Je suis bien fâché de savoir Mad[e]. Duchesne incommodée si longtems de son entorse ; je vous prie de me donner de ses nouvelles, et de la saluer de ma part, ainsi que ses Demoiselles. Elle a remis les deux cent (*sic*) francs restans de l'année derniére à M. Coindet, qui ne se ressouvient pas de la somme. Je vous prie de la lui rappeller, pour achever de mettre en régle le compte des déboursés qu'il a bien voulu faire pour moi.

J'ai bien receu le gros volume des plantes, lequel m'a fait grand plaisir, et je vous en remercie de tout mon coeur. Je l'avois déjà receu à Wootton quelques jours avant mon départ ; mais je n'eus pas le tems de vous en accuser la réception. Je vous salue, mon cher Monsieur, bien cordialement.

1. *Sic,* dans l'original autographe, et non « lire », comme impriment les précédents éditeurs.

2. *Sic,* dans l'original, « les » et non « mes », comme impriment les précédents éditeurs.

3. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, est *INÉDIT*.

N° 3501.

A M. Louis Dutens [1].

[8 octobre 1767] [2].

Puisque M. Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a proposée pour prix des livres de J. J. Rousseau soit payée à Londres, même pour cette année, où cependant l'un et l'autre sont en ce pays, soit. Il y aura toutefois, sur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire, sur lequel il seroit à propos que M. Frédéric Dutens fût prévenu ; c'est celui du lieu de la date : car, quoique Rousseau sache très bien que sa demeure est connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriser de son fait cette connoissance. Si cette suppression pouvoit faire difficulté, M. Dutens seroit prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au paiement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rousseau a laissé entre les mains de M. Davenport un supplément de livres à la disposition de M. Dutens, pour être réunis à la masse.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Cette lettre a été imprimée en 1779 par Dutens (*Lettres à Monsieur D. B.*), avec cette mention : « Supposée écrite le 26 octobre 1767 ». Th. Dufour, se référant au troisième alinéa de la lettre à Guy du 8 octobre, qui précède, pense que la présente a été également écrite ce jour-là.

N° 3502.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À L'HÔTEL LE BLANC RUE
DE CLERY
A PARIS [1].

9. 8bre 1767.

J'ai receu, dans votre lettre du 1er de ce mois, avec le compte de vos déboursés, l'explication que vous me donnez au sujet du changement de cachet, et où je trouve que vous confondez deux choses différentes. Vous m'avez envoyé, le 7 Aoust, la feuille de la préface que Guy vous avoit remise sans aucune enveloppe. Vous l'avez donc pu lire et cela étoit trés simple. Mais le 28 Aoust, vous m'envoyâtes un pacquet de Guy à mon addresse, lequel contenoit une seconde épreuve de la même préface, divers cartons et une lettre. Ce paquet (*sic*), renfermé dans le vôtre étoit très bien cacheté, mais d'un autre cachet que celui dont Guy s'étoit servi. C'est de celui-là qu'il s'agit.

Je vois, par la note de vos déboursés, que la somme en est à peu près égale à celle de l'argent que vous avez receu pour moi. Deux cents francs que vous remit Made Duchesne et 137 livres de M. la Roche font 337 et vos déboursés se montent à 313 qui font à peu près un louis de moins ; mais comme vous n'avez pas compté les ports des lettres et pacquets que vous avez receus de moi ou pour moi, et qui concernoient uniquement mes affaires, je crois que cela peut faire l'appoint de la balance, si même je ne suis encore en reste avec vous d'argent comme de services.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 58. In-4° de 4 p., la 3e bl., l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la lyre sur cire rouge et la marque postale GISORS. Cette lettre a été imprimée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres Inédites*, p. 463-465. [Th. D.]

M. le Prince de Conti est venu ici Mardi et me parla très avantageusement de vous, le jour même et le lendemain. S. A. m'a comblé de ses bontés ordinaires, et c'est tout dire. Son voyage a fait de l'effet dans le pays, aucun dans sa maison ; la racine du mal, qui va serpentant sous terre, n'est pas coupée et ne le sera qu'avec le fil de mes jours. Mais j'ai pleinement résigné mon sort dans les mains de la providence ; ainsi, là-dessus, tout est dit.

Si vous étes tenté de faire ici un tour de campagne, tandis qu'il fera beau, et que vous trouviez à faire un petit assortiment de couleurs et de pinceaux, sans avoir besoin pour cela d'une grande course, je vous serai obligé de m'en apporter. A tout événement, j'attendrai Dimanche jusqu'à deux heures. Je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3503.

A M. Du Peyrou [1].

9 octobre 1767.

Je vous écris un mot à la hâte pour vous dire que le patron de la case est venu ici mardi, seul, et n'a point chassé ; de sorte que j'ai profité de tous les momens que ce grand prince, et, pour plus dire, que ce digne homme a passés ici : il me les a donnés tous. Vous connoissez mon coeur ; jugez comment j'ai senti cette grace : hélas ! que ne peut-il voir le mal et en couper la source ! mais il ne me reste qu'à me résigner ; et c'est ce que je fais aussi pleinement qu'il se peut.

Cher hôte, venez : nous aurons des légumes, non pas de son jardin, car il n'en est pas le maître ; mais un bon-homme qu'on trompoit s'est détaché de la ligue, et je compte m'arranger avec lui pour mes fournitures, que je n'ai pu faire jus-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

qu'ici, ni sans payer, ni en payant. Samedi, soupant avec son altesse, je mangeai du fruit pour la seule fois depuis deux mois : je le lui dis tout bonnement ; le lendemain il m'envoya le bassin qu'on lui avoit servi la veille, et qui me fit grand plaisir ; car il faut vous dire que je suis ici environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux. Mon état à tous égards ne peut se représenter ; mais venez : il changera du moins tandis que vous serez avec moi.

Votre précaution d'aller par degrés est excellente ; continuez de même, et ne vous pressez point : mais je vous conjure de si bien faire, que vous vous pressiez encore moins de partir d'ici quand vous y serez. Vous faites très bien de porter à vos pieds vos nattes et vos tapis de pied : la façon dont vous me proposez cette terrible énigme m'a fait mourir de rire ; je suis l'Œdipe qui fera l'effort de la deviner, c'est que vous avez des pantoufles de laine garnies de paille : si vos attaques d'échecs sont de la force de vos énigmes, je n'ai qu'à me bien tenir. Bonjour.

Les oreilles ont dû vous tinter pendant que son altesse étoit ici. Bonjour derechef ; je ne croyois écrire qu'un mot, et je ne saurois finir.

N° 3504.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

[Paris.] Mardi 13. 8bre 1767.

J'ay différé de quelques jours, mon cher Citoyen, ma réponse à vôtre dernier envoy dans l'espérance de pouvoir aujourd'hui vous apprendre le succés de mes démarches pour

1. *INÉDIT.* Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 231, 232. In-4° de 4 pages, l'adresse (« à Mr. Renou, à Trye », *ut supra*) sur la 4e, avec paraphe postal et traces de cachet. [P.-P. P.]

vos livres de Botanique, mais à Paris plus que partout ailleurs il n'y a guére de fonds à faire sur l'exactitude des gens. Mr. Coindet m'avoit remis ces jours passés les matériaux de ses recherches, c'est à dire differens catalogues dans lesquels il avoit noté les prix de quelques livres. Je m'en allay samedi chez Didot le jeune, et il me donna les plus belles espérances que le Lundi ensuite, j'aurois les prix de chaqu'un des ouvrages notés, dont la plupart doivent être chez lui, quoique non compris dans son catalogue. J'y retourne hier, et je me trouve aussi avancé que je l'étois le samedi précedent. Il a notté deux ouvrages qui étoient dans son Catalogue et dont je savois déjà le prix. Pour les autres, dit-il, il ne les a pas. Je commence à craindre que je ne vous feray pas de grandes dépenses en Livres. Panckoucke est absent. Il me reste Guy à consulter, après quoi j'abandonneray cette perquisition. Ce que vous pourrés faire de mieux sera de fournir à Rey la note de tous les ouvrages de Botanique dont vous voulés savoir le prix. Celui-là non seulement vous l'indiquera au juste, mais vous trouvera ceux qui vous feront plaisir. J'en ay reçu hier une lettre qui m'est arrivée par la Suisse. Il me demande de vos nouvelles et me dit qu'il continue la réimpression de vos ouvrages. Mais vous ai-je dit que je suis chargé de sa part d'une lettre que j'ay compté depuis fort longtems pouvoir vous porter moi-même ?

Si Mr. Coindet est encore avec vous, faites lui mes complimens. J'ay reçu trop tard avis de son départ pour pouvoir lui envoyer les Livres que je vous ay portés de hollande. Je m'imagine qu'il vous aura remis le paquet qui lui avoit été addressé d'amsterdam pour vous renfermant entr'autres des Livrets blancs pour herbiers.

Ne vous inquietés pas pour mes légumes. Je mange très bien de la viande aujourdhui, et même de préférence, parce qu'à mesure que les forces me reviennent, l'apetit va en augmentant. Je suis pourtant bien aise que vous parveniez à vous arranger avec quelqu'un. Peut-être qu'avec de la douceur et de la patience finirez-vous par vous arranger avec tout le

reste. L'Exemple du Maître peut y beaucoup influer et sa manière d'en agir avec vous adoucir les esprits prevenüs. Je vous donneray en tous cas un bon exemple de privation pour les fruits.

J'ay vu ces jours passés Mad^e. la M : de V : [1] qui m'a parü la même que je l'avois déja vüe, pleine d'esprit et remplie d'intérêt pour mon ami. Je vous rendrai la conversation le moins mal que je pourrai, en tems et lieu. Sa fille aînée est au lit depuis bien du tems, et j'ay trouvé la mère à son chevet. Elle paroît bonne mère et bonne amie.

Je continue à aller par gradation bien au mieux. Je prends toujours le petit lait qui me passe fort bien. Je sors à midi, une heure et je rentre à 8 ou 9 au plus tard. Je n'ay encore été à aucun spectacle, mais je compte me faire grand garçon cette semaine pour être homme fait la semaine prochaine.

Mon Enigme prétendue vous a fait rire, tant mieux. Vôtre explication m'a aussi fait rire. Vous y avez mis trop de finesse et je m'y attendois bien. Tout mon secret s'est borné à me faire des chaussons fort épais de lisières que je chausse par dessus mes pantoufles et mes souliers. Je les porte en carosse et dans les maisons où je suis à mon aise. Vous voyés que pour n'être pas aussi recherchés que les vôtres, ils n'en font que plus d'usage. Moquez-vous après cela de mes attaques d'Echecs, et tenés vous sur vos gardes.

M^r. de Luze vous fait les plus tendres complimens. Il ne partira pas de la semaine, sa santé ayant besoin de quelques ménagemens. Il a pris medecine hier, et ses affaires l'ont bligé ce matin à sortir dès les 8 heures.

L'Union règne dans ma patrie, quoi qu'on ait fait pour y semer la division, et la fermeté et la sagesse de la multitude it contraster bien honteusement pour les chefs à perruques ur pusillanimité et leur lâcheté.

Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. La Marquise de Verdelin.

N° 3505.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU [1].
(Lettre de Davenport.)

My dear Mr Rousseau, Since I had the pleasure of receiving the last favour of yours, I have had the gout worse than ever, which brought me even to death's door.

Thank God I am now, I hope, quite upon the recovery. Since you left England, we have scarce had 20 fair days, nothing but wet cold weather; nothing has ripened; theres hardly an apple to be seen in the whole island. Dear Sir, let me hear of your health and happiness; be assured theres no one interests himself in both with greater sincerity than I do. There is something which you mention in your letter which I beg you would expatiate upon; be so kind in that to send me your advice.

Your house at Wootton would with great pleasure see you again. At Xmass I go to London; can I be of any sort of service to you? you would give me infinite satisfaction in employing me, and you'll give me great uneasiness if you do not, tho' even in the smallest trifle.

Heres a letter published in the News papers, which makes a deal of noise: from Mr Rousseau to his friend in England... is it yours? tis to M. D.

My dear Grand children are well, and desire their respects to you. Phebe says it would give her great joy, if you condescend to write her a letter from France.

Pray mine and all our compliments to Mlle Le Vasseur. It will vastly add to my recovery to know you are well and happy.

I am dear Sir with great sincerity yours,

R. DAVENPORT

Davenport Oct. 17. 1767.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 198-199.

N° 3506.

A M. Du Peyrou [1].

Le 17 octobre 1767.

J'ai, mon cher hôte, votre lettre du 13, et j'y vois, avec la plus grande joie, que vos forces revenues graduellement, et par là plus solidement, vous mettent en état de faire à Paris le grand garçon ; mais je voudrois bien que vous n'y fissiez pas trop l'homme, et que vous vinssiez ici affermir votre virilité, de peur d'être tenté de l'exercer où vous êtes. Vous me paroissez en train d'abuser un peu de la permission que je vous ai donnée d'y prolonger votre séjour. Écoutez ; j'ai bien mesuré cette permission sur les besoins de votre santé, mais non pas sur ceux de vos plaisirs, et je ne me sens pas assez désintéressé sur ce point, pour consentir que vous vous amusiez à mes dépens. Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, que vos affaires vous talonnent, etc. : je vous avertis qu'un tel langage ne prendroit pas du tout ; que, sur ce point, je n'entendrois pas raillerie ; et que j'ai tout au moins le droit d'exiger que vous ne soyez pas plus pressé de partir d'ici que vous ne l'avez été d'y venir. Pensez à cela très sérieusement, je vous prie ; et faites surtout les choses d'assez bonne grace pour mériter que je vous pardonne les huit jours dont vous avez eu le front de me parler. Au premier moment où vous vous déplairez ici, partez-en, rien n'est plus juste ; mais arrangez-vous de telle sorte qu'il n'y ait que l'ennui qui vous en puisse chasser : j'ai dit.

Je ne suis pas absolument fâché des petits tracas qu'a pu vous donner la recherche des livres de botanique ; promenades, diversions, distractions, sont choses bonnes pour la convalescence : mais il ne faut pas vous inquiéter du peu de

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

succès de vos recherches; j'en étois déjà presque sûr d'avance; et c'étoit en prévoyant qu'on trouveroit peu de livres de botanique à Paris, que j'en notois un grand nombre pour mettre au hasard la rencontre de quelqu'un. Il est étonnant à quel point de crasse ignorance et de barbarie on reste en France sur cette belle et ravissante étude, que l'illustre Linnaeus a mise à la mode dans tout le reste de l'Europe. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre les princes et les grands font leurs délices de l'étude des plantes, on la regarde encore ici comme une étude d'apothicaire; et vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi, dans ce pays, en me voyant herboriser. Ce superbe tapis dont la terre est couverte ne montre à leurs yeux que lavemens et qu'emplâtres, et ils croient que je passe ma vie à faire des purgations. Quelle surprise pour eux, s'ils avoient vu Madame la Duchesse de Portland, dont j'ai l'honneur d'être l'herboriste, grimper sur des rochers où j'avois peine à la suivre, pour aller chercher la *chamaedrys frutescens* et la *saxifraga alpina !* Or, pour revenir, il n'y a donc rien de surprenant que vous ne trouviez pas à Paris des livres de plantes; et je prendrai le parti de faire venir d'ailleurs ceux dont j'aurai besoin.

Si M. de Luze n'est pas encore parti, comme je l'espère, je vous prie de lui dire mille bonnes choses pour moi, et de l'en charger d'autant pour Madame de Luze. J'ose à peine vous parler de la bonne maman, sentant bien qu'en cette occasion ses voeux sont très opposés aux miens; mais, en vérité, c'est presque la seule où je ne lui fisse pas, et même avec plaisir, le sacrifice de ma propre satisfaction.

Voilà l'heure de la poste qui presse; le domestique attend et m'importune: il faut finir en vous embrassant.

N° 3507.

[Mme de Verdelin à Rousseau][1].

[10 octobre 1767.]

Qu'il est heureux, M. Coindet, mon voisin ! Il soupera demain avec vous ; il jugera par lui-même de votre situation, de votre santé, dont vous ne nous parlez guère, et pour laquelle je crains, par l'habitude où je suis de voir souffrir tous ceux qui me sont chers. Serez-vous logé d'une façon commode pour votre hiver ? J'aurais bien voulu vous le voir passer ailleurs ; mais à tout il y a tant d'inconvénients, sans compter ceux qu'on n'a pas prévus, que le parti que vous prenez n'est pas, je crois, le moins sage.

J'espère même que les gens qui vous entourent, en vous voyant plus longtemps, changeront de conduite sans avoir même besoin de l'autorité du prince. Celle que votre caractère et la douceur de vos moeurs prennent sur le coeur à la longue est plus sûre.

Mon voisin, mes yeux, qui voient tout noir, aperçoivent quelque petite lueur plus claire sur votre avenir ; du temps de la patience, et je me persuade que la première fois que je vous embrasserai, je vous verrai heureux. J'ai fait part de votre lettre. Je ne puis vous dire combien M. le comte de Mercy y a été sensible et tout ce qu'il pense d'obligeant pour vous. Je vous dois des remerciements de la visite que j'ai reçue de M. du Peyrou ; il a bien voulu s'arrêter auprès du lit de ma pauvre malade. Si je n'avais pas craint d'être indiscrète, je l'aurais prié d'y revenir souvent. Si je ne l'avais pas su votre ami, en l'écoutant, je l'eusse jugé digne de l'être. Il ira passer quelques jours avec vous.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 578-579, d'aprés l'original autographe non daté, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

M. Coindet est transporté de son voyage, mon voisin. Il vous aime à faire plaisir : c'est une excellente créature. J'ai bien à me louer de ses procédés. Je vous assure que si tous mes amis me traitaient aussi bien, je serais moins isolée. Il en est un[1] que j'ai vu trois fois depuis neuf mois que j'habite cette maison et que ma fille est mourante. Les saints de nos jours n'aiment pas les objets tristes, je me le tiens pour dit, et, comme il me semble que mon étoile n'est pas gaie, je sens que j'ai bien fait de ne la pas lier à d'autres. Votre amie Léontine a pensé se tuer d'une bonne grosse indigestion bien méritée. Je me suis avisée, pour lui donner de l'émulation, de lui dire que je vous enverrais ses ouvrages. Elle vous promet mon portrait dans un an. Recommandez ses talents à M. Coindet, car il en est le directeur.

Madame la Maréchale de Luxembourg a fait avec beaucoup de magnificence la noce de Mademoiselle de Montmorency. Le duc de Boutteville arriva dans un beau fiacre peint en bleu que je trouvai à ma porte. Je trouvai que la maréchale avait raison et que la conduite du père et du grand-père excusait bien l'exclusion qu'elle avait donnée au petit-fils pour être son gendre ; le public l'approuve fort. Elle s'est conduite vis-à-vis du prince de Tingry avec une fermeté et un courage admirables, et a disposé de sa fille. Je vous fais ce petit détail, parce que je sais que vous aimez la maréchale ; elle a donné un trousseau magnifique.

Bonsoir, mon cher voisin. Vous avez bien autre chose à faire qu'à lire ma longue épître ; je n'y perdrai rien car je suis sûre que votre hôte vous parlera mieux que je ne dis, mais pas aussi vivement que je le sens, des sentiments que je vous ai voués pour ma vie.

1. « Margency ». (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

N° 3508.

[Coindet à Rousseau][1].

Paris le 11[e] octobre 1767.

Je ne pourrais vous exprimer, mon très cher, combien l'invitation que vous me faites de vous aller voir m'a fait de plaisir. Je m'étais arrangé en conséquence et je comptais partir ce matin ; mais il a fait toute la nuit et il fait encore un temps si terrible que j'ai craint que vous ne me grondassiez si je faisais cette course contre vents et marée. D'ailleurs, il ne m'aurait pas été possible de partir assez tôt pour arriver à 2 heures, ayant absolument des affaires ici ce matin que je ne pouvais laisser en arrière, et il m'aurait fallu revenir demain. Je différerai donc de huit jours, si vous me le permettez et je ferai en sorte de pouvoir rester un jour de plus avec vous. Je dis donc à dimanche ; nous boirons ensemble à 2 heures au plus tard.

Je vous porterai des couleurs et des pinceaux et le paquet de papier que j'ai reçu de M. Rey. Vous me manderez si vous avez besoin de quelque autre chose. M[me] de Verdelin à qui je dis hier au soir que je comptais aller vous voir, m'a envoyé ce matin la lettre que je joins ici.

Je ne sais pas d'où peut provenir le changement de cachet du paquet dont vous me parlez. Si je connaissais moins l'honnêteté du secrétaire de M. Trudaine, qui a la complaisance de me les contresigner, je pourrais présumer que cela vient de lui. J'examinerai l'enveloppe, que vous avez sans doute gardée, quand je serai à Trye, et je vous dirai tout naturellement ce que j'en pense. Les ports de lettres et paquets que j'ai reçus de vous ne peuvent pas monter [à] un louis que je vous redois ; mais nous réglerons ensemble cette affaire d'intérêt.

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 199-201. L'adresse est « à Monsieur Manoury..... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

Je suis très sensible à ce que S. A. a la bonté de penser de moi ; c'est un préjugé bien favorable que l'intérêt que vous prenez à quelqu'un et je sais combien je vous le dois. J'avais espéré que ce voyage ferait aussi de l'effet dans son château. Peut-être le changement nécessaire pour que vous y soyez en paix arrivera-t-il avec un peu de patience ; votre résignation, malgré tout ce qui s'est passé, est digne de vous.

M. Du Peyrou se porte beaucoup mieux. Il me fit l'honneur de venir me voir, il y a 3 jours, et sur ce qu'il me dit que vous l'aviez chargé de quelques commissions relatives à la botanique semblables à celles que vous m'aviez données, je lui remis les catalogues sur lesquels vous aviez désigné quelques livres et dont j'avais fait remplir les prix, et d'autres catalogues. Il est en effet plus à portée que moi de faire ces commissions. M. Panckoucke n'a presque rien en ce genre. J'ai vu vendredi M. Watelet qui m'a chargé de vous dire mille choses de sa part. M. Duclos me demanda l'autre jour de vos nouvelles avec empressement. M. et Mme d'Azaincourt me parlent sans cesse de vous avec amitié, et M. Loyseau de Mauléon vouloit presque vous aller voir ; tout le monde désirerait que vous fussiez heureux, mais on ne sait pas combien peu ce bonheur dépend de vous.

Adieu, j'ai la plus grande impatience de vous voir et je ne répondrais pas que je ne partisse, si le temps s'élevait un peu avant midi, ce que je n'espère pas, car il continue de pleuvoir à verse. Quoi qu'il en soit, si je partais, j'arriverais certainement avant 7 heures. Toutes réflexions faites, il vaut mieux différer ; ainsi ne m'attendez que dans 8 jours. Adieu, derechef, je vous embrasse de tout mon coeur.

Je fais des compliments à Mad^elle^ ; j'espère que sa fluxion est passée.

N° 3509.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

[Paris] Mardi 20. 8bre 1767.

Vous êtes bien dans l'erreur, mon cher Citoyen, si vous croyés avoir en effet besoin de me solliciter à vous donner tous les momens qui dépenderont de moi ; bien dans l'erreur si vous vous imaginez que je suis à Paris pour mes plaisirs et qu'ils m'y retiennent. Vous savés que j'ay voulu me remettre assés pour pouvoir jouir de la campagne, et ne pas aller vous présenter un impotent pour compagnon de vos courses. J'ay continué le petit lait, et je comptois me purger demain. Je ne sais pas à present ce que je dois faire. J'ay un rhume accompagné de quelque embarras à la gorge. C'est ce qu'on apelle je crois la Gripe. Mes domestiques en ont aussi quelques symptomes. J'attends quelqu'un qui me donne des soins pour savoir s'il me convient ou non de me purger demain. J'espère que ce ne sera qu'un gros Rhume, et je n'ay jamais regardé un Rhume comme un mal.

Si vous saviez combien je suis ici désagréablement à l'attache, vous ne reprocheriez pas mon peu d'empressement à vous aller voir. Enfin je vois qu'il est bien décidé que ce voyage aura eu pour objet que les affaires d'autruy et que les miennes se feront une autre fois. Depuis que je commence à sortir, je n'ay pû qu'une seule fois me voir prêt à midi et demi. Mes matinées se perdent et les soirées sont courtes. Je suis pourtant résolu, si la gripe n'y fait pas obstacle, de partir samedi ou Dimanche prochain au plus tard pour aller voir Robert qui sera surement bien étonné de ma visitte. Je ne veux pas l'en prevenir, mais je voudrois pourtant qu'il pût

1. *INEDIT*. Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé (adressé, *ut supra*, « à Mr. Renou », etc. « à Trye »), conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 233, 234. In-4° de 4 p., la 3e bl., l'adresse sur la 4e, paraphe postal et trace de cachet. [P.-P. P.]

me donner un lit sans plume et dont les matelas eussent été aérés pour ne pas conserver la moindre humidité. Si vous pouviez y contribuer sans lui en dire la raison, vous me feriez plaisir. Si ma gripe devenoit une affaire sérieuse, je vous en previendrois, sur quoi, ne m'écrivez plus, passé vendredi prochain.

Mr. Coindet vous est allé voir dimanche et vous aura remis vos deux Livres de Botanique aportés de Hollande. S'il est encore auprès de vous, faites lui mes complimens. Mr Guy me notera les livres que je pourray trouver ici et lors que j'iray vous voir, je vous porteray au moins le Dictionnaire de Musique.

Mr. de Luze est parti hier après diner, en me chargeant de mille complimens pour vous. Cela fait un petit vuide pour moi. Adieu, mon cher Citoyen, je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3510.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

[Paris]. Vendredy 23. 8bre 1767.

Ma lettre du 20 vous aura appris, mon cher Citoyen, mon projet d'aller voir Robert Samedi ou Dimanche prochain. mais la gripe m'ayant obligé de différer ma médecine que je devois prendre mercredi que je n'ay avalée que ce matin, je suis bien aise de vous prévenir que mon projet n'aura pas lieu demain, mais bien Dimanche sans faute à moins de quelque grand obstacle que je ne prévois pas.

J'ay trouvé hier en rentrant chez moi un billet de Mr Coindet que je suis fâché de n'avoir pas vû depuis son retour de Trie. Madame de V : que je vis hier m'aprit son retour et

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé (adressé, *ut supra*, à Mr Renou, à Trie), conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 235, 236. Petit in-4° de 4 pages, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, avec paraphe postal, sans trace de cachet. [P.-P. P.]

me dit qu'il sortoit de chez elle pour passer chez moi. Je jugeray bientôt par moi-même de l'état des choses. Adieu mon cher Citoyen, avec une medecine dans l'estomac, on n'est pas en état de jaser longtems ni bien.

N° 3511.

[Guy à Rousseau] [1].

A Paris le 23e 8bre 1767.

Monsieur,

D'après ce qui m'a été dit par M. Lalande, et (*sic*) en qui j'ai une entière confiance, je crois que vous pouvez être bien tranquille sur la publication de votre livre [2]. Nous ne le ferons pas paroitre encore ici ; nous croyons devoir attendre la rentrée.

Ce que je vous ai marqué dans ma dernière sur les éditions d'Amsterdam et Lion ne me paroit que trop vrai ; j'ai fait voir à MM. de (*sic*) Dupeyrou et Coindet l'épreuve que M. Rey nous a envoyé[e] lui-même ; mais comment faire? C'est un mal qu'on ne peut éviter, qui fait beaucoup du (*sic*) tort aux libraires et assurément ne doit pas enrichir les auteurs.

Je remets la présente lettre à M. Dupeyrou avec 3 exemplaires, dont un relié qui est le premier qui sort de chez le relieur : vous meritez bien les prémices. L'exemplaire pour M. Dupeyrou est encore chez l'ouvrier : il sera tel que vous pouvez le désirer. Nous vous prions de vouloir bien ne pas trop faire voir encore ce livre, parce que nous ne pourrions

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil Guy-Duchesne, fol. 86, 87. Sans adresse, ni cachet, 4 p. in-4°, la dernière blanche. [Th. D.]

2. Le *Dictionnaire de Musique*, qui parut en novembre 1767, sous la date de 1768.

pas nous défendre d'en donner si on savoit que vous en avez. Soyez assuré que vos intentions seront exactement remplies envers les personnes à qui vous souhaitez donner de votre livre. — Si vous avez des feuilles qui ne vous soient pas utiles et que vous ayez une occasion pour nous les envoyer, nous les ferons tenir à M. Dutens pour lui compléter l'exemplaire que vous lui avez laissé. A propos de M. Dutems (*sic*), je lui ai fait passer votre Note ; ce que vous souhaitez qui soit corrigé dans la formule le sera dans le tems, car, la veille de son départ, il me dit que, comme il étoit dans le cas de voyager souvent, je pourrois toujours adresser ses lettres et autres choses à M. Frédéric Dutens qui étoit chargé de ses affaires, tant présent qu'absent. Au reste je ne doute pas que vous n'ayez de ses nouvelles incessamment ; comme il ignore (ainsi que moi !) votre demeure, il doit m'adresser ses lettres, que je vous ferai passer par M. Coindet ou autres, &c. (*sic*).

Je viens de jetter les yeux sur le compte de M. Kenig (*sic*) : je vois en effet que j'avois fait une erreur ; ainsi, au moyen (*sic*) que M. Coindet a reçu pour vous 200#, se sera la somme de 46# qui vous reviendra et que je remettrai à la première requisition, &c. (*sic*).

Madame Duchesne est beaucoup mieux : elle commence à marcher sans bequil[l]es. Elle me charge de vous bien remercier de la part que vous avez bien voulu prendre à son indisposition : ses demoiselles vous font mille et mille complimens ; nous en faisons tous à Mad[lle] Le Vasseur.

Je suis, Monsieur,
votre très humble et
très ob. serviteur
GUY

Madame D. La T... me fait demander souvent de vos nouvelles. Est-ce que vous ne lui avez pas écrit? Je crois vous avoir déjà mandé qu'elle demeure rue du Croissant, quartier *Montmartre*.

N° 3512.

A Madame de La Tour.
rue du Croissant
quartier de Montmartre
A Paris [1].

Ce 29. 8bre [1767].

Chère et respectable Marianne, ce n'est pas sans souffrir que je me suis abstenu si long-tems de vous écrire. Dans peu vous aurez de mes nouvelles par une voye sure ; daignez attendre et ne pas mal penser de votre ami.

N° 3513.

A Monsieur
Monsieur R[ousseau] [2].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I received the favour of yours dated 19th of this month. You wrote one from Meudon, another beginning August dated from France ; those 3 are all I have received. I returned an answer to yours beginning of August, about a fortnight since, which will inform you how right you guessed about my gout, which has been intollerably severe upon me during these last three months. I apprehend theres very little danger of any letters miscarrying. When you address any to Lewis, I believe he constantly takes care to send them to me by the first post. You may be very sure, I never printed any letter that you ever sent. There was some time ago a letter printed (said to be your's) directed for M. D. The first sight I

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 199, 200.

had of it was by reading the News Papers. I should be glad to know if it was from your hand, or not.

I am now growing better every day, and purpose being at Wootton for a few days, at the beginning of December. Tis your fault I make no longer stay there. Now Mr R. is absent, I hate the place ; return and I'll rest there with the greatest satisfaction, or come and be with me where I almost constantly reside, you could not do me greater pleasure. I'll tell you what for three months after Xmass I shall be in London, where I have took a much larger house than the small one you saw me in. I shall have room enough there to accomodate you and a room at Madlle's service. I beg of you to send me a vast long epistle, and in the beginning assure me that you will come. I am impatieut to hear how you employ your time, how far are you got on the subject, of which you shewed me the first book. I was charmed and I remember you promised to let me see as it went on ; I hope you'll not forget, do for God's sake sit down and write me a swinging long letter. My children join in all manner of respect to you, my family desire the same.

I am, dear Sir, with the greatest affection yours,

R. Davenport

Davenport 31 Oct. 1767.

N° 3514.

[Coindet à Rousseau][1].

Je vous envoyai par M. Du Peyrou, mon très cher, des pinceaux et les couleurs que vous vouliez avoir en plus grande quantité. La gomme gutte et le vert de vessie se délayent tout simplement sans aucune préparation. Il faut bien broyer le bleu de Prusse et le vert distillé, et le délayer peu à peu avec

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 201-202.

de l'eau dans laquelle vous aurez fait fondre un peu de gomme arabique. Il faut moins de gomme dans le vert que dans le bleu. Je n'ai pas encore pu vous faire faire la petite machine pour broyer les couleurs et je vous ai envoyé la mienne en attendant. Je vous enverrai par la première occasion de la gomme arabique, de l'encre de la Chine et de la flanelle d'Angleterre que je ne pus pas avoir assez tôt pour remettre à M. Du Peyrou. Vous ne m'avez pas dit combien il vous fallait de flanelle ; mais je demanderai à mon tailleur combien il en faut pour deux camisoles comme les miennes. Si vous en voulez davantage, vous me le manderez. Voici la note des livres de botanique dont vous avez désiré de savoir le prix ; s'il vous en faut quelques-uns je vous les enverrai.

Je fus m'acquitter de la commission dont vous voulûtes bien me charger auprès de S. A. Je fus reçu comme à l'ordinaire, c'est-à-dire très bien. S. A. me dit qu'elle espérait toujours que les choses s'arrangeraient de façon que vous seriez plus content par la suite de votre séjour à Trye que vous ne l'étiez maintenant, et qu'elle serait très aise de recevoir de vos nouvelles que vous aviez promis de lui donner. Elle sera le 6 à 'Isle Adam.

Mme de Verdelin m'a chargé de vous dire mille choses et M. Watelet aussi. Il reviendra à Paris dans le mois prochain et il compte bien d'avoir le plaisir de vous aller voir peu de emps après son retour à Paris. M. d'Azaincourt vient d'être nommé à l'Académie Royale de Peinture en qualité d'amateur.

Voulez-vous bien que M. Du Peyrou trouve ici les assurances de mes obéissances. Je désire de bien bon coeur qu'il nous apporte de bonnes nouvelles de vous. J'ai déjà passé chez lui 2 ou 3 fois pour savoir s'il était de retour. Je suis fort aise que on séjour soit un peu long ; sa santé et votre coeur s'en trouveront bien. Adieu, mon très cher, je vous embrasse de tout mon coeur.

Ce mercredi soir, 4e novembre [1767].

N° 3515.

Louis Dutens à [Richard Davenport] [1].

à Londres ce 5e Novre 1767.

Sir,

I have received a note from Mr Rousseau informing me that He had left with you a parcel of Books for me as belonging to the Library wich I bought of Him. I should bo extreamly glad to be able to get them forwarded to me to Newcastle where I am now going to spend the best part of the Winter. May I beg of you the favor (*sic*), Sir, to send them to me directed *to the Revd Mr Dutens Rector of Elsdon at Newcastle,* and to acquaint me by a Letter of their being forwarded. I have the honor to be with the hig hest Respect & Esteem,

Sir, your most obedient
and most humble servant
L. Dutens

P. S.

It there is no direct communication from your Place to Newcastle the Parcel may be sent to London & from' thence to Newcastle; I beg your Pardon for giving you so much trouble.

N° 3516.

[Louis Dutens à Rousseau] [2].

à Londres ce 5 Nov. 1767.

Mr Frédérick Dutens est prévenu sur l'omission du lieu de la date qui sera observée dans les lettres de change que

1. *INÉDIT*. Transcrit le 16 avril 1912, à Londres, de l'original autographe signé et sans adresse, faisant alors partie de la collection Alfred Morrison. In-4° de 2 pages, la 2e blanche. La date est en français. Il n'y a aucun doute possible sur le destinataire, vu les dernières lignes de la lettre de Rousseau à Dutens, non datée, « supposée écrite le 26 octobre », mais qui doit être du 8 octobre. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 246, d'après l'original autographe de Louis Dutens, non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Mons[r] Rousseau tirera sur lui, cela ne formera aucun inconvénient, et M[r] Guy pourra faciliter le passage de ces lettres. M[r] Dutens [1] souhaite fort se conformer à tout ce qui pourroit faire le plus de plaisir à Monsieur Rousseau, pour lequel il ne cessera point d'avoir un zèle toujours prêt à se manifester dans les occasions où il le jugera propre à le servir.

N° 3517.

[Lord Granville à Rousseau] [2].

Calwich, 6 of November 1767.

Non Monsieur, je ne suis point ingrat pour l'honneur de votre souvenance, mais depuis que j'ai reçu ce cher témoignage de votre amitié, j'ai été fort malade du rhumatisme dans mes mains, que je ne pouvois manier la plume, et qui est la raison que je suis si tard avec mes remerciemens.

J'étois bien convaincu de la sincérité de votre coeur, mais comme je ne croyois pas mériter un tel bonheur, je ne pouvois me flatter de recevoir une telle consolation, la seule qui peut en aucune manière adoucir la peine que me donnoit votre éloignement.

J'espère que vous avez trouvé un azile tranquille et selon votre goût. Quoique je me trouve un peu rétabli dans ma santé, mes mains sont encore trop faibles pour écrire davan-age à présent, que les plus ardents souhaits et respects vous attendent toujours de

Bernard Granville

Ma nièce veut vous parler aussi.

1. C'est Louis Dutens qui parle de lui-même.
2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 251.

N° 3518.

A MONSIEUR J. J. ROUSSEAU
AT Mr JOSUA ROUGEMONT
BANKER IN GREEN LATTICE
LANE NEAR CANNON STREET
LONDON [1].
(Lettre de Mary Dewes.)

[Calwich, 6 of Nov. 1767.]

Sir, I think I may with truth accuse you of injustice, when you challenged me to show you this year the impression of your seal which you gave me last. What then must have been my dissappointment at finding you were gone, just as I was flattering myself with the pleasing expectation that I should have it in my power to convince you I was not totally unworthy of the notice you were so good as to honor me with, by showing you that there was no *impression* of Monsieur Rousseau however slight, that would not with me prove a lasting one; I call my Uncle to bear witness of my having your seal, which I would send you, but that I value it too much to part with it. I will only add my sincere wishes for you health, and that you may receive as much happiness as you bestow on others.

I am, Sir, your most obedient servant

MARY DEWES

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 250.

N° 3519.

[Le prince de Conti à Rousseau][1]

A L'île-Adam, ce lundy 9 novembre [1767]

Je suis bien affligé, Monsieur, de voir que votre situation n'est pas devenue plus paisible. Cependant vous me dites que les apparences sont favorables, mais vous croyez qu'elles couvrent des ténèbres ; je ne puis pas plus les pénétrer que vous. Je suis convaincu que vous vous trompez en cherchant un moteur étranger à ces bêtises de paysans et de valets ; j'ai mis toute mon attention à pouvoir découvrir s'il y en avoit, et tout m'a persuadé le contraire. Vous savez que c'est parce que vous ne l'avez pas voulu que je n'ai pas déplacé ceux qui peuvent vous être suspects, permettez-le moi, et je le ferai sur-le-champ. Je voudrois que vous pussiez vivre chez moi content et tranquille, parce que je vous y crois plus en sûreté qu'ailleurs. Je m'affligerai quand vous voudrez recommencer à vous exposer, mais Dieu me garde de tenter, même par les droits de l'amitié, de vous contraindre ou de gêner votre liberté. Je vous avoue que je ne crois pas y porter atteinte en vous demandant d'être d'avance dans la confidence de vos résolutions, afin d'avoir le temps, si elles sont contraires à mes désirs, de faire au moins ce que je pourrai pour votre sûreté. e vous garderai le secret que vous m'avez demandé. Non certainement, Monsieur, vous ne serez pas deshonoré ; mais vous erez condamné, mais des hardiesses inutiles seront données omme une manie vaine de faire parler de vous ; votre répuation en déchoira. Vous mettrez vos amis au désespoir, et des nalheurs dans lesquels vous serez, et des injustices que vous ssuierez de la part des hommes faibles, qui ne savent que onner de mauvaises causes aux meilleures actions, parce

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, , p. 10-12, et collationné sur l'original autographe, conservé à la Bibliothèque e Neuchâtel.

que les bons motifs ne sont ni dans leurs coeurs ni à leur connoissance, et c'est là le grand nombre. Pour Dieu, Monsieur, ne vous y commettez pas, et épargnez-en la honte et la douleur à vos amis.

Je suis très fâché de l'inquiétude que vous cause la santé de M. Du Peyrou. Je n'ai ici ni médecin ni chirurgien à moi, il n'y a que celui du village, qui n'est qu'un barbier ; si le mien y eût été, je vous l'aurois envoyé. Il y a un jeune médecin à Beaumont qu'on dit n'être pas mauvais, le voudriez-vous ? Vous devez en avoir une à Gisors. Du reste, j'espère que le retour de la goutte sera la solution de cette maladie, et je ne doute pas que M. Du Peyrou n'ait travaillé à la rappeler par l'eau et par la moutarde. Lorsqu'il sera mieux, s'il veut venir ici, je le recevrai avec grand plaisir.

Voici ma marche : je suis céans jusqu'au 3 ou 4 de décembre, mais je vais à Paris toutes les semaines, à cause d'un chapitre de l'ordre de Malte où j'ai affaire. Par exemple j'y vais mercredy et en reviens jeudy, j'y retournerai et en reviendrai de même l'autre semaine, mais je ne peux savoir d'avance le jour. Comme je n'y suis jamais que de la veille au lendemain, si M. Du Peyrou arrivoit ici un jour que je serois parti, il seroit sûr de mon retour pour le jour d'après.

J'espère que vous me donnerez encore de vos nouvelles, et que vous ne refuserez pas, quelque parti que vous preniez, de me mettre à même de vous être bon à quelque chose. J'espère que vous pèserez les différentes réflexions que j'ai faites avec vous lorsque je vous ai vu. J'avoue que je voudrois bien que vous voulussiez me parler plus clairement. Je blâme votre réticence et la résolution où vous êtes de ne vous expliquer que lorsque vous ne serez plus à Trye, mais ceci est dans l'étendue de cette liberté que je ne veux ni altérer ni effrayer. Ainsi je me soumets à l'ignorance où vous voulez me laisser, quoique en cela je ne vous trouve pas raisonnable ; l'amitié doit servir l'amitié à sa guise, et la mienne, pour alarmée qu'elle soit, n'est ni ne sera jamais altérée.

N° 3520.

[Coindet à Rousseau] [1].

J'attendais le retour de M. Du Peyrou à chaque instant ; on me dit hier qu'il était malade et qu'il n'avait pas pu écrire. J'en suis très en peine, ainsi que de vous, mon très cher, dont je n'ai pas entendu parler depuis mon retour ici. Je vous prie de me donner un mot des nouvelles de M. Du Peyrou et des vôtres, et, si M. Du Peyrou a besoin de quelque chose, de me charger de toutes les commissions qu'il jugera à propos. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Ce 10e novem[bre 1767].

N° 3521.

A M. [Du Peyrou à Trie] [2].

(Note intitulée : « Etat de mes affaires avec M. du Peyrou »)

[10 novembre 1767.]

L'entreprise d'une édition générale de mes Ecrits faite à Neuchâtel en 1764 ayant échoué, M. du Peyrou, poussé par le desir amical et généreux de m'assurer ma subsistance, voulut bien se substituer à la place des Editeurs, et se chargeant de faire en tems et lieu l'édition projettée, il me promit de me payer dès à present pour cette Edition future les 1600 L. de france de pension viagére que la Societé s'étoit engagée à me payer aussi dès à présent pour celle qu'elle entreprenoit. De cette maniére M. du Peyrou devenoit proprietaire de

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau.* L'adresse est : « A Monsieur, Monsieur Renou. Au château de Trye par Gisors. »

2. Transcrit en 1879 de l'original autographe non signé et avec la date en blanc, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7898). — Imprimé par Berthoud en 1881, *loc. cit.,* p. 352-355. [Th. D.]

tous mes Ecrits, tant manuscrits qu'imprimés*, et je les lui remis en consequence de cet accord, tous corrigés, arrangés, et en état d'être mis sous la presse au moment qu'il jugeroit à propos.

Ce traité, très avantageux pour moi, ne pouvoit qu'être onéreux pour M. du Peyrou, qui commençoit ainsi par payer d'avance les intérests de sommes qui ne pouvoient lui rentrer de fort longtems : mais mon estime et mon attachement pour lui ne me permirent pas d'écouter là-dessus une délicatesse déplacée dans une si grande intimité, et il ne me fut pas pénible de lui être redevable d'un accord qui me mettoit pour le reste de mes jours dans une indépendance honnête, et que l'état de sa fortune lui permettoit de tenir sans s'incomoder.

Cependant pour laisser à lui ou à ses héritiers un supplément capable de le dédomager de ses avances, j'ajoûtai à la cession de tous mes Ecrits celle de ma vie que je me proposois d'écrire, et dont le commencement lui a déja été remis, comme aussi toutes les pièces lettres et papiers qui s'y rapportent, et dont le recueil devoit faire un ouvrage à part.

L'effet de cet accord a commencé pour moi avec l'année 1766, et il m'a été payé depuis lors une année et demie de la pension stipulée, faisant en tout la somme de 2400 £.

Ce traité ne peut plus subsister et il est déja rompu par la restitution de l'écrit qu'il m'avoit envoyé en Angleterre, et par la déclaration que j'y ai jointe. Ainsi ce sont 2400 £. dont je reste débiteur de M. du Peyrou. Je ne suis pas en état à présent de lui restituer cette somme. Mais :

1° M. du Peyrou a entre les mains le recueil général et complet de mes Ecrits tant imprimés que manuscrits, dont il n'y a point de Libraire qui ne lui paye une somme plus forte que celle dont il est mon créditeur.

2° Et il a de plus en dépot toutes les piéces papiers et mémoires concernant ma vie, qui forment un effet sur lequel il trouvera toujours au besoin une autre somme non moins

* « J'ai toujours réservé avec mes libraires le droit de l'édition générale. » (*Note de J.-J. R.*)

orte. Mais comme je ne puis consentir en aucune sorte à l'aliecation desdits papiers, surtout pour être imprimés de mon ivant, et que je le prie, au contraire, de vouloir bien contiuer à les garder en dépot jusqu'à ce que j'en dispose, voici, e me semble, une autre voye par laquelle M. du Peyrou peut e rembourser de ses avances sans toucher aux dits effets.

3° M. du Peyrou a reçu de Mylord Mareschal une somme de milles Livres pour servir de capital à une rente viagère de e 600 £. que Mylord m'avoit destinée. Ainsi selon les intentions e M.M. cette somme devoit m'appartenir, puisque ce fut moi ui le priai de ne pas m'envoyer ce capital, comme il vouloit aire, mais de m'en faire ou constituer la rente préférablement. Mon intention n'est pourtant pas assurement de m'approprier cette somme, mais bien d'y prélever, comme je crois voir droit de le faire, le remboursement des cent Louis que ay receus de M. du Peyrou, lequel, déduction faite de ces cent ouis, voudra bien pour le reste, s'arranger avec M.M. comme l'entendra : car pour moi, je n'y prétends rien. Quant aux ent Louis je les reçois de très bon coeur de Mylord Mareshal.

Quite ainsi du côté de la bourse avec M. du Peyrou, je 'entens point l'être du côté des services et des soins pleins de èle et de bonté qu'il m'a prodigués, et dont je conserverai oute ma vie la reconnoissance qu'ils méritent ; ne voulant oint, de ma part, mettre en ligne de compte les angoisses u'il m'a coûtées, ni la vie que je lui ai sauvée, en quelque çon malgré lui.

M. du Peyrou est prié d'examiner ce papier, d'y faire les hangemens ou corrections qui lui paroitront justes et raisonables, et de vouloir bien après cela le signer, comme je ferai e mon côté, de même que le double qu'il en pourra prendre, l juge à propos d'en prendre un.

fait à Trye le[1]

1. *Sic,* la date est en blanc, mais on voit dans la grande lettre au prince de nti (nº 3526) que la nuit tragique fut celle du 9 au 10 novembre, et que ce fut matin suivant (donc 10 novembre) que Rousseau soumit ces pages à Du Peyrou.

N° 3522.

[COINDET À ROUSSEAU][1].

Paris, le 12e novem[bre] 1767.

Voici, mon très cher, des lettres que M. Rougemont vient de m'envoyer pour vous ; il me charge de vous faire agréer ses obéïssances et de vous dire qu'il vient d'arriver de Bath et qu'il vous écrira au plus tard dans 8 jours sur le sujet dont il est chargé de votre part : j'attends avec grande impatience de vos nouvelles et de celles de M. Du Peyrou. Mme de Verdelin est aussi fort inquiète ; elle vous fait mille amitiés, et moi je vous embrasse fort à la hâte.

N° 3523.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À L'HÔTEL LE BLANC
RUE DE CLERY
A PARIS[2].

12. 9bre 1767.

Mon silence vous surprendra moins quand vous saurez qu'il y a peu de jours que M. Du Peyrou a failli mourir d'une attaque de goute remontée, et ce qui me rendoit cette terrible occasion plus cruelle étoit qu'il s'obstinoit à vouloir être traité d'un autre mal que celui qu'il avoit et à rebuter comme inu-

1. Transcrit de l'imprimé en 1922 dans le tome XIV des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* p. 203. L'adresse est « à Monsieur Manoury..... pour Monsieur Renou. Au château de Trye, par Gisors ».

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothéque publique de Genève, ms. 203, n° 59. In-4° de 4 p., les 2e el 3e bl., l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la lyre sur cire rouge et le timbre postat GISORS. [Th. D.]

tile le traitement dont il avoit besoin. Enfin je suis grace au Ciel venu à bout de le guerir malgré lui à l'aide d'un Médecin très sensé que j'ai fait appeller lequel a pensé comme moi, traité et guéri le malade en conséquence, Tellement qu'il n'y a plus que l'enflure de ses pieds où nous avons attiré l'humeur gouteuse, et la foiblesse où il est encore qui l'empêchent de reprendre sa vie ordinaire. Je saisis le premier moment de relâche que me laissent mes soins auprès de lui pour vous dire un petit bonjour. J'ai receu vos envois, mais vous oubliez toujours la note de vos déboursés, et si vous vouliez bien la joindre toujours à vos commissions, cela m'épargneroit bien des embarras. Je vous salue de tout mon coeur.

Mes respects je vous prie à Madame de Verdelin, et mes salutations à tous ceux qui m'aiment.

N° 3524.

A Madame
Madame la Commandante Le Chambrier
à Neuchatel en Suisse[1].

A Trye, le 12 novembre 1767.

Rassurez-vous, Madame ; tranquillisez-vous, excellente mère, sur l'état de Monsieur votre fils[2]. Vous aurez la preuve aujourdui par lui-même de son rétablissement. Il est tel que, sans l'enflure de ses pieds qui dure encore, il seroit à peu de foiblesse près qui lui reste, en état de reprendre sa vie ordinaire. Nous avons diné ensemble, et nous sommes amu-

1. Transcrit de l'original autographe, signé « Renou », conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). Cacheté à la lyre. — Cette lettre a été publiée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites*, p. 465-466. [Th. D.]
2. Du Peyrou, fils d'un premier lit de Mme Le Chambrier.

sés dans l'après-midi à divers jeux. Son mal étoit une attaque de goute remontée, dont il ne connoissoit point les effets et qui l'a prodigieusement effarouché. Il s'est cru mort ; il me l'a fait croire à moi-même, et de là les terreurs indiscrettes que j'ai pu vous donner dans mes lettres à M. Jeannin[1]. Enfin il est guéri ; son corps du moins est guéri. Nous vous le rendons, contre son espérance, et presque malgré lui ; car, préoccupé que son mal n'étoit pas la goutte, il soutenoit qu'on prenoit le change, qu'on le traitoit d'un mal qu'il n'avoit pas, et qu'on ne vouloit pas faire attention à celui qu'il avoit. Enfin nous l'avons guéri, du moins nous l'avons guéri du mal qu'il ne s'est pas fait lui-même. Quant à celui qu'il s'est fait, j'y ai perdu mes peines ; la cure, Madame, n'en appartient qu'à vous. J'ai le bonheur de vous le renvoyer guéri ; car, ses pieds guéris, il pourra partir quand il voudra. Je doute que, même auprès de vous, il eut pu trouver des soins plus empressés, plus exacts, plus vigilans, plus tendres que ceux qu'on lui a prodigués ici. Ce n'est assurément ni ces soins, ni les embarras, ni les peines de toute espéce qu'il m'a données que je regrette ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire, Madame, qu'après avoir desiré sa venue avec la passion la plus vive, aprés avoir éprouvé à son arrivée un saisissement de joye tel que je n'en eus de mes jours, je voudrois maintenant avoir donné les trois quarts de ceux qui me restent à vivre, et qu'il ne fut jamais venu ici. Agréez, Madame, je vous supplie, les assurances de tout mon attachement et de mon respect.

RENOU

Quand vous lui écrirez, Madame, et si vous me faites l'honneur de m'écrire, ne faites aucune mention, ni à l'un ni à l'autre, de ce que je vous marque ; mais réservez vos observations pour veiller à sa santé de toute espéce lorsqu'il sera de retour près de vous. Je vous demande la permission de saluer ici M. Jeannin.

1. Lettres inconnues.

N° 3525.

[Le Marquis de Mirabeau à Rousseau] [1].

De Paris, le 18 novembre 1767.

Je crois qu'il est grand temps que je vous demande de vos ıouvelles, car vous laisseriez bien mourir les gens sans croire en avoir un cheveu de moins. Depuis la dernière fois que je vous écrivis, je n'ai pas eu de santé, si ce n'est seize jours que 'ai passés à Fleury, dont l'air m'est singulièrement salutaire. e n'ai pas plus cessé d'écrire néanmoins que vous d'herbori-er, excepté que l'autre jour, sachant qu'on jouait le *Devin lu Village*, j'y fus vraiment par enfance et le trouvai d'un out autre goût encore qu'avant que je connusse son auteur. e me disais : Est-il possible que je prenne tant de plaisir ı entendre ce chien d'homme, et qu'il n'en prenne aucun à non ramage à moi ? Quoi qu'il en soit, j'avais grand regret à e que tout le papier que j'ai griffonné en ma vie ne fût pas, u lieu de cela, barbouillé de notes de sa façon, c'est *croches* t *doubles croches* que je veux dire ; et puis je me supposais au Bignon avec vous et les deux dames que j'avais à Fleury. Je lis au Bignon, parceque je n'ai vu que là le peuple vraiment onnes gens, et que d'ailleurs il me fallait un très petit théâtre our que nous fussions suffisants à icelui et mettions tout notre voir et savoir à tenir ces gens-là heureux et exempts de tous naux d'institution humaine, et à faire en sorte qu'ils eussent raiment des rubans sur leurs habits, comme tous les gens de a campagne devraient en avoir ; et qu'ils sussent la musique t qu'ils exécutassent de petits drames champêtres que vous omposeriez. Eh dame ! pourquoi y a-t-il des devoirs dans la ie ? On ferait de si jolies choses de son choix, à ce qu'on

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, , p. 378-379 et collationné sur l'original autographe conservé à la Bibliothèque e Neuchâtel. [Th. D.]

croit, et l'on se trompe bien si l'on croit cela tout de bon. Tou au début de Colette, qui est si touchant, votre compatriot dit : « Si votre ami n'avait été dans mon pays, il n'aurait pa eu ces deux mots si bons, *serviteur* et *délaissé.* » Quoi qu'i en soit, mon cher homme, je vous prie de me faire savoir d vos nouvelles de temps en temps et de croire que vous avez toujours en corps de réserve un ami qui ne se fait point d fête, mais qui est tout aussi bon qu'il peut l'être et qui vous honore et vous chérit de bon coeur.

N° 3526.

Au prince de Conti [1].

A Trye, le 19 novembre 1767.

Pardonnez, Monseigneur, mes longues importunités. Il convient que vous sachiez ce qui se passe ici, ou du moins ce que j'en sais moi-même. Je ne ferai que narrer ; je contiendrai les élans d'indignation qui m'étouffent.

V. A. S. a pu connoître dans quelles dispositions j'attendois M. Dupeyrou. Le moment où je l'embrassai me donna la plus pure et la plus vive joie que j'aie jamais sentie, et d'autant plus vive que j'osois à peine y compter. J'avois toujours craint qu'on n'apportât quelque obstacle à sa venue. Je connois mes ennemis, je sais ce qu'ils savent faire. Ils savoient que M. Dupeyrou étoit dépositaire de tous mes papiers, de tous mes secrets, de tous mes projets : ils n'ignoroient pas que celui d'aller finir mes jours avec lui étoit le projet favori de mon coeur ; ils savoient que je ne pouvois rien faire sans lui. Son

1. Transcrit de l'imprimé en 1863 par J. Bonhôte, dans les *Etrennes Neuchâteloises,* p. 112-134, d'après la copie autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. — Cette lettre a été reproduite par Berthoud, en 1881, *loc. cit.,* p. 330-345. Berthoud estime qu'elle n'a pas été expédiée au prince de Conti. Dans sa lettre du 26 novembre, Rousseau en annonce cependant l'envoi. [Th. D.]

voyage en Hollande excitoit leur attention ; ils supposoient et bien faussement, je le jure, qu'il étoit chargé de ma part de quelque affaire avec Rey. Tout cela me faisoit présumer qu'ils ne me laisseroient pas jouir tranquillement de cette entrevue. Je ne prévoyois pas qu'au lieu d'y porter obstacle, ils sauroient en tirer parti.

Il arriva, très-affaibli d'une longue convalescence, mais passablement remis d'une attaque de goutte qu'il avoit eue à Paris, laquelle n'avoit pas été si bien décidée qu'à l'ordinaire, et n'avoit pas aussi nettement fini. En quittant les extrémités, elle avoit reparu à la hanche, à l'épaule ; presque en même tems il avoit eu la grippe, qui n'avoit pas eu non plus son progrès, et qu'il avoit un peu brusquée pour venir plus tôt ici. On lui avoit fait prendre des bouillons préparés, du petit-lait, des purgatifs qui lui avoient affoibli l'estomac ; on lui avoit fait faire dans les oreilles des injections d'esprit d'urine, mêlé peut-être d'autres drogues, qu'il continuoit à mon insçu et qui pouvoient à la longue offenser son cerveau. Il passa huit à dix jours avec moi, gai, mangeant bien, dormant bien, reprenant journellement ses forces, prenant beaucoup plus de café que je n'aurois voulu, et n'ayant d'autre incomodité que quelques légères coliques, qu'il attribuoit à l'eau que nous buvions, et quelques légers ressentimens de goutte, auxquels il faisoit peu d'attention.

Un matin j'appris qu'il avoit passé une très-mauvaise nuit sans dormir, et dans des agitations continuelles : quand il vint pour déjeuner, il avoit un visage de déterré ; il ne put achever sa tasse. Il nous montra sa main droite un peu enflée, et nous dit que son pied l'étoit aussi ; je lui trouvai de la fièvre. Il me proposa d'aller prendre l'air, espérant que cela se dissiperoit ; j'y consentis. A peine pouvoit-il mettre un pied devant l'autre ; il étoit d'un assoupissement si profond qu'il s'asseyoit, ou plutôt s'y laissoit tomber, sous chaque arbre qu'il rencontroit et s'y endormoit à l'instant. Cet assoupissement m'effraya plus encore que l'abattement et la fièvre. Je le crus menacé d'une attaque d'appoplexie, et après l'avoir ramené,

non sans peine, je lui fis prendre dans un grand verre d'eau une cuillerée d'eau des Carmes, dont je bus aussi pour l'encourager. La fièvre et l'assoupissement continuèrent sans autre accident : je crus alors, ainsi que lui, que c'étoit une espèce de courbature, venue de trop fortes marches, et telle que j'en avois eu quelquefois. Il resta deux jours dans cet état ; après quoi le sommeil, le quittant tout à coup, fit place à la plus opiniâtre insomnie, accompagnée de continuelles agitations, durant lesquelles il s'occupoit des échecs, auxquels nous avions joué tout l'après-midi qui précéda la nuit qu'il tomba malade. Il se sentit mal à la gorge, à la tête, à l'estomac, de l'oppression. Sa main et son pied étoient désenflés, mais il sentoit des douleurs dans les genoux. Je jugeai que sa goutte, effarouchée par les drogues qu'il avoit prises, étoit errante et menaçoit de remonter. Je le lui dis, il n'en crut rien ; il soutint que tout son mal venoit de sa grippe négligée. Peu d'accord sur la nature du mal, nous l'étions au moins que le traitement qu'on lui avoit fait à Paris, mal à propos, avoit occasionné cette rechute, et nous nous étions bien promis de ne consulter aucun médecin. Son état, cependant, devenoit pressant ; il ne buvoit depuis plusieurs jours que de l'eau pannée ; la suffocation augmentoit, je proposai la moutarde sous les pieds, il la rejeta. Je vis même que cette proposition l'indisposoit, et son domestique augmentoit sa répugnance, en exagérant les douleurs de cette application. A force de me dire que je prenois le change sur la cause de son mal, il sembloit m'accuser d'un aveuglement volontaire. Je ne compris rien à cette accusation, sinon que la fièvre le faisoit extravaguer. Au défaut de la moutarde, qu'il refusoit, je lui fis mettre les pieds dans de l'eau tiède ; après cela je tâchai de le faire suer, j'y parvins une fois, et j'excitai souvent une moiteur salutaire. La fièvre diminua, la douleur aux genoux augmenta et il y vint un peu d'enflure ; mais l'estomac souffroit toujours. Le malade commença à s'inquiéter extrêmement et d'une façon extraordinaire. Il parloit sans cesse des mauvais levains qu'il disoit être dans son estomac. Ses regards, son air, ses mots entre-

coupés avoient quelque chose de si étrange que, m'en alarmant enfin tout de bon, je résolus d'en pénétrer le mystère. Que devins-je, quand à force de l'examiner, de le presser, de le conjurer d'expliquer son silence obstiné, je parvins à comprendre qu'il se croyoit empoisonné, et par qui ?.... Mon Dieu !

J'ai toujours cru qu'il y avoit des sortes de délires qui ne pouvoient jamais entrer dans la tête d'un honnête homme, fût-il devenu fou, et ce n'est pas surtout dans des têtes aussi bien organisées, et vivifiées par un cœur aussi sain que j'ai toujours cru le sien, que de tels délires peuvent prendre de la consistance. Je cherchai d'abord hors de lui la source d'une opinion où, par sa nature et ma position, l'on ne sait lequel domine, de l'atrocité, de l'absurdité, ou de l'impossibilité même, puisque M. Dupeyrou, depuis le moment de son arrivée jusqu'à celui où il est tombé malade, n'a rien mangé ni rien bu chez moi, quoi que ce puisse être, dont nous n'ayons mangé et bu avec lui. J'examinai plus attentivement son domestique, dont le patelinage m'avoit toujours déplu, et bientôt je ne doutai plus que ce ne fût lui qui tournoit la tête à son maître. J'avois prévu depuis longtems qu'on cherchoit à séduire les domestiques de mon ami, pour tâcher d'intercepter par eux nos lettres et de parvenir à visiter mes papiers. Dès son arrivée, je l'avois prié d'y veiller lorsqu'il seroit de retour chez lui. Depuis sa maladie, les frayeurs affectées de ce garçon, son air effaré, son langage extraordinaire, sa défiance apparente, l'intimité secrète qui s'établit tout à coup entre lui et son maître, peu liant d'ordinaire avec ses gens, tout m'apprit que mes premiers soupçons n'étoient que trop bien fondés. Mais comment s'y étoit-il pris pour fasciner à ce point la raison d'un homme sage ? Que lui avoit-il dit ? Sur quels indices s'étoit-il fondé ? C'est ce que je m'efforçai vainement de pénétrer. Sentant de quelle importance il étoit pour la guérison de mon ami de le tranquilliser, de lui ôter ses noires et folles idées, je n'épargnerai rien pour l'engager à m'ouvrir son coeur, à m'expliquer la cause d'une défiance aussi extra-

vagante, à me mettre à portée de l'en guérir, à me dire au moins nettement qu'il se défioit de moi. Je ne vis que ses dangers ; j'oubliai toute la fierté de l'amour propre si justement indigné. Je fis parler le sentiment, la vérité, la vertu dans leur ton le plus énergique. Je le conjurai, dans les plus tendres effusions de mon âme, d'épancher la sienne avec moi. Tout fut inutile. Sourd à la plus touchante voix du sentiment et de l'amitié, il ne me fit que des réponses obscures, équivoques, trompeuses, faussement négatives et que démentoient ses regards et son air. Dupeyrou est froid et concentré ; je le savois et ne l'en estimois pas moins ; je le croyois au fond très-sensible. Je me trompois ; puisqu'il ne fut point ému de mes angoisses, il ne le sera jamais de rien. Hors d'état de percer par là le mystère, je tentai de sonder son valet. Je lui dis quelques mots assez clairs, qu'il feignit de ne pas entendre ; j'y revins en examinant sa contenance, il ne sourcilla pas ; je crus voir dans ses yeux cette imperturbable assurance des scélérats, qui ressemble à la simplicité de l'innocence, et gémissant de douleur, je me vis forcé de renoncer à percer ce ténébreux mystère. Je résolus alors de faire appeler un médecin et j'en prévins le malade, qui continua de s'y opposer, craignant extrêmement d'être subjugé et drogué ; mais comme il le falloit absolument, j'insistai, promettant de ne laisser faire que ce qu'il approuveroit lui-même, et par un billet que je lui montrai, je demandai moins le médecin qui raisonnoit le mieux que celui qui entendoit le mieux raison. Le médecin ne put venir que le lendemain matin. Il ne le trouva pas si mal qu'il croyoit l'être et que son laquais le disoit partout. Je lui détaillai tout ce que je crus nécessaire pour le mettre au fait du tempérament et de l'état présent du malade, et je n'oubliai pas de lui dire qu'il croyoit que des levains vénéneux étoient la cause de son mal. Il l'examina soigneusement, le questionna, palpa les parties souffrantes, décida que son mal n'étoit autre qu'une goutte remontée, et en conséquence ordonna l'application de la moutarde, pour laquelle j'avois vainement insisté. La moutarde commença à opérer, les pieds

enflèrent, la fièvre baissa encore, mais la foiblesse augmenta, au point d'alarmer presque le médecin. Le malade, toujours préoccupé de ses noires idées et sentant le siège de son mal dans l'estomac, laissoit avec un sourire moqueur appliquer et renouveler la moutarde, mais il ne cessoit de dire qu'on prenoit le change et me demanda des fomentations sur l'estomac. Je le dis au médecin, ajoutant qu'en effet si l'on pouvait renforcer l'estomac, pour en chasser l'humeur, tandis qu'on l'attiroit aux pieds, l'effet m'en paroissoit devoir être et plus plus sûr et plus prompt. Le médecin goûta cet avis, mais, au lieu d'un topique, que demandoit le malade, il ordonna une potion cordiale et antispasmodique qu'on apporta quelque tems après.

J'étois alors seul avec le malade, ayant envoyé coucher son domestique, qui avoit passé la nuit auprès de lui. La potion devoit être distribuée en plusieurs prises ; je voulus moi-même les lui donner. La couleur en étoit grise, un peu noirâtre, et le blanc de la tasse faisant paroitre la liqueur encore plus noire, cette couleur le frappa extrêmement. Il me dit, en me fixant et prenant la tasse : « Je la prends avec bien de la confiance. » Je vis à son air combien il mentoit. Ce regard me déchira : mon âme, à la fois navrée indignée et élevée, étoit prête à s'enflammer. Je me contins ; mais, sentant l'horreur de mon sort et la noblesse de mon rôle, je me vis à la place du médecin Philippe, et je lui dis d'un ton qui seul l'eût désabusé, s'il avoit su lire : « Oui, mon excellent ami, ayez la confiance d'Alexandre, et je vous promets que vous en aurez le succès. » Il but ; malheureusement il se trouva de la poudre précipitée au fond de la tasse ; l'aspect de cette poudre acheva de l'effaroucher. Je le pressai de tout boire ; il le fit, se laissa tomber sur son chevet et s'endormit à l'instant.

Daignez, Monseigneur, vous mettre un moment à ma place et juger de mon état. Assis à son chevet, plus mourant que lui, je n'ôtois pas les yeux de dessus son visage. Je comptois les battemens de son pouls, les reprises de sa respiration, les secondes que duroit son sommeil. Il dormit ou parut dormir

longtems, et c'étoit la première fois depuis son insomnie. J ne savois si je devois me féliciter ou m'effrayer de ce lon somme. Je saisis des momens de réveil pour lui faire prendr les autres prises à leur heure ; il les prenoit et s'assoupissoi de nouveau. Il y avoit dans la potion des gouttes anodyne d'Hoffmann, mais j'étois sûr de la dose. Le malade prit suc cessivement à peu près tout et continua de sommeiller Le médecin vint le soir et le trouva beaucoup mieux ; j'er jugeois de même. Il s'obstina à se trouver beaucoup plu mal, et son domestique parloit comme lui. Enfin l'air de déses poir que je vis autour de moi, les mots cruels et entrecoupés du maître, les accablantes exclamations du valet me troublèren et l'emportèrent sur la certitude, que me donnoient son visage et son pouls, de son meilleur état. L'effroi, le frémissement la douleur de perdre en lui tout ce qui m'attachoit encore à la vie, les terribles circonstances de cette perte, tout cela me tourna la tête et me mit tout à fait hors de moi. Je me préci- pitai sur mon ami, collant mon visage sur le sien, l'inondan de mes pleurs et poussant des cris à demi-étouffés. Je ne sais ce que je lui dis dans mon transport ; mais je sais très certai- nement que le plus ardent de mes voeux étoit de pouvoir expirer à l'instant même. Quel effet croiriez-vous, Monsei- gneur, que fit tout cela sur son esprit rampant et préoccupé ? Le barbare m'osa reprocher que je choisissois l'instant de sa plus grande foiblesse pour lui donner une commotion qui l'achevât. Cette indignité fit enfin l'effet que tout le reste n'avoit pu faire. En ce moment, je sentis toute mon estime, tout mon attachement, toute ma tendresse pour lui s'éteindre jusqu'à la dernière étincelle ; dès lors je ne l'ai plus regardé que comme une âme basse, et mon coeur ne se sent pour lui que les sentimens qu'il lui doit. Je n'avois jusqu'alors pensé qu'à lui, dès lors je ne pensai plus qu'à moi. J'ai fait depuis tout par devoir, par humanité, par vertu, rien par amitié, et sans me relâcher en rien ; j'ai vu cet homme injuste et dur, insensible à mes infatigables soins, à ceux de ma soeur, aux alarmes, aux angoisses, aux embarras de toute espèce dont

eux personnes seules sont surchargées par le maître et par
: valet, s'exempter de toute sensibilité, de toute attention, de
)ute reconnoissance par une opinion non moins extravagante
u'horrible, qui ne sauroit même être sincère, et que l'ingratitude seule a pu nourrir en lui, pour se dispenser de sentir
u'il me doit la vie.

Plein de tout ce qui venoit de se passer, et toujours plus
ffrayé du manége du valet, qui sembloit n'attendre à chaque
ıstant que le dernier soupir de son maître, j'en vins dans ma
erreur jusqu'à craindre que ce malheureux ne commît lui-
nême le crime qu'il sembloit vouloir m'imputer, et ce noir
oupçon prit tout à coup une si grande force que je résolus de
ester toujours auprès du malade, et de veiller sur tout ce
ju'il lui feroit prendre. Je restai jusqu'à minuit dans sa cham-
ɔre, persistant dans cette résolution et l'exécutant. Cependant
e ne tardai pas à sentir mon injustice et à en rougir.
Convaincu que cet homme est un fourbe, mais non pas un
mpoisonneur, je me reprocherai toujours d'avoir pu soupçonner un valet d'un forfait abominable, dont mon ami
ı'a pas craint d'accuser dans son coeur son ami. Tandis que
es cruelles idées me tourmentoient, ce valet, quoique persuadé, à ce qu'il disoit, que le malade alloit mourir, ne laissoit pas d'écrire à Paris à son camarade de lui envoyer, par
e carosse qui devoit venir dans six jours, du linge et des
hardes pour leur maître, et bien inquiet de savoir ses papiers
chez son baigneur, quoique bien enfermés dans des tiroirs
dans sa chambre et gardés par l'autre laquais, il balançoit à
lui envoyer les clefs de ces tiroirs à l'insu de leur maître, pour
prendre ces papiers et les transporter chez un ami. Il me tint
là-dessus les propos les plus singuliers, cherchant à me faire
approuver cette expédition, ce que je me gardai de faire. Je
crus voir que ces deux drôles auroient bien voulu visiter les
papiers de leur maître, selon les instructions de ceux qui les
employoient. Ne pouvant rien obtenir de moi, il prit son
parti de lui-même, et j'ai su qu'il écrivoit à son camarade de
transporter les papiers, sans dire comment ; ce que celui-ci

n'osa faire au moyen d'une fracture, l'autre n'ayant osé envoyer les clefs. J'ai jugé de ce qu'il écrivoit à mon égard par ce qui est arrivé dans la suite. C'est tout ce que j'en puis savoir.

La continuation de l'assoupissement vrai ou affecté du malade fut telle que je pris la précaution de m'emparer de la phiole où étoit le reste de la potion ; je la cachetai de son cachet ; j'en fis autant d'une petite phiole de liqueur anodyne, qui étoit aussi là, et après avoir dit au valet de mettre le cachet dans sa poche, j'emportai chez moi les deux phioles. Quelques heures après, le valet vint me redemander la liqueur anodyne, disant que son maître étoit agité et ne pouvoit dormir. Je la refusai ; je lui dis qu'après un si long assoupissement je ne voyois pas que le sommeil fût pour lui une chose si pressée, et qu'il falloit attendre le médecin.

Je passai la nuit à délibérer sur ce que j'avois à faire et sur ce que je me devois en pareille occasion. Je commençai à chercher un papier cacheté qu'il m'avoit envoyé en Angleterre pour sûreté de ses engagemens en cas de mort. Sur le dos de ce papier, que je n'avois point ouvert, j'écrivis et signai une déclaration que je renonçois à toute part dans les biens de M. Dupeyrou, à quelque titre que ce fût, que je me déclarois le dernier des infâmes si j'en acceptois jamais rien. Je voulois lui envoyer ce papier sur le champ. Mlle Renou me représenta qu'il m'accuseroit encore d'avoir voulu lui donner le dernier coup par cet envoi. J'attendis le matin qu'il étoit plus calme. La certitude seule qu'il n'étoit point en danger me permit ce court délai ; car je n'aurois pu supporter qu'il n'eût pas de son vivant la preuve de la fausseté des indignes vues qu'il avoit la bassesse de me prêter. Ma soeur lui ayant porté le papier me rapporta qu'en le recevant il lui avoit demandé affectueusement de mes nouvelles, et me pressa fortement de passer chez lui.

C'étoit ce que j'avois résolu de ne plus faire. Je m'étois aperçu que ma vue le faisoit souffrir, et la scène de la veille m'avoit rendu la sienne peu agréable. J'étois déterminé à ne

plus rentrer chez lui. Elle me fit renoncer, non sans peine, à ce projet extravagant. J'y rentrai enfin ; je le trouvai presque sans fièvre, et beaucoup mieux que je ne m'y attendois. Cette potion si terrible, jointe à la moutarde réitérée, avoit dégagé l'estomac ; les pieds étoient considérablement enflés ; il s'obstinoit si bien à n'en vouloir rien croire que, pour l'en convaincre, il fallut les lui montrer dans un miroir. Alors il se retrancha à dire que ce n'étoit pas la goutte, parce qu'il n'y sentoit point de douleur, et deux jours après, comme je fis percer des vessies que la moutarde avoit faites, il demanda de quelle couleur étoit l'eau, et si elle n'étoit pas bien puante. On lui dit qu'elle étoit roussâtre et qu'elle ne sentoit rien. Il n'en revenoit pas.

Cette fatale nuit, la plus terrible de ma vie et dans le détail de laquelle j'ai cru devoir entrer, fut celle du lundi 9 au mardi 10 de ce mois. Le mardi matin, retrouvant, comme j'ai dit, le malade tranquille par son état, mais toujours agité par ses sombres idées, je fis mes derniers efforts pour l'en guérir. Je ne pris plus le ton tendre et touchant du sentiment, cela m'eût été impossible, mais je pris celui du plus simple bon sens et de la plus solide raison, qu'il devoit du moins entendre. Je lui dis que les crimes abominables et périlleux ne se commettoient pas sans de grandes vues, et qu'il n'y en pouvoit avoir que de petites et d'ineptes à celui qu'il imaginoit ; je lui prouvai, ce qu'il savoit aussi bien que moi, qu'en le perdant je perdois tout ; que tous mes projets se rapportoient à lui seul, comme à leur instrument et comme à leur terme ; qu'en lui seul, après V. A., étoit ma dernière ressource, mon seul espoir pour finir mes jours en sécurité et en liberté ; que d'ailleurs je ne pouvois espérer de jouir en paix des conditions de notre traité que de son vivant ; que, quelques mesures qu'il eût prises, il n'étoit pas possible qu'après sa mort je n'eusse à essuyer, de la part de ses héritiers, des difficultés que, dans ma position, j'étois hors d'état de suivre et de vaincre ; tandis que, lui vivant, je jouissois tranquillement et sans le moindre embarras ; qu'enfin le sort de mes papiers, qui tous

étoient entre ses mains, étoit en quelque sorte attaché au sien qu'après lui je n'en pouvois plus disposer, ni savoir même ce qu'ils deviendroient; qu'il y avoit tout à parier qu'ils finiroient par tomber dans les mains de mes ennemis, et que cette idée fût-elle seule, me rendoit sa conservation plus précieuse que la mienne propre. Un homme sensé pouvoit-il supposer que pour le prix du plus exécrable de tous les crimes, je me fusse uniquement proposé, contre tous mes plus grands intérêts, de m'emparer de quelques effets qu'il pouvoit avoir avec lui? Pouvoit-il me croire assez stupide, assez bête, pour ne pas voir l'impossibilité d'exécuter impunément un si sot projet, à l'insu de sa famille et de mes alentours, sous les yeux de son domestique, qui savoit le compte de tout, qui tenoit tout, sans que jamais j'eusse mis l'œil ni la main sur rien? Quand même le scellé n'auroit pas été mis, étoit-ce environné de surveillans, de malveillans attentifs à chercher l'occasion de me nuire, exacts à m'espionner, surtout dans de pareils instans, que, sans avoir un seul homme de confiance, je pouvois espérer de soustraîre la moindre chose secrètement? Forcé d'insister sur l'absurdité d'une supposition pareille, faute de pouvoir découvrir sur quels fondemens il avoit pu la bâtir, je le pressai de me mettre à portée de me justifier plus positivement, ne pouvant imaginer d'aucun côté le moindre indice qui pût lui rendre son ami suspect. Je lui montrai, le plus fortement qu'il me fut possible, le sacré devoir de ne condamner personne sans l'entendre, surtout en pareil cas, surtout un honnête homme et surtout son ami. Rien; je n'obtins rien, pas un seul mot, sinon la certitude qu'il ne vouloit ni m'entendre ni s'expliquer; qu'il vouloit se complaire dans son affreux délire, sans jamais laisser paroître la moindre trace des erreurs qui l'y avoient conduit. Comme il m'avoit reproché l'effusion de coeur de la veille, il me reprocha le renvoi du papier comme fait dans la même vue; il me faisoit autant de nouveaux crimes de tous mes efforts pour le désabuser. Ce reproche ne me toucha plus. Je lui dis froidement que mon seul repentir étoit d'avoir reçu ce papier, ou de ne l'avoir pas forcé de le reprendre quand, à

Fleury, je voulus déjà le lui restituer. « Vous m'avez fait, ajoutai-je, de ce prompt renvoi un devoir indispensable ; s'il a été fait si tôt ou si tard, ne vous en prenez qu'à vous. »

Ennuyé, sans doute, de mes raisons et ne sachant qu'y répondre, il prit le parti de dormir ou d'en faire le semblant. Tandis qu'il avoit les yeux fermés, je vis ses traits s'altérer, son visage prendre une figure difforme et presque hideuse ; je jugeai de ce qui se passoit dans cette âme faible, troublée par l'effroi de la mort. Alors j'élevai la mienne au ciel, je me résignai dans les mains de la Providence et je lui remis le soin de ma justification, bien résolu de ne plus m'avilir jusqu'à entrer en explication sur mon innocence avec un forcené.

Toujours persuadé qu'il alloit mourir, il guérissoit cependant à vue d'œil, et pour ainsi dire malgré lui. La fièvre le quitta tout à fait, le sommeil revint, et cet appétit, aussi mal réglé que la tête du malade, me donna encore plus de peine à gouverner. On diroit qu'il est en quelque sorte fâché de guérir et que la honte de ses torts lui donne du regret de s'en convaincre. Voyant que la mort ne venoit pas comme il l'attendoit, il crut avoir pris un poison lent, qui le feroit languir quelque tems encore, et parce qu'il ne guérissoit pas tout d'un coup, il crut ne jamais guérir. Ses mains étoient engourdies par l'humeur de goutte, rechassée aux extrémités : il se crut impotent pour le reste de sa vie et me le dit plusieurs fois. Les mains se dégagèrent, mais il lui restoit un mal de gorge ; il crut le garder toujours. Le mal de gorge cessé, il avoit encore un peu de roideur dans les mâchoires : il la regarda comme un effet permanent du venin. La roideur dissipée, il suintoit quelque humeur des vessies ouvertes à ses pieds par la moutarde : cette humeur, nourrie par le poison, devoit selon lui couler toujours ; elle est tarie et les pieds sont tout à fait secs et désenflés. Je ne sais plus ce qu'il fera désormais, se sentant totalement guéri, cherchant du poison partout et n'en trouvant nulle part. Je commence à craindre que sa tête tout à fait altérée ne se remette jamais bien. Quelque effet qu'ait produit sur mon coeur son révoltant délire, j'ai suspendu de me décider

sur son compte jusqu'à son parfait rétablissement, et je le lui ai dit, n'étant pas juste de juger irrévocablement un homme et un ami sur ce qu'il dit et fait dans la fièvre. Mais, s'il se borne à être confus de sa folie et à vouloir l'oublier sans la réparer, tout est dit pour jamais entre lui et moi. S'il fait ce qu'il doit, je puis être encore, s'il veut, son ami, mais non pas son redevable. Quoi qu'il fasse et dans quelque situation que je me trouve, si jamais je me voyois forcé de recourir à l'assistance de quelque homme, j'aimerois mieux la recevoir du bourreau que de lui. Enfin si l'objet de mes ennemis a été de nous détacher l'un de l'autre, j'avoue avec douleur qu'ils ont parfaitement réussi. Ah ! Monseigneur, que les hommes savent peu ce qu'ils desirent ! J'aurois payé de bon coeur des trois quarts des jours qui me restent à vivre le plaisir de voir ici M. Dupeyrou, et je les donnerois aujourdui de meilleur coeur encore pour qu'il n'y fût jamais venu.

Voilà, Monseigneur, ce que je sais et que je ne puis expliquer qu'en supposant ce domestique venu avec des intentions sinistres et de l'adresse pour saisir l'occasion de les exécuter. J'ignore ce qu'il a pu écrire à Paris. Dès le commencement de l'attaque de M. Dupeyrou, j'écrivis chez lui à Neufchatel, et à Paris à une de ses amies, et je continuois à lui donner des nouvelles du malade, quand je vis arriver, il y a quelque tems, un exprès de la part de cette dame, avec une lettre pour M. Dupeyrou et aucune pour moi. L'exprès demanda M. Dupeyrou, sans aucune mention de M. Renou ; il me vit et ne me parla pas. Il s'attendoit à trouver le malade mort ; il fut bien surpris de le trouver debout, causant avec moi au coin du feu. Le valet qui est ici, ayant reçu à Gisors réponse de son camarade qui est à Paris, et craignant peut-être d'être obligé de montrer cette réponse, s'est pressé de dire qu'il l'avoit perdue en chemin. Huit ou dix jours après, cette réponse, ou une autre qu'il avoit eu le tems d'y substituer, s'est retrouvée. Peut-être l'avoit-il laissé tomber en lieu apparent pour la répandre sans affectation dans le pays ; j'ignore ce qu'elle contient. Quoique le convalescent me paroisse très bien à pré-

sent et que, malgré ses folies, j'espère achever de le rétablir en dépit de lui, tant qu'il se gouvernera aussi mal, j'ai toujours à craindre quelque rechute. Si malheureusement elle arrivoit, je supplie très instamment V. A. S. de donner des ordres pour qu'en cas d'accident tout se passe en règle; que le scellé soit mis sur les effets de M. Dupeyrou, sur les miens, et surtout que le valet ne s'en retourne pas tranquillement chez lui jusqu'à ce que l'affaire soit bien éclaircie.

N° 3527.

Au [prince de Conti] [1].

A Trye le 26. 9bre 1767.

Monseigneur,

Tandis que je transcrivois la lettre ci-jointe [2] d'un original trop barbouillé pour être envoyé à V. A. S., M. du Peyrou, à présent, grace au Ciel, parfaitement rétabli, s'est rappellé confusément des souvenirs qui ont amené une explication dans laquelle il s'est violemment récrié contre l'imputation des idées abominables qui durant la fievre ont passé dans sa tête, et en cela je trouve qu'il a raison, n'étant pas juste d'imputer à un homme les sentimens qu'il montre tandis que son esprit est aliéné. Mais il prétend de plus que cela ne me met pas en droit de rompre le traité que nous avons fait ensemble, et voila sur quoi je ne suis point d'accord avec lui. Je lui ai offert de nous en rapporter à la décision de V. A. supposant qu'elle voudroit bien ne nous la pas refuser; mais il paroit craindre l'intégre sévérité d'un grand Prince en matiéres (*sic*) d'honneur, et cette crainte est déja sa condamnation. Je ne doute pas qu'il n'y souscrive lui-même quand sa tête sera tout

1. Transcrit en 1879 de l'original ou de la copie autographe non signée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. — Cette lettre a été imprimée en 1881 par Berthoud, *loc. cit.*, p. 329-330. [Th. D.]
2. La lettre qui précède. [Th. D.]

à fait bien remise, et quand il aura pris le tems et les soins nécessaires pour tout considerer de sang froid.

C'est quant à présent tout ce que je lui demande. J'aurai l'honneur de rendre compte à V. A. de la suite de cette affaire, et je ne passerai point outre sans avoir pris la liberté de la consulter. J'ose en attendant lui demander le plus profond secret sur la lettre ci-jointe ; il n'y a, Monseigneur, que vous seul sur la terre à qui je puisse et veuille la confier.

N° 3528.

[Le Marquis de Mirabeau à Rousseau] [1].

De Paris, le 21 novembre 1767 [2].

Précisément hier matin, mon très cher, on m'apporta le beau présent que vous me faites de votre *Dictionnaire*, et je disais le soir à votre compatriote : *Ce diable d'homme, je l'aime plus que je ne voudrais ; vous ne sauriez croire la sorte de joie tendre que cela m'a fait de voir ces deux grands J à la tète de son nom sur le frontispice de ce livre.* Comme je disais cela, l'on m'apporta votre lettre, dont l'écriture et le petit cachet me firent le même effet. Je ne veux ni ne dois croire qu'il y ait du compliment dans ce que vous me dites que mes lettres vous font plaisir ; en conséquence, je me livre à mon attrait, et je vous écris avant même d'avoir lu la préface de votre ouvrage ; au bout du compte, ce sera dans une autre lettre que je vous en parlerai. Vous ne comprendriez pas comment ma plume est plus près que votre livre si je ne vous le disais, c'est que je continue à être incommodé, je tousse, étouffe et crache toutes les nuits, mais j'ai trouvé le secret de m'arranger avec

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 379-382, et collationné sur l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D].

2. On peut aussi lire : « 27 novembre ». [Th. D.]

mon ennemi. Ces nuits-là étaient autrefois fort redoutables à mon impatience, maintenant je prends ma lampe, une table de nuit, et j'écris et je fais mes lettres, et ma besogne avance, et je ne fais plus ensuite que me promener le matin avec mon digne frère, qui m'est arrivé après une absence de près de sept ans, et l'après-midi, que muser. Je vous félicite d'avoir servi votre ami, je vous plains de l'avoir vu malade. Qu'il se souvienne que les drogues médicinales, qui ne sont jamais bonnes à rien, sont détestables dans tous les cas, pour tout homme dont le tempérament s'est déterminé vers la goutte ; ce souvenir est de la plus grande conséquence.

Vous me dites à moi de ne pas travailler ; si vous voyiez ce que je fais, vous ne diriez pas cela. Du moins ma conscience, qui est fort de vos amies, me dit tout le contraire, et souvent le soir, quand je me trouve pressé d'accablement que je cache et qu'un peu de vapeurs sans doute, qui se mêlent toujours à ces états-là, me font croire mon absolue décadence prochaine, le résultat de ce sentiment est : *Et tu perds du temps*. Ce n'est pas que je sois assez fat pour ne pas voir en moi la mouche du coche, mais que pouvons-nous que ce que nous pouvons ? La Providence qui nous a placés sait mieux que nous la case qui nous était propre. Elle a voué les végétaux à tenir à des racines, les animaux à errer au gré et au choix de leur instinct, les hommes à faire effort par adhérence et à ne pouvoir trouver le bonheur de l'individu que dans celui de l'espèce, c'est la grande loi de l'ordre naturel qui m'est visible et démontrée. Eh bien, je pousse de toute ma force pour faire reculer le mur, et je crois agir et opérer d'autant que plus il me résiste, bien plus heureux en cela que tant et tant d'autres qui cherchent dans le vide immense le repos de leur conscience et leur bonheur. Mais voulez-vous que je me corrige ? Je ne sache que vous qui le puissiez faire. Sur douze lettres trop grandes, dont six font le tableau de *la dépravation de l'ordre légal,* et six de *la restauration,* il ne m'en reste plus que trois à faire ; cela fini, si vous voulez que nous fassions un opéra ensemble, je laisse à mon buste le frontispice *Solonique* dont on l'a affublé,

et je ferai, à la provençale, des chansons. Tel que vous me voyez, j'ai fait jadis plus de vers que je ne suis gros. J'avais l'imagination trop exaltée et vous n'auriez pas aimé ceci :

Mais, tandis que je vous atteste,
Cruel, redoublant mon malheur,
Je prononce ce nom funeste
Et vous le gravez dans mon coeur.
Barbare, chaque instant redouble
La douleur, la honte et le trouble
Où vous prétendez m'égarer,
Et vos flèches étincelantes
M'arrachent des larmes brûlantes
Qu'en vain je voudrais dévorer.

Mais, ma foi, *les choses ont bien changé depuis,* comme disait M. de P... la première nuit de ses noces après que sa laide femme eut profité du répit accordé pour dénouer les rubans ponceau de son corset, de peur qu'ils ne fussent froissés. Mais enfin, ce qui mieux vaudrait, je vous donnerai simplement le canevas, car les vers viendront bien dans vos promenades si la musique y vient. Si jamais vous avez entrepris de lire *Tircis et Zélie,* certainement vous avez jeté contre le mur ce tas de bergers maniérés ; toutefois, le lisant à Fleury, votre compatriote me donna l'idée de cinq actes qui seraient piquants de tableaux et d'événements, et moi j'y trouvai une chanson que j'aime ; la voici :

Je ne suis né ni roi ni prince,
Je n'ai ni ville ni province,
Ni presque rien de ce qu'ils ont :
Mais je suis plus heureux peut-être :
Je ne suis rien de ce qu'ils sont,
Mais je suis ce qu'ils voudraient être.

Vous serez trés étonné quand, au premier coup d'oeil, en ouvrant ma lettre, vous verrez tant de vers. Eh bien, si vous voulez, nous ferons le radotage des vieillards. Le cygne chante encore mieux à sa fin, et vous n'en êtes pas là, et mes amis et ma famille vous auront l'obligation de m'avoir arraché à la

politique, à quoi ils en veulent bien ; voyez, il ne tient qu'à vous. Vous savez sans doute que Mme de Chenonceaux a perdu son mari ; le monde sec appelle cela un bonheur, et à la longue il a raison, mais cela rouvre les plaies. Je l'ai vue deux ou trois fois chez une dame de mes amies et elle a daigné s'arrêter sur l'étiquette de votre ami. Quand vous lui écrirez, dites-lui, je vous prie, que je ne suis pas indigne d'être des siens, du moins si l'intérêt pour ses malheurs et la vénération pour ses vertus peuvent faire un titre. Adieu, mon cher ami, écrivez-moi quelquefois et sans vous incommoder. Je vous aime, honore et embrasse de tout mon coeur.

N° 3529.

[Coindet à Rousseau] [1].

Les nouvelles que vous m'avez données, mon très-cher, m'ont rassuré quelques moments sur l'inquiétude que j'avais de la santé de M. du Peyrou et de la vôtre. On espérait qu'il reviendrait bientôt, et, comme je n'en entends point parler, je continue d'être fort en peine de la suite de son état. Si vous écrivez ou faites écrire à quelqu'un, je vous supplie de me faire dire un mot. Il est cruel pour moi que vous ne soyez pas la moitié moins loin, ou que je n'aie pas le double de loisir : je serais bientôt auprès de vous, et verrais par moi-même l'état des choses.

M. Guy m'a envoyé hier le paquet ci-joint. Voici aussi une lettre de Mme de Verdelin ; nous parlons souvent de vous, et c'est une grande douceur pour des gens qui vous aiment autant que nous, et qui ne peuvent vous voir à souhait.

Le *Dictionnaire* va paraître, et j'ai déjà mon exemplaire, dont je vous remercie de tout mon coeur. J'ai lu avec avidité

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

quelques mots ; celui *Génie* m'a transporté : j'ai senti que cet enthousiasme qu'il donne était aussi applicable à toute autre chose que la musique. Ce livre fera sûrement une grande sensation ; mais, quelque indifférence que vous ayez pour son sort, je vous manderai ce qu'on en dira. On continue à vous voir, avec grand plaisir, fixé en france ; il me paraît que c'est le voeu général, et que l'on est bien aise que vous ayez donné la préférence à cette nation, qui sait vous aimer plus qu'aucune autre.

Vous trouverez, ci-joint, la petite note de l'envoi que je vous ai fait ; j'attendais pour vous l'envoyer d'avoir complété vos commissions. Vous recevrez incessamment 3 ou 4 aunes flanelle d'Angleterre ; je n'ai pas pu l'avoir plus tôt parce que je ne sors plus que de nuit, comme un hibou.

M. & Mme Dazaincourt, MM. Watelet, Loyseau & Béranger, vous disent mille et mille choses. Je fus, il y a quelques jours, chez Mme de Chenonceaux, que je n'ai pas pu voir parce qu'elle était renfermée avec ses parents relativement à la mort de son mari, qui enfin ne lui causera plus d'inquiétudes : elle s'est affligée de cet événement comme si elle eût fait une perte réelle. On dit Mme Dupin inconsolable. Adieu mon cher et respectable ami ; je vous embrasse mille fois de tout mon coeur.

Bien des compliments, je vous prie, à M. du Peyrou.

Ce samedi matin. [21 novembre 1767].

Je n'ai point reçu d'autre lettre de M. Rougemont ; il est pourtant arrivé un courrier depuis celles que je vous ai envoyées.

N° 3530.

[Mme DE VERDELIN A ROUSSEAU] [1].

[vers le 21 novembre 1767] [2].

Je n'avois pas besoin de connoître la peine et l'inquiétude pour partager et sentir, mon voisin, celle que vous a causée l'état de Mr du Peyrou. Je trouve cependant qu'il est heureux dans son malheur d'avoir pu recevoir les soins d'une amitié éclairée et peut-être ne se fût-il pas si bien tiré ici de cet accident. Voilà ce qui vous doit causer aujourd'hui bien de la joie et dont je vous fais à tous deux mon compliment. J'espère que le séjour qu'il a fait avec vous vous aura rendu pour quelques jours votre retraite agréable. Je voudrois bien, mon voisin, qu'elle devînt supportable sans recourir au courage dont jusqu'à présent vous avez eu besoin. J'ai bien du desir d'aller vous y voir (j'ai vu partir Mr Coindet et Mr du Peyrou avec envie), si ma pauvre fille, qui, contre toute espérance, existe encore, se trouvoit assez bien pour que je la puisse quitter. Une s[oeu]r qu'elle a à Pontoise me rapprocheroit si près de vous qu'il y auroit de la cruauté de me refuser le plaisir d'aller encore embrasser mon voisin. Le père Mandart a appris en arrivant à Paris qu'il avoit été le vôtre ces vacances. Il m'a sérieusement querellée de ne lui avoir pas marqué ; il auroit été vous guetter, il auroit été vous surprendre ; il s'enthousiasmoit en me grondant de manière que, si la gravité de son habit ne m'eût arrêtée, je lui aurois sauté au col de le trouver si sensible. Vous jugez bien de toutes les choses dont je suis chargée pour vous de sa part. Nous avons pensé avoir ici le Père Alamanni. A St Magloire, on l'a pressé, il a sorti par une porte de derriére, a laissé son porte-manteau et à été joindre à Châlons la tranquillité qu'il n'eût pas trouvée entre l'arche-

1. *INÉDIT*. Transcrit (orthographe restituée) de l'original autographe sans date ni adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7902). Petit in-4° de 4 p. [Th. D.]

2. Rousseau a répondu à cette lettre le 17 décembre. [P.-P. P.]

vêque et ses confrères. On m'a voulu persuader de joindre l'insinuation de l'amitié, mais vous jugez bien que je ne m'y suis pas prêtée : j'ai trop cruellement appris ce que pouvoit l'influence de mon guignon sur la destinée de mes amis. Vous serez bien aise d'apprendre ce que je dois au vôtre : l'amusement, la seule dissipation de ma fille, Mr Coindet est devenu son bibliothécaire ; il n'y a soins qu'il n'ait pour nous ; il cause avec elle ; il vous dira qu'elle cause bien ; vous ne sauriez imaginer ce que son coeur et son esprit ont gagné depuis q[uelques] mois qu'elle est dans ce lit, sa douceur, la gaité de sa conversation me font sentir à chaque minute que je serois trop heuseuse encore de la garder cul-de-jatte ; mais je ne le serai pas ; je suis destinee à vivre pour regretter. Léontine travaille pour vous ; elle est bonne, douce, paresseuse, froide à l'excés ; il faut s'en consoler par le bien qu'il en peut résulter pour elle. J'ai vu hier la C^sse d'Houdetot, qui se porte à merveille. Le S^t est fixé à Paris [1] et a loué une petite maison à Aubonne, qui a une porte dans le parc du château ; c'est le comble du bonheur ; mais elle adore sa fille et son mari lui refuse de la garder avec elle. Elle s'en désole. On a mis dans la Gazette d'Utrecht un article contre M^de Geoffrin qui en accuse M^de du Deffand. On l'excusoit bien en disant : elle en a fait de plus noirs, mais jamais d'aussi bêtes. Je crois cela injuste, parce qu'elle se passionne si vivement que je ne crois pas que ses sentimens durent le temps d'ourdir une grande noirceur. Elle a un peu quitté la Maréchale pour la duchesse de Choiseul. L'on [n']imagineroit pas qu'elles dussent aller ensemble : rien n'est si vertueux, si austère que la Duchesse ; mais m^de du Deffand a depuis quelque temps pris le parti de l'Ancien testament et des S^tes Ecritures même contre Voltaire son ami, et la voila liée avec les femmes de bien. Elle avoit bien fini de dire du bien de quelque chose et pas en pure perte. Bonjour, mon voisin, donnez-nous un peu de vos nouvelles, un peu d'encre sur une feuille de papier, avec mon adresse.

1. « Le S^t » désigne sans doute Saint-Lambert.

N° 3531.

De Marianne[1].

Le 25 novembre 1767.

Mon ami, lorsque vous m'avez dit *daignez attendre,* c'étoit, sans doute, mon empressement, et non pas ma reconnoissance, que vous vouliez contenir. Ainsi, je ne crains point de vous déplaire en vous priant de recevoir mes remercimens du *Dictionnaire de musique* qu'on m'apporta, de votre part, le 22 de ce mois. Je n'ai pas besoin de vous dire comment je l'ai reçu : puisque vous ne me devez rien, vos attentions pour moi prouvent que vous êtes bien sûr du prix que j'y sais mettre. Je ne vous demande point de vos nouvelles, persuadée à la fin que c'est le moyen d'en mériter. Adieu, mon cher et inestimable Jean-Jacques ; caressez bien votre chien de ma part, et souvenez-vous du proverbe[2]. Mon Dieu ! que la saison devient rigoureuse ! Je gèle déjà du froid que vous aurez.

N° 3532.

A Monsieur
Monsieur Guy
chez Mad^e la Veuve Duchesne
au Temple du gout, rue St Jacques
A Paris[3].

A Trye-le-Château le 25 9bre 1767.

La maladie de M. du Peyrou qui m'a tenu pendant trois semaines à son chevet m'a empêché, Monsieur, de répondre

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, *Lettres originales* etc., II, 233-234,
2. C'est sans doute au vers des *Femmes Savantes* qu'elle fait allusion ici :
« Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire. »
3. Transcrit en mai 1890 de l'original autographe non signé que m'a commu-

plustot à la lettre qu'il m'a apportée de vôtre part ; j'ai receu nouvellement votre autre lettre du 16 et je lui ai communiqué l'article qui le regarde dont il me charge de vous remercier. Grâce au Ciel il est en pleine convalescence et commence même à sortir. Je vous le renverrai le plus tard que je pourrai ; mais je présume qu'ayant bien repris ses forces il voudra retourner à Paris et delà chez lui dans peu.

Je croyois le Dictionnaire déjà publié depuis longtems, mais vous m'apprenez qu'il ne le sera que demain : ce n'est encore que trop tot, et je voudrais fort, je vous jure, qu'il ne le fut jamais. Le Roy de Prusse est mon protecteur, le Roy d'Angleterre est mon bienfaiteur ; je n'ai rien à redire aux envois que vous avez jugé à propos de leur faire; mais il me semble qu'un Dictionnaire de Musique n'est guére un Livre à présenter à des majestés. Quant à l'exemplaire que je destinois pour l'Angleterre, il n'étoit pas pour M. Davenport qui ne connoit rien en musique et que cette lecture ne peut qu'ennuyer beaucoup, mais pour un autre de mes amis et voisins de Wootton, amateur et connoisseur nommé M. Granville ; faites-moi l'amitié je vous en prie de faire remettre cet éxemplaire à M. Rougemont *Green Lettice Lane Cannon Street*, à Londres, et j'aurai soin de le prevenir sur sa destination. Si non marquez-moi du moins des mains de qui je dois le faire retirer. Je vous ai fait prier d'en envoyer un à M. le Mis de Mirabeau au Luxembourg, j'espere que vous ne l'aurez pas oublié. Avez-vous fait ma commission auprès de Mad^e^ Dupin ?

Voici, Monsieur, une commission plus interessante que mon Dictionnaire. Ce sont des Livres de botanique qui se trouvent chez Briasson et dont je vous prie de vouloir bien faire pour moi l'acquisition, ayant soin de choisir de bonnes épreuves, et non pas des exemplaires de rebut, et de faire relier ceux qui ne le seront pas.

niqué M. Eugène Charavay. J'ai revu cet original à Londres, le 15 avril 1912, dans la collection Alfred Morrison. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, avec le timbre postal de GISORS et le cachet à la lyre, en cire rouge. Sur la p. 1, en haut, à gauche, on lit : « N° 93 ». [Th. D.]

3*...	J. Ray, Methodus emendata et aucta &c. 8°.	
9 ...	Caroli Linnæi filii plantæ upsalienses. f°. .	10*. 10
7 ...	Gouan Hortus monspeliensis. 8°.. . . .	7
60 ...	Dilleni historia muscorum. 4°.	52[1].

Vous aurez la bonté d'en faire un pacquet bien enveloppé ›t fisselé et de l'addresser par le Carrosse de Gisors à M. Renou, ›u Château de Trye par Gisors. Je ne sais pas le nom de la ›ue où est le bureau dudit Carrosse, mais c'est le même que ›elui de Rouen que vous connoissez surement. Je serais bien ›ise d'avoir cet envoi le plustot qu'il sera possible, à cause des Mousses dont l'herborisation se fait en hiver. Je vous prie ›ussi de me donner, sous le même nom avis de cet envoi par ›a poste, afin que je fasse retirer le pacquet : c'est le vendredi ›ue le Carrosse part de Paris : il faut porter les paquets le jeudi ›u soir.

Je compte vous envoyer dans peu une lettre de change sur Londres selon l'indication de M. Dutens, auquel, si vous lui ›crivez, je vous prie de faire en attendant bien des remercimens ›t salutations de ma part. Je me rejouis du meilleur état de Madame Duchesne ; je vous prie de ne pas m'oublier auprès ›'elle et de vos petites éleves. Je vous salue, Monsieur, et vous ›mbrasse de tout coeur.

Est-il donc absolument impossible de trouver à Paris le *Dodonaei Pemptades* &c. sur les figures de Lobel[2].

1. Dans cette liste, les chiffres, à droite, pour les trois derniers ouvrages, ont ›é mis par Guy. Il semble que les chiffres de gauche sont de quelque autre ›raire, et non de Rousseau.

2. Ce P.-S. qui se termine par un point, et non par un point d'interrogation, ›t *INÉDIT*.

N° 3533.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
À L'HOTEL LE BLANC
RUE DE CLERY
A PARIS [1].

Ce Jeudi 26. 9bre [1767].

J'ai receu tous vos envois, et j'ai fait part à M. du Peyrou, qui vous en remercie et vous salue, de l'article de votre lettre qui le regarde. Il est parfaitement rétabli et commence à sortir depuis deux jours. Je doute que si cette rechute l'eut surpris à Paris, il s'en fut aussi bien tiré. Pour moi, sans avoir regret aux peines que j'ai prises en cette occasion, je vous dirai franchement que je me sens trop vieux et trop peu robuste pour me faire encore garde-malade, et que c'est la dernière fois de ma vie que cela m'arrivera.

Je suis très sensible à la lettre et à l'amitié de Madame de Verdelin ; je vous prie d'être mon interpréte auprès d'elle en attendant que je me ménage le plaisir de lui écrire à mon aise, ce que j'espére pouvoir faire dans peu. Vous êtes bien dédommagé des soins que vous donnez à sa chére fille par le plaisir d'être auprès de l'une et de l'autre. C'est une très bonne oeuvre sans doute, mais encore plus agréable que méritoire, et que je voudrois bien partager avec vous. Je vous prie, en leur faisant ma cour, de ne pas m'oublier auprès de Mad^{lle} Léontine.

Le Dictionnaire ne paroitra toujours que trop tot : plut à Dieu qu'il dépendit de moi de le supprimer. Je suis fort aise

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. 203, n° 60. In-4° de 4 p., la 3e bl., l'adresse sur la 4e, avec le timbre postal de GISORS. A la date, « Ce Jeudi 26 » semble seul être de la main de Rousseau, et « 9bre » semble ajouté par une autre main. Cette lettre a été imprimée en 1861 par Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites*, p. 468-470. [Th. D.]

qu'il s'y trouve quelques articles qui vous amusent. La pluspart sont estropiés par des fautes d'impression qui les défigurent entiérement. Dans celui *Génie*, par exemple, dont vous parlez, un *c* pour un *l* fait un contresens ridicule et épouvantable en me faisant dire *ce génie* pour *le génie*, comme si je donnois à Metastase, dont je viens de parler, le génie de l'invention par excellence. Depuis que j'ai eu le malheur de me faire imprimer, je me suis toujours vu sortir de la presse beaucoup plus sot que je ne m'y étois mis. Sotise sur sotise, et les commentaires des sots lecteurs brochant sur le tout, me voila joli garçon. Peu m'importe, je vous jure, et si mes articles, passant sous vos yeux, sont embellis par ceux de l'amitié, je n'en veux pas davantage.

Je ne puis être fâché de la mort de M. de Chenonceaux par l'intérest que je prends à sa veuve et à sa famille, qu'il n'eut fait que plonger de malheurs en malheurs. Ce n'étoit pas un homme absolument mal né, et ce n'est pas son coeur qui l'a perdu, c'est sa tête. Je prévis le mal et je le prédis à son frère, il y a plus de vingt-cinq ans. Je sens les dechiremens [1] de sa pauvre mère, et je m'attendris sur son sort en songeant combien le mien eut été heureux prés d'elle, si j'avois su passer mes jours dans la tranquille fonction de son secrétaire, comme j'avois commencé. Hélas! pourquoi suis-je devenu le mien? Je ne puis continuer pour aujourdui. Adieu, je vous embrasse.

Si la flanelle est achettée, à la bonne heure ; si elle ne l'est pas, je ne m'en soucie pas beaucoup; mais Mlle Renou, qui vous salue, vous prie de vouloir bien ne pas oublier la laine d'Hollande, s'il n'est pas trop embarassant d'en trouver. Quand vous me ferez un envoi, vous m'obligerez d'y joindre un pacquet de cire à cachetter, dont je suis prêt à manquer.

1. *Sic,* et non pas « déchirrures », comme imprime Streckeisen-Moultou.

ADDITION AU TOME XVI

N° 3534 (ou 2313bis).

A Monsieur
Monsieur Davenport
A Londres [1].

A Wootton le 28 Mars 1767.

Votre Lettre, Monsieur, du 24 si honnête et si obligeante me touche beaucoup, et si nous n'étions que vous et moi dans votre maison, il y a grande apparence que je n'en sortirois jamais ; mais quoique M. Walton soit un très bon homme dont je n'ai qu'à me louer, il y a trop d'intermédiaires entre vous et moi pour que je puisse vivre chez vous avec l'agrément que vous tâchez de m'y procurer. Je n'aime la gène ni pour moi ni pour autrui, je n'ai jamais voulu demeurer chez personne, pas même chez mes plus intimes amis, et j'ai fait pour vous seul une exception dont je ne me repends pas, mais qui ne saurit durer davantage. Je veux vivre desormais à mon petit ménage si je puis, ou du moins comme j'étois à Chiswich en pension pour mon argent, maître d'en changer du matin au soir quand je veux. Mad^{lle} le Vasseur dépérit ici, et cela n'est pas étonnant vû la triste vie qu'elle y mène, elle desire aller à Londres où elle espère trouver quelque société de gens qui parlent sa langue. Ce desir est raisonnable, et il est si juste que malgré ma repugnance je cherche à lui complaire après qu'elle

1. *INÉDIT*. Transcrit le 10 janvier 1932 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Noël Charavay et qui a passé le 20 janvier 1932 à la vente de la collection de M. Henri Fatio (1re partie). In-4° de 4 p., la 3e blanche, l'adresse sur la 4e, sans marque postale. Cacheté d'un pain à cacheter. [P.-P. P.]

a quitté sa famille et son pays pour m'assister dans mes maux et me consoler dans mes ennuis. Je sens d'ailleurs que dans l'impossibilité d'apprendre la langue à mon âge, il n'y a que Londres ou ses environs où je puisse vivre à ma fantaisie et chez moi. Mais, Monsieur, rien ne peut m'être plus agréable que de profitter de l'invitation que vous me faites d'attendre par ce voyage le retour de la belle saison ; d'autant plus que cela me procurera l'avantage de passer encore ici avec vous le tems de votre voyage de paques, puisque vous m'assurez bien que mon séjour ici ne vous est d'aucun embarras.

Je juge du silence que vous gardez sur l'état de M. votre petit-fils et sur le vôtre que vous étes l'un et l'autre bien rétablis, et je m'en réjouis de tout mon coeur. Nous lui faisons conjointement bien des salutations de même qu'à nôtre ancienne et aimable correspondante, et aux Dames de votre Maison. Recevez les respects de Mlle le Vasseur et mes très humbles salutations.

J. J. Rousseau

J'ai écrit avant hier à M. le général Conway.

APPENDICE

[Sous le n° 3387, est reproduite une lettre dont le destinataire n'est pas connu et que Th. Dufour, qui l'a transcrite d'une minute conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, a présumée être du 20 juin 1767, soit de la soirée qui a précédé le départ de Rousseau pour Trye. Il y est question d'un écrit que J.-J. propose à un correspondant qui pourrait bien être un correspondant de Londres. Serait-ce Roustan, ou bien le libraire Lewis ? Parmi les nombreux pamphlets qui ont paru en cette année 1767 et qui ont trait aux événements politiques de Genève, nous trouvons une « Lettre à un ami, traduite de l'anglois », signée Lewis Gordon et datée précisément du 20 juin. A toutes fins utiles, il m'a semblé intéressant de reproduire ici ce document, d'après un des exemplaires conservés à la Bibliothèque publique de Genève (Gf. 1886/969). In-8° de 32 pages, paginées de 3 à 29, les 3 dernières blanches. G.-E. Haller, dans sa *Bibliotek der Schweizergeschichte* (tome II, p. 567) attribue, on ne sait pourquoi ce libelle à « un ecclésiastique vaudois », ce qui n'a aucun sens. L'auteur ne peut être qu'un Génevois. Et il n'est pas absurde de voir ici la main de Rousseau. — P.-P. P.]

LETTRE A UN AMI

Traduite de l'anglois.

Monsieur,

Les deux écrits que vous m'avez communiqués ont fait sur moi une impression bien différente.

J'ai trouvé dans le premier le langage de Citoyens, qui, en faisant l'Apologie de leur conduite, se justifient du crime de sédition qu'on leur impute, reclament l'autorité de ces mêmes Loix qu'on les accuse d'avoir violé, en demandent de nouvelles pour suppléer au défaut et remplir le vuide des premières, démontrées insuffisantes pour assurer le repos de l'État, & sollicitent leurs Magistrats à concourir avec eux pour rétablir l'ordre et la paix, par les moyens qui seront jugés les plus propres à l'appuyer sur des fondemens solides & inébranlables. D'un autre côté, je vois des Magistrats altiers, rejetter avec dédain ces humbles adresses de leurs Concitoyens, leur refuser durement toute

intervention de leur part pour leur procurer le retour à la faveur d'une Puissance dont ils ont encouru la disgrace, leur ôter toute espérance d'accommodement consenti entr'eux, & leur déclarer fierement, qu'ils veulent devoir la paix, non à l'amour & à la confiance de leurs Concitoyens (dont apparemment ils désespèrent, ou qu'ils méprisent), mais à la force & à la contrainte, qui, si elle ne fléchit pas les coeurs, saura du moins asservir les corps, & les faire plier sous le joug qu'on leur imposera. Quel langage ! Ne diriez-vous pas que c'est le Sénat de Rome donnant audience aux Députés des nations vaincues, & leur imposant pour condition préliminaire de la paix, de bruler leurs flottes, raser leurs murs & passer leurs troupes sous le joug ? Que de hauteur & de bassesse tout à la fois ! Ils refusent de rien devoir à leurs Concitoyens, mais pour devoir tout aux étrangers : ils veulent donner la Loi, mais après l'avoir reçue eux-mêmes. Elle leur sera favorable sans doute, ils s'y attendent, elle assurera leur autorité, elle l'augmentera, elle l'élevera sur les ruines des privilèges du peuple, la liberté sera anéantie.

Les 25 domineront, règneront, *despotiseront*, soit ! mais cette domination sera précaire, ce règne sera chancelant, ce Despotisme sera sujet à des revers ; & s'il est menacé, comment l'affermir ? Par le recours à une Puissance étrangère. Le Magnifique Conseil n'aura donc qu'une Magnificence d'emprunt, & il commandera en sous ordre *ad instar* des Deys d'Alger & de Tripoly sous la Puissance du Grand-Seigneur.

Supposons qu'il n'ait pas besoin de ce recours, & que ce joug soit assez pesant pour ôter la force & le courage de remuer; que c'est peu se connoitre en véritable gloire, que de préférer de régner despotiquement sur un Peuple d'esclaves, plutôt que de gouverner volontairement un Peuple libre !

Mais, dira-t-on, c'est par amour pour ce Peuple qu'il faut le subjuger, il abuse de sa liberté à sa perte ; la lui ôter, c'est charité pure. Doucement, mon cher, la maxime est un peu trop dangereuse, elle iroit à justifier tous les attentats contre les droits d'autrui : L'admirable prétexte pour colorer les oppressions & les usurpations ! C'est peut-être ainsi que tous les Tyrans s'érigèrent dans le secret de leur coeur en bienfaiteurs de l'humanité [1].

Ce n'est ni à vous, ni à moi, à décider sur ce qui doit faire le bonheur d'un tiers, s'il n'est ni furieux ni insensé, ni soumis à notre

1. *Défiez-vous de quiconque prétend rendre les hommes plus heureux qu'ils ne veulent l'être. C'est la chimère des Usurpateurs & le prétexte des Tyrans.*

Marmontel *de la gloire.*

Note du traducteur.

tutelle ; mais s'il a l'usage de sa raison & de sa liberté, il est en droit d'en jouir, & tant pis pour lui, s'il en abuse, ce sont ses affaires & non les nôtres. Combien d'honnêtes gens qui pourroient faire un meilleur usage de leurs facultés & de leurs biens ? Faudra-t-il pour cela les mettre en curatelle ? S'ils troublent l'ordre civil & bouleversent la société, oh ! alors qu'on les reprime, & qu'on les renferme, s'il en est besoin. Mais quels attentats a donc commis le Peuple de Genève ? De quelle atrocité s'est-il rendu coupable ? En s'occupant des affaires d'État, il a négligé ses affaires particulières. Les Horlogers ont déserté leurs cabinets de travail pour courir aux cercles. Le grand mal ! Leurs femmes en perdront quelques affiquets, & eux auront quelques parties de plaisir de moins. Mais, ils ont inquiété, fatigué, excédé leurs Magistrats. C'est-à-dire, que 25 personnes dans Genève ont eu un sommeil moins tranquille, & se sont levées plus matin qu'à l'ordinaire. Cela me rapelle les *Sybarites*, qui par un décret public bannissoient les coqs parce qu'ils troubloient leur voluptueux repos.

Voilà donc les forfaits pour lesquels il faut ôter au Peuple de Genève la liberté, comme on ôte l'épée des mains d'un furieux ! Mais, enfin, ne vaudroit-il pas mieux, ne seroit-il pas plus raisonnable, plus décent, plus convenable à tous égards que chacun se mêlât de sa vocation ; le Peuple de son travail, dont il a besoin pour subsister, & le Magistrat du Gouvernement auquel il est appelé par sa naissance, par son éducation, par ses talens, par son expérience, & qui, d'ailleurs, réunit aux lumières, la sagesse, la modération, l'intégrité que ses Concitoyens ne peuvent lui refuser, & qui sont autant de titres à leur confiance la mieux fondée ?

J'avoue que si l'état des choses, ou autrement, la constitution de cette petite République étoit telle, il ne faudroit peut-être pas la changer ; peut-être encore que si le Peuple vouloit se contenter de ce lot que vous lui assignez là, il faudroit le laisser faire, & qu'il trouveroit apparemment dans les motifs qui le détermineroient à cette démarche des dédomagemens du sacrifice qu'il feroit. Mais ce n'est pas l'état actuel des choses, & le Peuple ne veut pas consentir à les y réduire. Il veut retenir ce qu'il a. Il attache donc du prix à cette possession ; que ce prix soit d'opinion, ou réel, n'importe ; il existe tout au moins dans sa façon de penser ; dès là, ne soyons pas surpris s'il ne veut pas qu'on le dépouille de ce qu'il prise. Entre nous, a-t-il tant tort ?

Votre petit homme de Genève que vous m'avez recommandé & qui vient quelques fois chez moi, zélé partisan du Magistrat, parce qu'il a un Oncle, ou un Cousin dans le Magnifique Conseil, me disoit l'autre jour, que le Conseil Général étoit Souverain, il est vrai, mais sur 4 ou 5 points seulement, & qu'on lui avoit même accordés très mal

à propos. Le Peuple est-il Ingénieur, disoit-il, pour connoitre des fortifications ? Connoit-il les besoins de l'Etat pour décider des Impots ? A-t-il fait des études de Politique pour être en état de contracter des Alliances ? A-t-il approfondi les mystères de la Législation, pour exercer le pouvoir Législatif ?

Ainsi à l'en croire, ce sont là autaut de Concessions abusives, autant de vices de la Constitution qu'il faut retrancher pour la remettre dans son état d'intégrité. C'est sans doute là le secret du Parti.

Mais que penseroit-on chez nous de celui qui feroit un pareil raisonnement pour abolir notre Chambre des Communes, par la raison que nos honnêtes *Gentlemans* occuperoient plus utilement leurs talens & leur loisir à cultiver leurs terres, ou à chasser au renard, qu'à délibérer des affaires d'Etat, & qui sous ce prétexte voudroit réduire notre Gouvernement à la Chambre des Pairs, & à la Personne de Sa Majesté ? Je ne crois pas que ce nouveau système trouvât crédit, & que son inventeur fît fortune ; il pourroit cependant se produire sous une apparence plus spécieuse en Angleterre qu'à Genève, où les intérêts d'Etat ne sont pas si compliqués, ni la Sphère du Gouvernement assez étendue, pour qu'un honnête Citoyen, avec une simple dose de sens commun, ne puisse porter sur les objets qui lui sont présentés, un jugement droit & juste. Quand le contraire arriveroit, & qu'il en résulteroit des inconvéniens, quelle Constitution en est à l'abri ? Le Gouvernement des 25 en seroit-il exempt ? S'ils le pensent ainsi, qui le croira avec eux ? Et peuvent-ils le penser, sans démontrer par cette présomption qu'ils ignorent également le but & le poids de la Domination ? Quand on ne l'ambitionne que pour soi-même ; d'un côté on ne veut point de partage, car l'ambition est exclusive ; & de l'autre, on n'aspire qu'à la pleine puissance, parce qu'avec elle on a tout ; mais si dans la Domination on cherche le bonheur du Peuple, on est effrayé du fardeau accablant de soins, d'inquietudes, de travaux que ce but impose ; on est effrayé, par ce qui est plus allarmant encore, par le sentiment de sa foiblesse : & je n'imagine que le consentement volontaire, et les prières redoublées d'un Peuple libre, mais qui se sent incapable de porter sa liberté, qui puisse déterminer un Sage, ou une assemblée de Sages, à se charger de l'amas immense de peines qu'entraîne le Pouvoir Souverain : hors ce cas très rare, avec quel empressement ne doit-on pas chercher à se soustraire à ce fardeau, à s'en décharger d'une partie, si l'on ne peut se débarrasser du tout : tempérer l'autorité que l'on garde par celle qu'on remet à autrui, diminuer ainsi d'autant le compte que l'on a à rendre, & se fournir à soi-même des préservatifs contre la force des tentations à l'orgueil, à la cupidité, à l'abus du Pouvoir ! Voilà le caractère que revêt, & la

marche que suit un Magistrat vraiment patriotique qui cherche son bonheur, non dans l'accroissement de son autorité, mais dans l'exercice d'un pouvoir limité, qui lui fait trouver sa propre sûreté dans la confiance de ses Concitoyens, en même tems que cette confiance qu'il inspire assure la tranquillité, & par la félicité du Peuple. Le Magistrat de Genève a-t-il suivi cette route ? Le fait démontre le contraire. Il a perdu la confiance de ses Concitoyens, donc il ne l'a pas méritée. La conséquence n'est pas juste, direz-vous : Qui ne sait ce que peut l'esprit de faction dans une République ? Qui ignore l'ascendant que quelques Chefs de Parti, intéressés à brouiller peuvent prendre sur une multitude qui les suit à l'aveugle ?

Non, on ne l'ignore point : mais où est l'application de cela au cas présent ? Le Peuple de Genève est mené, dit-on. Qui sont donc les meneurs ? Sans doute qu'il les faut chercher parmi ceux que les Citoyens ont mis à leur tête pour présider à leurs Délibérations dans leurs Cercles respectifs, & pour porter leur parole, soit auprès du Tribunal de la Médiation, soit auprès des Sindics quand le besoin le demande : ce sont donc les 24 Commissaires qui mènent le Peuple de Genève ; mais ces 24 encore ne sont pas tous meneurs, le plus grand nombre d'entr'eux sont eux-mêmes menés, dit-on : il faut donc réduire le nombre des Chefs du parti à 2 ou 3. Il me paroit en effet que c'est ainsi que le disent les partisans du Magistrat. Or, ces deux ou trois, qui sont-ils ? Quel est leur état, leur caractère, leur genre de vie, afin qu'on puisse en inférer leurs vues et leurs desseins ? Sont-ils tellement à l'étroit qu'ils ne puissent espérer de ressource que dans le bouleversement de l'État ? Ou bien au contraire, leur fortune est-elle si considérable qu'ils puissent par leurs richesses acheter les suffrages, & se pousser aux premiers postes de la République ? Sont-ils connus pour être d'un caractère remuant, inquiet, brouillon ? Rien de tout cela : ce sont d'honnêtes Citoyens, placés dans une situation médiocre & commode, également éloignés du besoin & de l'opulence, assez bien pour avoir à redouter un bouleversement, & pas assez riches pour être en état de corrompre une multitude à prix d'argent ; d'ailleurs gens sensés, plenis de modération & d'intégrité : c'est sur ce ton que j'en ai ouï parler à notre petit homme, qui s'étonnoit, disoit-il, comment des personnes aussi sages, aussi raisonnables que tels & tels qu'il nommoit (& c'étoient les premiers dans la liste des Commissaires), avoient pu se résoudre à jouer un rôle aussi odieux. Vous sentez ce que ce terme d'*odieux* signifioit dans sa bouche. Or quand un homme, reconnu pour raisonnable, intégre, modéré & réfléchi dans toute sa conduite prend un parti, y persévère sans se laisser rebuter par les difficultés, dégouter par les travaux, effrayer par les périls, c'est une prévention favorable pour ce parti ; du moins doit-on juger avanta-

geusement des vues & des intentions de celui qui l'embrasse, la présomption est assurément en sa faveur ; cette présomption se fortifie & s'accroit à proportion du nombre de ceux qui, marqués au même coin, placés dans la même situation, ayant le même caractère de droiture & de modération, entrent dans les mêmes vues, épousent le même parti, & le suivent avec constance. Quand il n'y auroit que 2 ou 3 hommes de cet ordre parmi les Chefs du Peuple, (& le Magistrat ne peut contester ces qualités, au moins à ce petit nombre de ceux qui tiennent le haut bout parmi leurs Antagonistes), cela seul formeroit un préjugé puissant, qui ne pourroit être détruit que par une démonstration contraire, fondée sur l'évidence des faits. Or, où sont-ils ces faits qui démontrent l'obliquité des vues & la noirceur des principes qui animent les Chefs du Peuple ?

Je sais qu'on a parlé de nouveaux plans de Gouvernement, qui tendroient à refondre la constitution de Genève, à en faire une Démocratie pure ; on a fait grand bruit de cette prétendue découverte ; on a crié, on a menacé : mais pourquoi s'en est-on tenu là ? Pourquoi n'a-t-on pas nommé les auteurs de ce complot, s'ils sont du nombre des Commissaires ? Pourquoi ne les a-t-on pas poursuivi juridiquement ? Pourquoi ne leur a-t-on pas fait & parfait leur procès ? Seroit-ce timidité, ou ménagement ? Oh ! non, le Magistrat de Genève est trop bien appuyé pour avoir rien à craindre, & trop sage pour se refuser à une vigueur qui feroit son salut et celui de son peuple. Concluons qu'il n'a rien fait, parce qu'il n'avoit rien à faire ; ainsi, jusqu'à ce qu'on produise des faits bien attestés qui décèlent des desseins criminels dans les Chefs du parti Représentant, croyons qu'ils ne sont animés que par l'amour du bien public, & le zèle pour les privilèges du peuple. S'ils se trompent, & qu'ils appellent bien ce qui est mal, & privilèges ce qui n'est que concessions à tems, ou même usurpation ; eh bien, que le Magistrat les détrompe ; & s'il ne peut désilier les yeux des Chefs trop entêtés peut-être, pour entendre raison, qu'il dissipe du moins l'illusion de la multitude.

Quoi ! 3 ou 4 Commissaires, simples Citoyens confondus jusqu'ici dans la foule, auront acquis un empire absolu sur mille ou douze cent de leurs Concitoyens, & méneront cette multitude à leur gré, pendant qu'un corps de Magistrats accoutumés dès long-tems à gouverner, en possession de tout ce qui peut donner du relief et inspirer du respect, de tout ce qui est capable d'en imposer, de frapper, d'entraîner, Charges, Honneurs, Dignités, Richesses, Pouvoir, soutenus par un autre Conseil plus nombreux, composé de 200 personnes, qui n'a d'autres vues que celles du premier, dont il reçoit toutes ses inspirations, secondés l'un & l'autre par leurs enfans, leurs parens, leurs cliens, environnés de tout le cortège que donnent le

crédit & l'autorité, la reconnoissance pour les graces reçues, l'attrait de celles qu'on espère, pendant, dis-je, que ce Magistrat appuyé par tant d'avantages ne peut se faire jour dans l'esprit & le coeur de son peuple, & le trouve constamment sourd à sa voix & indocile à sa volonté. Le phénomène est surprenant : mais j'y vois clairement ceci : que la confiance est perdue, c'est-à-dire, que le Magistrat la laissée perdre ; ce ressort du Gouvernement Républicain étant rompu, la machine se démonte. Comment la remonter ? Sera-ce par la force ? Ce seroit la mettre en pièces. Si des Coursiers généreux s'emportent contre un conducteur mal habile, & font tomber les rênes de ses mains, comment les calmerez-vous & les rendrez-vous dociles à sa conduite ? Sera-ce en attachant le cocher sur son char, & en liant les rênes dans ses mains ? Non, sans doute. Vous diriez à ce cocher imprudent de laisser ce fouet dont il ne connoit pas l'usage, de flatter ses chevaux de la voix & de la main ; alors la tranquillité succédera à l'emportement, & le char roulera sans secousse dans l'arène. L'application n'est pas difficile. Je vous l'épargne. Un mot seulement. La douceur calmeroit tout à Genève, au lieu que la violence ne servira qu'à porter l'irritation à son comble, & à rendre la rupture éternelle.

Les voyes de conciliation sont offertes de la part d'un des partis. Les Citoyens Représentans les ouvrent, ils sollicitent & requièrent humblement le Magistrat de daigner condescendre à leurs désirs, en procurant des conférences amiables, où l'on puisse discuter paisiblement les intérêts qui les divisent, & aviser de concert aux moyens de rétablir la paix ; la proposition est vraiment patriotique ; j'ai regret qu'elle ne soit pas venue du Magistrat ; c'est de sa part en effet qu'on auroit dû l'attendre ; les Pères de la Patrie doivent donner l'exemple de toutes les vertus, & singulièrement de l'amour de la paix, sans laquelle la société ne peut prospérer, ni subsister : mais enfin elle ne leur étoit pas venue dans l'esprit, ou, peut-être, croyoient-ils qu'on ne l'auroit pas acceptée, s'ils l'eussent faite ; à la bonne heure. D'autant plus que peut-être encore, ils l'ont suggérée secrettement par leurs partisans aux Citoyens pour leur laisser l'honneur de l'avoir faite, & se faire auprès d'eux un mérite de leur condescendance : cette idée est probable, elle fait plaisir, on s'y arrête. Mais, malheureusement elle est bientôt détruite par la lecture de la réponse du Conseil, qui fait de cette Représentation comme de toutes les autres, & la rejette à pur & à plein. Et par quelles raisons motive-t-il son refus ? Les voici, lisez et jugez.

Premierement, parce que les Citoyens Représentans *annoncent qu'ils persévèrent dans leurs principes* ; c'est-à-dire, que le Conseil exige pour condition préalable de la paix, que la paix soit faite ; car si les Citoyens Représentans abjuroient tous leurs principes, ils se soumet-

troient par la même à toutes les volontés du Conseil, & il n'y auroit plus de dissentions, plus de troubles.

En second lieu, parce que les Seigneurs Plénipotentiaires ont déclaré que le Conseil, *loin d'avoir donné des sujets de plaintes légitimes par des innovations, leur paroit au contraire ne s'être point écarté des devoirs sacrés d'un Magistrat fidelle &c.* Comme si cette déclaration (à supposer qu'elle ait toute l'étendue que Messieurs du Conseil voudroient lui donner), comme si, dis-je, cette déclaration, qui regarde le passé, pouvoit aussi porter sur l'avenir, & que ce ne fut pas *le devoir sacré d'un Magistrat fidelle* de condescendre aux désirs que ses Concitoyens témoignent pour avoir la paix, & de travailler de tout son pouvoir à la rendre à la Patrie !

En troisième lieu ; parce que les Citoyens Représentans *ne rappellent dans leur Mémoire le passé que pour chercher à y soutenir la légalité de leur conduite.* Est-ce donc un crime à un peuple malheureux, *devenu par une suite de fatalité, l'objet de la disgrace* d'une Puissance qui lui fait éprouver avec rigueur les effets de son indignation, de travailler à se procurer le retour de sa faveur, en exposant sa conduite sous un jour plus favorable & plus vrai qu'elle ne lui a été présentée ? Et le Conseil se croit-il obligé par son *devoir sacré de Magistrat fidelle*, d'ôter à ses Concitoyens jusqu'à l'espérance d'adoucir leur sort ?

Quatriemement, parce que dans ce dit Mémoire, les Citoyens Représentans *s'efforcent de prouver que la Garantie n'auroit dû être ni demandée, ni obtenue, & que les Puissances Garantes ne sont pas dans le cas de prononcer sur les différens des Genevois.*

Quel crime y a-t-il donc là ? La Garantie d'un Traité est l'obligation dont on se charge de faire remplir aux parties contractantes leurs engagemens, & de punir, au cas de besoin, celle des deux qui les a violés.

L'invocation d'une Puissance Garante suppose donc une infraction faite au Traité par celle contre laquelle on l'invoque, & une lésion reçue par celle qui invoque. Le Magistrat de Genève en invoquant les Puissances Garantes du réglement de la Médiation de 1738, suppose donc par l'acte même de l'invocation que les Citoyens se sont rendus coupables d'infraction à cette Médiation, parce que c'est le seul cas où la Garantie puisse avoir lieu ; la chose est claire. Or, cela posé, sera-ce un crime aux Citoyens de Genève de dire qu'il n'y avoit pas lieu à la Garantie, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'ils n'avoient violé aucune des conditions du Traité, enfreint aucune des Loix de l'Etat, & blessé le réglement de la Médiation dans aucun de ses points ? Depuis quand donc est-ce un crime aux accusés de se défendre ? Nous ne connoissions jusqu'ici de Tribunal que celui de l'Inquisition, où il fallut commencer par s'avouer coupable avant

d'être convaincu, pour être jugé sur l'aveu d'un rime qu'on ignore. Cette procédure paroit être du goût du Conseil de Genève. Voudroit-il aussi introduire dans sa Cité l'*Auto da fé ?* Mais jusqu'à-ce que ces maximes soyent universellement établies, ce qui n'arrivera pas sitôt, j'espère, il sera permis à tout accusé de se défendre des crimes qu'on lui impute, & par conséquent aux Citoyens de Genève de soutenir hautement qu'ils n'avoient point donné atteinte à la constitution fondée sur la précédente Médiation, et dès-là, qu'il n'y avoit pas lieu à la Garantie. Et ne le prouvent-ils pas dans leur Mémoire ? Ne défient-ils pas leurs adversaires de produire aucune Loi de l'Etat qu'ils ayent violée, aucune Loi de l'Etat dont ils ayent empêché l'exécution ? Que les Magistrats répondent à cet appel en exposant clairement les attentats commis contre les Loix, & les oppositions faites à l'autorité légitime, & le procès sera terminé. Mais, direz-vous, la Constitution n'étoit-elle pas altérée, la marche du Gouvernement arrêtée, & l'activité des Loix suspendue, puisque la République se trouvoit sans Chefs, dénuée ainsi d'un nombre essentiel à son intégrité, & cela par l'obstination du Peuple à ne vouloir point élire de Sindics ?

J'en conviens ; il y avoit des embarras, des accrocs sur la route, mais bien loin qu'ils altérassent la Constitution, ou fissent violence à la Loi, qu'au contraire, ils naissoient du fond même de la Constitution, & étoient occasionnés par la Loi elle-même. Le Conseil ne l'avoue-t-il pas dans ses Lettres d'invocation de la Garantie, alléguées dans le *Mémoire Apologétique des Citoyens,* où il dit qu'on est près de voir *s'élever des questions que les Loix n'ont pas pu prévoir ?* Il se seroit exprimé plus juste, en disant : *auxquelles les Loix ont donné lieu* ; c'est en effet le conflict, l'opposition de deux Loix également claires & formelles qui créoit ces difficultés. Et comme ces deux Loix favorisoient les deux partis contraires dans deux Droits diamétralement opposés, sans moyen de conciliation proposé, indiqué, ou insinué, chacun des deux partis étoit également fondé par la Loi à soutenir son droit, à le soutenir en entier, sans cession, ni partage ; & ne pouvant le soutenir sans choquer le droit de l'autre, celui-ci à son tour devoit maintenir le sien avec la même chaleur, opposer à l'action une réaction égale : de là, le Schisme avec toutes ses suites, & le tout en vertu de la Loi.

Que pouvoit faire là la Garantie ? Son office est, nous l'avons vu, de maintenir le contact intact, c'est-à-dire, de préserver la Loi de toute atteinte, & de contraindre, s'il le faut, à son exécution : Mais quel en devoit être nécessairement l'effet ? La perpétuité du Schisme ; c'est ce qu'exprime très bien le *Mémoire Apologétique des Citoyens : Comme cette difficulté,* dit-il, *résultoit de la Constitution même, c'est-à-dire, du choc des droits respectifs des 2 Ordres de l'État, la Garantie ne pouvoit que perpétuer cette difficulté, en maintenant les droits de l'un & de l'autre de ces*

Ordres. Bien loin de *garantir* des Loix si visiblement défectueuses, & de perpétuer par cette *Garantie* un vice essentiellement inhérent à la Constitution, il falloit les réformer sur l'esprit de la Législation, & sur le but qu'elle s'étoit proposé, mais qu'elle avoit manqué, la tranquillité de l'Etat assurée par l'équilibre des pouvoirs. Or, comme il ne s'agissoit plus là de la *Garantie* de l'ancienne Constitution, mais de la formation d'une nouvelle, c'étoit aux parties intéressées elles-mêmes à pourvoir à leur sûreté respective, par une nouvelle combinaison qui leur assignât des droits capables de s'exercer sans choc, & celle qui dans ce nouveau partage auroit été appellée à ceder ce qu'elle tenoit, devoit trouver ailleurs un dédommagement convenable & suffisant ; suffisant, dis-je, à son gré : car l'ancien arrangement ayant été volontaire, le second qui en prenoit la place devoit l'être aussi ; & c'est à quoi, sans doute, pouvoit efficacement contribuer l'intervention des Puissances Alliées, qui ayant opéré la précédente Médiation, étoient intéressées par leur Gloire à remédier aux défauts de leur ouvrage, & à le porter à un point de solidité & de perfection qui assurât à jamais la tranquillité et le bonheur de la République. C'est ce que sentoient bien les Citoyens, puisqu'ils disent dans leur Mémoire, que bien loin *de chercher à se soustraire à la bienveillante intervention des Puissances Médiatrices, ils leur donnèrent au contraire une marque de leur juste confiance, en allant avec un respectueux empressement à leurs Illustres Plénipotentiaires, comme à de généreux Conciliateurs.*

Un cinquième motif que le Conseil de Genève allégue de son refus de condescendre à la demande des Citoyens Représentans, c'est que *la paix ne sauroit avoir lieu sans la Garantie conjointe des Puissances Médiatrices:* La raison qu'il en donne, c'est que les Ministres de ces Puissances ont déclaré *qu'ils ne peuvent donner les mains à aucun autre accommodement ; & que l'intention de leurs Souverains étoit que jusqu'à leur jugement définitif, toutes choses demeurassent in statu quo ;* ce sont là des allégations de faits que j'ignore ; vous êtes sur les lieux & à portée de vous en instruire : ce que je puis dire, en attendant un plus ample informé, c'est que s'il y a eu quelques déclarations données à ce sujet par les Ministres qui ont résidé à Genève de la part de la France & des Cantons, elles n'ont pas été faites dans ce sens, ni avec cette extension que le Conseil leur attribue.

Ces Ministres auront voulu dire que jusqu'à la consommation de l'ouvrage de la paix, chacune des parties litigantes devoit rester en possession tranquille de ses droits, sans chercher à troubler la jouissance de l'autre par des oppositions violentes, s'abstenir de toute injure & voye de fait, & vivre sous le bénéfice des Loix actuellement existantes en attendant mieux. En un mot, ne pouvant encore assurer la tranquillité de l'Etat, ils ont voulu du moins prévenir sa perte en

réprimant la violence de ses membres ; mais en mettant un frein à la discorde, ont-ils voulu apporter des obstacles à la paix ? Non sans doute, ils ne l'ont pas voulu, parce qu'ils ne pouvoient pas le vouloir. C'auroit été démentir leur caractère de Médiateurs et de Conciliateurs. C'auroit été aller directement contre l'intention & les vuës des Puissances qui les députoient, qui ne veulent que la paix & le bonheur de la République. Si cette paix se fait, leurs vuës sont remplies. Dire que ces Puissances seroient offensées qu'elle se fit à d'autres conditions que celles qu'Elles ont proposées, c'est blesser leur gloire ; c'est leur prêter ces petites passions de jalousie, d'intérêt & de vanité qui animent les petites ames, & dont un simple particulier, homme d'honneur, se tiendroit offensé, si on l'en soupçonnoit.

Le Peuple de Genève a rejetté un plan de pacification qu'on lui a présenté : à la bonne heure, ce sont ses affaires : qu'il en propose un autre, & ses Magistrats ont le même droit de le rejetter ; mais s'il s'en fait un troisième qui agrée aux uns & aux autres, & qu'ils l'embrassent de concert, tout est fini. Leurs Alliés prendront part à leur réconciliation, & se féliciteront eux-mêmes d'être délivrés des soins que leur donnoient les mésintelligences toujours renaissantes de ce petit Etat. Je ne doute pas que les Louables Cantons de *Zurich* & de *Berne*, assez occupés de la conduite de leurs Etats, dont la prospérité annonce les soins vigilans des sages Chefs qui les gouvernent, ne vissent avec un plaisir bien sincère le retour de la paix dans Genève, quand même elle n'y seroit pas introduite sous leurs auspices. Ne l'ont-ils pas assez prouvé par les exhortations qu'ils adressèrent au Conseil dès qu'il les informa des troubles de leur ville, de travailler à terminer leur dissentions par eux-mêmes en s'arrangeant à l'amiable ? C'est donc répondre à leurs intentions charitables que de viser à un accommodement comme les Citoyens le demandent dans leur adresse au Conseil. Et quelques déclarations en apparence contraires, que leurs Ministres ayent faites dès lors, elles doivent être expliquées par ces déclarations primitives qui expriment clairement le voeu des Républiques Alliées.

Mais pour enlever jusqu'à l'ombre de contradiction entre le langage des Cantons & celui de leurs Ministres, je me borne à une question. Pensez-vous, Monsieur, que si les Citoyens de Genève s'adressoient à leurs Magistrats pour leur déclarer, qu'ils retirent toutes leurs représentations précédentes, qu'ils sont prêts à élire leurs Sindics à la forme accoutumée, sans se prévaloir, comme ils l'ont fait, de la ligne de nouvelle élection, & qu'ils les prient que tout le passé soit oublié, sous la promesse d'une entière soumission à l'avenir ; pensez-vous, dis-je, que le Magistrat refusât d'entendre à cette humble adresse, sous prétexte que les Ministres des Puissances garantes ont déclaré que *jusqu'à leur jugement définitif toutes choses devoient demeurer in statu quo?*

Vous ne le pensez pas, j'en suis sûr, & je crois que vous ne vous trompez pas. C'est cependant la réponse qu'il devroit faire conformément à l'interprétation qu'il donne à la déclaration des Ministres; car le *statu quo* dans lequel il se prétend renfermé, comme *Antiochus* dans le cercle de *Popilius*, est un état de dissensions et de troubles. Il ne lui seroit donc pas permis d'en sortir à quelque prix que ce soit, fut-ce même aux conditions les plus avantageuses pour lui, *jusqu'à un jugement définitif.*

Donnons une interprétation plus raisonnable aux déclarations alléguées, & pour cela, il ne faut que s'en tenir au sens commun. Je l'ai dit, les Ministres Plénipotentiaires ont voulu prévenir l'accroissement des troubles, mais ils ne se sont pas opposés à ce qu'ils diminuassent & prissent fin : Les Citoyens répondent à leurs vuës par leurs avances, & le Conseil les croise par sa roideur. Ce sont ses propres principes qu'il suit, & non ceux des Puissances Alliées. Il s'est monté dès le commencement sur ce ton de hauteur, & il ne veut pas en descendre ; s'il avoit sçu, ou voulu allier la douceur à la fermeté, & qu'il eut tempéré toutes ses démarches par cette bonté paternelle qui fait le caractère d'un digne Magistrat, ces dissentions, qui sont devenues si bruyantes, n'auroient été que de foibles murmures aussitôt appaisés qu'excités. Il auroit été tems encore (car il a beau alléguer des liens, on voit clairement qu'il n'a que ceux qu'il se forge), il auroit été tems encore d'employer ces voyes de douceur et de conciliation. Un essay du moins ne lui auroit rien couté ; il ne se seroit engagé à rien en se prétant à une conférence avec les Citoyens: ceux-ci en couroient seul les risques. Si leurs prétentions eussent été exorbitantes, ils se mettoient doublement dans leur tort, & le Conseil en auroit recueilli l'honneur & le fruit.

Je suis véritablement affligé, mon cher Monsieur, de ces dissentions qui agitent une ville dont la prospérité m'intéressoit avant que je la connusse ; mon intérêt pour elle a augmenté depuis le petit séjour que j'y fis autre fois dans mes voyages : elle étoit alors dans un état florissant : souvent cet excès de la prospérité annonce & amène la décadence. Un des beaux Esprits de l'ancienne Rome le pronostiquoit à sa Patrie en faisant le portrait de ses moeurs mises en opposition avec celles de leurs Ancêtres. *Apud illos una Respublica erat, ei consulebant : factio contra hostes parabatur : corpus atque ingenium Patriae, non suae quisque potentiae exercitabat.*

Verum ubi pro labore desidia, pro continentiâ & aequitate libido atque superbia invasere, Fortuna simul cum moribus immutatur [1].

1. De leur tems, la République faisoit un seul tout, dont les membres animés du même esprit, rapportoient toutes leurs vuës à son bonheur. On ne connoissoit

Préservons-nous, mon cher ami, de ce changement de moeurs. Soyez sûr que mon attachement pour vous sera aussi durable que les *Dunes* qui bordent notre *Albion*, ou que ces montagnes éternellement glacées que vous irez bien-tôt voir.

Londres le 20 Juin 1767.

LEWIS GORDON.

[Au dos d'un des exemplaires conservés à la Bibliothèque publique de Genève, se lit la note manuscrite suivante :

« Extrait des Registres du Conseil, du 31 juillet 1767. On a lu un libelle intitulé : *Lettre à un ami*, *trad. de l'anglois* 1767, dans laquelle l'auteur peint le Conseil des plus noires couleurs, et s'efforce de le rendre odieux à cause de ses refus réitérés d'entrer en accommodement avec les Représentans ; ledit libelle contient de plus des expressions peu ménagées contre les Hautes Puissances Garantes et en particulier contre la France. Arrêté qu'il sera fait une descente des Srs Auditeurs chez les libraires, imprimeurs & loueurs de livres, & qu'il soit informé contre l'auteur & le distributeur dudit libelle.

« Du 8 Aout 1767. Lecture faite d'un libelle intitulé : *Lettre à un ami, tr. de l'anglois*, sans nom de lieu de l'impression, ledit libelle imprimé introduit et distribué contre les défenses publiées de rien imprimer, introduire & débiter sur les affaires publiques sans permission ;

« Vû les conclusions du Sr Rigot Pr G^l^ Subrogé, l'Avis a été de condamner ledit libelle à être lacéré et brûlé par l'Exécuteur de la haute Justice devant la porte de l'Hotel de ville, comme un libelle téméraire, tendant à entretenir et à augmenter le trouble dans l'État, injurieux, calomnieux et outrageant envers le Conseil, offensant les Hautes Puissances Garantes de la manière la plus audacieuse et la plus criminelle ; faisant très expresses inhibitions, etc. »]

d'ennemis que ceux de la Patrie ; chacun déployoit tout ce qu'il avoit de force et de génie pour accroître la puissance de l'État & non la sienne propre : mais depuis que la mollesse a pris la place de l'amour du travail, que la volupté & l'orgueil ont succédé à la continence & à la modération, la fortune a changé avec les mœurs.

SALLUSTE.

TABLE

ADDITION AU TOME XVI

APPENDICE

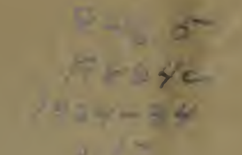
TABLE DES PLANCHES

INDEX DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS CE DIX-SEPTIÈME TOME

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (4-1932).


UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 08298 353 6




FLARE


FLARE
31262082983536